



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Canadian Theses Service

Service des thèses canadiennes

Ottawa, Canada  
K1A 0N4

## NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

## AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-53848-1

L'INSCRIPTION IDÉOLOGIQUE DANS LE DISCOURS AUCTORIAL DU  
ROMAN HISTORIQUE CANADIEN

par

DANIEL POLIQUIN

Département des lettres françaises

Faculté des Arts

Thèse présentée à l'École des études supérieures

de l'Université d'Ottawa

en vue de l'obtention du Doctorat (Lettres françaises) : Ph. D.



Daniel Poliquin, Ottawa, Canada, 1987.

## REMERCIEMENTS

À Roger Le Moine, qui a un peu écrit ce qui suit;  
à Marie Brisson, Isabelle et Stéphanie Poliquin, qui m'ont  
assisté dans mes recherches;  
à Francine Loyer, qui a tapé le tout je ne sais combien de  
fois;  
à Madeleine Renaud, qui y a cru tout ce temps,  
je dis toute ma reconnaissance.

**Prémises**

A. L'Objet : pourquoi le "roman historique canadien"?

Notre enquête a pour objectif de mettre au jour l'idéologie du roman historique canadien.

Nous disons "canadien" plutôt que "québécois". Le choix de l'épithète nationale ne se veut nullement l'expression d'un quelconque messianisme d'inspiration fédérale; il faut y voir un référent chronologique inoffensif et, de surcroît, motivé. Le roman québécois, en tant que forme littéraire témoignant d'une entité nationale et territoriale aux aspirations distinctes de l'ensemble confédéral canadien, est un nouveau venu : enfant de la Révolution tranquille, adolescent au moment de la Crise d'octobre et aujourd'hui Prix Fémina, le roman québécois était autrefois canadien. Jadis, le francophone du Canada, du moins dans la période qui nous occupe, exprimait sa francité par le terme "canadien", en réaction à son concitoyen anglophone, lui,

plus volontiers sujet britannique et **God save the Queen**. Ces faits sont connus. L'épithète est devenue presque caduque avec le temps. De nos jours, un roman écrit en français au Canada est un roman québécois, qu'il soit de Gabrielle Roy de Saint-Boniface ou d'Antonine Maillet de Bouctouche. Toutefois, que cela plaise ou non, si on admet que Gaston Miron et Paul Chamberland écrivent des poèmes québécois, leurs prédécesseurs de l'École littéraire de Montréal croyaient écrire, eux, des sonnets canadiens. Question d'époque, question d'usage.

L'adjectif "canadien", de préférence à "québécois", s'impose à nous en raison du cadre chronologique de l'étude, soit la période de l'histoire littéraire québécoise qui s'étend de 1837 à 1925.

Le choix des dates n'est pas arbitraire non plus. La première -- 1837 -- marque l'avènement des deux premiers romans publiés en français au Canada, l'Influence d'un livre de Philippe Aubert de Gaspé fils et les Révélations du crime de François-Réal Angers. La seconde -- 1925 -- marque la parution de la Sève immortelle de Laure Conan et la mort du roman historique canadien.

Cette dernière remarque commande une explication. Dans son article intitulé "Le roman historique québécois, (1837-1925)"<sup>1</sup>, Roger Le Moine écrit de son propre texte :

Cette étude porte sur la période se terminant en 1925, avec la publication de La Sève immortelle, une oeuvre qui, en tenant à la fois du roman historique et du roman du terroir, annonce le renouveau du second, en partie redevable à Maria Chapdelaine, et marque la fin du premier qui, par la suite, ne sera plus qu'une résurgence<sup>2</sup>.

L'observation est juste : de 1837 à 1925, le roman historique fleurit au Canada, la simple addition des titres (cf. p. 10) publiés pendant cette période indiquant que près d'un récit sur trois se réclame du genre historique. Après 1925, Léo-Paul Desrosiers, Lionel Groulx et Anne Hébert feront figure d'exceptions. Déjà, avec les Habits rouges, en 1923, Roquebrune s'était éloigné des normes traditionnelles. Passé Laure Conan, le genre languit au Québec et il faudra attendre les années 70 et 80 pour assister à une réémergence du roman historique. Ces jours-ci, Madeleine Ferron<sup>3</sup>, Louis Caron<sup>4</sup>, Antonine Maillet<sup>5</sup> et Saint-Arnaud Caron<sup>6</sup> redécouvrent le genre et les beaux tirages qu'il suscite. Il existe même un roman historique de la Crise d'octobre<sup>7</sup>.

Mais la délimitation chronologique se fonde sur un autre motif qui, croyons-nous, doit peser plus lourd que la seule évidence statistique. L'année 1925 marque, en fait,

la naissance du roman canadien ... ou québécois. C'est ce que fait valoir Gilles Marcotte, d'après qui le roman n'a réussi à naître, en tant qu'art autonome, que vers 1925<sup>8</sup>. À cette époque, écrit Marcotte, le roman "[...] se rapproche décisivement de la réalité : de sa propre réalité, comme oeuvre d'art et comme engagement personnel; et de la réalité sociale et spirituelle du milieu humain où il naît. Le roman se différencie et se personnalise<sup>9</sup>." Comme le montre Marcotte, l'incipit des Demi-Civilisés de Jean-Charles Harvey ("Je me nomme Max Hubert<sup>10</sup>."), en 1934, rompt violemment avec la timidité des auteurs d'antan, A. Gérin-Lajoie, par exemple qui, en 1862, ouvrait son Jean Rivard, le défricheur sur ces mots: "Ce n'est pas un roman que j'écris...<sup>11</sup>." Si on en croit Marcotte et Falardeau<sup>12</sup>, les belles années du roman historique canadien appartiendraient à une sorte de "préhistoire" du roman québécois où le désir d'émergence de l'écrivain se heurte, paradoxalement, à une négation de lui-même et de son oeuvre.

Or quel est-il, ce roman historique canadien d'avant 1925?

En 1860, l'abbé Casgrain ne prêche pas dans le désert quand il souhaite, pour ses jeunes lettres canadiennes, un roman historique. Dans son article intitulé "Le mouvement littéraire au Canada", il écrit :

Après deux siècles de luttes incessantes, de combats sans relâche, des jours plus calmes sont venus, et ont offert aux esprits ce recueillement indispensable au développement de la pensée. [...] Aujourd'hui l'on peut compter parmi nous toute une pléiade d'hommes lettrés, animés d'un noble enthousiasme et qui s'occupent avec ardeur à exploiter nos vieilles chroniques et à célébrer nos gloires nationales<sup>13</sup>.

Suivent de vibrants éloges à l'endroit de Garneau, l'historien, et de Crémazie, le poète-patriote<sup>14</sup>. Plus loin, pour faire valoir la nécessité d'écrire le roman historique du Canada français, il ajoute :

Si, comme cela est incontestable, la littérature est le reflet des mœurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois [...] Heureusement que, jusqu'à ce jour, notre littérature a compris sa mission, qui est de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau et connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant à son oreille, avec les noms chers à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en couronnant leurs vertus de son auréole, en montrant du doigt les sentiers qui mènent à l'immortalité<sup>15</sup>.

Dans tous ses textes sur l'avenir du roman canadien, Casgrain ligote l'exaltation morale et patriotique à la littérature autochtone.

Casgrain a eu le rare privilège d'être prophète en son pays. Ainsi, de 1837 à 1925, soit de l'Influence d'un livre à la Sève immortelle, on recense quarante-cinq romans ou nouvelles dits historiques, ou se prétendant tels, sur un total de cent-quarante récits parus<sup>16</sup>. Près du tiers, donc, de la production romanesque canadienne-française de l'époque est conforme aux vœux de l'abbé Casgrain. Et nous ne comptons pas les romans qui font une petite place aux événements historiques; par exemple, on trouve dans Jeanne la fileuse de Beaugrand un bref passage sur la rébellion de 1837.

Dans les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français<sup>17</sup>, Maurice Lemire dresse l'inventaire de tous les romans historiques canadiens, de 1837 à 1970\*. Lemire n'omet personne : si l'intention est fort

---

\* On trouvera dans la bibliographie, sous la rubrique Oeuvres, la liste complète des récits dits historiques publiés de 1837 à 1925. Seuls les romans marqués d'un astérisque sont étudiés ici.

louable, elle n'est pas sans nous poser quelque problème. Notre enquête porte exclusivement sur le roman historique, or, on retrouve pêle-mêle dans la bibliographie de Lemire nouvelles, légendes et romans : le Rebelle du baron Régis de Trobriand tient compagnie à Jacques et Marie de Bourassa et aux Légendes canadiennes de Casgrain. C'est à partir de ces difficultés de classification que nous allons élaborer notre définition du roman historique. Au premier chef, il conviendrait de tracer les limites entre les genres : récit court, nouvelle et roman, sans nullement prétendre, toutefois, à résoudre une fois pour toutes le débat sur la théorie des genres qui occupe les esthètes depuis que la littérature est littérature. On trouvera pour ce faire de précieux recours chez les théoriciens allemands de la nouvelle. Goethe, par exemple, qui confie à Eckermann que la nouvelle doit narrer un "événement inouï", pour être digne de ce nom; toute narration qui omet cet ingrédient tombe dans la catégorie du simple récit court<sup>18</sup>. Nombre d'auteurs se conforment, inconsciemment ou non, au précepte goethéen : Boule-de-suif de Maupassant, la Marquise d'O... de Kleist, la Métamorphose de Kafka, la Mort à Venise de Thomas Mann. Dans la mesure où ils narrent l'inouï, ni Goethe ni ses successeurs ne se soucient de longueur; on écrira ainsi de longues nouvelles qui ressemblent à des romans : Seize the Day de Saul Bellow, le Dompteur d'ours

d'Yves Thériault, pour ne citer que ceux-là. Par opposition à la nouvelle, il est vrai que le récit court est rarement événementiel. Il n'y a qu'à penser aux textes brefs de Valéry Larbaud et Proust, aux Dubliners de Joyce, aux récits de Tchekhov, et à certains textes de Kafka (qui ne dépassent pas trois paragraphes) : souvent, ces récits n'annoncent rien, leur finalité se situe dans le narré en soi et pour soi, dans la langue, dans un bref instant de psychologie humaine capable de raconter tout un monde.

Et le roman? À en juger par la pléthore d'écrits théoriques qui cherchent à en arrêter les contours, le roman ne doit pas avoir beaucoup d'amis chez les théoriciens. Et pour cause, puisqu'il est insaisissable par nature, chaque fois que naît une définition intelligente, il se trouve un roman nouveau pour s'y dérober. Mais, comme le fait valoir Spielhagen<sup>19</sup>, il est un aspect où le roman, d'une part, et le récit et la nouvelle, d'autre part, sont inconciliables : les personnages. La narration brève a besoin de "personnages faits", tandis que le roman est au contraire axé sur l'évolution des personnages; c'est ce qui fait sa force, son dynamisme. Le moteur de la nouvelle réside dans l'événement; le récit court puise son énergie à d'autres sources, notamment dans le langage, la forme et la psychologie. Dans la perspective de l'évolution du personnage, il faut au

roman plus d'espace, plus de liberté; ce qui, souvent, motive sa longueur, sa rétivité aussi, à l'événement qu'il tient souvent pour secondaire. En ce sens, comme le montrent Spielhagen et Storm<sup>20</sup>, la nouvelle -- parfois aussi le récit court -- tiennent du théâtre et de son action dramatique; alors que le roman, lui, est l'antithèse précise du drame scénique par son absence de contraintes. Dans la foulée de Spielhagen et de Storm<sup>21</sup>, nous avançons que la nouvelle est au théâtre ce que le roman est au cinéma long métrage.

Il se trouve dans la bibliographie de Lemire plusieurs textes qui ne sauraient porter l'appellation de "roman", quels que soient les mérites des écrits en question. Par exemple, le Rebelle, de Trobriand, un récit de 38 pages, dont l'étude est nettement du ressort de la novellistique québécoise. Or, ici, seul le roman nous intéresse : il faudra donc mettre de côté Trobriand, Duquet, Deguise, d'Orsonnens et tutti quanti. Tout comme nous devons éliminer Casgrain, Taché et autres auteurs de légendes, puisque l'étude de ce genre relève plutôt de l'ethnographie traditionnelle.

De même, Lemire ne s'embarrasse d'aucune distinction au sujet de la nationalité des romanciers historiques.

C'est ainsi que nos romanciers siègent à côté de William Kirby, Alain Le Sage, Xavier Marmier, Constantin-Weyer et Jules Verne. Si le rapprochement est flatteur, il est sûrement discutable. À la limite, il s'expliquerait par la durée du séjour au Canada d'un Henri-Émile Chevalier et par le fait que ses premiers romans s'adressent au public du Canada français. Retenons aussi le cas de Thil-Lorrain dont la Nélida paraît d'abord dans la Revue canadienne avant d'être reprise par Casterman. Mais, si nous devons éliminer presque tous les romans écrits par des étrangers -- même le Chien d'or de Kirby qui a connu chez nous un certain succès dans la traduction de Le May<sup>22</sup> --, c'est parce qu'ils ne collent pas au sujet de notre thèse, qui est l'idéologie du roman historique canadien. Nous aurions volontiers accueilli le Maria Chapdelaine du roman historique d'ici, mais aucun des auteurs étrangers recensés par Lemire ne montre la sensibilité de Louis Hémon, encore moins sa compréhension des forces idéologiques qui animent le Canada français d'autrefois. Nous sommes réduits à n'accepter que Thil-Lorrain et Chevalier qui ont écrit ou conçu leurs oeuvres chez nous et à notre intention.

Enfin, après les nouvelliers, les folkloristes et les auteurs étrangers, il nous faut retrancher ceux que Lemire donne pour romanciers historiques et qui n'en sont

pas. Le problème est délicat : comment départager les romans d'aventures, voire certains romans de moeurs, des vrais romans historiques? Une définition claire du roman historique viendrait bien à point, mais il n'en existe guère qui nous satisfasse. Nous y venons, toutefois.

Le Petit Robert décrit le roman historique comme étant un récit "dont le sujet est partiellement emprunté à l'histoire<sup>23</sup>." À ce compte-là, à peu près tous les romans méritent l'épithète "historique", la Recherche du temps perdu comme la Nausée. Et il faudrait inclure dans notre étude tous les romans inventoriés par Lemire, ce qui nous ramènerait à la case départ. Par exemple, aux termes de la définition du Robert, nous serions dans l'obligation d'analyser Jeanne la fileuse d'Honoré Beaugrand. Avec raison, puisque le père de Jeanne Girard est un ancien patriote qui, ayant pris une part active à la révolte de 1837, s'est vu trahir par Montépel, tory canadien-français, traître à sa nation, qui finira par devenir le beau-père de Jeanne. Rien n'est plus "partiellement emprunté à l'histoire", on en convient. On fera valoir, non sans raison, que le progrès économique de la nation canadienne-française, exalté par Beaugrand, passait par une réconciliation des antagonismes politiques d'avant l'Acte d'Union. Pour cette raison, l'épisode sur les avanies politiques du père Girard, loin

d'être purement décoratif, tient une place essentielle dans la thématique du roman de Beaugrand. Mais ce n'est pas suffisant, croyons-nous. Le problème ici tient au sujet de Jeanne la fileuse. Le sujet du roman de Beaugrand n'est pas la rébellion de 1837; le sujet est plutôt la question de l'émigration canadienne-française aux États-Unis, incarnée en l'instance par la fileuse Jeanne. L'événement historique qui entrave les amours de Jeanne et de Pierre n'est qu'une composante de l'intrigue et de la thématique de l'oeuvre, et non le sujet essentiel. Le romancier d'Histoire Michel Tournier abonde dans le même sens quand il écrit:

L'amour restant le thème classique du roman, tout le problème du roman historique, c'est d'intégrer une histoire d'amour à un contexte historique. La réussite se mesure à la qualité et à la quantité de cette intégration. Si l'intrigue sentimentale se détache sur le fond des événements historiques en leur demeurant étrangère, on peut parler d'échec<sup>24</sup>.

Ainsi, dans Jeanne la fileuse, la primauté thématique et événementielle de la diégèse gravite autour d'un problème socio-économique reléguant l'Histoire au second plan.

Une dernière remarque : comparons un instant Jeanne la fileuse à Jacques et Marie de Bourassa où le sujet du roman est, non pas les amours difficiles de Marie Landry et

de Jacques Hébert, mais bien la Déportation des Acadiens. Sur la foi de ces deux exemples, et à partir de nos considérations sur les genres, nous avançons que le roman historique est un récit long où l'historicité est la raison d'être et la préoccupation fondamentale de la fable.

Notre définition, croyons-nous, se rapproche de celle de Gilles Nélod, auteur du Panorama du roman historique, qui écrit :

Il s'agit d'une narration où les éléments fictifs se mêlent à une proportion plus ou moins forte d'éléments vrais (ou historiques), l'auteur ayant l'intention de ranimer des personnages mémorables, un esprit du temps, des aspirations d'hommes<sup>25</sup>.

À l'instar de la définition avancée par nous, celle de Nélod exclut les romans comme Jeanne la fileuse où l'Histoire n'est évoquée que d'une manière contingente.

Nous comptons également appuyer notre définition sur les thèses de Georges Lukacs, l'auteur du Roman historique<sup>26</sup>. Lukacs écarte du revers de la main tous les romans historiques antérieurs à Walter Scott; dans l'essai intitulé La Forme classique du roman historique, il écrit :

Le roman historique est né au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à peu près à l'époque de la chute de Napoléon (Waverley de Walter Scott a paru en 1814.) [...] Les prétendus romans historiques du

XVII<sup>e</sup> siècle (Scudéry, Calprenède, etc.) ne sont historiques que par leur choix purement extérieur de thèmes et de costumes. Non seulement la psychologie des personnages, mais aussi les moeurs dépeintes sont entièrement celles du temps de l'écrivain. Et le plus célèbre "roman historique" du XVIII<sup>e</sup> siècle, Le Château d'Otrante de Walpole, ne traite également l'histoire qu'en tant que costume, seul importe ici l'aspect ancien et excentrique du milieu dépeint, et non pas la reproduction artistique d'une ère historique complète. Ce qui manque au prétendu roman historique avant Walter Scott, c'est justement ce qui est spécifiquement historique : le fait que la particularité des personnages dérive de la spécificité historique de leur temps<sup>27</sup>.

Cela dit, Lukacs n'a que partiellement raison, toutefois. Car aucun écrivain ne travaille sa matière objectivement : c'est une idée naïve démolie par toutes les théories de la médiation. L'écran du réel et de l'expérience se dresse toujours entre l'auteur et l'Histoire. Dans Guerre et paix, Tolstoï remue l'idée de l'abolition du servage; le Henri IV de Thomas Mann est un plaidoyer pour le renouveau de la tolérance politique et religieuse au XX<sup>e</sup> siècle. Les exemples sont nombreux. Et que dire du roman historique canadien, qui, malgré son ambition de faire vrai, n'en véhicule pas moins une certaine morale toute victorienne. L'expérience prouve la cohabitation inévitable de l'indispensable spécificité historique -- que Lukacs appelait de ses vœux -- et le réel obsédant du scripteur.

De même, on peut reprocher à Lukacs sa vision rétrécie du champ d'évolution qu'il prête au roman d'Histoire. Si le roman historique naît avec Scott, dans quelle catégorie fait-il entrer ces textes romanesques qui empruntent à l'Histoire et qui émanent des siècles antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, comme aussi des civilisations orientales? Le poème des Nibelungen, la Chanson de Roland, Au bord de l'eau de Shi Nai-An Luo Guan Zhong et le Rêve dans le pavillon rouge de Cao Xueqin sont aussi des récits historiques. Chez Lukacs, malheureusement, l'arbitraire ne perd jamais ses droits.

Il reste, toutefois, que Lukacs a raison quand il fait valoir que le roman historique, pour être tel, procède d'un besoin évident d'historicité. L'Histoire ne saurait être qu'un élément purement décoratif, une sorte d'appeau pour le lecteur et de piment pour le romancier voulant corser son intrigue de quelques notions d'histoire. Or, il se trouve que quelques-uns des romanciers inventoriés par Lemire n'ont fait que sauter dans le train en marche du roman historique. Une de perdue, deux de trouvées de Georges Boucher de Boucherville, pour ne citer que celui-là, n'est pas un roman historique : c'est un pur roman d'aventures qui n'accorde qu'une place minime au soulèvement de 1837. À l'instar de Beaugrand, Boucher de Boucherville ne

s'intéresse que d'une manière lointaine aux Patriotes; les aventures de son héros le préoccupent davantage. Le couperet de notre définition tombe également sur certains romans d'aventures d'H.-É. Chevalier : La Fille des Indiens rouges, les Derniers Iroquois, les Pieds-Noirs, Poignet d'Acier ou les Chippouais et La Tête-Plate, récits où le compte rendu ethnographique le dispute aux péripéties d'indiens et de cow-boys. Nous ne retenons de Chevalier que les romans préoccupés d'histoire canadienne : La Huronne et L'Île de Sable. Sont retranchés pour les mêmes motifs Féron, Régis Roy et Arthur Bouchard.

Il nous faut exclure pour la même raison -- la contingence de l'événement historique -- les romans d'Alphonse Thomas où la polémique religieuse supplante, et de loin, le thème historique. Même si Gustave ou Un héros canadien. Roman historique et polémique veut relater avec exactitude la marche des Mormons vers le Lac Salé, il n'en reste pas moins que l'épopée y tient une place toute secondaire et que le roman, page après page, s'emploie à démontrer l'indéniable supériorité de la religion catholique sur les cultes protestants. Roman polémique, certes, mais non historique.

Reste à écarter tous ceux dont les récits, si longs ou si méritants soient-ils, ne méritent même pas le nom de roman. Myrand, entre autres, dont la Fête de Noël sous Jacques Cartier n'offre rien qui puisse ressembler de près ou de loin à une intrigue romanesque. La même remarque s'adresse aux Exploits d'Iberville de Rousseau, qui est plus habile à citer Garneau et Ferland qu'à tracer une intrigue. Quant à l'Influence d'un livre. Roman historique de Gaspé fils, qui entre dans une catégorie à part, David Hayne a fort bien montré que le sous-titre n'était que le synonyme de "roman véridique" :

"Le lecteur d'aujourd'hui s'étonne de lire à la page-titre l'indication "roman historique" [...]. Il faut se rappeler qu'au début du dix-neuvième siècle, "historique" signifiait souvent "conforme aux faits", usage qu'Aubert de Gaspé confirme dans sa préface [...] <sup>28</sup>.

Le "roman-vérité" de François-Réal Angers, les Révélations du crime, tombe dans la même catégorie.

La liste des exclus s'arrête avec A.-B. Routhier dont les romans, Le Centurion et Paulina, évoquent les débuts héroïques de l'ère chrétienne. De fait, comme nous le verrons plus loin (cf. La Méthode), puisque nous voulons relire le roman historique canadien en tant que discours idéologique sur l'histoire et la conjoncture du Canada, on

ne saurait retenir des romans dont les sujets sont empruntés à une civilisation hors contexte.

Toutes ces exclusions, dûment motivées, nous permettent d'énoncer une définition précise de l'objet de notre enquête. Le roman historique canadien est un récit long, antérieur à 1925, écrit en français et publié à l'intention du public canadien d'expression française, à l'étranger ou au Canada, et dont le sujet est consacré à l'histoire des Canadiens français.

\* \* \*

B. La Méthode : pourquoi l'"inscription idéologique"?

Nous ne nous intéressons pas au roman historique canadien en tant qu'objet esthétique, mais bien en tant qu'objet idéologique. Seule la parole de l'auteur, en tant que discours sur l'histoire et la conjoncture du Canada, nous préoccupe. Nous croyons pouvoir motiver notre position.

En tant qu'objet esthétique, c'est-à-dire en tant que technique romanesque -- appelons cela style ou procédé, peu importe -- le roman historique canadien est un échec. Si les traductions en langues étrangères sont un reflet de la fortune d'un roman, on ne saurait dire que nos romanciers historiens ont fait fureur. Bien sûr, A.-B. Routhier eut le bonheur de voir son Centurion traduit en anglais, en italien, en espagnol, en allemand et en hongrois<sup>29</sup>, mais aucun des auteurs à l'étude hormis Gaspé père n'a su percer à l'étranger. Si le roman historique a pu intéresser quelques éditeurs canadiens ou français au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, force est d'admettre que les lecteurs l'ont vite abandonné. Seuls les meilleurs ont survécu : il se trouvera toujours un éditeur pour ressusciter les Anciens Canadiens<sup>30</sup> et on a vu ces dernières années Marmette<sup>31</sup>, Laure Conan<sup>32</sup> et Bourassa<sup>33</sup> reprendre le chemin des librairies. À titre de témoignages sur une société donnée, de tels "come-backs" se comptent sur les doigts de la main; la masse des romanciers historiques canadiens est restée, il faut bien le dire, gibier de thèses et butin d'archives.

Et pourtant, la faute n'en est pas aux gouvernements qui ne subventionnent pas assez l'édition québécoise, ou au public qui préfère John Irving à Victor-Lévy Beaulieu, le talent au terroir. Non, si le roman historique

d'antan n'a pas su retenir la faveur du lectorat québécois, la faute en est à la médiocrité du produit. Une simple lecture suffit à désarmer le chauvinisme littéraire le plus intransigeant : en général, les clichés y abondent et la technique est à peu près toujours empruntée. David Hayne et Maurice Lemire l'ont bien montré : certains auteurs, tels Houde<sup>34</sup> et Thil-Lorrain<sup>35</sup>, ne se sont pas gênés pour plagier froidement Scott et Cooper<sup>36</sup>. Les oeuvres d'Alphonse Thomas, Gustave et Albert, tombent des mains du meilleur catholique, et la théâtralité grossière du Vieux Muet de Caouette tombe à plat. Même les textes consacrés par la réédition, tel À l'oeuvre et à l'épreuve de Conan, exigent du lecteur une extrême bienveillance pour qu'il "se replace dans le contexte". Comment, dans une autre attitude, accepter le passage qui suit :

Leurs petites séminaristes chantent d'une manière bien agréable. J'ai été ravi [dit le P. de Brébeuf] de leurs cantiques hurons : "Allez, nous sommes ravies que vous alliez dans un lieu d'abandonnement. Plaise à Dieu, qu'on vous fende la tête d'un coup de hache.

Suit le refrain au nom du missionnaire :

Ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé; il faut souffrir tout ce que peut inventer la férocité la plus barbare, pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages<sup>37</sup>.

Il y a bien longtemps que le public lecteur du Québec n'a plus un regard pour ce genre de littérature, exception faite, bien sûr, de quelques courageux étudiants de lettres québécoises.

Cela dit, nous ne faisons pas grief à nos romanciers d'Histoire de mal écrire. Non, en général, on écrit dans un français correct. Trop, peut-être... Soucieux du "bien-écrire", pour montrer qu'il connaît la langue, le romancier historique canadien manifeste un ferme penchant pour les clichés réussis : le lecteur friand de "lèvres couleur vermeil" pour jeunes filles, et de "francs yeux bleus" pour jeunes hommes, sera comblé. Il y a là de quoi récrire le Dictionnaire des idées reçues. Aussi aurions-nous tort de nous mettre en frais d'explorer des procédés stylistiques qui, de toute évidence, n'offrent aucun intérêt. De là notre volonté d'étudier plutôt la parole auctoriale du roman historique qui, elle, donne un aperçu immédiat de l'idéologie ambiante.

Pareil projet s'inscrit dans la perspective de la sociocritique dont la visée, selon Claude Duchet, est

de montrer que toute création artistique est aussi pratique sociale, et partant, production idéologique [...]. Effectuer une lecture sociocritique revient, en quelque sorte, à ouvrir l'oeuvre du

dedans, à reconnaître ou à produire un espace conflictuel où le projet créateur se heurte à des résistances, à l'épaisseur d'un déjà là, aux contraintes d'un déjà fait, aux codes et modèles socio-culturels, aux exigences de la demande sociale, aux dispositifs institutionnels<sup>38</sup>.

Dans ce vaste programme ouvert à toutes les disciplines de recherche ("sociologie des écrivains et des faits littéraires, sociologie culturelle ou sociologie de la connaissance, sociologie de la lecture ou de la réception, sociologie des médiations"<sup>39</sup>), il nous faut choisir notre voie. En général, la sociocritique s'emploie à traquer ce que Duchet appelle l'"inconscient social"<sup>40</sup> du texte; ses auteurs de prédilection sont Zola, Maupassant, Flaubert et Balzac. De telles enquêtes, celle de Jacques Dubois par exemple -- que nous allons évoquer plus loin --, montrent comment la voix "off" du narrateur de l'Assommoir reprend à son compte, sous le couvert d'un accent populaire fort bien imité, le discours anti-alcoolique d'une certaine presse bourgeoise de l'époque. Voilà l'"inconscient social" du texte cerné, pris et livré pieds et poings liés à l'exégèse moderne.

Comparativement, notre ambition est plus modeste, car nous cherchons plutôt à rendre compte de la conscience socio-historique du roman historique canadien, telle qu'elle est exprimée haut et clair par l'auteur. Non que ce choix

soit motivé par l'ampleur de notre étude, mais bien parce que le romancier historique de l'époque se cache rarement pour dire ce qu'il a à dire ou peut dire en tenant compte du contexte, tant domine le souci d'enseigner et de convaincre. Le romancier historique du Canada n'hésite pas à monter en première ligne et à montrer ses couleurs : juste avant la fin du récit, entre la capture du traître et le repas de noces des héros-fiancés, l'auteur glisse son explication de la défaite des Français aux Plaines d'Abraham ou ses considérations sur l'avenir de la religion et de la langue en Canada. Sauf exception, notre sujet -- la parole auctoriale -- est assez facilement repérable : elle se loge dans le titre, dans la préface, dans les apartés que l'auteur se permet en cours de narration, dans les dialogues aux propos souvent anachroniques, etc. Pour nous, point de jeux formels ou savants à contourner : nous irons prendre notre matière là où elle se trouve, à savoir, dans les titres, dans les préfaces, et dans les déclarations extradiégétiques qui se présentent au lecteur sous forme directe ou malhabilement codée.

Notre démarche propose une application textuelle des notions mises en lumière par les théoriciens de la sociocritique. Nos guides seront L. Althusser, J. Dubois, L. Hoek, H. Mitterand et C. Grivel.

Fidèle aux classiques marxistes, Louis Althusser avance que l'État bourgeois assoit sa domination sur la classe ouvrière par le biais d'appareils répressifs et idéologiques, ceux-ci ayant pour fonction de reproduire intégralement les rapports de production. Dans notre société, l'individu serait maintenu en sujétion, d'un côté, par les Appareils Répressifs (qui sont la police, les prisons, les tribunaux, l'armée) et, de l'autre, par les Appareils Idéologiques d'État (qui sont les Églises, l'École, la Famille, les Syndicats, l'Information, la Culture, etc.)<sup>41</sup>. Du berceau au tombeau, l'homme est pris en charge par toutes ces instances; il est socialisé, scolarisé, sécurisé par elles; on lui enseigne un métier, il devient chef de famille, paie ses impôts, vote, etc. Dans cette optique, le livre -- ou la littérature -- n'est qu'un des nombreux instruments d'encadrement de l'homme socialisé : succédant aux coups de poing du père sur la table, à la fêrule du maître sur l'estrade, aux aboiements du sergent-instructeur, aux conseils paternes du directeur d'usine, le livre, en tant que produit d'entreprise culturelle légitimé par l'École, authentifie la parole sociale et véhicule les certitudes de la sujétion. Sollicité, autorisé et manufacturé par les instances sociales dominantes, le livre, à l'instar de toute production sociale, est investi par l'idéologie, laquelle "représente le rapport imaginaire des individus à

leurs conditions réelles d'existence<sup>42</sup>." "Toute idéologie", écrit Althusser, "représente, dans sa déformation nécessairement imaginaire, non pas les rapports de production existants (et les autres rapports qui en dérivent), mais avant tout le rapport (imaginaire) des individus aux rapports de production et aux rapports qui en dérivent<sup>43</sup>." L'idéologie, c'est aussi, essentiellement, faire tenir pour naturel ce qui est strictement phénomène culturel. Par exemple, faire croire à l'élève que les craies pour le tableau noir viennent tout naturellement dans les boîtes illustrées de la Chalk, Inc. au prix modique d'un dollar (sans une parole pour la falaise matricielle). Ou alors, convaincre ce même élève que la finalité du sport est la préparation de l'homme à la lutte contre les laquais de l'impérialisme comme la Chalk, Inc.

Dans la foulée d'Althusser, Grivel serre de plus près le rôle de l'idéologie dans la littérature. Dans son article intitulé "Savoir social et savoir littéraire"<sup>44</sup>, Grivel énonce les postulats suivants :

1) C'est dans la mesure où un texte convoie un matériau connu [...] qu'il peut être lu [...] Donc, une information apriorique figure à la base de ce dont je suis informé : je reconnais, je déduis, je compare; surtout, ce qui m'est présenté a quelque conformité avec (ou bien, recoupe) ce que j'ai appris<sup>45</sup>.; 2) Il résulte de cette pression généralisée tant sur la forme que sur la

substance de l'expression [...] qu'on ne parvient à communiquer que ce qui correspond aux présupposés du récepteur, à lui faire accroire que ce qui reçoit, en profondeur, son adhésion. Pas de littérature sans vérité apriorique des contenus qu'elle traite<sup>46</sup>!; 3) Un texte (littéraire), premier point, exploite le savoir des contemporains. Ce savoir, institué comme tel, se trouve flanqué d'un commentaire idéologique assainissant à fonction dirigiste (on vous dit ce qu'une connaissance doit être en même temps qu'on vous la communique)<sup>47</sup>.

En effet, le texte, pour être opératoire, a besoin d'un lecteur gorgé d'apriorismes, qui admet, entre autres, que chou, genou et pou prennent x au pluriel, que les Noirs dansent bien, que le Canada est un grand pays, que Dieu existe ou n'existe pas; ce qu'on voudra.

Pour illustrer les thèses d'Althusser et de Grivel, un exemple. Dans l'Intendant Bigot, vers la fin du roman, Marmette affirme que le départ de Bigot et "de tous ces roués fut cause que le Canada put conserver ses anciennes moeurs si pures qui font encore aujourd'hui l'honneur de notre population<sup>48</sup>." Ce disant, le romancier historien fait fond sur ce que Grivel appelle l'"intelligence mémoriale"<sup>49</sup>, ou encore, ce qu'il appelle "créances"<sup>50</sup>, notamment : 1) De tout temps, les Canadiens français ont formé un peuple juste et bon; 2) Le départ de Bigot leur a été salutaire; 3) Il en ressort que la Conquête a eu du bon, ne serait-ce que pour la sauvegarde de la

morale. La conclusion ultime de ce syllogisme est évidemment le postulat voulant que la Conquête ait été providentielle et bénéfique, postulat d'ailleurs conforme aux vues des historiens conservateurs de l'époque. En marge de l'affaire Bigot, le "commentaire idéologique assainissant" de Marmette cautionne la fiction qui précède en ceci qu'il est conforme à la version historique "officielle" que défendaient, à l'époque, les historiographes stipendiés ou avalisés par le clergé canadien-français : Ferland et Chapais, par exemple. C'est ce genre d'intervention auctoriale qui permet à un roman d'être publié, lu, et approuvé par la critique et compris par le public, qui lui-même est déjà conditionné par les appareils idéologiques d'État d'Althusser : l'École, la Famille, l'Église, la Presse, etc. De là s'ensuivent les bons tirages, la notoriété et les commandes renouvelées des éditeurs. En misant sur de telles "créances", Marmette jouait gagnant à coup sûr.

Grivel prend position d'une manière encore plus explicite dans son article intitulé "Les Universaux de texte" où il écrit :

Les "puissances distributives" du texte comprennent au moins les mécanismes suivants : l'inter-texte qui désigne le jeu des renvois implicites ou explicites texte à texte [...]; le contexte, proche ou lointain, interne ou externe, qui réfère au jeu des implications non formulées [...]; et le

Texte général, qui désigne tout simplement la masse écrite en circulation au moment de la composition ou de la consommation du texte<sup>51</sup>.

Et il ajoute :

[...] un texte est une opération de citations. Son tissu est parfaitement citatoire, réitératif même. Par rapport à cette évidence, les allures d'originalité qu'il se donne doivent paraître souvent fort vaines. Un texte constitue toujours une réaction à d'autres textes; il en constitue la redite transformatrice, avec ou sans déni. Un texte, en d'autres termes, est un phénomène de comparution des textes (contemporains, analogues, "repêchés") qu'il requiert. En ce sens, un auteur est un compilateur. Un lecteur, aussi<sup>52</sup>."

Dans l'exemple précédent, Marmette citait les historiens providentialistes de son temps, mais sans le dire; pourquoi l'aurait-il dit, d'ailleurs, puisque l'idéologie préfère se passer de polémique pour mieux se présenter comme valeur "universelle", "naturelle".

Une mise en garde s'impose ici. Grivel ne tient pas l'écrivain pour un vain thuriféraire de l'opinion reçue, et le public pour une masse spongieuse inanimée. La parole auctoriale n'est pas toujours au service de l'Ordre et de l'Idéologie dominante. On sait, en Union soviétique, le succès que connaît le samizdat par rapport aux oeuvres émanant de l'officielle Union des écrivains. Il arrive même qu'une certaine idéologie soit avalisée et réprouvée par le même auteur, dans le même ouvrage. Exemple : Georges

Bernanos, dans les Grands Cimetières sous la lune, qui, tout en restant fidèle aux valeurs "françaises" (Travail, Famille, Patrie, etc.) de la bourgeoisie maurrassienne des années vingt, fustige les exactions des phalangistes espagnols qui, pourtant, menaient un combat proche du sien. La littérature ne s'asservit pas comme on veut; elle peut être également subversion ou perversion, comme le fait valoir Mikel Dufrenne<sup>53</sup>. Qu'il suffise de rappeler l'exemple du pauvre Nicolas Gogol qui, slavophile et conservateur convaincu, se désolait de voir ses Âmes mortes acclamées par les jeunes intellectuels moscovites comme une oeuvre de critique sociale.

Qu'on le veuille ou non, il subsiste entre le lecteur et le scripteur un fond commun de créances sans lequel le dialogue est impossible : rebutées ou encensées, les créances restent. Dans "Esquisse d'une théorie des systèmes doxiques", Grivel écrit :

Écrire ou lire suppose qu'on participe aux vérités d'un monde. [...] La littérature s'élabore à partir des éléments de la foi sociale. Cette foi fournit la base à partir de laquelle les jugements sont possibles, transmissibles. Nous ne voulons pas dire que l'opération littéraire se limite à l'exposé des convictions secrétées par le social -- à l'énoncé lancinant de son idéologie, mais nous sommes convaincu que, sans la citation universelle des sens admis par lui, aucune littérature ne saurait venir à bout de sa tâche<sup>54</sup>.

Ce qui revient à dire que le surréalisme iconoclaste est impossible sans Anatole France, épitome honni de la bourgeoisie lettrée; pas de Michel Tremblay non plus, praticien consciencieux du "joual" et du snobisme populiste, sans Robert Choquette, l'apôtre du parvenutisme et du bien-dire outremontais. Entre ces frères ennemis, quelques biens communs : la langue, la société, etc. Grivel, encore :

[...] la littérature fixe la positivité, le sens admis, dieu, la loi tout aussi bien, mais la littérature les déjoue aussi. Sa fonction est, en effet, double : conservatrice, elle a lieu pour exclure -- par le biais des représentations qu'elle agence -- ce qui ne s'intègre pas au système universel dominant, les "mauvaises pensées", les "actions blâmables", le "mal", innovatrice, elle joue l'intrusion de ce qui ne lui est pas compatible. [...] Conservation par le littéraire, érosion, minage par le littéraire, sapage de toute conjoncture<sup>55</sup>.

En effet, l'écrivain peut, comme Bernanos et combien d'autres, défendre l'idéologie dominante et la subvertir tout à la fois; voire, être débordé par elle.

Les romanciers historiques canadiens d'avant 1925 ne sont pas tous des serviteurs zélés de la doxa. Certains sont réfractaires à l'explication des faits historiques que beaucoup veulent croire "officielle". Charles Marcil, par exemple, dans son roman-fragment L'Héritière d'un millionnaire (sic), déplore l'interdiction d'entrée qui frappe les

huguenots aux débuts de la colonie. Pareil discours fait écho à Garneau, bien sûr, mais se bute à Ferland et Chapais. Marcil échappe à la doxa historique, mais son roman restera malheureusement inachevé. Le Revenant de Rémi Tremblay est un autre exemple de résistance à l'idéologie officielle, à la différence que l'auteur ne s'attaque pas seulement au discours historique d'inspiration cléricale; il s'en prend aussi, comme on le verra, à toute l'élite de la société canadienne-française par de dures remarques à l'endroit des médecins, des avocats et des députés.

Après Althusser et Grivel, nous voici en mesure de préciser l'objectif principal de notre enquête. En cernant la parole auctoriale chez le romancier historique -- en la prenant là où elle se pose, comme nous l'avons dit --, nous tenterons de déterminer dans quelle mesure le romancier historien hésite entre l'asservissement et la résistance à l'idéologie. Nous comptons procéder de la manière qui suit.

Dans l'Assommoir de Zola, Société, Discours, Idéologie, Jacques Dubois s'interroge sur le phénomène de l'inscription idéologique : "[...] peut-on isoler l'idéologie d'un texte? [...] quelle est l'action de l'écrivain (de l'écriture) sur une idéologie dont le texte est comme le précipité et dans quelle mesure fait-il sienne l'idéologie qu'il cite<sup>56</sup>?" Il répond en avançant que

l'oeuvre doit être interrogée sur elle-même, en elle-même, et elle ne répond que de ses énoncés : un texte est un discours distinct du discours biographique qui en relate la gestation. [...] Il s'agit de [cerner] ces passages où, plus ou moins explicitement, l'auteur, le narrateur, le poète énonce des idées tout en prenant position. Ainsi, Zola, qui fait le récit d'une histoire, avance pourtant de temps à autre, soit par la bouche de ses personnages, soit plus directement, des propos relevant clairement du registre idéologique<sup>57</sup>.

Dubois puise ses renseignements à quatre sources :

1) dans "le "métatexte" de l'Assommoir, constitué par son titre et sa préface, qui appartiennent résolument au livre et sont proposés par l'auteur comme un guide de lecture et d'interprétation; 2) dans l'incipit du roman; 3) dans l'ensemble des propositions qui, dans le corps du récit, ont l'aspect de règles ou de vérités universelles; ces énoncés peuvent aller de la citation au proverbe en passant par toute intervention d'auteur; et 4) dans les "documents extérieurs à l'oeuvre mais qui peuvent être tenus pour les équivalents plus purement idéologiques de certaines des représentations élaborées par la fiction romanesque [...]"<sup>58</sup> Aux fins de notre enquête, la méthode proposée par J. Dubois nous semble tout à fait utilisable, avec certaines restrictions et modifications toutefois, qui sont motivées par l'ampleur même de notre projet.

Ainsi, nous proposerons, dans un premier chapitre, une titrologie du roman historique. Nous nous servirons

pour ce faire de l'ouvrage de Léo Hoek, La Marque du titre<sup>59</sup>, qui constitue une véritable somme sur le sujet. Nous étudierons le titre du roman historique canadien en tant que "réceptacle naturel de l'idéologie"<sup>60</sup>, selon l'expression employée par Hoek.

Le second chapitre traitera du discours préfaciel du roman historique canadien. Sans aller aussi loin que Duchet<sup>61</sup>, qui regroupe sous la rubrique "matière préfacielle" les notes, la dédicace, l'épigraphe, nous nous concentrerons sur la préface elle-même, qu'elle soit hétérographe ou auctoriale. Rappelons que H. Mitterand, en parlant de la préface, emploie la même expression que Hoek : "La préface est en effet un réceptacle naturel de l'idéologie, en raison du lieu d'où elle parle et des modalités de son discours, ou, en d'autres termes, de ce qu'on appelle parfois sa grammaire d'énonciation<sup>62</sup>."

Le troisième chapitre regroupera les interventions actoriales proprement dites auxquelles on donne, trop souvent, le statut de vérités reçues. À quelques exceptions près -- comme Laure Conan qui prête ses pensées à Champlain et à Maisonneuve dans À l'oeuvre et à l'épreuve et l'Oublié respectivement -- la plupart de ces interventions d'auteur sont aisément repérables. Simultanément, avec chaque

auteur, nous comparerons le discours auctorial aux textes d'époque pour en vérifier la conformité -- ou la non-conformité -- avec l'idéologie dominante.

\*

On risque fort de trouver nos romanciers historiques pressés de servir l'idéologie, un peu à la manière des scribes orwelliens qui récrivent l'histoire pour la gloire de **Big Brother**. Il sera tout aussi intéressant, croyons-nous, d'interroger les auteurs qui proposent des façons différentes d'envisager la société et le passé. Au terme de notre enquête, il nous sera permis, espérons-le, de voir dans quelle mesure le roman historique canadien est, idéologiquement parlant, roman de la Collaboration ou roman de la Résistance.

Un dernier mot. Nous partons en campagne en sachant parfaitement bien que notre matériau n'est pas nouveau : on connaît déjà les travaux impressionnants de D.M. Hayne<sup>63</sup> et de M. Lemire<sup>64</sup> sur le roman historique canadien, les monographies de R. Hamel<sup>65</sup> et de R. Le Moine<sup>66</sup>, et surtout, l'article érudit déjà cité de ce dernier<sup>67</sup>. La méthode non plus n'est pas nouvelle dans la mesure où elle émerge aux méthodologies de la sociocritique. Plutôt, nous croyons que le caractère novateur de notre enquête se situe dans la conjugaison de l'un et de l'autre.

\* \* \* \* \*

RENVOIS

- A. L'Objet : pourquoi le "roman historique canadien?"
1. Roger Le Moine, "Le roman historique québécois", dans Archives des lettres canadiennes, 3<sup>e</sup> édition, t. III, Fides, Montréal, 1977, p. 69-88.
  2. Ibid., art. cit., p. 72.
  3. Madeleine Ferron, Sur le chemin Craig, Montréal, Stanké, 1983, 191 p.
  4. Louis Caron, Le Canard de bois, Montréal, Boréal Express, 1981, 327 p.
  5. Antonine Maillet, Pélagie-la-charrette, Montréal, Leméac, 1979, 351 p.
  6. Saint-Arnaud Caron, Vadeboncoeur, Paris, Acropole, 1983, 351 p.
  7. Yves Beauchemin, L'Enfirouapé, Montréal, les Éditions La Presse, 1974, 257 p.
  8. Gilles Marcotte, "Brève histoire du roman canadien-français", dans Une littérature qui se fait, Montréal, Éditions HMH, 1962, p. 49.
  9. Ibid., art. cit., p. 23.
  10. Jean-Charles Harvey, Les Demi-Civilisés, Montréal, Éditions du Totem, 1934, p. 7.
  11. Antoine Gérin-Lajoie, Jean Rivard, le défricheur (récit de la vie réelle) suivi de Jean Rivard, économiste, Coll. Textes et Documents littéraires, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1977, p. 1.
  12. Jean-Charles Falardeau, "L'Évolution du héros dans le roman québécois", dans Littérature canadienne-française. Conférences J.-A. de Sève, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 241. Le raisonnement de Falardeau procède des constatations de Marcotte.
  13. H.-R. Casgrain, "Le mouvement littéraire au Canada", dans Oeuvres complètes, t. I, 1896, p. 354.

14. Ibid., art. cit., p. 355-356.
  15. Ibid., art. cit., p. 369-370.
  16. Données tirées de la "Chronologie du roman canadien-français", dans Archives des lettres canadiennes, t. III, Montréal, Fides, 1964, p. 427-443.
  17. Maurice Lemire, Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1970, p. 254-260.
  18. "Johann Wolfgang von Goethe", dans Novelle, Darmstadt Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 35.
  19. "Friedrich Spielhagen", dans supra 18, op. cit., p. 69.
  20. Ibid., art. cit., p. 70; et "Theodor Storm", supra 18, op. cit., p. 72.
  21. Ibid., loc. cit.
  22. Supra 17, op. cit., p. 134
  23. Paul Robert, Le Petit Robert I, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1982, p. 932.
  24. Michel Tournier, "La dimension mythologique", dans La Nouvelle Revue Française, numéro spécial sur le roman historique, n° 238, oct. 1972, p. 125.
  25. Gilles Nélod, Panorama du roman historique, Paris - Bruxelles, Éditions Sodi, 1969, p. 22
  26. Georges Lukacs, Le Roman historique, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1965, 407 p.
  27. Ibid. op. cit., p. 17.
  28. David-M. Hayne, "Les Origines du roman canadien-français", dans Archives des lettres canadiennes, 3<sup>e</sup> édition, t. III, Fides, 1972, p. 46-47.
- II. La Méthode : pourquoi l'"inscription idéologique"?
29. Maurice Lemire, "Le Centurion, roman d'Adolphe-Basile Routhier", dans Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. II, Québec, Fides, 1980, p. 193-194.

30. Philippe Aubert de Gaspé (père), Les Anciens Canadiens, texte intégral conforme à l'édition de 1864, Montréal et Paris, Fides, 1967, 359 p.
31. Joseph Marmette, Le Chevalier de Mornac, Montréal, Hurtubise/H.M.H., 1972, 259 p.
32. Laure Conan, Oeuvres romanesques, t. I et II, Montréal, Fides, 1975.
33. Napoléon Bourassa, Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé, Montréal, Fides, (1976), 361 p.
34. Frédéric Houde, Le Manoir mystérieux ou les Victimes de l'ambition, roman inédit, extrait du Nouveau Monde, Montréal, Imprimerie Bilaudeau, 1913, 250 p.
35. Michel-Maternelle Thil-Lorrain, Nélida ou les Guerres canadiennes, 1812-1814, Trois-Rivières, P.-V. Ayotte, (s.d.), 173 p.
36. Voir l'article de D.-M. Hayne sur Le Manoir mystérieux, dans Dict. des oeuvres littéraires du Québec, t. I, Montréal, Fides, 1980, p. 468-469, et celui de Maurice Lemire sur Nélida, op. cit., p. 514-515.
37. Laure Conan, À l'oeuvre et à l'épreuve, dans Oeuvres romanesques, t. II, Montréal, Fides, 1975, p. 188.
38. C. Duchet, "Position et perspectives", dans Socio-critique, Paris, Nathan, 1979, p. 3 et 4.
39. Ibid., art. cit., p. 4
40. Ibid., loc. cit.
41. L. Althusser, "Idéologie et Appareils idéologiques d'État", dans La Pensée, n° 151, juin 1970, p. 9 et p. 13.
42. Ibid., art. cit., p. 24
43. Ibid., art. cit., p. 25-26.
44. Ch. Grivel, "Savoir social et savoir littéraire", dans Littérature, n° 44, déc. 81.
45. Ibid., art. cit., p. 72.
46. Ibid., art. cit., p. 75.

47. Ibid., art. cit., p. 77.
48. J. Marmette, L'Intendant Bigot, Montréal, George E. Desbarats, 1872, p. 88.
49. Supra 16, art. cit., p. 72.
50. Ch. Grivel, "Les Universaux de texte", dans Littérature, n° 12, décembre 1973, p. 39.
51. Ibid., art. cit., p. 30.
52. Ibid., art. cit., p. 31.
53. Mikel Dufrenne, Subversion-Perversion, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, 190 p.
54. Ch. Grivel, "Esquisse d'une théorie des systèmes doxiques", dans Degrés, n° 24-25, hiver 1980-1981, p. 4.
55. Ibid., art. cit., p. 13.
56. J. Dubois, L'Assommoir de Zola, Société Discours, Idéologie, Paris, Librairie Larousse, 1973, p. 102.
57. Ibid., op. cit., p. 103.
58. Supra 28, op. cit., p. 105.
59. L. Hoek, La Marque du titre, Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle, Mouton Éditeur, La Haye, Paris, New York, 1980, 368 p.
60. Ibid., op. cit., p. 280.
61. Cl. Duchet, "L'Illusion historique. L'enseignement des préfaces (1815-1832)", dans Revue d'histoire littéraire de la France, LXXV (2-3), 1975, p. 245-267.
62. H. Mitterand, Le Discours du roman, Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 26.
63. David Mackness Hayne, "The Historical Novel and French Canada". Thèse de doctorat en philosophie, Ottawa, Université d'Ottawa, 1945, III, 188 f.
64. Supra note 17; cf. L'Objet, p. 10.
65. Réginald Hamel, Gaétane de Montreuil, [Montréal], l'Aurore, [1976], 205 p.

66. Roger Le Moine, Joseph Marmette, Collection Classiques Canadiens, Montréal et Paris, Fides, [1969], 94 [1] p.c. (n° 39); Napoléon Bourassa, [1972], 86 [1] p. (n° 44).
67. Id., supra 1, dans L'Objet.

I

Le Discours intitulant

## Introduction

La popularité du roman historique au Canada français (cf. Prémisses, p. 10), au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du vingtième, ne tient nullement du phénomène. On connaît le retentissement de Walter Scott après 1815; les romans de Fenimore Cooper, forts en vogue aux États-Unis à l'époque, sont également lus outre-Atlantique. En Allemagne, le romancier historique C.F. Meyer est très lu; en Italie, les Fiancés de Manzoni est un véritable best-seller. En Russie, la fortune du roman historique est consacrée par les oeuvres de Pouchkine (La Fille du Capitaine), Gogol (Tarass Boulba) et Tolstoï (Guerre et Paix), qui ne sont pas les derniers venus. La France n'échappe pas au mouvement, comme en témoignent les recherches de Claude Duchet<sup>1</sup>. Celui-ci montre que, de 1815 à 1832, entre un quart et un tiers de la production française de romans nouveaux se réclame du genre historique. Ce qui représente cinq à six cents romans!

Devant une pareille épidémie, on imagine aisément ce que pouvait représenter la valeur marchande potentielle d'un titre romanesque qui laissait entrevoir un bout d'histoire. À preuve, cette anecdote succulente exhumée par Duchet à propos du roman d'Émilie Martel, intitulé Alfred et Coralie. Les Français en Espagne (1830) :

L'auteur, Émilie M[artel], s'en explique dans sa préface : "J'avais d'abord intitulé ce roman : L'influence du premier amour mais mon libraire ayant exigé un titre historique, j'ai été obligée de substituer au premier celui qui s'y trouve aujourd'hui<sup>2</sup>.

Aveu naïf et maladroit, si on veut, mais combien révélateur en ceci qu'il témoigne des exigences que posaient au siècle dernier la réceptivité et la commercialisation du roman tout court! Rien de tel qu'un titre historique pour faire passer (et vendre!) le roman.

Pour payant que soit le titre romanesque à saveur historique (même aujourd'hui), il nous importe, dans l'optique de notre thèse, d'en examiner plutôt le "rendement" idéologique. Pour J. Dubois, nous l'avons vu (cf. Prémisses, p. 35), cet aspect de l'inscription idéologique dans le discours romanesque est capital.

Le présent chapitre propose donc une application pratique des thèses de Léo Hoek, auteur de la Marque du titre\* qui constitue l'ouvrage le plus complet et le plus récent sur l'idéologie et le fonctionnement du discours intitulant. Tous les auteurs compétents y sont mis à contribution, de Servius à Grivel en passant par Baillet et Bergengrün. Toutefois, ses inspirateurs les plus importants demeurent Grivel (H xi) et Althusser (H 280), qui sont aussi les nôtres (cf. Prémises, p. 27-37).

Mentionnons d'abord les idées-forces de Hoek qui guideront notre enquête. Selon lui, il convient d'appeler "discours intitulant" la somme des "signes imprimés qui marquent sur la page de titre l'ouverture du texte qu'ils intitulent" (H XI). Le titre est bien sûr le premier élément visible du texte, mais c'est avant toute chose un élément autoritaire qui programme, balise, la lecture; toute interprétation du texte s'en trouve nécessairement influencée (H 2). Mentionnons également que le titre est à la fois indépendant et indissociable du texte. Indépendant, par sa situation sa typographie, ses structures sémantiques et

---

\* Léo Hoek, La Marque du titre. Dispositif sémiotique d'une pratique textuelle, Mouton Éditeur, La Haye, Paris, New York, 1980, 368 p. Nous indiquons d'un H suivi du numéro de page tous les renvois au livre de Hoek.

syntaxiques, et par son fonctionnement. Indissociable, en ceci qu'il est choisi en fonction de la lecture qu'il annonce (H 2). De même, les textes étant influencés par la conjoncture sociale, historique et économique, il y a lieu de croire que le contenu idéologique d'un texte et la conception du monde qu'il exprime sont fondamentaux dans l'interprétation et l'évaluation (H XIII). En tant que partie intégrante du texte, tout titre est nécessairement idéologie, aussi la lecture idéologique du texte passe-t-elle obligatoirement par l'examen du titre. Déjà, au IV<sup>e</sup> siècle, Donatus, ainsi que Servius, recommandaient de "traiter le titre de l'ouvrage parmi d'autres sujets avant d'entamer son interprétation" (H 7). Enfin, Hoek tient pour acquis que l'intitulation des textes constitue un processus culturel pour les raisons suivantes :

- le titre est un signe culturel parce que les usagers s'en servent pour renvoyer à un monde possible (ou réel) par le biais du co-texte (le "co-texte" indiquant "l'ensemble de phrases qui suivent ou qui devraient suivre le(s) titre(s) mentionné(s) à la page de titre. Le co-texte est ainsi l'équivalent du texte dépourvu de son titre (H 18)); ils utilisent ces textes et donc ces titres pour transformer la relation entre l'homme et la nature par réflexion, spéculation, action, etc.

- le titre est un signe culturel parce qu'il permet à ses usagers de renvoyer à des textes, en leur assignant un nom.

- le titre est un signe culturel dans la mesure où il permet un échange de biens (textes), en facilitant la transformation de leur valeur d'usage en valeur d'échange. Bref, le titre renvoie indirectement à un monde possible, il donne au texte un nom en vertu d'une convention sociale et il permet l'échange de biens dans une société (H 28).

Voilà pour les prémisses. Maintenant, la méthode, à laquelle nous souscrivons d'emblée.

Hoek décrit les invariants du titre, et non pas les caractéristiques spécifiques d'une période ou d'un genre déterminés (H 18), et s'il se penche sur le titre romanesque, c'est parce que celui-ci contient un matériau plus profitable que "d'autres types de titres par son universalité et son rendement idéologique" (H 21). Il distingue cinq types différents : types nominaux, adverbiaux, adjectifs, phrastiques (verbaux) et interjectifs (H 72), et attache une importance particulière au titre secondaire : sous-titre et second titre (H 94), sur lesquels nous aurons

l'occasion de revenir. Le titre met en jeu nombre de fonctions (conatives, substantives, etc. (H 72-83)) ainsi qu'une foule d'opérateurs (temporels, actantiels, etc. (H 112)). L'identification précise de chaque élément permet le décryptage du titre à la lumière du texte auquel il renvoie. Le titre ne dégorge son sens idéologique qu'à ce prix.

Un exemple : le Père Goriot de Balzac. Hoek y voit exactement ceci : la condition sociale (homme d'un rang inférieur et d'un certain âge, donc état petit bourgeois); la condition familiale (père de famille, traditionnellement investi d'autorité); la condition géographique (le nom bien français); la condition onomastique (la bourgeoiseté du nom exclut le sens suivant du mot "père" : membres des ordres et congrégations religieuses); la condition événementielle (avoir une famille, être chef de famille, etc.). La lecture du roman permet "de comprendre l'ironisation de ces connotations, parce que le père Goriot perd sa famille, ses enfants et est réduit à une existence misérable et impuissante. Dans la hiérarchie sociale le titre connote l'infériorité, dans la hiérarchie économique la pauvreté et dans la hiérarchie morale la bonté (H 126).

Nous voulons appliquer ce type d'analyse à notre corpus. Nous ne procéderons pas différemment de Hoek, avec

comme objectif de dégager les dominantes idéologiques du discours intitulant du roman historique canadien. Nous nous imposerons toutefois une réserve : chaque titre sera analysé individuellement, sans renvoi au roman qu'il annonce, ce qui nous permettra, croyons-nous, d'appréhender les dénnotations et connotations des intitulés dans toute leur nudité. Nous voulons ainsi montrer, comme Grivel, que le discours intitulant fait fond sur les référents que véhicule le Texte Universel.

Tout en suivant l'ordre alphabétique des oeuvres à l'étude, nous avons établi pour plus de clarté trois groupes de titres : 1) les titres simples; 2) les titres avec second titre; et 3) les titres avec sous-titres.

\*

a. Les titres simples

1. Les Anciens Canadiens, Philippe Aubert de Gaspé père

Description : Titre de type nominal constitué d'un nom propre (un substantif national) précédé d'un adjectif historicisant.

Traduction : Hoek écrit au sujet du titre au pluriel : "La généralité est exprimée par un titre au pluriel constitué d'un nom propre (Les Concini) ou de noms décrivant le genre ou le type de protagonistes; ce sont souvent des histoires de moeurs (Les étudiants, Les chevaliers d'industrie, Les jolies filles) (H 73)." Au roman de moeurs, ici, s'ajoute la qualité historique que confère le prédéterminant "anciens". Connotations :

<u>Les</u>	<u>Anciens</u>	<u>Canadiens</u>
[Généralité/moeurs,]	[genre mémorial/historique,]	[sujet national.]

Le premier élément, par son caractère de généralité, cautionne l'ensemble du titre : il a le pouvoir d'intéresser tout le public lecteur mais sans gêner quiconque. On ne glorifie personne et chacun y trouve son compte. Au caractère populaire du roman s'ajoute un qualificatif de respectabilité, voire de noblesse; l'auteur fait appel à la valeur autoritative du passé. Il importe évidemment qu'"anciens" précède "Canadiens" pour que l'adjectif prenne un relief un rien tragique et sublime quand on sait la valeur culturelle qu'a en français le syntagme "les Anciens".



Par bonheur, le Saint-Eustache ajoute une qualité de sérieux au récit. Le roman d'amour, coupable de frivolité, est racheté par la dimension historique qui, par son côté tragique, vient hypothéquer lourdement la promesse des "Fiancés".

3. À l'oeuvre et à l'épreuve, Laure Conan

Description : Titre simple de type adverbial constitué de deux adverbes identiques, chacun suivi d'un substantif abstrait; les deux termes sont unis par une conjonction facilitant le rythme et l'assonance.

Traduction : Pris dans son ensemble, le titre constitue un opérateur interpellatoire, qui est rehaussé par le choix des termes et la rime interne. L'interpellation reste toutefois ambiguë : qui appelle-t-on? Ou le titre est-il confiné au roman, sorte de mot d'ordre à l'intention des personnages, les laïques comme Champlain, et les religieux, comme Charles Garnier? Il n'y a pas de réponse. Connotations :

À

l'oeuvre

[Interpellation collective,][mission concrète et sublime,]

et

à

l'épreuve

[conjonction,][interpellation collective redoublée,][le

martyre, la souffrance.]

L'auteur fait fond sur la religion à peu près exclusivement. Le redoublement de l'interpellation invite à la soumission, à l'humilité, à la patience douloureuse du pionnier, tous éléments propres à un catholicisme d'abnégation apostolique. L'historique et le romanesque sont curieusement absents du titre, le lecteur étant de préférence convié à une fable de dévouement pieux.

4. L'Oublié, Laure Conan (avec, en tête de titre de l'édition de 1900-1901 dans La Revue canadienne, Les Colons de Ville-Marie)

Description : Titre simple de type adjectif, ici un adjectif substantivé. Le titre secondaire est formé d'un substantif au pluriel auquel est joint un génitif locatif emprunté à l'histoire du Canada.

Remarques : "L'adjectif", dit Hoek, "pourrait alors être transformationnellement dérivé à partir d'une proposition relative" (H 76). Ce qu'on lit, c'est en fait : "celui qu'on a oublié", en l'occurrence, un homme. Être aimé, martyr, pionnier, tout ce qu'on voudra, le titre est ouvert à toutes les conjectures. Parlant et muet tout à la fois, ce titre mise exclusivement sur le romanesque, occultant la dimension historique du livre. Paru en feuilleton dans la Revue canadienne, l'Oublié était racheté par le titre secondaire qui, lui, tablait sur le roman des pionniers catho-

liques (le choix de "Ville-Marie" trahissant la téléologie du livre). Par la suite, Laure Conan a biffé le titre secondaire.

On lira donc le roman d'un homme. Laure Conan préfère ici l'épisodique à l'épique, la fable personnalisée à l'oeuvre communautariste. C'est l'homme qui l'intéresse, l'épopée, moins. En somme, un roman d'amour égaré dans le roman historique.

5. Charles et Eva (avec, en guise de sous-titre dans l'édition de la Revue canadienne, déc. 1866-mai 1867, Épisode des hostilités entre le Canada et les colonies anglaises en 1690), Joseph Marmette

Description : Titre de type nominal constitué de deux pré-noms, coordonnés, un masculin et un féminin. Le sous-titre est formé d'un substantif à valeur mémoriale, suivi d'indications chronologiques mettant en évidence une période héroïque du régime français et la vitalité belliqueuse des premiers Canadiens.

Traduction : Le titre annonce le roman d'amour, rien de plus. L'Histoire en est totalement absente. L'auteur ne racole que le lecteur affamé d'évasion. Les prénoms nomment deux jeunes gens, deux fiancés peut-être, qui sont promesse de bonheur, de péripéties, d'épreuves et d'amour. On endort

le lecteur, on lui donne confiance. Rien de tel pour faire passer l'idéologie mine de rien. Le second titre de la Revue canadienne a l'avantage de faire plus sérieux et de ramener ce roman frivole à des menées plus scientifiques. On veut ainsi corriger la première impression. Toutefois, Marmette, comme Conan, abandonnera lui aussi dans les éditions ultérieures le chaperonnage du sous-titre historicisant.

#### 6. L'Intendant Bigot, Joseph Marmette

Description : Titre de type nominal constitué d'un nom commun et d'un nom propre tristement célèbre dans l'histoire du Canada français.

Traduction : Contrairement à Charles et Eva, le titre ici est tout Histoire. La promesse de lecture est courte mais suffisamment frappante en ceci qu'elle met en scène le personnage le plus honni de l'histoire canadienne-française. Le titre annonce le récit d'un traître, d'un exploiteur, du responsable de la Cession, etc. : on lira des scènes qui mettront la morale à rude épreuve; bref, le piment est là.

Au romanesque, Marmette préfère l'histoire, comme l'indique l'emploi du mot "intendant". Un titre comme "Bigot le traître" ou "l'Immoralité de François Bigot" eût fait titre de roman. En ranimant la fonction officielle de

Bigot, Marmette le romancier devient Marmette l'historien. La composition du titre promet au lecteur un récit aguichant quoique tempéré de scientificité historiographique. Cela aiguise l'appétit et rassure la morale tout à la fois.

7. Les Habits rouges, Robert de Roquebrune

Description : Titre de type nominal formé d'un syntagme nominal polyvoque et renvoyant à une ethnie, une profession et une époque de l'histoire canadienne.

Traduction : C'est un titre principal qui se passe de sous-titre. Ce ne peut être autre chose qu'un roman historique canadien-français, tellement les référents abondent dans ce simple titre.

Les habits rouges, ce sont évidemment les soldats anglais qu'on appelait ainsi autrefois. Les images se bousculent dans ces mots : soldats ennemis des colons français au temps de Frontenac, vaincus d'Oswego et vainqueurs des Plaines d'Abraham, persécuteurs, protestants, étrangers détestés, forces d'occupation, et 1837, évidemment. Mais le portrait donné n'est pas entièrement négatif : les habits rouges sont aussi les combattants de 1812 et le symbole de l'omniprésente majesté britannique. Le titre ne met pas l'auteur en position de combat; il appartient au lecteur de "se brancher", suivant qu'il lira le roman avec le souvenir

d'un peuple conquis ou avec l'admiration d'un amateur de Kipling. L'ambiguïté est heureuse.

Les connotations romanesques sont aussi au rendez-vous. Le roman se déroule hier, avec des soldats; donc, il y aura la guerre, des aventures et, qui sait, de l'amour. On a envie de lire le reste. Un titre réussi en somme, et non compromettant.

8. Souvenirs d'un exilé canadien, François-Benjamin Singer

Description : Titre de type nominal constitué d'un nom commun-indicateur générique, suivi d'un génitif possessif lui-même formé d'un adjectif substantivé et d'une épithète nationale.

Traduction : L. Hoek montre que le constituant "souvenirs de ..." annonce le roman historique et en cautionne la véracité" (H 132). C'est le procédé employé ici. L'auteur écrit un roman historique personnalisé; le lecteur est prié, non seulement de lire, mais de croire aussi la suite. La prétention au mémorialisme agit donc comme une fonction interpellatoire et balisatrice de l'idéologie. C'est un hameçon de taille qui ne lâche pas facilement son lecteur.

On note également que le titre refuse de préciser la date des événements à suivre; cela ajoute un caractère alléchant au titre; on a envie de savoir quand se situe l'action : 1812, 1837, 1885? Il faut au moins ouvrir le livre. L'imprécision, de même, confère une certaine intemporalité à l'oeuvre, de la généralité aussi. Ce pourrait être l'histoire de n'importe qui, n'importe quand. Enfin, comme si ce n'était pas assez, le mot "exilé", doublé du "canadien" qui le rapproche de nous, le public, qui évoque l'inégalité des rapports politiques, la misère des vaincus ... ou des victimes. Encore là, une ambiguïté de plus pour le lecteur qui sera tenté d'y voir, soit un martyr complice, soit un châtement mérité. Décidément, il y en a, dans ce titre, pour tous les goûts.

b. Les titres avec second titre

Hoek distingue deux formes constitutives du titre secondaire : le second titre et le sous-titre. "Le second titre est un titre secondaire introduit par un terme disjonctif "ou", qui souligne encore l'importance de la coordination pour les titres; le sous-titre est un titre secondaire introduit par un terme générique (roman, aventures, chronique, etc.)." Les indications génériques figurent aussi sous des dénominations moins transparentes que roman ou

nouvelle; parfois le type de sujet raconté y est indiqué et par là implicitement le genre :

vie de ...	est signe de	biographie
équipée	est signe de	roman d'aventures
moeurs	est signe de	roman de moeurs
chronique	est signe de	roman historique

Exemple : titre principal + titre secondaire =

a. titre principal + second titre : Bonnard, ou le fils du sergent

b. titre principal + sous-titre : Tout ou rien. Roman nouveau" (H 94)

Voyons d'abord ce qu'il en est des seconds titres.

1. Nicolas Perrot ou les coureurs de bois sous la domination française, Georges Boucher de Boucherville

Description : Titre principal constitué d'un nom propre, suivi d'un second titre formé d'un syntagme nominal généralisateur et d'un syntagme nominal ayant valeur de référent temporel.

Traduction : Le titre principal annonce le roman historique. Le second titre, qui a valeur d'explication, élargit le projet de lecture initial par l'emploi de l'article défini au pluriel; suit un nom de métier qui connote le

temps jadis, la spécificité nationale canadienne-française et le communautarisme. L'opérateur temporel est également riche de connotations : "domination", plutôt que "régime" ou "colonie française", évoque l'empire, la puissance, de quoi appâter plus d'un patriote francisant. Connotations :

<u>Nicolas Perrot</u>	<u>ou</u>	<u>les</u>
[Personnage historique,]	[disjonctif]	[généralisation, annonçant l'explication,]

<u>Coureurs de bois</u>	<u>sous la domination française</u>
[occupation "bien-de-chez-nous", réfèrent exotique et historique,]	[opérateur temporel avec effet de valorisation patriotique.]

Boucherville annonce un roman historique (Perrot), sérieux (du type "étude sociologique") et valorisant (le bon temps de la domination française). Le titre, fort complet, a de quoi plaire à tous.

2. Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé,

Napoléon Bourassa

Description : Titre principal de type nominal constitué de deux prénoms coordonnés, le premier masculin, le second féminin. Second titre composé d'un opérateur temporel et d'un syntagme de nationalité à caractère tragique.

Traduction : Le prénom masculin et le prénom féminin, unis par une conjonction, annoncent le roman d'amour et connotent la simplicité de la condition sociale. Hoek : "'Souvenirs" est une dénomination métafictionnelle pragmatique, en ce que le récit des événements vécus par le héros constitue une garantie de vérité de la parole de l'auteur; c'est une dénomination syntaxique, parce que le titre principal et le titre secondaire soulignent le caractère fragmentaire de la diégèse; c'est une dénomination sigmatique, parce que le titre secondaire renvoie à des mémoires complets. Le titre est aussi dénomination sémantique d'un discours narratif; le terme "souvenirs" implique l'authenticité du récit qui va suivre" (H 132). Notons, qu'ici, le "souvenir" s'écrit au singulier, ce qui a pour effet de donner un tour personnel à la fable des amoureux. Connotations :

Jacques et Marie.

[Histoire d'amour à caractère populaire. Simplicité des protagonistes,]

<u>Souvenir</u>	<u>d'un peuple</u>	<u>dispersé</u>
[authenticité,]	[épopée,]	[tragique.]

Le roman d'amour est racheté par le roman historique véridique et tragique. L'auteur : "C'est un roman d'amour, c'est aussi un roman sérieux, et qui nous concerne tous,

puisque c'est de nous qu'il s'agit." Le romancier fait fond sur le sentiment, le bucolisme, l'épopée ("peuple"), l'authenticité, le communautarisme et la tragédie.

3. Le Vieux Muet ou Un héros de Châteauguay, Jean-Baptiste  
Caouette

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom commun prédéterminé. Dans le second titre, l'article indéfini indique la généralité, qui contraste toutefois avec le reste, soit un nom commun et un nom propre tous deux héroïsans.

Traduction : La connotation de modestie du second titre ("Un") recoupe l'humilité du titre principal qui est fait de deux termes négatifs, mais le rehausse par l'opérateur actantiel ("héros") et l'opérateur de localisation-temporalisation ("Châteauguay"). Connotations :

Le Vieux muet  
[Unicité, authenticité,][handicaps physiques attirant  
l'empathie.]

ou Un héros de Châteauguay  
[Explication suit:] [modestie,] [exploit de la guerre de  
1812, donc roman historique.]



L'auteur dispose bien son filet. Le titre, volontiers polyvoque, annonce tout à la fois le roman familial, mâtiné d'une légère touche d'exotisme, le roman amoureux et le roman historique. L'article indéfini ouvrant le second titre a l'avantage de particulariser la fable d'amour tout en la rendant crédible car on y trouve, en substrat, une proposition relative du genre "une idylle ... comme on en trouvait beaucoup à l'époque". La complicité avec le lecteur collectif canadien-français, une sorte de pudeur et une vague neutralité se bousculent dans le choix de la date. Chose certaine, le discours intitulant, par son ampleur, a de quoi attirer le plus grand nombre sans faire de peine à personne.

5. Le Manoir mystérieux ou les Victimes de l'ambition,

Frédéric Houde

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom commun précédé d'un article défini et suivi d'un déterminant. Suivent immédiatement le disjonctif et le titre secondaire, lui, fait d'un substantif au pluriel et d'un génitif qualificatif.

Traduction : Au programme de la lecture se trouvent deux grands favoris du discours romanesque : le mystère et la morale. Dans le titre principal, Houde singularise son sujet par l'article défini, lui donne de l'importance; de

plus, il rehausse l'impression de mystère par le caractère nobiliaire de la résidence. La morale suit de près : l'ambition est immédiatement déclarée mauvaise conseillère. Houde préjuge de la fin du roman, il annonce tout de suite la leçon à apprendre. On ne fait guère confiance au lecteur; on craint qu'il ne lise pour se détendre alors qu'on ne lit des romans que pour apprendre de saines choses. Connotations :

Le                      Manoir                      mystérieux

[C'est mon sujet:][histoire de nobles,][mais romanesque.]

ou                      les Victimes                      de l'ambition

[Toutefois, on y apprend][qu'il y a faute][d'être  
ambitieux.]

Le titre dit : oui on a tort d'être ambitieux, qui sait, de vouloir s'élever au-dessus de sa condition. Le didactisme de l'intitulé hypothèque lourdement le récit, maintient le statu quo idéologique et occulte tout à fait l'Histoire.

6. Nélida ou les Guerres canadiennes, Michel-Matérne  
Thil-Lorrain

Description : Titre principal formé d'un nom propre féminin aux consonances amérindiennes, suivi d'un disjonctif et d'un

titre secondaire, lui, constitué d'un opérateur actantiel/locatif.

Traduction : Le programme de lecture est résolument accrocheur : par le nom amérindien, d'abord, qui évoque l'Amérique chateaubriandesque et dénote le récit amoureux, avec tous ses sous-entendus exotiques et érotiques; par le titre secondaire, ensuite, qui annonce le sang, l'aventure et l'exotisme nord-américain. Le discours intitulant reste vague quant à la chronologie, laissant planer un certain suspens, de quoi titiller la curiosité. Ce qui est sûr, c'est que la diégèse vient d'un ailleurs peu connu, qu'il y aura de la femme et du feu. Le doute chronologique donne à croire que l'histoire se passe au passé, que c'est donc d'un roman historique qu'il s'agit. Mais Thil-Lorrain semble moins attaché à la peinture historique qu'au romanesque d'évasion.

### c. Les titres à sous-titres

Hoek toujours : "Le titre secondaire signifie par rapport au titre principal une adjonction de sens [...]. Le titre secondaire se présente souvent comme complément, explication ou précision par rapport au titre principal" (H 200). Il ajoute : "Cette tendance du titre secondaire à la classification et à l'étiquetage génériques contribue à

rassurer le lecteur en confirmant son choix délibéré de tel genre, à rendre crédible le co-texte et à affirmer la véridicité du genre" (H 205).

Le roman historique canadien ne procède pas différemment.

1. La Huronne de Lorette et La Huronne. Scènes de la vie canadienne, Henri-Émile Chevalier

Description : Cas fort intéressant d'un roman d'abord publié au Canada en feuilleton, puis repris en volume plus tard en France.

a. Dans le premier titre, on se contente d'un substantif de nationalité exotique suivi d'un génitif locatif canadien. Il y a lieu d'avancer que le référent géographique est plus amérindien que canadien, si on considère que le village de Lorette a abrité une des premières réserves indiennes du Canada. Chose certaine, on vise un public canadien.

b. Le second titre s'élargit, se double d'un second titre. Dans le titre principal, on abandonne le terroir pour se contenter de l'exotisme féminin; l'auteur se rattrape dans le sous-titre avec un substantif pictorial agrémenté d'un terme à prétention anthropologique ("vie"), également exotique quoique plus sérieux ("canadienne") que "la Huronne".

Traduction : Chevalier reste prudent. Dans le premier titre, le terroir rachète l'exotisme et rassure le lecteur. Dans le second titre, il mise plutôt sur l'exotisme à vague saveur érotique, qu'il dédouane, toutefois, par une scientificité pictorialiste. L'auteur aguiche le lecteur d'une main et le rassure de l'autre. Connotations :

a. La Huronne de Lorette

[Unicité,] [exotisme,] [histoire de chez nous, donc inoffensive.]

b. La Huronne. Scènes de la vie canadienne

[Exotisme/érotisme,] [mœurs, [anthropologisme, pictorialisme,] sérieux.]

Qu'il fasse appel au terroir ou à la science, Chevalier n'a rien de plus pressé que de se poser en auteur inoffensif, au Canada, et en auteur crédible, en France. Dans les deux cas, le qualificatif de "la Huronne" identifie fort bien le public ciblé. On appelle cela "jouer sur deux tableaux à la fois". Autre chose, le second titre, le "français", permet de lever une équivoque pour le lecteur européen : Lorette est une ville d'Italie et un lieu de pèlerinage... On est loin de la réserve indienne qui avoisine Québec.

2. L'Île de Sable. Épisode de la colonisation du Canada,

Henri-Émile Chevalier

Description : Titre principal constitué d'un substantif locatif strictement. Le second titre est constitué d'un indication générique, d'un opérateur temporel et d'un opérateur locatif, lequel complète le titre principal.

Traduction : Il faut attendre le titre secondaire pour savoir qu'il s'agit d'un roman. C'est un roman à prétention véridique ("épisode") et historique qui attend le lecteur.

Connotations :

L'Île de Sable. Épisode de la colonisation du Canada

[Lieu,]                    [vrai,]    [historique,]                    [canadien.]

Curieusement, le titre est constitué uniquement d'éléments factuels et dépourvu d'opérateur fictionnel. Le roman refuse de se donner pour tel. En faisant fond sur la véridicité et l'historicité, l'auteur annonce une lecture sérieuse qui préfère la factualité au romanesque. Chevalier est on ne peut plus prudent.

3. La Sève immortelle. Roman canadien, Laure Conan

Description : Titre principal métaphorique de type nominal, constitué d'un substantif déterminé. Sous-titre formé d'une indication générique additionnée d'un adjectif de nationalité.

Remarques : Encore une fois, Laure Conan omet tout à fait la dimension "histoire du Canada" dans son titre. Toujours, c'est la fable qu'elle privilégie, et non l'Histoire qui, elle, semble aller de soi. Après l'Oublié, titre volontiers ambigu, voici une métaphore végétalière à caractère axiologique : dans une perspective symbolique, l'"immortalité" renvoie à la Foi (valeur religion), au Peuple (valeur historique et valeur sociale), toutes les conjectures sont permises. Titre fort éloquent, donc. À côté, toutefois, se glissent deux affirmations : le genre, qui se donne pour tel, et la nationalité de la diégèse.

Un ordre de valeurs se fait jour : Littérature-Religion-Écrivain-Nation. Dans le choix de ses titres, Laure Conan est celle qui privilégie le plus la littérature, au détriment de l'histoire. Celle-ci doit le céder également à la Religion qui vient au second plan. Ce qui donne à penser que Laure Conan écrit tout naturellement des romans et que les idées passent après : cas plutôt rare pour l'époque. Quant à l'affirmation du genre et de la nationalité dans le sous-titre, c'est peut-être affaire de conjoncture. Il faudra y revenir.

4. Les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne,

Joseph Doutre

Description : Titre principal de type nominal au pluriel, constitué d'un substantif. Sous-titre fait d'une indication générique ambiguë, suivie d'un génitif qualitatif.

Traduction : Doutre couple le roman d'amour au roman historique. Il écrit un roman d'amour sérieux, cédant à la tentation d'unir l'épisodique à l'épique. Ce qui est intéressant ici, en fait, c'est moins le titre principal que le sous-titre. Il est permis de penser que le mot "essai" est synonyme de "tentative". Doutre évite consciencieusement le terme "roman", genre déjà peu goûté de ses contemporains à l'époque (1844), et se cantonne dans la modestie. Il faut y voir aussi un choix "partisan" : ainsi que nous le verrons plus loin, on aimait peu le roman dans la famille libérale, ce genre jugé trop léger auquel on préférerait l'essai. Toutefois il reste assez d'audace au jeune Doutre pour parler de "littérature canadienne". Connotations :

Les                    Fiancés                    de 1812

[Unicité,] [roman d'amour,] [guerre canado-américaine, donc  
roman historique;]

Essai                                    de littérature                    canadienne

[tentative/modestie,][ambiguïté générique,][affirmation  
nationaliste.]

Une dominante persiste dans le titre principal et le sous-titre : l'équilibre. Le discours historique dédouane le discours amoureux; la volonté nationaliste cautionne la modestie auctoriale. Titre transparent quoique habile.

4. Avant la conquête. Épisode de la guerre de 1757, Adèle Bibaud (publié sous le pseud. d'Eléda Gonneville)

Description : Titre principal de type adverbial constitué d'un adverbe d'antériorité et d'un substantif propre à l'histoire du Canada français. Titre secondaire à indication générique commune aux romans historiques et précisant la chronologie annoncée dans le titre principal.

Traduction : Le titre principal est résolument historique, le titre secondaire aussi. Ce qui frappe, dans l'un et dans l'autre, c'est l'impression de nostalgie. En 1757, les troupes françaises avaient quelques belles victoires à leur crédit, tous les espoirs étaient permis. L'auteur fait fond sur d'heureuses réminiscences : le temps où le Canada était français, le temps de la gloire militaire des Canadiens, etc. Appel vibrant et flatteur à l'intelligence mémoriale, le titre complet promet une lecture d'évasion patriotique.

5. Florence. Légende historique, patriotique et nationale,  
Rodolphe Girard

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un prénom féminin. Sous-titre formé d'une indication générique à laquelle on a adjoint trois adjectifs.

Traduction : Curieusement, Girard mise davantage sur le sous-titre que sur le titre principal. Comme tant d'autres, Girard leste d'historicité le roman d'amour à la différence qu'il en ajoute et en rajoute. L'"historique" s'adresse au lecteur sérieux et éduicable, le "patriotique" au club nationaliste et le "nationale"... au même club nationaliste qu'on voudrait élargi. Ni le pléonasme ni la nuance n'embarassent Girard qui semble craindre pour sa Florence. Connotations :

Florence                      Légende

[Roman d'amour;][ceci est un récit d'imagination quoique  
imprégné de vérité ancienne.]

historique,    patriotique et nationale

[Mais attention, c'est sérieux:][je suis patriote et ce  
récit s'adresse à tout mon  
peuple.]

Girard prend soin également de cautionner son récit de véridicité : 1) par le générique "légende" qui contient une valeur de vérité éloignée et qui rattache le reste à l'univers romanesque, et 2) par l'emploi de l'adjectif "nationale" dont la fonction est nettement interpellatoire. Le titre principal nomme Girard l'écrivain; le sous-titre, Girard l'écrivain du peuple canadien-français.

6. L'Algonquine. Roman des jours héroïques du Canada sous la domination française, Rodolphe Girard

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un article défini et d'un nom de nationalité indienne au féminin. Sous-titre formé d'une indication générique additionnée d'un génitif temporel, lui-même suivi d'un second génitif temporel précisant le précédent.

Traduction : Le discours intitulant est structuré de même façon que dans Florence : titre principal court avec présence féminine et long sous-titre chargé de dénominations nationalistes canadiennes-françaises. L'intitulation chez Girard tourne au procédé, voire, à l'obsession ethnocentriste.

On note quelques différences toutefois. Premièrement, l'auteur met en valeur l'exotisme de l'héroïne, qui fait plus romanesque. Deuxièmement, il n'hésite pas à arborer le générique de "roman", de préférence à "légende" ou à "épisode"; l'auteur s'affirme plus écrivain. Le choix des autres termes nous apprend qu'il n'a pas changé de couleur politique depuis Florence. Cependant, il s'éloigne quelque peu de la valeur patriotique pour faire fond sur la nostalgie de l'empire français d'Amérique du Nord, ce qui, par contre-coup, devrait flatter le nationalisme du lecteur.

À l'instar du titre précédent, l'Algonquine table sur un équilibre entre l'épisodique (histoire d'une jeune indienne sans doute charmante) et l'épique (voici un roman de la grande nation française d'Amérique que nous sommes). Le romancier se drape des habits de l'historien national.

7. L'Héritière d'un millionnaire (sic). Roman historique,

Charles Marcil

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom commun féminin suivi d'un génitif possessif quoique indéfini. Sous-titre fait d'une indication générique. Passons sur la faute d'orthographe.

Traduction : L'auteur mise sur tous les tableaux et gagne. Le titre principal annonce on ne peut mieux le récit romanesque. L'"héritière", qui est promesse d'espoir, et le "millionnaire" (sic), qui évoque l'élite sociale, fermée et dorée, concourent à éveiller l'intérêt du lecteur pour le récit d'anticipation et d'évasion. Mentionnons l'assonance des deux termes qui en soulignent la parenté et l'unité sémantique. À la titillation succède la sobriété du sous-titre. Du coup, on redevient grave. Connotations :

L'Héritière                      d'un                      millionnaire (sic)

[Espoir de richesse/érotisme;][mystère; qui?][Élite sociale,  
fermée.]

Roman historique

[Nous écrivons sérieux aussi.]

Le programme de lecture est bien dessiné. On pourra se régaler tout en se mettant à l'école.

8. La Fiancée du rebelle. Épisode de la guerre des Bostonnais, Joseph Marmette

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom commun précédé d'un article défini et suivi d'un génitif possessif. Titre secondaire formé d'une indication générique propre au récit historique et suivi d'un génitif qualitatif.

Traduction : Encore une fiancée, mais la fable se corse. "Rebelle" est un terme négatif, car il désigne un personnage de transgression. Il y a de l'amour dans ce roman, mais il y aura aussi des dégâts. La combinaison est bonne puisqu'elle annonce la guerre - guerre populaire sans doute donc juste, car écrirait-on l'histoire d'un mauvais rebelle? -- et l'amour tout à la fois.

C'est encore un roman de jeunes gens, dit le titre. On se fiance jeune et on est rebelle à vingt ans, tout le monde sait cela. Le titre romanesque est a priori innocenté par le fond de créance dont il émane. Le

"rebelle" est en outre cautionné par la "fiancée", car seuls les bons "rebelles" songent à se marier et à faire des enfants. Les deux termes du titre principal conjuguent une belle promesse d'avenir, l'un tempérant l'autre toutefois, mais on sait qu'il y aura des turbulences. À lire : un amour troublé par l'Histoire, donc du romanesque à plein, donc de l'évasion.

Comme toujours, le titre secondaire jette un voile de sérieux sur tout cela en promettant le récit historique et "vrai" comme le souligne le choix du mot "épisode". Ce sera aussi un roman moral, car les "Bostonnais", dans l'histoire du Canada, ce sont les méchants. Ce "rebelle" doit être un bon rebelle. L'impression favorable que donne le titre principal sur le caractère moral du "rebelle" volontiers fiancé, donc homme d'honneur, est confirmée.

9. Le Chevalier de Mornac. Chronique de la Nouvelle-France, 1664, Joseph Marmette

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom commun et d'un génitif identificatif. Titre secondaire composé d'une indication générique propre au récit historique et suivie d'un génitif temporel. La date qui suit précise l'époque.

Traduction : Le chevalier de Mornac est un inconnu dans l'histoire canadienne; d'emblée, le lecteur entre dans la fiction. Ce sera aussi un roman tout ce qu'il a de plus historique comme le veut le sous-titre.

Le tout sera aussi doublé d'un roman de cape et d'épée comme l'indiquent la terminaison gasconne du nom de famille et la fonction du héros, noble titré. Le roman serait signé Alexandre Dumas que cela n'étonnerait personne.

Marmette joue le jeu de l'histoire tout en misant à fond sur le romanesque. On note enfin une sorte d'éloignement du cadre canadien, comme si le livre était promis à un auditoire plus vaste. En effet, le titre annonce bien sûr un roman de cape et d'épée, à la Dumas ou à la Gautier, mais on retient surtout que ce sera un roman français. C'est à se demander si Marmette ne cherchait pas à renouveler le roman historique canadien ou s'il n'était pas marqué par d'autres influences.

10. François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle, Joseph Marmette

Description : Titre principal de type nominal constitué d'un nom propre connu de l'histoire canadienne-française. Titre secondaire formé d'une indication générique propre au roman de moeurs, additionné d'un génitif qualitatif et temporel.

Traduction : Le roman historique canadien est partout ici. Membre de la célèbre famille Le Moyne, François de Bienville est un héros positif appartenant aux heures glorieuses de la Nouvelle-France : le public canadien s'y intéressera à coup sûr. Comme on l'a vu auparavant, le titre secondaire fait caution de scientificité historique et/ou anthropologique. L'auteur se pose en savant, mieux, en professeur d'histoire canadienne. Amateurs de romans d'évasion, s'abstenir!

11. Fleur des ondes. Roman historique canadien, Gaëtane de Montreuil

Description : Titre principal de type nominal formé d'un substantif doublé d'un génitif qualitatif. Le sous-titre est un indicateur générique additionné d'un double qualitatif, l'un précisant le genre, l'autre la nationalité.

Traduction : Le titre principal, par la richesse de l'assonance et l'hétérogénéité des termes, offre un effet poétique. Il est permis d'imaginer que Fleur des ondes est une jeune fille de race indienne. Le lecteur baigne d'emblée dans l'exotisme et l'érotisme. Le sous-titre nous ramène aux réalités de ce bas monde. Attention : c'est aussi un roman sérieux, puisqu'il est historique et canadien. Le lecteur est prévenu : c'est un roman d'amour drapé de sérieux. La morale et la pédagogie y trouveront leur profit.

13. D'un océan à l'autre. Roman canadien, Robert de  
Roquebrune

Description : Titre principal de type adverbial constitué d'un syntagme prépositionnel qui est la devise du Canada. Sous-titre fait d'une indication générique et nationale

Traduction : Le titre principal entonne l'hymne à la canadienité, que reprend en chœur le sous-titre. Comme si le titre eût plutôt été ceci : Roman canadien, canadien.

Le titre principal tire son originalité du fait qu'il ouvre au lecteur un nouvel espace géographique. Le lecteur sort du Québec; il entre dans des régions qu'il ne connaît pas mais qui, en tout cas on le dit, lui appartiennent juridiquement parlant. L'inconnu géographique crée le suspense. Et comme il s'agit d'un roman français du Canada, puisque c'est la signification du mot "canadien" -- en 1925, du moins --, il est à peu près dit qu'on se retrouvera entre soi. Le titre annonce un changement de décor, mais avec des personnages connus.

14. La Monongahéla. Histoire du Canada popularisée, Edmond  
Rousseau

Description : Titre principal de type nominal, à savoir un nom propre indien désignant une rivière, lieu d'un épisode de l'histoire canadienne-française. Sous-titre fait d'une indication générique large.

Traduction : Le titre principal met en relief une des dernières victoires françaises d'avant la Conquête, celle que Beaujeu remporta sur Braddock. Les connotations sont volontiers triomphalistes et cocardières. On fait appel à la grandeur du peuple français d'Amérique et à la nostalgie de l'Empire, rien de moins. Le sous-titre récuse toute velléité romanesque pour se rabattre sur un type de récit qu'on veut sérieux et populiste. Le titre dit : nous sommes nationalistes, sérieux et nous nous adressons à la masse qui ne demande qu'à s'instruire de nos gloires passées. Le programme de lecture est on ne peut plus clair : on invite le public canadien-français à communier à une intelligence mémoriale valorisante.

Le point faible du titre réside dans le terme "popularisée". On y décèle une volonté mêlée de didactisme et de paternalisme. On vulgarise, pour se faire comprendre du bon peuple. Cela laisse une fâcheuse impression de hauteur docte.

15. Le Château de Beaumanoir. Roman canadien, Edmond  
Rousseau

Description : Titre principal de type nominal fait d'un nom commun suivi d'un génitif locatif. Sous-titre indiquant le genre et la nationalité de la diégèse.

Traduction : À première vue, le titre principal recèle un pléonasme, "château et manoir" étant presque synonymiques, à

moins qu'il ne s'agisse d'un effet de style voulu. La question reste en suspens. Chose certaine, l'auteur fait fond sur l'imaginaire nobiliaire; il annonce un programme de lecture d'évasion, avec péripéties de donjon, noble méchant, chevalier courageux et jeune fille en détresse. Le tout mêlé d'un vague relent d'histoire puisque les châteaux appartiennent au passé, mais l'évasion prime, c'est sûr. De même, le nom de "Beaumanoir" évoque la conduite du preux chevalier du combat des Trente. On pense à Froissart.

Le sous-titre nous ramène sur terre. C'est un roman, on l'affirme, et canadien en plus, c'est un roman de chez nous : l'auteur affirme son identité de créateur, sa nationalité et la nationalité du sujet de l'oeuvre. On veut canadianiser le roman de mousquetaires français. Pour l'assainir peut-être. C'est à voir.

16. Un Revenant. Épisode de la guerre de Sécession aux États-Unis, Rémi Tremblay

Description : Titre principal de type nominal fait d'un article indéfini et d'un gérondif substantivé. Sous-titre formé d'un indicateur générique propre au roman historique et comprenant un opérateur chronologique et un opérateur locatif.

Traduction : Le grand absent du titre, c'est bien sûr l'histoire du Canada. Nulle mention n'en est faite.

Tremblay propose deux romans : 1) une intrigue avec mystère, fantôme et mythe d'Ulysse; et 2) un roman historique américain. Dans le titre principal, l'auteur mise sur la généralité de la fable ("Un") et sur le dynamisme du personnage qui s'exprime dans le gérondif. Voilà pour les amateurs de fiction. Dans le titre secondaire, le sérieux revient. Le procédé est courant : on enveloppe le récit d'imagination de sérieux historique.

Le discours intitulant présente une différence par rapport aux précédents : après nombre de romanciers empressés de proposer un exotisme aguicheur au public français, ici nous avons un écrivain canadien qui délaisse le roman historique canadien pour offrir l'exotisme américain à son lecteur canadien.

\* \* \*

### Observations

Le dépouillement individuel des titres à l'étude ne saurait être complet sans quelques remarques sur l'ensemble, lesquelles, nous l'espérons, nous permettront de

dégager les dominantes du discours intitulant du roman historique canadien.

Encore ici, nous restons fidèle aux thèses de Léo Hoek, dont la plus fondamentale, en ce qui regarde notre enquête, demeure celle-ci :

Notre hypothèse est que le titre conventionnel contribue à dissimuler l'idéologie littéraire du texte tandis que le titre non conventionnel par sa forme, sa signification ou son activité peut incidemment dénoncer l'idéologie du texte; il y a donc des textes qui échappent au rôle idéologique traditionnel du titre, qui consiste à subsumer le co-texte (H 282).

Plus loin :

Le roman voudrait ressembler à la réalité que connaît le lecteur, en construisant à partir du titre (thématique notamment) une réalité particulière par analogie au monde réel; il en diffère pourtant par la présentation d'une image particulière du monde : cette particularité, traduite dès le titre, consiste dans la présence d'une justice infaillible dans le cas du roman policier, de sentiments désintéressés dans le roman d'amour, de héros romanesques exemplaires dans le roman historique, etc. Le roman présente des mondes où tout se passe comme si l'idéologie voudrait que le lecteur croie que le monde devrait aller; l'escapisme s'avère être en même temps éducation ou endoctrinement. Le titre suspend un monde fictionnel, dont les ingrédients garantissent la cohérence idéologique dès l'amorce. En suspendant la réponse à la question posée par le titre et en suspendant la confirmation (ou l'information) des attentes éveillées dans le titre, celui-ci s'affirme comme déclencheur de vérité, cache son imposture idéologique et subsume le co-texte (H 284).

Voyons dans quelle mesure le romancier historique joue ce jeu idéologique.

### 1. Les conformistes

Parmi les trente romanciers historiens à l'étude, aucun ne se signale par un titre audacieux ou novateur. En général, on ne titre pas hors du commun; on s'efforce de rester dans les limites du bon goût et de la recette éprouvée, comme le confirme l'évidence statistique.

Pareille prudence n'est pas sans motifs. Ici encore, nous avalisons la thèse de Hoek :

Le titre romanesque dissimule la pratique idéologique réelle du co-texte auquel il se superpose et auquel il attribue d'avance un sens réduit : le titre romanesque présente le co-texte comme de la fiction placée hors de la portée de la réalité. Cette valeur idéologique du titre est renforcée par son pouvoir magique : l'énoncé intitulant où se trouvent inscrites les possibilités de son usage et particulièrement sa valeur illocutoire, se trouve chargé d'un pouvoir évocateur particulier : le titre est évocateur d'un type de texte, d'un auteur, d'un genre, d'un courant littéraire, d'une culture, d'une société, etc. [...]

[...] En tant qu'acte de parole perlocutionnaire, le titre a pour effet d'innocenter le texte (H 282).

Sur trente romans, vingt-deux sont dotés d'un second titre. Nous traiterons de cette question plus loin; signalons pour le moment que nos romanciers n'ont guère confiance dans le lecteur, il leur faut se barder d'explicatifs rassurants.

Une autre dominante, celle-là plus compréhensible : la récurrence des opérateurs temporels qui impriment d'emblée le caractère historique au roman. Plus de la moitié des titres principaux arborent un référent chronologique qui situe tout de suite le lecteur. La remarque n'est pas tautologique. Dans un contexte socio-historique -- le dix-neuvième siècle et le début du vingtième -- où le roman a plutôt mauvaise presse (cf. Le Discours préfaciel), le romancier trouve profit à composer sur le mode historique plutôt que de donner dans la pure fiction. Aussi est-il prudent d'afficher ses couleurs au plus vite.

Le problème de la réception du roman sera traité à fond dans le prochain chapitre (cf. Le Discours préfaciel). Toutefois, il serait bon d'évoquer ici quelques faits entourant cette question.

Les travaux d'Yves Dostaler (cf. Yves Dostaler, Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle) établissent hors de tout doute que le roman canadien-français a toutes les peines du monde à surmonter l'aversion que lui voue, à l'époque, l'idéologie ultramontaine. Bien sûr, le roman se défend, il a ses entrées partout et fait tout le bruit qu'il peut contre un adversaire coriace : la morale catholique canadienne-française. Témoin, ce court extrait d'un article de M. Hogue, étudiant en droit, dans l'Opinion publique :

Qui de vous, n'a flétri George Sand, cette femme-homme qui [...] n'a trouvé que des accents de haine contre le côté divin de la société, la vie de famille? Théophile Gautier, dans un de ces romans les plus en vogue, [...] insultait gaiement la femme qui, jadis gravissait les degrés du Calvaire et contribuait par son sacrifice auguste, à détruire l'oeuvre de Satan déchu. -- Je viens de prononcer le mot roman. Ah Messieurs, c'est là que l'écrivain a abjuré sa mission, qu'il a oxydé sa plume<sup>3</sup>.

Soulignons que le texte de Hogue plagie à peu de choses près l'épître d'un autre pourfendeur acharné du roman : Faucher de Saint-Maurice<sup>4</sup>. Ce n'est qu'un exemple. De Casgrain à Tardivel, on compte des centaines de phrases du même tonneau.

Le roman historique canadien a donc fleuri, si on peut dire, dans ce contexte d'hostilité déclarée. On se

souvent de la remarque désarmante d'Émilie Martel sur la nécessité commerciale du titre historique (cf. p. 46). Le romancier historien du Canada français a fort bien pu prêter oreille à ce genre d'argument, sachant la bonne fortune du genre. Cependant, nous croyons, pour notre part, que les impératifs du commerce, dans le cas du roman historique canadien, sont assortis d'une exigence idéologique. À savoir : le besoin de contourner les préventions anti-romanesques de l'ultramontanisme dominant.

De tous les romanciers historiques pressés de montrer patte blanche, un seul se détache du lot : Laure Conan. On compte chez elle deux titres phrastiques (À l'oeuvre et à l'épreuve et l'Oublié [celui qu'on a oublié]) et un titre métaphorique (La Sève immortelle). Le référent chronologique explicite n'a pas sa place chez Conan; elle est la seule dans son genre à dissimuler ainsi ses intentions et à innover sur le plan formel. On a aussi remarqué qu'elle ne s'embarrasse pas de titres secondaires, sauf pour l'Oublié, encore qu'on ignore s'il est le fait de l'auteur ou de l'éditeur. Faut-il en conclure que Laure Conan écrivait des romans historiques à reculons? Ou alors qu'elle montrait plus de maîtrise dans l'art d'écrire que ses pairs?

Philippe Aubert de Gaspé marche également hors des sentiers battus, lui, pour des raisons différentes. De tous les titres examinés jusqu'à présent, le sien est sans doute le plus beau, le plus net et le plus historique. Les Anciens Canadiens table sur l'épopée, embrassant du même coup une société et un passé, mêlant habilement la métaphore à un référent socio-temporel empreint de noblesse. Nous savons que le roman parle surtout de l'auteur et de sa famille; le lecteur est un peu floué. Mais de tous les programmes de lecture offerts au public, celui-là était sans doute le plus prometteur. Un autre, d'ailleurs, qui se passe facilement de sous-titre.

## 2. Les titres secondaires : la police d'assurance

Le titre secondaire est présent de manière quasi obsessionnelle. Plus des deux tiers des auteurs misent sur lui, comme quoi on ne prend jamais trop de précautions. Reprenons Hoek, qui, après Grivel et Rothe, précise :

Le titre secondaire signifie par rapport au titre principal une adjonction de sens : le sens ajouté n'est pas que "le prolongement ou l'explication du titre proprement dit". Le titre secondaire se présente souvent comme complément, explication ou précision par rapport au titre principal (H 200).

Encore là, il convient de rappeler la distinction qu'établit Hoek entre sous-titre et second titre; le premier exerçant une fonction métalinguistique, le second servant d'équivalence explicative, souvent même interchangeable avec le titre principal (H 94-95).

a. Les sous-titres

Plus d'un roman historique canadien sur deux, dix-sept exactement, est muni d'un sous-titre. De ce nombre, quatre accolent au roman l'épithète nationale "canadien" (Conan -- La Sève immortelle --, Doutre, Roquebrune -- D'un océan à l'autre -- et Rousseau -- Le Château de Beaumanoir). Trois romans se donnent explicitement pour historique -- L'Algonquien de Girard, l'Héritière d'un millionnaire (sic) de Marcil et la Monongahéla de Rousseau. Deux font l'un et l'autre et se présentent résolument en tant que "roman historique canadien" : Fleur des Ondes de G. de Montreuil et Florence de Girard. Les autres se contentent d'un référent chronologique qui confirme le genre "roman historique" : cinq "épisode de" (Bibaud -- Avant la conquête --, Chevalier -- L'Ile de Sable --, Marmette -- La Fiancée du rebelle et Charles et Eva, -- Tremblay -- Un Revenant), et deux "souvenirs de" (Bourassa et Singer, le premier au singulier, le second au pluriel, les deux bénéficiant du même effet d'accréditation historique). Deux ont choisi le

"scènes de" évoquant davantage le roman de moeurs : Chevalier (La Huronne) et Marmette (François de Bienville), celui-ci y ajoutant la mention historique -- le XVII<sup>e</sup> siècle. Enfin, avec le Chevalier de Mornac, Marmette propose une chronique.

Rappelons que nos déductions tiennent compte du contexte sociologique dans lequel ces oeuvres ont vu le jour et que le roman, dans le période qui nous occupe, est un genre pour le moins suspect, souvent proscrit par les élites gardiennes de l'idéologie (cf. Le Discours préfaciel). Il nous apparaît donc compréhensible, dans une telle conjoncture, qu'un seul texte sur cinq se donne pour roman. Même Doure, qui ne redoute pourtant pas la polémique, se cantonne dans un inoffensif "Essai de littérature canadienne". Notons que des cinq qui se donnent pour romanciers, seul Rousseau a publié au XIX<sup>e</sup> siècle, en 1886, précisément; tous les autres sont du XX<sup>e</sup> siècle (l'Algonquine de Girard paraît en 1910; Fleur des Ondes, en 1912; D'un océan à l'autre, en 1924; et La Sève immortelle, en 1925). Avec le XX<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, la proscription sur le roman se relâche; le romancier craint moins de s'affirmer comme tel.

Encore là, la prudence reste bonne conseillère. Il n'y a pas de titre du genre Les Iroquois. Roman.

Jamais. On préfère conserver une épithète capable de mettre le roman au rayon des livres à lire. Ainsi, dans une conjoncture où le roman "français" est synonyme de débauche et suspect d'idées dangereuses, le qualificatif de "canadien" est fort utile. En effet, il signale au lecteur possible : "Ceci n'est pas un roman français, avec son cortège d'épaules dénudées, de propos blasphématoires et d'idées démocratiques. Au contraire, c'est un roman bien-chez-nous, avec des gens qui travaillent et qui prient. C'est un bon roman, et un roman bon." Bien sûr, le roman qui se dit "canadien" prête tout de même à une certaine ambiguïté. On pourrait penser que l'auteur fait oeuvre de patriotisme, littéraire ou politique; de l'un ou de l'autre comme des deux à la fois; on pourrait aussi croire, connaissant la signification historique du terme, que "roman canadien" équivaut à "roman français du Canada". Dans le fond, l'ambiguïté tombe bien : elle autorise les deux premières suppositions tout en délivrant un certificat de bonnes moeurs à l'ouvrage proposé. Tous ces romans étant antérieurs au Statut de Westminster, il est permis de penser que les considérations morales ont pesé plus lourd dans le choix du sous-titre que l'improbable nationalisme émergeant des auteurs. Il est un cas, cependant, où l'expression nationale semble sans détours et particulièrement précoce : Doutre, qui réclame dans la préface plus de lumière pour les lettres canadiennes.

Le syntagme "roman historique" soulève moins de conjectures. Il est autorisé par le co-texte, ce qui est suffisant. Nous croyons aussi, cependant, que son choix est motivé par le désir de l'auteur de montrer tout de suite patte blanche devant la censure de l'Idéologie. Nous le savons, le genre historique "passait" mieux à l'époque. Encore fallait-il que l'auteur le précisât en frontispice de son texte. Dans la même veine, tous les sous-titres à référent chronologique -- "épisode de", etc. -- ont la même fonction : laquelle consiste à dédouaner le roman, à lui conférer un caractère à la fois inoffensif et sérieux. Les sous-titres "roman historique" et "épisode..." ou "souvenirs de..." disent la même chose : "On lira ce roman sans risque pour la morale." Bien plus, ce genre suggère une certaine morale.

Une dernière remarque : les romans à l'étude, avec les exceptions déjà mentionnées de Conan et de Gaspé, qui se passent de sous-titre, sont ceux où le titre principal est déjà chargé d'historicisme. Exemple : les Fiancés de Saint-Eustache, l'Intendant Bigot, etc. Ceux-là n'ont pas besoin de la caution du sous-titre explicatif. Ils portent déjà la marque du roman historique, qui a bon genre comme on sait. La même remarque s'applique au second titre.

b. Le second titre

On en compte précisément cinq : Nicolas Perrot ou les Coureurs de bois sous la domination française de Georges Boucher, Le Vieux muet ou Un Héros de Châteauguay de J.-B. Caouette, Les Ribaud, Une idylle de 37 d'Ernest Choquette, Le Manoir mystérieux ou les Victimes de l'ambition de Frédéric Houde, et Nélida ou les guerres canadiennes, 1812-1814 de Thil-Lorrain.

Le procédé que nous avons mis au jour dans l'étude du sous-titre refait surface. Le second titre l'este d'Histoire le titre romanesque, lui donnant à la fois caution et bonne allure. Seul Houde fait exception, mais seulement en ceci que l'Histoire, pour évacuée qu'elle soit du titre, est remplacée par la morale. Houde s'empresse de dévoiler la conclusion de son livre, conclusion qui est faite pour rassurer les cerbères de l'idéologie.

Un mot également sur Choquette à qui les pourfendeurs de romans à l'époque auraient pu reprocher l'emploi du mot "idylle", coupable de légèreté et de dissolution. Rien à craindre : l'idylle est enveloppée d'un référent chronologique funeste dans l'histoire du Canada français, ce

qui donne à penser que les amours illicites attirent le malheur historique.

Une dominante se dégage : le sous-titre ou le second titre, quel qu'il soit, fonctionne à la manière d'un passeport. Quand le titre principal fait défaut -- entendons-le au sens où le titre principal serait dépourvu de référent historique --, le titre secondaire cautionne le roman, se porte garant de son sérieux ou de ses bonnes moeurs. L'emploi fréquent du titre secondaire montre un cercle de romanciers très soucieux de réceptivité dans un contexte socio-historique hostile au roman.

L'appellation génétique dans le sous-titre sauve des textes comme l'Héritière d'un millionnaire (sic) jugé à première vue trop "romanesque". De même Un héros de Châteauguay réchappe le Vieux muet. Le titre secondaire joue son rôle opératoire en ceci qu'il rétablit l'ordre dans un discours intitulant trop porté à miser sur la fonction apéritive du titre. En somme, c'est un tribut payé à une idéologie où domine le souci de la morale; le titre secondaire réchappe le titre principal de l'ignominie qui attend le roman. Mis à part, bien sûr, les auteurs qui se contentent d'un titre principal suffisamment historique (par ex. : les Fiancés de Saint-Eustache de Bibaud), il ne se trouve que Laure Conan pour répugner à de tels procédés.

### 3. Les francs-tireurs

Il n'y a pas que Laure Conan qui se distingue par un formalisme plus proche de la fiction romanesque alors que tant d'autres cherchent précisément à occulter la fiction par une surcharge d'étiquettes génétiques. Certains sont tentés de la suivre dans cette voie.

La séduction de l'écart se manifeste dans le titre principal, quitte à racheter le tout par un titre secondaire rassurant. Voyons par exemple les titres principaux qui s'accrochent au registre amoureux. Le prénom féminin est en faveur, surtout quand il est isolé : Florence, Fleur des Ondes, Nélida. Ici domine le prénom d'assonance amérindienne, mêlant à la fois l'exotisme et l'érotisme. Comme quoi on ne répugne pas à donner dans la fonction apéritive du discours intitulant. Mais on fait attention : un titre secondaire monte la garde dans ces trois cas. Dans la même veine, deux autres femmes, amérindiennes elles aussi : l'Algonquine de Girard et la Huronne de Chevalier, que veille farouchement un sous-titre bien-pensant.

On aime aussi les fiancés : Bibaud, Doure et Marmette. Mais on prend soin de chaperonner les amoureux au

moyen d'un référent historique : St-Eustache, 1912 et guerre des Bostonnais. L'histoire d'amour, matinée d'Histoire, a meilleure allure dans la bibliothèque paroissiale.

On trouve aussi deux couples faits : Jacques et Marie, Charles et Eva. Bourassa se dote d'un sous-titre au-dessus de tout soupçon; Marmette fait de même, le sien annonce le roman historique de bonne maison. Notons que l'un et l'autre publient dans une revue ultramontaine, fait qui équivaut à un certificat de "vie et moeurs catholiques".

Pour ce qui est de Marmette, mentionnons son Chevalier de Mornac, historique par le référent actantiel, ce qui sauve la mise, et romanesque par le nom d'assonance gasconne. On regrette toutefois la pointe de mimétisme dumassien. Accordons-lui tout de même quelque mérite : un Chevalier de Saint-Michel l'eût absous sans confession, il préfère le clin d'oeil à Dumas et à la France des romans dangereux. C'est déjà assez d'audace dans une conjoncture canadienne-française allergique au genre.

Les plus braves sont sans contexte Doure et Marcil. Le premier, qui, en 1844 (!), lance le roman autochtone du Canada français. Belle audace qu'il atténue malheureusement par l'indication générique qui se trouve

dans le sous-titre. C'est peut-être l'intention qui compte. Marçil, enfin, fonce dans le roman d'amour et d'anticipation avec l'Héritière d'un millionnaire (sic). Il n'a pas froid aux yeux, celui-là, en 1867. Comme les autres, il complète sa carte de visite avec un sous-titre bien sage.

En dernier lieu, passons aux adeptes du titre secondaire valorisant. Boucher de Boucherville avec Nicolas Perrot ou les Coureurs de bois sous la domination française et, surtout, Girard -- Florence. Légende historique, patriotique et nationale et L'Algonquine. Roman des jours héroïques du Canada sous la domination française. Que de nostalgie chez eux! Boucherville conjugue l'ethnographie du terroir à l'Histoire; Girard rattrape par l'emphase ses héroïnes jugées trop fragiles. Des deux, Girard affiche un nationalisme d'inspiration bourassiste qui ne doit rien à la nuance. Dans le lot, il est sans doute le plus "politique", étant le seul à avancer ses convictions nationalistes avec autant d'éclat et de mépris du pléonasme. Chez Girard, plus que tout autre, le titre est prise de position idéologique. Pas d'"imposture idéologique" chez lui, au contraire, il pose au départ ses convictions comme condition de lecture. Il fera de même avec Marie Calumet.

En conclusion, on ne saurait dire que le romancier historique est attiré par l'écart formel qui, en général est apte à subvertir l'idéologie dominante, par la provocation ou la parodie par exemple. Il préfère se cantonner dans le déjà-écrit et le titre secondaire obligeant; il lui faut la "créance" qui légitimise et ouvre la voie à la réception. Toutefois, il ne dédaigne pas pour autant le titre qui marque l'enseigne idéologique à laquelle il loge. Nul ne le fait avec autant de bruit que Girard. D'autres, par contre, se contentent d'un signal discret : Bourassa, avec Souvenir d'un peuple dispersé où transparait l'indignation; Doutre, bien sûr; et d'autres, qui sont de paroisses différentes : Choquette, dont l'idylle de 37 suggère que l'amour hors du mariage mène à la tragédie, et Roquebrune, soucieux de nationalisme pancanadien dans Un océan à l'autre, comme peut l'être un fonctionnaire zélé.

Si éloquent que soit le titre, il faut maintenant regarder les préfaces pour voir de quel côté tombent les masques.

\* \* \*

RENVOIS

1. Cl. Duchet, "L'Illusion historique. L'enseignement des préfaces (1815-1832), dans Revue d'histoire littéraire de la France, LXXV (2-3), 1975, p. 252.
2. Ibid., art. cit., p. 248.
3. L'Opinion publique, 26 février 1880. Cité dans J. Dostaler, Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 66.
4. Faucher de Saint-Maurice, "L'homme de lettres", dans la Revue canadienne, vol. 5 (1868), p. 439-440.

II

Le Discours préfaciel

Un aveu ici : il fut un temps où nous ne lisions jamais les préfaces. Jamais. Pressé de manger le fruit, nous entrions tout de suite dans le roman sans égard pour la préface ou l'avant-propos, pour nous pâture de savants.

Les praticiens de la sociocritique nous ont convaincu que l'habitude était mauvaise. Henri Mitterand, Jacques Dubois, Claude Duchet et Geneviève Idt montrent que le discours préfaciel n'est pas seulement riche de renseignements contextuels -- genèse du texte, notes biographiques sur l'auteur, anecdotes juteuses ou morales, etc. -- susceptibles de faciliter l'intelligibilité du texte. La préface est aussi, parfois surtout, cette sorte de terrain vague, à mi-chemin entre le titre interpellateur et le texte, où l'Idéologie se montre à nous, sans fard, dépouillée d'artifice. C'est le moment que choisit l'auteur -- ou un complaisant affidé -- pour présenter son oeuvre, l'expliquer, la motiver, en dévoiler le sens. Souvent la préface est un

anti-titre. Au mystère aguicheur du titre romanesque succède l'énoncé limpide de la préface.

Après Duchet, Henri Mitterand<sup>1</sup> a tenté de définir les contours du "discours préfaciel". Il démontre en premier lieu que la préface est avant toute chose interpellation de l'auteur au lecteur. C'est un discours à la première personne, sur le mode du je, ou alors déguisé par un nous royal ou un il, neutre et habile. Selon Mitterand, peu importe que la préface s'exprime par je ou par un nous qui n'est que le déguisement, la pose de modestie d'un je, ou encore par une troisième personne postiche, renvoyant nommément à l'auteur ou à un de ses substituts. Dans d'autres cas, il peut y avoir au contraire une hypertrophie, une théâtralisation du je, comme dans la troisième préface de Hugo au Dernier jour d'un condamné. Sous ses diverses modulations, le je est toujours présent, portant la parole d'un individu ou d'un groupe. De même, le tu du lecteur, destinataire de la préface, partenaire tantôt explicitement apostrophé, tantôt implicitement convoqué. Enfin, la troisième personne est pour sa part multiples fois employée, renvoyant tantôt à la littérature et à ses espèces, tantôt à la critique, tantôt à la société. Dans le discours de je à tu, la troisième personne, à la différence des deux premières, peut désigner successivement ou en même temps de

multiples référents. En fait, dans le discours de la préface, un de ces tiers a un rôle privilégié, comme objet principal du discours : c'est la littérature<sup>2</sup>. À la fois métalangage -- discours sur la littérature, la société, etc. -- et sociolecte, la préface convie le lecteur à l'audition d'une rhétorique de persuasion.

On voit aussi que le préfacier ne s'adresse pas au commun des mortels, à des comme nous d'autrefois qui escamotions en toute insouciance ce registre d'érudition. La préface vise un public précis, et ce public-là est en prise directe sur la formation et la transmission de l'idéologie<sup>3</sup>. Ce sont des gens tout ce qu'il y a de plus honorable : critiques, écrivains concurrents ou de même famille, censeurs, gens de presse, lecteurs informés, tous reliés de près ou de loin aux instances des Appareils idéologiques d'État que nous connaissons déjà : École, Église, Presse, surtout. En termes plus prosaïques, la préface réussie est celle qui rassure M. le curé, la bibliothécaire, le directeur du collège et son cousin le libraire, le même qui signe les recensions littéraires dans la feuille mensuelle du canton; ceux-là diront à la femme du notaire, à la maîtresse de poste et au fils de l'aubergiste, si le livre est à mettre ou non entre toutes les mains. Les préfaces réussies -- rassurantes de ce type-là -- sont l'oeuvre des "bons

auteurs" : Robert Choquette, François Mauriac, Jean-Éthier Blais, etc., qui vont à la messe et entrent à l'Académie locale. De même, il se trouve aussi des préfaciers qui se mettent volontiers en marge de l'Idéologie dominante, préférant l'iconoclastie minorisée aux grands tirages des livres bien pensants : Breton, Queneau, Vian, Sartre, la liste est longue. Mais la recette demeure la même, à gauche comme à droite. Courtisée ou enfoncée, l'Idéologie est la finalité de toute préface. Elle cherche à faire valoir une idée; de même, elle veut maîtriser le temps, préférablement un présent qui engage ses interlocuteurs, que ce présent soit celui du moment même où la pensée est saisie pour passer dans l'écriture, ou un présent parfait désignant l'oeuvre comme produit fini, ou encore un présent engageant l'avenir immédiat<sup>4</sup>. À titre d'exemple, la préface célèbre de Balzac : " "J'écris à la lueur de deux Vérités éternelles : la Religion et la Monarchie, deux nécessités que les événements contemporains réclament, et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays."<sup>5</sup> La préface se lit à chaud : elle s'adresse à l'esprit du temps présent, ce qui en fait un document idéologique de première main.

Mitterand relève, en troisième lieu, la pléthore des déictiques et des modalisateurs qui font de la préface,

presque toujours, une prise de position idéologique qui se veut irréfutable et irrévocable. Il note chez Balzac l'abondance des adverbes ici, maintenant, tout de suite, qui renforcent l'interpellation en lui conférant le caractère de l'urgence. Les verbes de modalisation voyagent de compagnie : proclamer, pouvoir, vouloir, obéir, devoir, imposer, forcer, obliger...

Ces préfaces, et peut-être toutes les préfaces, ont donc en commun une même phrase-noyau, une même phrase minimale : La littérature doit être "x". Cette phrase minimale engendre d'ailleurs un syllogisme commun à tous ces textes :

La littérature doit être ou faire "x";  
 Or ce roman a fait "x";  
 Donc, toi, lecteur, tu dois le tenir pour un livre  
 [de valeur universelle.

Ou en d'autres termes : voilà ce que doit être aujourd'hui la littérature, et voilà comment ce que j'ai fait s'y conforme<sup>6</sup>.

Nous retrouverons dans nos préfaces nombre de déclarations où l'auteur prétend arrêter la forme définitive, non seulement de la littérature, mais surtout, de la littérature canadienne. Les préfaciers du roman historique canadien se préoccupent moins de généraliser que de régner localement.

Sur les rapports entre la préface et l'idéologie, Mitterand écrit :

La préface est en effet un réceptacle naturel de l'idéologie, en raison du lieu d'où elle parle et des modalités de son discours, ou, en d'autres termes, de ce qu'on appelle parfois sa grammaire d'énonciation<sup>7</sup>.

Dans la foulée de Claude Duchet qui a répertorié et décor-tiqué les 132 préfaces des romans parus dans la seule année 1832, Mitterand fait valoir que la préface utilise tous les artifices du discours didactique. Elle enseigne, sur le mode de l'universel - à l'aide du présent gnomique -, ce qu'est la littérature, et ce qu'est en particulier le genre littéraire qui a le plus grand besoin d'être situé, étant donné l'incertitude de son statut rhétorique : le roman. Elle donne les problèmes pour résolus et en indique les solutions. Son discours est toujours affirmatif. Le doute, l'hésitation, n'ont pas leur place ici. L'art de persuader, mais aussi l'usage fréquent des éléments modalisateurs et performatifs font également de ce discours, un discours didactique, c'est-à-dire un discours contraignant, qui profère non seulement "voici ce qui est", mais aussi "voici ce dont vous devez vous convaincre". Le verbe devoir est un verbe clé du discours préfaciel<sup>8</sup>. Discours didactique, également discours polémique. Hier comme aujourd'hui, nombre de préfaciers pourfendent la critique comme institution ou les critiques comme catégorie. La critique est le tiers encombrant, qui s'interpose, sans être invité, dans le tête-à-tête auteur - lecteur. Il est l'adversaire à éli-

miner par avance, contre lequel le préfacier use alternativement de sa propre apologie ou du réquisitoire<sup>9</sup>. La polémique, on le verra, a d'autres cibles : les concurrents, les mal-pensants, ceux qui ne lisent pas, ceux qui lisent ailleurs, un groupe ethnique, la presse, un peu tout le monde. Il y a même des adversaires appréhendés ou tout bonnement imaginaires. Souvent les préfaces retentissent de colères platoniques. Il y a du mécène, du barbon et du bonimenteur dans la fonction de préfacier.

Une dernière remarque capitale, et qui résume bien ce qui précède : après Derrida<sup>10</sup>, Mitterand relève le caractère mensonger, ou porte-à-faux, de la préface. En prétendant délimiter le sens d'une oeuvre, le récapituler tout en l'anticipant, la préface littéraire est un mensonge ou une illusion sur l'oeuvre, dont le propre est précisément la polysémie et la polyphonie<sup>11</sup>; la préface est un "anti-roman" dans la mesure où elle cherche à figer un matériau qui a besoin de fluidité, de mouvement, pour exister. Comme le titre, la préface n'est qu'une arme de plus pour l'Idéologie, par où elle exerce son autorité. Et l'Anti-Idéologie loge à la même enseigne, nous avons failli l'oublier.

Duchet<sup>12</sup> complète la pensée de Mitterand quand il écrit :

Ce que les préfaces mettent en relief, c'est, au-delà des clivages de partis, des choix d'école et des fluctuations politiques, l'unité contradictoire d'un champ intellectuel, le décalage entre des formes et des concepts. La préface est en effet à la fois le véhicule de la tradition et un instrument de rupture. Ce qu'elle dit de l'oeuvre même l'est en fonction d'une attente sociale; elle fait apparaître des conditions de lisibilité<sup>13</sup>.

Fait intéressant, d'une école littéraire à l'autre, d'un polémiste à l'autre, l'unanimité se fait autour de la préface : c'est là que s'affrontent les duellistes les plus acharnés. Mauriac, Drieu La Rochelle, Malraux, Rive Gauche ou Saint-Germain-des-Prés, tout le monde use de la préface pour avancer ses idées. Même chez les auteurs les plus avant-gardistes, des surréalistes à Jack Kerouac, l'avant-propos demeure la tribune de prédilection du discours extra-littéraire, un peu comme les ondes de radio et de télévision qui sont censées appartenir à la collectivité. Comme quoi même les adversaires les plus irréductibles choisissent parfois de descendre au même hôtel.

En résumé, personne ne répugne à ce moyen pour conditionner son lecteur, la tribune est trop belle pour que s'en privent même les plus dédaigneux de la convention bourgeoise. J. Dubois reprend la même idée quand il appelle la

préface "cet en-deçà du récit, mais qui appartient bien au livre, [qui] est proposé par l'auteur comme un guide de lecture et d'interprétation<sup>14</sup>." Pour Dubois, l'avant-propos est en quelque sorte "le gardien de l'interprétation du roman" et "fonctionne tout à la fois comme un procédé publicitaire (en renfort du titre) et comme un plaidoyer<sup>15</sup>."

Duchet a voulu élargir la définition du discours préfaciel :

Le terme de discours ou d'appareil préfaciel conviendrait mieux du reste que celui de préface, car la matière préfacielle peut se distribuer en notes ou documents annexes, se déguiser en dédicace (à Scott, à Constant, à Guizot ... ou aux ducs et duchesses), s'inscrire elliptiquement dans une épigraphe ou dans la reprise du titre principal par le second-titre ou le sous-titre, se glisser dans des chapitres introductifs ou conclusifs, voire s'insérer dans le roman lui-même et accompagner le récit sous forme de discours du narrateur<sup>16</sup>.

Nous admettons volontiers le caractère protéiforme de la préface. Toutefois, pour des raisons de méthodologie, nous restreignons le sens du terme "discours préfaciel" au texte qui apparaît en frontispice du texte romanesque. Dans le roman historique canadien, les épigraphes sont trop peu nombreuses pour constituer un corpus; de même, nous avons déjà traité la question des titres.

Geneviève Idt, qui signe l'essai le plus pénétrant sur la question, adresse de son côté un léger reproche à Duchet "[qui] ne distingue pas entre les préfaces signées de l'auteur et les autres, [qu'elle appellerait] "hétérographes" par commodité<sup>17</sup>." La remarque est juste, nous en tiendrons compte.

Vian se fait préfacier par Queneau, Yourcenar par Ionesco, bonnes manières entre commensaux de Saint-Germain ou du Faubourg Saint-Honoré; Michel Tremblay préface le dernier joualisant-paupérisant en vogue rue Saint-Denis, parrainage de choix bon pour le tirage; mais au-delà des protections institutionnelles et des coups de pouce copain-copain, une réalité demeure : le préfacier est toujours un autre, même quand l'auteur préfère s'habiller seul. C'est encore Geneviève Idt qui le fait remarquer : "[...] le préfacier et le préfacé sont deux rôles distincts éventuellement tenus par la même personne. Toute préface est donc hétérographe : en se préfaçant lui-même, l'auteur devient un autre<sup>18</sup>." Le dédoublement s'opère sitôt que l'auteur ôte son masque d'écrivain pour dire : "Écoutez bien, voici ce qu'il faut lire dans ce qui suit, ce qu'il faut comprendre." La préface qui est hétérographe à proprement parler n'est qu'une tricherie à peine plus habile; le préfacier est toujours un autre, de toute façon.

Sur ce sujet, Idt avance que la préface hétérographe est fortement contrainte : elle obéit à des règles constitutives rigoureuses et elle a pour fonction manifeste de modifier la situation des interlocuteurs en dédoublant tous les éléments de la communication. Un texte préfacé est un message émis et reçu en deux temps, récrit et "prélu" par le préfacier. Co-signé, il a deux locuteurs, et aussi deux destinataires : son auteur inconnu devient connu avant d'être lu et le préfacier lui épargne la peine de se tailler un public en lui donnant le sien<sup>19</sup>.

Idt reprend les idées de Duchet et Mitterand, en leur donnant plus de relief. Le discours préfaciel fonctionne comme une stratégie publicitaire et comme un rite d'intronisation : la préface est un discours sur un discours à vendre ou une cérémonie de passation de parole. Car la publicité et la production culturelle "fonctionnent" à la fois au profit et à l'idéologie, mais dans des perspectives différentes. Chose certaine, la préface est un échange de bons procédés. En termes de stratégie publicitaire, elle participe à la campagne de lancement d'un nouveau produit sous l'image de marque du préfacier, qui en garantit la qualité et lui fournit en ses consommateurs habituels une cible toute prête, mais en retire une notoriété accrue. En termes de rituel, la préface est la version moderne du

sceptron antique ou de l'imprimatur ecclésiastical : affilié à une "société de discours", le préfacier a le droit d'y prendre la parole. En parrainant le préfacé, il lui transmet ce droit, mais en échange, il reçoit de lui une nouvelle occasion de parler. "La parole, comme les trèfles à quatre feuilles, n'est efficace que si on la donne<sup>20</sup>."

À ce propos, Idt cite l'exemple célèbre de Sartre, qu'elle-même connaît fort bien, entre autres, pour l'avoir préfacé ... Elle dit de lui, fort lucidement :

[...] Sartre figure dans l'institution littéraire en cacique de promotion [avec plus de cinquante préfaces à son crédit!] et non en marginal, contrairement à l'illusion qu'entretient le contenu subversif de son oeuvre philosophique et politique<sup>21</sup>.

La belle ironie, que ce pourfendeur de l'idéologie bourgeoise se muant si volontiers en oncle bienveillant, paternel. Il y a plus important, toutefois : c'est le côté "engagé" de la préface, justement si conforme à la pensée sartrienne qu'on trouve presque naturelle la richesse de l'oeuvre préfacielle de Sartre. Oeuvre de circonstance, la préface est par nature "engagée". De plus, par la hiérarchie qu'elle instaure, le rite de présentation qu'elle stimule et le pouvoir qu'elle confère, c'est un "ersatz" de paternité, où le fils préfacé devient, en rendant la parole

au père, le père de son père<sup>22</sup>. Réflexion lumineuse, à notre avis, dont les psychocritiques feront leurs choux gras, mais qui nous intéresse dans la mesure où la préface est parole sociale à l'irréprochable caution, et véhicule privilégié de l'Idéologie.

Tout ce jeu de parentés troublantes ne fait pas oublier la finalité de la préface : à savoir, la transmission des idéologies, leur consolidation, parfois les deux. Idt parle à ce propos de "détournement de parole"; elle écrit :

[...] toute préface donne la parole au préfacé, la détourne à son profit, et en infléchit la signification. Voler le livre, c'est le délit de tout préfacier, et peut-être de tout métadiscours : si fidèle qu'elle soit, jusqu'à la citation ou la copie, une glose change la valeur du texte glosé rien qu'en modifiant son énonciation. Tels sont les rapports du texte et de sa préface : la préface reprend des fragments du texte préfacé, et leur donne un autre sujet, un autre objet ou un autre destinataire<sup>23</sup>.

Imagine-t-on, au music-hall, le présentateur en smoking volant la vedette à Yves Montand? ... c'est un peu ce qui se passe. Nous admettons une réserve, toutefois : les préfaces ne sont pas toutes des mouches du coche. Certaines sont très timides, d'autres neutres jusqu'à la limite. Il existe des préfaces innocentes, ou presque.

Pour conclure, Idt avance que le rôle de la préface est idéologique à plus d'un titre. En termes althusériens, le préfacier "interpelle" les individus destinataires en sujets. En termes gramsciens, il renforce la conscience d'un groupe en voie de formation ou de désagrégation. En termes sartriens, il transforme la série des consommateurs culturels en véritable groupe. C'est peut-être la fonction de tout métalangage<sup>24</sup>.

\*

Fort de ces observations, voyons ce qu'il en est du côté du roman historique canadien.

Certains de nos romans ne sont pas préfacés; nous les laisserons de côté, quitte à les rattraper plus loin (cf. Le Discours extradiégétique). Les sans-préface sont peu nombreux : Adèle Bibaud, Conan et Marmette (souvent), Thil-Lorrain, Tremblay. En général, le romancier historique canadien s'habille tout seul; on compte peu d'hétérographes : Conan (la Sève immortelle), Girard (Florence), Houde (préface posthume). Il s'en trouve aussi qui ne prennent pas de chance; ceux-là sont préfacés deux fois, par

eux-mêmes et par un autre : Girard (Florence), Marciil, Chevalier (L'Ile de Sable). D'habitude, on a recours à la forme classique, un court texte précédant le roman; encore là, des exceptions : Aubert de Gaspé et Gaëtane de Montreuil. Somme toute, l'ensemble est assez homogène.

Pour les besoins de la méthode, certaines préfaces seront citées intégralement. Ce sont celles où abondent les idéologèmes. Pour les autres, nous ne citerons que les passages les plus éloquents, idéologiquement parlant, s'entend. La présentation des préfaces respecte l'ordre alphabétique de l'Appendice II. Chacune est suivie d'un commentaire.

\* \* \*

#### 1. Les Anciens Canadiens, Gaspé père

- a. Ce chapitre peut, sans inconvénient servir en partie de préface; car je n'ai nullement l'intention de composer un ouvrage secundum artem, encore moins de me poser en auteur classique. [...]

J'écris pour m'amuser, au risque de bien ennuyer le lecteur qui aura la patience de lire ce volume; mais comme je suis d'une nature compatissante,

j'ai un excellent conseil à donner à ce cher lecteur : c'est de jeter promptement le malencontreux livre, sans se donner la peine de le critiquer [...].

Quant au critique malveillant, ce serait pour lui un travail en pure perte, privé qu'il serait d'engager une polémique avec moi. [...] Je suis très vieux et paresseux avec délice, comme le Figaro d'ironique mémoire. [...] Consigner quelques épisodes du bon vieux temps, quelques souvenirs d'une jeunesse, hélas! bien éloignée, voilà toute mon ambition<sup>25</sup>.

Semblable en cela à son fils, l'auteur de l'Influence d'un livre, Gaspé père professe d'emblée une liberté totale vis-à-vis de la création romanesque<sup>26</sup>. Sur ce plan, Gaspé père est un cas à peu près unique parmi les romanciers historiques canadiens. Il se pose en auteur qui n'a rien à perdre, affranchi des conventions et seul maître de son art. Gaspé fils envoyait La Harpe promener<sup>26</sup>; Gaspé père en fait de même des critiques. L'exemple doit être savouré longtemps : au messianisme de la majorité, le vieux Gaspé oppose le ludisme gratuit comme moteur de la création romanesque. C'est ce qu'on croit comprendre à première lecture. Rappelons que le préfacier est de famille aristocratique; à ce titre, il n'entend certes pas qu'un critique le juge, lui qui voit d'assez haut les écrivains et les artistes. Le pied de nez à la critique est à la fois réflexe d'esthète libre et attitude de gentleman bien né.

L'auteur prend donc ses distances vis-à-vis du canonisme; il porte seul la responsabilité de son oeuvre, sans égard pour l'Idéologie qui lui dicterait une forme particulière. On trouve plus suspect, toutefois, sa réticence vis-à-vis du roman : "consigner quelques épisodes du bon vieux temps" -- la modestie de l'énoncé est une concession à une idéologie qui récuse le roman comme moyen d'expression. Gaspé père n'a pas la force de dévoiler son ambition romanesque; il se retranche derrière la bénignité de son projet.

- b. Ce livre ne sera ni trop bête, ni trop spirituel. Trop bête! certes, un auteur doit se respecter tant soit peu. Trop spirituel! il ne serait apprécié que des personnes qui ont beaucoup d'esprit, et, sous un gouvernement constitutionnel, le candidat préfère la quantité à la qualité.

Cet ouvrage sera tout canadien par le style : il est malaisé à un septuagénaire d'en changer comme il le ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode de nos jours.

J'entends bien avoir, aussi, mes coudées franches, et ne m'assujétir à aucunes règles prescrites, -- que je connais d'ailleurs, -- dans un ouvrage comme celui que je publie. Que les puristes, les littérateurs émérites, choqués de ces défauts, l'appellent roman, mémoire, chronique, salmigondis, pot-pourri : peu m'importe ...<sup>27</sup>

La première phrase est sans conteste un coup de patte au régime politique de l'époque. Elle est le fait d'un seigneur, fier de sa caste, dont la spiritualité est

l'apanage, croit-il. C'est un pur produit de l'idéologie Ancien Régime, nostalgique des oligarques parures de salon. Gaspé récuse en bloc la monarchie faiblissante, le parlementarisme, le suffrage universel, la vox populi ânonnante. Le ton n'est pas d'un légitimisme forcené, toutefois; tout juste mélancolique, le seigneur a la mémoire longue.

C'est un seigneur tout de même patriote; encore là, il faut y voir de plus près. La caution de canadienité qu'il se donne est un passe-partout idéologique de plus : ce qui est canadien n'est pas "français" -- comme tous ces mauvais romans passionnels qui polluent l'esprit --, et ne saurait être que bon, c'est-à-dire moral. S'affirmer "canadien", comme il le fait, c'est montrer patte blanche au censeur. Autre nuance : Gaspé, on le sait, est patriote, mais pas à la manière des hommes de 1837, qu'il ne peut agréer à cause de préoccupations de classe.

Dans le dernier passage, Gaspé père réitère sa liberté de parole en prenant soin de rappeler, comme son fils, qu'il sait les règles de l'art; s'il s'en déjoue, c'est par goût pur. Il y a lieu de croire que les "puristes" et les "littérateurs émérites" sont des francisants décadents pour se faire secouer de la sorte. Auteur

enjoué, mais inquiet, Gaspé père tourne le dos à la Littérature -- coupable de tant de crimes -- et à la Modernité -- celle-là toujours suspecte --. En somme, c'est faire fond sur l'idéologie élitaire, le terroir inoffensif et l'allergie au roman de la censure cléricale. Nous l'avons dit : Gaspé est un vieux monsieur habile.

\*

## 2. Jacques et Marie, Bourassa

- a. On dit que les Troyens exilés donnaient des noms aimés aux lieux inconnus où ils étaient venus chercher une nouvelle patrie.

Au temps de la conquête, on vit arriver quelques familles démembrées, ralliées par le même malheur, chassées de leurs foyers comme les enfants d'Ilion. [...] Après avoir entamé la forêt et asséché le sol par des travaux herculéens, ils y fixèrent leurs demeures [sur les bords de la Petite Rivière de Montréal]. [...]

[Ils] firent comme ces autres pèlerins de l'Ausonie, ils nommèrent le coin de terre qu'ils venaient d'adopter la Petite-Cadie, du nom de la patrie perdue.

Tous les proscrits sont frères, qu'ils soient victimes des Grecs ou des Anglais, et le génie de l'infortune a partout la même poésie de langage<sup>28</sup>.

L'auteur se place sous le digne patronage de l'épopée antique : "Troyens", "herculéens", "Ausonie", même le nom "Acadie", tous concourent à solliciter la bénédiction d'Homère et de Virgile. Homme de grande culture et un peu romain d'adoption, Bourassa prête une allure épique aux modestes recommencements du peuple acadien sur les bords du Saint-Laurent, lui imprimant par là la marque des grands peuples, dans la lignée des Grecs d'Homère et des Américains de Fenimore Cooper. En exploitant le parallèle entre la misère de la Déportation acadienne et l'épopée troyenne, l'auteur donne également à son récit la caution des textes anciens et admis. La comparaison a aussi pour avantage de le préserver de la modernité romanesque. Qui s'indignerait d'un parrainage aussi noble? On ne songerait pas à taxer de "faiseur de roman" un monsieur qui a fait de si bonnes lettres. Une façon comme une autre de circonvenir le préjugé anti-romanesque.

- b. Fondateurs de la paroisse, les premiers dans l'aisance, les Acadiens se sont liés avec toutes les familles qui s'étaient fixées autour de leurs établissements : la mienne tient à leur sang par toutes ses générations; et j'en suis fier, car ces braves gens n'ont apporté sous le toit qui les a reçus que les traditions de l'honneur le plus vigoureux et des vertus les plus robustes. [...]

Je me souviens surtout d'avoir entendu raconter souvent, quand j'étais petit, l'histoire douloureuse de toutes ces familles, et ces tristes anecdotes ont exercé mon coeur à la pitié. [...]

Le récit que je vais offrir résume les impressions qui me sont restées de tous ceux que j'ai entendus dans mon enfance sur les Acadiens, et il rappellera le plus fidèlement possible l'existence éphémère d'un peuple que la Providence semblait destiner à une vie nationale plus longue et plus heureuse, tant elle avait mis en lui de foi, d'amour et d'énergie<sup>29</sup>.

Ici, l'auteur clame la légitimité de la diégèse : il revendique le droit de raconter les faits véridiques transmis par la tradition orale de génération en génération, puisque sa famille est alliée à des Acadiens. Après la caution classique, donc, suit la caution génétique. En sous-titres, on lit la véracité du récit qui va suivre, "rappel fidèle de l'histoire", le droit de propriété de l'auteur conféré par le patrimoine familial. Bourassa cuirasse son roman d'une axiologie inébranlable : les classiques grecs du Séminaire et la Famille.

- c. Cette longue narration aura les proportions d'un livre; le lecteur jugera lui-même si elle renferme les qualités qui font les bons livres. Je ne puis rien promettre de plus que des efforts consciencieux pour arriver à ce but. Je n'aurais jamais eu l'idée d'écrire tant de pages, si on ne m'eut pas demandé de le faire. La confiance que mes amis et confrères de la Revue m'ont témoignée a fait à peu près toute la mienne.

N'ayant jamais fait le plus petit volume, ni jamais entretenu l'idée d'en faire un, j'ai entrepris cet écrit sans forme préméditée, sans modèle adopté. Il va donc voir le jour comme un enfant conçu dans les hasards de la vie, et je fais des vœux pour qu'il ne naisse pas difforme.

S'il l'était, eh bien! tant pis, le plus fâché sera toujours le père; car quelque dénaturé que l'on soit, on tient à ce que ses oeuvres viennent au monde sans défaut<sup>30</sup>.

Dans le premier paragraphe, Bourassa laisse flotter l'incertitude : ce sera un livre, mais il refuse, comme Aubert de Gaspé, à se laisser enfermer dans une catégorie quelconque. Il veut garder les mains libres, préoccupation légitime d'esthète. Surtout, il prend ses distances vis-à-vis du roman, de toutes les catégories certainement la moins recherchée au dix-neuvième siècle canadien-français. L'incertitude fait le jeu du créateur tout en contournant le ciseau du censeur -- autrement appelé Idéologie.

Vient ensuite un aveu troublant : l'auteur écrirait sous l'impulsion d'un Autre -- camarades gens de lettres, amis de l'histoire, journalistes prosélytes, le sait-on? Il se dit sollicité; la remarque est-elle témoignage de modestie, ou révèle-t-elle plutôt un vouloir collectif sincère? L'oeuvre serait donc le fruit d'un désir communautaire auquel le romancier ne ferait qu'obéir, justement suivant la manière dont naissent les épopées : ce qui cadrerait bien avec les références épiques qui ornent les premières lignes de la préface. Il n'y a pas de réponse précise à ces interrogations; il ne subsiste, au contraire

que de nouvelles questions : entre autres, l'auteur veut-il par cette confession s'absoudre de ses responsabilités d'écrivain, ou y a-t-il dans ce projet de création un messianisme quelconque d'inspiration communautariste? On peut penser que des considérations plus prosaïques motivent cet aveu : à l'époque, Bourassa est directeur de la Revue canadienne; celle-ci, aux prises avec des difficultés financières, a besoin d'un roman-feuilleton pour survivre. Une noble cause de plus!

- d. J'ai pris pour sujet de mon livre un événement lugubre, conséquence d'un acte bien mauvais de la politique anglaise; mais ce n'est pas pour soulever des haines tardives et inutiles dans le coeur de mes lecteurs : à quoi bon? [...]

D'ailleurs, la Providence qui a laissé les Acadiens disparaître, nous a conservés au milieu de circonstances analogues; elle a eu ses intentions secrètes. [...] Si elle a voulu que nous vivions, il n'est pas laissé à notre volonté de nous suicider ou de consentir à être retranchés du nombre des peuples; si elle a créé des liens et des intérêts communs entre nous et les nationalités qui nous environnent, ce n'est pas pour que nous les changions en instruments de guerre. Il ne convient pas plus à notre pensée qu'à nos mains de fabriquer des machines de discorde. Je ne tourmenterai donc pas l'histoire pour servir l'intérêt de mon livre et la cause de mes héros; je ne dirai rien de plus que ce qui a été dit par Haliburton et les écrivains de la Nouvelle-Angleterre : ce livre sera un épisode historique, rien de plus<sup>31</sup>.

Bourassa se garde bien de donner dans le revanchisme, même si la cruauté de la Déportation ne fait aucun

doute à ses yeux. Il reste charitable et compréhensif : il est écrivain, pas fauteur de troubles. Ici apparaît, lumineusement, une concession éloquente à l'idéologie historiciste canadienne-française de l'époque (cf. Le Discours extradiégétique), qui interdit à l'historien d'accabler le conquérant anglais. Fort heureusement, le sujet est bien choisi : l'acte indigne de l'Anglais dans l'affaire de la Déportation dispense l'auteur de toute remarque vitriolique, l'Histoire lui suffit. Et plutôt que de crier vengeance, on se reporte aux visées, moins controversées, de la Providence qui a voulu que les Acadiens disparaissent et que demeure la peuplade française de Laurentie. Suit un appel vibrant à l'obéissance collective à la volonté divine. Bourassa ne sort pas de là : il se pose, ce disant, en écrivain catholique et hautement respectueux des cléricaux qui récrivirent l'histoire du Canada français après Garneau : Ferland, Chapais, entre autres.

Bourassa fait plus que sacrifier à la thèse providentialiste de nos premiers historiens, il en confirme la véracité par des propos résolument modalisateurs. Il enjoint au lecteur de son temps de se soumettre à la Providence qui interdit la rébellion au peuple canadien-français. Bourassa n'est plus l'écho, il est le héraut de l'Idéologie bourgeoise dominante qui accepte son sort

chrétiennement, temporise et pactise. Quel roman Bourassa aurait-il écrit sur la révolte de 1837?

En se rappelant lui-même à l'ordre, Bourassa invoque une caution de plus : celle de l'histoire telle qu'elle fut écrite par le conquérant lui-même. Ce faisant, il se met à l'abri de tout soupçon. Son livre est "historique", donc vrai, donc irréfutable, donc bon. La scientificité bénit l'exigence esthétique comme la main qui lave l'autre. Ici, la main de Dieu et la main du conquérant. Le blanc-seing parfait pour qui veut écrire au Canada français, au dix-neuvième siècle.

- e. Non, aucune arrière-pensée, aucun but indirect, sournoisement caché, n'a guidé ma plume : je proteste d'avance contre toute imputation de ce genre.

M'étant engagé à faire une oeuvre littéraire, j'ai cherché au milieu de mes souvenirs, dans les sphères du monde que j'ai le plus connu et le plus aimé, un thème qui pût me fournir beaucoup de vertus à imiter, beaucoup de courage et de persévérance à admirer, beaucoup de péripéties et de combats à raconter, et je l'ai trouvé au berceau de ceux qui vinrent fonder les humbles hameaux où j'ai vu le jour<sup>32</sup>.

Voilà. Bourassa évite comme la peste toute prétention à la polémique. Le combat d'idées semble lui faire horreur. Il lui préfère le roman d'édification morale, légitimé par l'inspiration autobiographique.

Le faux-fuyant transparait. Il est le fait d'un auteur qui cherche à esquiver la controverse politique et qui voit dans le roman un simple instrument de didactisme moral. Nouvelle concession à l'idéologie anti-romanesque qui, déjà méfiante à l'égard du roman, lui pardonnerait encore moins de se mêler de politique, à plus forte raison, de critiquer le conquérant, et par là, l'ordre établi qui la sert si bien. Une fois de plus, Bourassa montre patte blanche.

- f. Je fais donc hommage de mon travail aux petits-enfants des proscrits acadiens, à ceux qui ont conservé l'héritage précieux que leurs pères leur avaient laissé dans ce pays : ces maisonnettes blanches, aux alentours propres et soignés, ces champs qu'ils avaient dépouillés de la forêt et rendus fertiles, mais surtout ces habitudes de travail et d'économie qui leur assuraient, partout où ils fixaient leurs foyers, l'indépendance, la richesse et les bénédictions du ciel; et je dois dire que les héritiers de ces biens sont encore nombreux. [...] Triompher du malheur en gardant une âme pure, c'est conquérir des titres de noblesse qui en valent bien d'autres, et vos pères l'ont tous fait.

Ces pages, que j'ai consacrées à leur mémoire et que je vous offre, sont probablement peu de choses; mais si elles peuvent faire verser quelques larmes nouvelles sur les souffrances oubliées de vos parents; si elles servent à retremper vos coeurs dans la foi et leurs vertus de toutes sortes et vous engagent à imiter leur exemple dans toutes les circonstances difficiles qui sont encore réservées à votre existence nationale, alors je n'aurai pas entrepris une tâche inconsidérée [...]<sup>33</sup>.

C'est surtout le premier paragraphe qui retient l'attention ici.

Toute axée sur le registre économique ("maisonnettes blanches et propres", "champs fertiles", "habitudes de travail et d'économie", etc.), la phrase annonce davantage Jean Rivard, le défricheur que la fable historique. Il y flotte des relents d'idéologie agriculturiste -- retour à la terre, chaumière, clocher, famille nombreuse --, offerte en modèle de vie au lecteur (cf. Le Discours extradiégétique). Qui sait si Bourassa ne veut pas, par la description d'un passé bonifié mais manqué, provoquer la nostalgie, voire un désir de revanche. Fait ironique, l'auteur a complètement oublié ici l'origine épique du début pour tomber dans la pastorale, le bucolique. Comme si les Troyens avaient fondé Rome pour plus tard cultiver des choux et monopoliser le commerce des oeufs. Dans sa préface, Bourassa se montre totalement récupéré par l'idéologie cléricale proche du conquérant, qui prône l'abandon du sabre pour le soc de la charrue. Troie ne sera pas Rome; Saint-Joseph-des-Champs, plutôt.

Reste la finalité qu'il propose dans le second paragraphe : ce roman doit servir à retremper les coeurs

"dans la foi et les vertus", à l'approche des jours difficiles qui attendent la nation canadienne-française. La préface de Jacques et Marie annonce un roman moral de plus, très conforme à l'idéologie canadienne-française dominante du dix-neuvième siècle : hostile au roman, collaborationniste par inertie, catholique, agriculturiste et incitatrice au renoncement chrétien.

\*

### 3. Les Fiancés de Saint-Eustache, A. Bibaud

En 1837 époque où commence cette histoire tout était bien primitif en cet endroit [le Québec]. [...] Opprimés par un gouvernement tyrannique, poussés à bout par les vexations des autorités anglaises, ils [les Canadiens, qu'elle dit de "mœurs simples et paisibles"] se révoltèrent, à la voix de citoyens patriotiques, enthousiastes, résolus à affranchir leurs compatriotes, et parvinrent après quelques années de lutte à obtenir les droits qu'ils revendiquaient.

Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis lors, tout est bien changé, le petit peloton de Canadiens Français perdus dans le Nouveau-Monde, jouissent aujourd'hui des mêmes privilèges que la nation conquérante, ainsi que les Anglais, occupent les places d'honneur et le premier ministre de cette province, Sir Lomer Gouin est Canadien français<sup>34</sup>.

Bref, si on en croit Adèle Bibaud, la sombre époque de 1837-38 n'est plus qu'un mauvais souvenir et désormais, tout est rose dans la Province de Québec. Il y avait des méchants autrefois; il n'y en a plus. Nous nageons en pleine idéologie.

Dans le Développement des idéologies au Québec, D. Monière donne pour fonctions de l'idéologie, entre autres, ces deux-ci : "elle rationalise une vision du monde et la présente comme universelle, elle cherche à "éternaliser" des valeurs particulières, en ce sens elle est anhistorique. Elle est apologétique en légitimant des structures de classe et la domination d'une classe<sup>35</sup>." C'est précisément ce que fait Adèle Bibaud ici en reléguant la révolte de 1837 dans un passé lointain et sans rapport avec la situation actuelle [1910], et en présentant un portrait idyllique du temps présent. Rien de moins. A. Bibaud entre allègrement au service de l'idéologie dominante qui veut valoriser le statu quo politique du Canada français en faisant croire aux masses que les patriotes réformés d'après 1837 ont eu gain de cause dans toutes leurs revendications. Ce qui est une mauvaise plaisanterie, bien sûr : on n'oublie pas aussi commodément l'Acte d'Union avalé de force, la Confédération obtenue de justesse (et avec quelles compromissions!), l'affaire Riel, etc. Mais, pour croire que

tout est beau aujourd'hui, il faut bien occulter l'Histoire un peu, la rendre conforme aux vues des instances idéologiques. D. Monière a bien raison de dire que "l'oppression s'est toujours appuyée sur l'oubli<sup>36</sup>." Et maintenant voyons pourquoi A. Bibaud joue ce jeu :

Sir Lomer Gouin [...] a commencé à aider les écrivains sans fortune, sans cesse en butte à tant de revers, à tant de déceptions; le premier ministre veut changer cet état de choses déplorable, il comprend qu'un pays sans littérature ne peut jamais marcher de pair avec les nations éclairées.

Si telle est l'intention de Sir Lomer Gouin [venir en aide aux lettres canadiennes] on pourra dire de lui qu'il a été le Washington des lettres au Canada, qu'il les a affranchies du joug odieux sous lequel elles périssaient<sup>37</sup>.

Sir Lomer Gouin se serait attiré la faveur de l'auteur en lui prêtant quelque secours. Jamais, chez aucun préfacier à l'étude ici, l'auteur ne se montre aussi servilement explicite dans l'expression de l'allégeance à l'idéologie qui le favorise. Un seul bon point : la valorisation de la littérature à qui est normalement dévolue la portion congrue. Il est vrai que comme premier ministre, Lomer Gouin a beaucoup fait pour l'avancement de l'instruction; l'éloge est mérité, certes, c'est plutôt son accent dithyrambique qui dérange.

4. Le Vieux muet, J.-B. Caouette

Le préfacier du Vieux Muet est l'abbé Paul-Eugène Roy, frère du critique Camille Roy. À l'époque, P.-E. Roy est missionnaire-quêteur pour l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Québec dans le diocèse de Québec; directeur de l'Action Sociale Catholique en 1907, il est sacré évêque en 1908<sup>38</sup>.

Son texte :

- a. Un roman n'a guère besoin de préface; et, quand il en a une, ce n'est pas d'ordinaire un prêtre qui la signe. On sait pourquoi. Depuis soixante ans le roman est un des plus exécrables dissolvants de la morale publique. Son nom même est devenu presque synonyme de mauvais livre. Quiconque s'intéresse aux bonnes moeurs est obligé de dénoncer ce séduisant corrupteur. [...] Il faut donc au roman, pour se faire agréer de tous et n'éveiller aucun soupçon, un passe-port sérieux, qui établisse ses titres à la confiance publique, et lui ouvre les portes, généralement closes à tout visiteur suspect. Voilà pourquoi l'auteur du "Vieux Muet" s'est adressé à un prêtre, et l'a prié de présenter son livre au public<sup>39</sup>.

On trouve ici une des pires charges contre le roman, et par là, un des témoignages les plus éloquents de l'idéologie anti-romanesque de l'époque. Il est dit ici très clairement : seule la caution de l'Église catholique peut sauver ce genre littéraire de l'enfer auquel il est condamné. On voit à quels préjugés le roman se butait au dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Rien d'étonnant à ce que le genre n'ait guère fleuri dans ces années.

Nous voyons ici ses pires ennemis à l'oeuvre : la moralité publique et son héraut, l'Église.

- b. Mr. J.B. Caouette est suffisamment connu du public pour que ses livres, fussent-ils des romans, aient leur libre entrée partout. [...] Je n'ai pas à faire l'éloge du livre, ni à dicter au lecteur le jugement qu'il devra porter. Une préface n'est pas une critique. Je veux simplement me porter garant de la moralité impeccable du "Vieux Muet". On peut le mettre en toutes les mains sans aucun danger. [...]

La lecture de ce roman ne produira que de bonnes impressions sur l'esprit et le coeur. Il se dégage de l'ensemble du récit une morale douce, pure et fortifiante. La vertu y tient le premier et le beau rôle. On y fait une place à l'amour, mais à un amour purifié par le devoir, la religion et le sacrifice. [...] La religion entre dans ce livre, comme elle doit entrer dans notre vie; elle y est la source des nobles actions, et la règle de bonne conduite<sup>40</sup>.

Le blanc-seing est accordé, à grand renfort d'encens. Qui lira ce roman est bon chrétien et le restera même après. C'est pain béni pour tel auteur qui compte sur le soutien des bibliothèques publiques et séminaristes. Nul besoin d'épiloguer plus avant sur la conception qu'on se fait ici de l'amour et des valeurs sociales, toutes axées sur une vision théocratique du monde. À bien y penser, cette préface a un mérite considérable : elle est claire.

- c. Les héros de Mr Caouette ne sont pas seulement de bons chrétiens, ce sont aussi de vrais canadiens-français. Il me fait plaisir de signaler ici le souffle patriotique qui circule à travers toutes

les pages de cet ouvrage, et qui en constitue, à mes yeux, le premier mérite et le plus grand attrait. [...] Certains points de nos glorieuses annales y sont mis dans leur vrai jour. Plus d'un lecteur apprendra peut-être, en parcourant ce roman, à juger plus sainement les hommes et les choses du passé. L'auteur a trouvé moyen de donner, sous une forme agréable, une bonne et solide leçon d'histoire<sup>41</sup>.

Le préfacier compte l'histoire parmi les raisons d'être possibles du roman. Elle se place en bon second derrière la Vertu dans la hiérarchie des valeurs proposées. Le nationalisme -- ou plutôt le patriotisme -- vient en troisième position.

Cette hiérarchie se conforme en tous points à ce qu'il conviendrait d'appeler l'idéologie romanesque canadienne-française aux termes de laquelle le roman, genre mauvais, à tout le moins suspect, est récupérable : 1) s'il est utile en ceci qu'il privilégie et loue la Vertu, le Bien, etc.; 2) s'il est historique, car il a pour fonction de ranimer "nos glorieuses annales" (ci-haut) qui ne doivent servir qu'à illustrer le Bien, la Vertu, etc.; et 3) faisant immédiatement suite à 2), s'il est canadien-français. On imagine aisément les contraintes qui, dès l'abord, jouent contre le roman.

- d. La génération nouvelle n'est peut-être pas assez inclinée aux travaux intellectuels. Les nations pas plus que les individus ne vivent seulement de pain. Il faut que les esprits se tiennent haut

pour que les coeurs ne défaillent point; et l'on aurait bien tort de penser que la prospérité matérielle est le dernier mot du progrès et de la civilisation.

Puisse le livre, que nous présentons au public, réussir à allumer chez quelques-uns la flamme d'une noble émulation, et les porter vers les travaux de l'esprit! L'auteur pourra alors se féliciter d'avoir atteint son but, qui est d'être utile à ses jeunes compatriotes<sup>42</sup>.

Le préfacier quitte maintenant le discours métaromanesque pour le registre social. Le cas n'est pas rare.

Le préfacier déplore l'indigence culturelle des Canadiens français. Pour avancer sa cause, il a recours au présent gnomique, procédé assez commun. Il enchaîne avec une phrase modalisatrice qui s'inscrit dans l'idéologie anti-matérialiste canadienne-française qui donne préséance à la spiritualité sur la matérialité (cf. Le Discours extradiégétique). Ce disant, le préfacier ajoute une finalité nouvelle au roman maudit : l'incitation à la lecture. Mais avec des réserves, attention! Ajoutons aussi que, dans une perspective morale, l'émancipation intellectuelle que l'abbé Roy propose à la jeunesse canadienne-française, se réduit à bien peu.

- e. Glorifier la religion, la patrie, la vertu, et être utile et agréable à la jeunesse canadienne-française : tel a été mon unique but en écrivant ce modeste ouvrage, que je dédie à mes jeunes compatriotes<sup>43</sup>.

Le mot est de l'auteur. Intéressant seulement dans la mesure où il confirme la hiérarchie que proposait le préfacier.

\*

5. L'Ile de Sable, H.-É. Chevalier

Il y a dans votre narration [l'épisode de l'Histoire du Canada sur l'île de Sable] le canevas d'un beau roman historique : je suis heureux d'avoir répondu à l'appel que fait la littérature sérieuse à la littérature légère. Puissé-je l'avoir fait convenablement et puisse ce livre obtenir assez de succès pour m'engager à dramatiser les plus remarquables épisodes de l'histoire du Canada<sup>44</sup>.

C'est le texte d'une lettre de Chevalier à F.-X. Garneau, l'historien. Il déclare son roman directement inspiré de l'histoire, caution indispensable pour qui prétend au sérieux et veut être lu en Canada à l'époque. L'idéologie romanesque canadienne-française trouve son compte dans cette affirmation. Dans la seconde phrase, comme si ce n'était pas assez, l'auteur décline lui-même le roman et affirme la primauté du roman historique, seul membre sain d'une famille dépravée. Le préjugé anti-romanesque se porte bien outre-mer aussi. Il faut rappeler que

H.-É. Chevalier comptait dans sa jeunesse parmi les socialistes les plus virulents de la Côte d'Or<sup>45</sup>. Son attitude est celle de bien des hommes politiques libéraux qui, parce que sérieux, n'acceptaient pas le roman. Seul comptait l'essai. Ainsi, dans la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau<sup>46</sup>, on ne trouve guère de romans légers; chez pareil libéral, on avoue cependant un faible pour le roman social et le roman historique, qui ont l'avantage d'édifier le lecteur (et pas seulement sur le plan moral). Chevalier, écrivain sérieux, ne fait que des romans historiques.

Enfin, l'auteur-préfacier sollicite la caution ultime à sa mission romanesque qui n'est autre qu'historique. Constatation : l'auteur se montre ici aussi canadien que français par l'ordre des valeurs auxquelles il adhère. Y manque toutefois la dimension morale qu'on trouve presque partout ailleurs. Il est vrai que Chevalier, en son pays natal, pensait mal en début de carrière. Il semble ici s'être rattrapé un peu.

6. L'Oublié, Laure Conan

- a. Le nom de ce héros [Closse], jusqu'à ces dernières années, était demeuré parfaitement inconnu de la plupart de ceux qui n'avaient point lu le récit détaillé des premières années de Montréal; c'était un "oublié". [...]

Or, ce qu'avait déjà tenté pour l'"oublié" de Villemarie le ciseau du sculpteur [la statue de Closse par Hébert sur la Place d'armes de Montréal], la plume patriotique de Mlle Laure Conan l'a entrepris à son tour, en lui donnant une place dans la galerie de portraits et de tableaux que nos écrivains forment lentement à l'honneur de nos gloires nationales<sup>47</sup>.

Le préfacier est l'abbé Gustave Bourassa (le fils de Napoléon). Il explique d'abord le titre, forme relevée de caution à l'auteur. Le reste aussi est affaire de caution : "plume patriotique", écrivains au service de "nos gloires nationales". En substrat, une pensée qui n'a plus rien d'étranger pour nous : le roman historique est un genre sain; la littérature, pour mériter d'exister, doit se mettre au service de la patrie. Rien de très nouveau là-dedans, et pourtant nous venons d'entrer dans le vingtième siècle.

La littérature n'est pas un art autonome; elle n'existe qu'à titre complémentaire, auxiliaire de l'His-  
toire; Apollon servant Clio. Il explique ci-après cette relation de subordination.

- b. Mais, par bonheur pour notre littérature nationale et le prestige de nos grands hommes, là où s'arrête le pouvoir des historiens [le préfacier déplorant l'absence de documents sur les origines de Montréal], le domaine des poètes et des romanciers commence.

Sans contredire aux premiers, au moins dans les choses essentielles de leur récit, ils peuvent orner et compléter leur oeuvre, en y ajoutant des faits secondaires qui s'y rattachent avec vraisemblance, et en prêtant aux personnages historiques des actions, des sentiments et des discours qui cadrent avec leur caractère connu; en respectant, en un mot, la vérité artistique, qui demeure la vérité historique, par le fond, l'ensemble et le caractère général de l'oeuvre, bien qu'en se permettant de légers écarts de détail à l'endroit de la réalité pure<sup>48</sup>.

Ce passage offre, à tout le moins, le mérite d'explicitement la notion de littérature telle qu'elle se dessine dans l'idéologie anti-romanesque canadienne-française. Un bon point pour le préfacier. Autre chose : Gustave Bourassa affirme ici que, dans un roman historique, l'évocation du passé doit être tout simplement vraisemblable. C'est une idée neuve dans les lettres canadiennes. Le romancier n'a pas à être le perroquet de l'historien, à la manière d'Edmond Rousseau, par exemple.

- c. L'annaliste nous raconte brièvement l'enlèvement de la jeune fille [Elizabeth Moyen] par les Iroquois, après le massacre de ses parents, son échange, avec sa soeur cadette et quelques Français captifs, contre des guerriers indiens, et sa réception à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où Mlle Mance lui fut une seconde mère. [...]

Ces données suffisaient de reste à l'imagination d'un poète pour broder un léger roman autour des amours et du mariage de Lambert Closse et d'Elizabeth Moyen.

Mlle Laure Conan l'a fait avec une grâce aisée et délicate, un charme de naturel sain et sans subtilité, qui siéent bien aux amours d'un compagnon de Maisonneuve et d'une pupille de Mlle Mance<sup>49</sup>.

Le préfacier se laisse rien au hasard : balisant soigneusement la lecture future du roman, il résume obligeamment la diégèse, ayant au préalable expliqué le titre. Ces attentions n'ont rien d'innocent ou de gratuit : elles rendent compte de la fonction primordiale de la préface, celle de "gardienne de l'interprétation" du roman, selon le mot de J. Dubois (cf. p. 112). Les réflexions qui suivent sont plus troublantes, en ceci qu'elles trahissent un mépris à peine déguisé pour le roman, ici qualifié de "léger" et suggestivement présenté comme divertissement de femme oisive.

- d. L'inspiration générale du livre, d'ailleurs, est grave, même austère et essentiellement religieuse; il n'en pouvait être autrement d'une oeuvre destinée à faire revivre sous nos yeux les premiers colons et la vie naissante de Villemarie.

Car il ne faut pas oublier que cette ville est née uniquement d'un dessein religieux : la conversion à la foi des peuples infidèles de l'Amérique du Nord<sup>50</sup>.

Non, l'Oublié n'est pas un roman, c'est un "livre", lequel doit être lu comme une "vie de saints".

L'oeuvre serait essentiellement religieuse, reléguant l'Histoire, la Patrie, et surtout l'Amour, loin derrière. La hiérarchie des valeurs arrêtée plus tôt (cf. p. 136) est reconduite. Dans la dernière phrase, le préfacier reprend un des canons de l'historiographie canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. Le Discours extra-diégétique) qui voit dans la fondation de Montréal un des hauts faits de l'épopée chrétienne du Canada français. En cela, son texte demeure conforme à l'idéologie historiographique ayant alors cours. Le passage suivant confirme l'orthodoxie de sa pensée.

- e. Ils [les pionniers de Montréal, Closse et consorts] devaient être, dans la pensée des fondateurs, les auxiliaires laïques des missionnaires, les défenseurs armés de la mission, une sorte de milice chrétienne, préposée à la garde de la cité de Marie, comme jadis les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem montaient la garde autour des lieux saints et protégeaient la marche des pèlerins contre les attaques des infidèles<sup>51</sup>.

Ce parallèle entre la chevalerie chrétienne croisée et les colons de Montréal est suivi de renseignements complémentaires puisés à bonne source : à savoir, les Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, de Soeur Morin :

- f. Aussi tous les colons vivaient-ils comme des saints [...] On n'entendait pas seulement parler du vice déshonnête, duquel tous avaient horreur, même les hommes les moins dévots; enfin, c'était

une image de la primitive Église que ce cher Montréal dans son commencement et dans son progrès, ce qui a duré environ trente-deux ans.

Ces données précises de l'histoire imposaient une obligation étroite à l'auteur : celle de nous montrer tous ses personnages animés de l'esprit de piété fervente qui régnait à Villemarie, aux jours de Maisonneuve et de Lambert Closse. Elle ne pouvait y manquer sans trahir la vérité historiques<sup>52</sup>.

Suit enfin, pour conclure, un éloquent plaidoyer pro domo qui justifie la téléologie religieuse et historique du roman :

- g. Quelques lecteurs pourront trouver que le livre perd, à ce caractère intensivement religieux, quelque peu de l'intérêt qu'on demande d'ordinaire aux oeuvres d'imagination, et qu'il est, en cela, plus propre à édifier qu'à plaire. [...] Son délicat et pur roman, - qui n'est peut-être pas, à vrai dire, absolument un roman, - y trouve le mérite d'être, historiquement, plus vrai, comme il emprunte aux souvenirs héroïques et pieux qu'il évoque un parfum de poésie chevaleresque et mystique, qui a fait dire à un écrivain rationaliste, racontant, en historien simplement, la naissance de Montréal : "Est-ce de l'histoire vraie, ou n'est-ce pas plutôt un roman de chevalerie chrétienne? C'est l'un et l'autre."<sup>53</sup>

Le préfacier pousse le zèle jusqu'à citer F. Parkman, -- avec réserves toutefois, puisqu'il le qualifie de "rationaliste" --, pour appuyer sa thèse du roman de chevalerie chrétien. Qui ne le croirait pas, d'ailleurs, après avoir lu une telle préface.

7. Les Fiancés de 1812, J. Doutre

- a. La littérature a éprouvé en Canada le même sort que les découvertes, chaque fois qu'elle y a tenté quelque'effort. C'est-à-dire qu'il a fallu l'annoncer comme une chose inouïe. Mais ses partisans, plus malheureux encore que les inventeurs des arts, n'ont pu parvenir à convaincre le public de son utilité et de sa compatibilité avec le caractère canadien. Les écrivains étrangers ont toujours joui parmi nous d'une célébrité qui commandait une respectueuse admiration, et semblait interdire le désir de l'imitation. [...] On pourrait même dire qu'il y a plus que du préjugé contre ce qui est indigène, ... qu'il y a une véritable antipathie<sup>54</sup>.

Inspirée du registre gnomique, avec force modalisations, la préface de Doutre est volontiers polémique. Il attaque de front deux problèmes : 1) la misère de la littérature canadienne, parce que peu pratiquée et peu goûtée par ses contemporains; et 2) l'influence des écrivains étrangers, dont le prestige, quoique mérité, sape les lettres canadiennes plus qu'il ne les encourage. Doutre aime les auteurs étrangers; toutefois, il ne manque pas de critiquer leur influence néfaste :

- b. Il est naturel que la lecture des meilleurs écrivains français ait établi une trop grande différence entre eux et nos écrivains pour nous permettre d'avoir autant de confiance en ces derniers. Mais nous avons rencontré quelques uns de ces dilettantissimis, qui, pour avoir vu Paris, ne regardent plus les efforts de leurs concitoyens qu'avec une grimace de dédain [...] Véritables Icares, on dirait ces jeunes messieurs tombés du soleil sur une terre où ils ont mission

d'enseigner à des idiots ce qu'ils ont vu sans comprendre [...] Quand ils laissent le Canada pour leur voyage d'outre-mer, mille amis les saluent avec regret. Quand ils reviennent, ils ne sont ni Canadiens, ni Anglais, ni Français. Ils semblent toucher une terre inconnue, ils n'y reconnaissent plus personne. Ils étaient partis gamins, ils reviennent princes ... princes de la fatuité.

Les Fiancés ne sont pas écrits pour ces messieurs. Le coeur leur en soulèverait de dégoût. Aussi se garderont-ils bien d'y toucher<sup>54</sup>.

Ici, c'est la charge à fond de train du polémiste, qui, d'ailleurs, ne mâche pas ses mots. On dirait Claude-Henri Grignon pourfendant les "retours d'Europe". Malheureusement, il y a du complexe d'infériorité chez Doutre, qui prête un ascendant sans égal aux écrivains français et bien peu de crédit aux "écrivailleurs" dont il est pourtant. Dans sa logique un peu étrange, il dénonce ceux qui y croient trop. L'autoflagellation de l'"écrivailleur" est vite suivie du coup de pied au voisin, tous deux coupables du même défaut. On note dans la dernière remarque une pointe de populisme : Doutre, le premier dans son genre, cherche à déborder le lectorat instruit.

- c. "Les Romans nous dit-il, ne sont pas ce que j'appelle de la littérature. Si, toutefois, on peut y puiser quelque chose de bien, c'est l'acheter à trop grand prix. Car les Romans sont comme le théâtre. Sur cent représentations, vous en avez une qui vous fournira quelque enseignement. Voyez les Mystères de Paris qui passent aujourd'hui pour le roi des Romans. Quel est l'homme qui y trouvera de la morale, c'est-à-dire, dont la conscience en tirera profit. [...] j'aimerais beaucoup mieux

voir mes jeunes concitoyens s'occuper de choses plus utiles pour le pays et eux-mêmes. Par exemple, l'étude du droit public<sup>56</sup>."

Ici Doure s'attaque d'emblée au préjugé qui entrave l'expansion du roman canadien-français. S'appuyant sur un dialogue factice, il répond au sermon d'un lettré, vraisemblablement de bonne famille libérale, qui tient le roman pour une lecture inutile et immorale. L'adversaire, on l'a vu, est de taille :

- d. [Nous] soutenons toujours qu'il y a du bien et beaucoup de bien à recueillir de la lecture des romans, quoique souvent le mal l'emporte sur le bien. [...] Les Mystères de Paris sont une savante école de discipline privée et publique. [...] Nous défions aucun homme public de produire autant de bien que l'a fait Eugène Sue par son admirable roman. La régénération qu'il a opérée dans le secret des coeurs ne pourrait se démontrer par des paroles. Mais allons à son but principal : la répression d'un grand nombre d'abus, le dévoilement des vices de l'organisation sociale, le défaut d'institutions publiques pour l'encouragement de la vertu et la manière efficace d'opposer le torrent de crimes qui ravage le coeur de la France comme celui de toutes les grandes villes d'Europe [...] De grandes améliorations ont eu lieu depuis la publication des Mystères de Paris. La classe pauvre a reçu une protection éminente; des institutions publiques ont propagé les oeuvres de charité; le système légal a aussi subi d'heureux changements<sup>57</sup>.

Dans le cas de J. Doure, c'est plutôt d'idéologie pro-romanesque dont il faut parler. Sa défense du roman --

éloquente -- n'est toutefois pas fondée sur l'autonomie, la gratuité du genre. Ses considérations ne sont pas celles d'un esthète; c'est plutôt le futur polémiste libéral qui parle, voire, qui rugit. Sa défense du roman est toute utilitariste : le roman est un instrument de propagande des idées sociales. Romancier, Doutre se met à l'école des Sue, Hugo et Dickens. Il écrit, et conçoit qu'on écrive, pour "changer la vie". Un cas très rare que celui de Doutre dans les lettres canadiennes du dix-neuvième siècle; rappelons que les Fiancés ont paru en 1844. Il est le premier des écrivains progressistes du Canada français et inaugure, avec les Fiancés, une tradition encore vivace. Nous connaissons jusqu'à présent des écrivains conservateurs; voici le premier romancier historique libéral.

- e. De quel faux pas est entourée la politique?  
 Dans un moment où le Canada se croyait sur le point de chanter l'âge d'or, n'avons-nous pas vu s'évanouir tous ces brillants prestiges de justice et de prospérité? n'avons-nous pas vu notre premier homme d'état [...] celui à qui l'âge avait permis de voir se bouleverser les empires, mourir les rois et naître de nouvelles puissances [...] ne l'avons-nous pas vu sombrer à son tour, s'arrêter sur l'écueil et montrer ses cheveux blancs comme un point de ralliement? Qu'en aurait-il été si la tempête et le bruit d'une mer de dangers n'avaient étouffé la voix de ce vieux patriote, devenue désormais celle de l'erreur, celle de la syrène qui prédit l'ouragan? Le peuple aurait en foule suivi ses pas, et sur la fin du premier jour de marche, le joug eût enchaîné ses libertés, anéanti ses privilèges et proclamé l'esclavage<sup>58</sup>.

Nous voici complètement sorti du littéraire; c'est de politique qu'il s'agit exclusivement. La préface s'est faite manifeste, le préfacier tribun.

Doutre montre ici ses couleurs de futur polémiste libéral, futur avocat de l'affaire Guibord. Doutre ne fait pas mystère de ses antipathies pour les couronnes. En cela, il est proche du républicanisme américain et du libéralisme européen, façon Victor Hugo. Doutre semble déplorer le fait que le peuple n'ait pas suivi Papineau, qui, muselé par la religion et le scrupule moral, a dû refréner son ardeur patriotique. Mais le propos de Doutre est ambigu, il hésite et se demande si bien pire ne serait arrivé. Quoi qu'il en soit, Doutre dit éloquemment à quelle enseigne il logera un jour : le libéralisme inconditionnel des Rouges, version Dessaulles, opposé aux privilèges, au conquérant, à la collaboration, au clergé; pour l'abolition de la peine de mort, pour l'annexion à l'Union, pour le progrès, pour l'éducation libre, etc. Comme quoi les préfaces, à gauche ou à droite, ne sont jamais innocentes.

- f. Quelques personnes se sont opiniâtrées à vouloir que l'auteur se nommât avant la publication de l'ouvrage. Ceci est bon pour les lieux où la littérature fleurit et peut compter des écrivains distingués<sup>59</sup>.

Un coup de pied de plus, en passant, à une société rétrograde qui se refuse à la littérature et à l'écrivain. La remarque a une valeur sociologique.

- g. L'historien sera quelquefois choqué du peu de respect que nous avons pour la vérité. Mais nous lui en voudrions de notre part pour ne nous avoir pas mieux instruits. Que connaît-on de l'histoire du Canada depuis l'avènement de la domination anglaise sur notre pays? Nous n'en avons aucun écrit, ou s'il en existe, ce sont tout au plus, quelques feuilles périodiques que le temps a détruites<sup>60</sup>.

Le préfacier modèle, chez Doure, ne fait pas montre d'humilité. C'est une façon, bien sûr, de proclamer sa liberté esthétique. Ce qui est plus important, toutefois, c'est qu'il met le doigt sur un problème réel de l'époque : l'absence d'une Histoire du Canada depuis la domination anglaise. Il n'a pas tort, il le sait, et comme toujours, il prend pour l'écrire sa plume de polémiste.

- h. Notre but principal est de donner quelque essor à la littérature parmi nous, si toutefois il est possible de la tirer de son état de léthargie. Nous nous consolerons volontiers des critiques, si l'humilité de notre nom peut faire comprendre à nos jeunes amis qu'ils sont plus capables qu'ils ne le pensent<sup>61</sup>.

Et voici proclamée, en fin de préface, la finalité des Fiancés. L'objectif est à la taille du jeune homme de vingt ans qu'est Doure : "tirer [la littérature canadienne]

de son état de léthargie". Il y a beaucoup de nationalisme et de progressisme chez cet auteur. Mais cette finalité trahit un aveu susceptible d'infléchir l'orientation du roman. Il faut lire en sous-titres ceci : Doutre n'écrit pas seulement pour écrire; son projet de création littéraire n'est pas gratuit; l'auteur est moins esthète que polémiste; la finalité des Fiancés est moins littéraire que politique. Doutre est sans doute le premier d'une lignée d'écrivains québécois qui rejoint jusqu'à nos premiers joualisants, lesquels, souvent, écrivaient moins pour écrire, que pour "prouver quelque chose". Doutre est l'ancêtre des Jasmin et Tremblay, qui disaient, il n'y a pas si longtemps, sur les lignes ouvertes de la radio toujours si achalandées : "Nous autres itou, on est capables. Tsé j'veux dire, écrire quetchose qui ressemble rien qu'à nous autres, qui est québécois, tsé j'veux dire?"

\*

#### 8. Florence, R. Girard

- a. C'est une Légende que, sous ce titre, l'auteur -- à l'âge des fleurs : à peine compte-t-il vingt printemps - nous présente; et cette légende est historique. Elle est surtout et avant tout patriotique<sup>62</sup>.

La préface est hétérographe. Elle est signée de Firmin Picard. Il y a peu à dire de ce premier paragraphe si ce n'est l'obsession de la Patrie qu'on agite sans attendre comme un drapeau. Au risque de faire passer la Littérature après.

- b. Dans sa superbe conférence sur l'Idée de la patrie, M. Brunetière "affirme la nécessité de conserver le lien avec le passé". Tout libre-penseur (1) qu'il est, il reconnaît et exalte la longue série des siècles remplie des exploits de la France chrétienne.

(1) Depuis que cette préface est écrite, le grand critique français a totalement modifié sa ligne de conduite. Avec la noble franchise qui le caractérise, il est revenu sans réserve à la Foi<sup>63</sup>.

La Patrie, certes. Mais la religion aussi, comme on le voit dans la note en bas de page. Intéressant tout de même, en ceci que la hiérarchie n'est plus ce qu'elle était. On aurait vu, autrefois, la Religion au premier rang (cf. Caouette, Bourassa, etc.). Un nouvel ordre de valeurs est instauré. La Religion perd du terrain au profit de la Nation. La Littérature vient toujours au troisième rang. Notons également le pluralisme du préfacier, qui doit certainement être de famille libérale, puisqu'il cite un auteur qui n'a pas toujours été bon catholique.

- c. La série des siècles du Canada remplie des exploits de nos ancêtres chrétiens ne s'étend que de 1609 à 1838, mais dans nos veines coule le sang de ceux qui ont, avec les moines et les évêques, "fait la France comme l'abeille fait la ruche". Pourquoi faut-il que nous nous endormions dans la fausse sécurité de ce qu'on nomme les libertés accordées par l'Angleterre? Et pourquoi faut-il que nos hommes les plus clairvoyants succombent aux effets pernicieux de ce soporifique<sup>64</sup>?

On s'y attendait, c'est une préface à peu près exclusivement politique. On connaissait déjà les laudateurs du régime français. On n'avait jamais vu pareille charge contre l'autorité, le conquérant, l'Anglais. Voyons plus loin.

- d. Le sujet du roman de notre jeune auteur a été choisi dans la dernière époque de notre histoire héroïque du Canada. Sans vouloir trancher ici la question de la légitimité du mouvement de 1837-38, nous voulons rendre hommage aux braves qui virent mieux et plus loin alors que notre génération indifférente, énervée par son égoïsme, sa division de partis. Le commencement du réveil, réveil qui sera terrible, c'est à prévoir, est la participation, forcée peut-être, injustifiable à coup sûr, à la politique de l'Empire, à ses querelles.

Plût à Dieu que les Canadiens-français eussent encore le courage, l'énergie montrée par leurs pères!

C'est donc un bien que l'auteur ait écrit ce livre vibrant de patriotisme, surtout en ces temps de platitude et de courbettes devant le fort : le puissant fût-il l'être individuel ou collectif le plus injuste, le plus cruel que la terre ait porté<sup>65</sup>.

Après le coup de pied à l'Angleterre, le coup de griffe aux contemporains, tenus pour amorphes et couards. Suit une allusion à la polémique soulevée par Henri Bourassa contre les guerres de l'Empire. Le discours est résolument nationaliste et anti-impérialiste, façon Henri Bourassa du temps où il était le "Castor rouge".

- e. Son roman est la glorification des plus belles vertus; ce n'est pas un roman à la mode, commençant par des roucoulements quelconques pour se terminer par le mariage. Son roman est original, bien conçu, bien écrit; il a mis son coeur partout.

Il a évité le banal, les expressions fautives trop en vogue encore, hélas! et qui défigurent un ouvrage, quelque bien agencée qu'en soit la trame<sup>66</sup>.

Cette fois, c'est au roman qu'on s'en prend. De toute évidence, le préfacier réproouve le roman d'évasion, le roman amoureux. Suivent d'aimables remarques paternes qui accréditent l'auteur. Le procédé est assez commun.

- f. Une seule réserve s'impose au critique comme à l'auteur catholique; c'est quand il s'agit de cette barbarie bouffonne - si l'accouplement de ces deux expressions est permis - : le duel.

L'Église, dans sa maternelle sollicitude [...] excommunie les duellistes [...]; le bon sens répudie énergiquement ce triste moyen de laver l'honneur : le bon sens et l'Église, cela se conçoit, ont raison<sup>67</sup>.

Le préfacier revient à l'Église. Il est catholique, il l'a déjà dit. On se prend toutefois à se demander dans quelle mesure le compliment qu'il adresse à l'Église n'est pas tactique : une façon de montrer patte blanche au lecteur un peu trop effrayé devant le ton trop polémique de la préface jusqu'alors. Possible.

- g. La manière d'agir de ceux qui s'arrogent le droit de censurer, mieux intentionnés sans doute qu'ils ne le donnent à croire, semblait interdire toute production aux jeunes écrivains canadiens : M. Rodolphe Girard ne s'en est nullement préoccupé.

Il a bien fait.

Pour me résumer, j'augure toutes sortes de bonnes qualités à un jeune homme qui aime passionnément sa religion et sa patrie; qui sait dire franchement à l'Angleterre que jamais il ne la suivra dans ses injustices ni ne versera une goutte de son sang pour elle; qui, en de beaux et mâles accents, ose se dire Canadien-français sans la moindre fausse honte.

En ce temps de lâchetés, de compromissions, où l'on regarde le combat du haut du mont pagnote plutôt que de descendre crânement dans l'arène, il est bon de voir les jeunes relever la tête et dire comme nos ancêtres : "Je plie le genou devant Dieu, mais pas devant les puissants, surtout s'ils sont injustes!"<sup>68</sup>

C'est la charge contre les critiques littéraires.

Il leur reproche de couper les ailes aux jeunes talents littéraires. Ce genre de remarques n'est pas nouveau, tout au contraire, c'est un procédé commun aux préfaciers que de se prémunir avant le fait des critiques qui pourraient malmener le livre.

Pour terminer, le préfacier reprend ses couplets contre la politique de la Grande-Bretagne et la mollesse de ses concitoyens.

C'est une préface qu'il faut situer dans la lignée ouverte par Joseph Doutre. Nous parlons du roman à thème polémique, écrit moins pour servir la Littérature que pour prendre part à la lutte politique. Les couleurs de ces auteurs nous sont connues : ils écrivent ce qu'il serait convenu d'appeler le roman historique libéral, ici, avec une teinte fortement bourassiste. La Religion demeure incontestée en tant que valeur, quoique nous ayons perçu un glissement dans l'ordonnement des valeurs. Nous sommes en 1900.

\*

9. Le Manoir mystérieux, F. Houde

- a. Le roman que nous présentons au public canadien mérite bon accueil, non seulement par l'intérêt du récit et par la personnalité du héros - qui n'est rien moins que l'intendant Hocquart - mais encore par son auteur, dont la mort prématurée ne lui permit pas de donner à son oeuvre la forme du livre, qui en la multipliant en aurait assuré la vie. Cette oeuvre remarquable fut écrite par un

journaliste de talent, par un des plus grands amis de la cause des Canadiens-français aux États-Unis, le lieutenant-colonel Frédéric Houde, membre du parlement canadien et éditeur propriétaire du "Monde", le journal français le plus lu et le plus répandu, alors que la "Patrie" était à ses débuts et que la "Presse" était à naître<sup>69</sup>.

La préface est de Casimir Hébert et elle tient du registre publicitaire avec commentaire laudateur sur la biographie de l'écrivain, éloge du texte à suivre, etc. Reste à voir quelles valeurs animent cette préface-boniment.

- b. Quand il se rendit aux États-Unis, Frédéric Houde était jeune et imbu d'idées un peu avancées. Il donnait vers un libéralisme nuageux et indéfini. La république des États-Unis était pour lui l'idéal, et en dehors de son nouveau pays d'adoption, il ne voyait rien de bien, rien de beau. Frédéric Houde, dont l'âme était noble et haute, et dont le sens de la justice était si grand, ne tarda pas au contact de Messire Druon [le grand vicaire, ancien éditeur du "Protecteur Canadien" de Saint-Albans, Vermont] à quitter ses idées de jeunesse pour embrasser celles de patriotisme, qui répondaient le mieux à son activité dévorante et à ses aspirations<sup>70</sup>.

Non, ce préfacier n'est pas du parti libéral, pas du tout. Il annonce un auteur qu'il faudrait ranger parmi les romanciers historiques conservateurs. On voit qu'il tient les premières idées libérales de Frédéric Houde -- entre autres, le républicanisme américain -- pour des égarements de jeunesse. Il troque volontiers le libéralisme pour le patriotisme, jugé plus sûr, plus pur. Toutefois, ce n'est sûrement pas le genre de patriotisme qui conduit à

s'interroger sur la politique pro-anglaise d'Ottawa; ce serait plutôt du chauvinisme canadien-français avec défilé de la Saint-Jean Baptiste et grand-messe publique à zouaves.

- c. Nous laissons au lecteur le soin d'apprécier son oeuvre que nous ne croyons pas indigne de notre littérature. Des critiques plus autorisés et moins intéressés, diront si l'on a eu tort de l'exhumer des vieux journaux. J'avouerai que, devant le reproche souvent fait aux littérateurs canadiens de ne pas écrire de romans, on était en droit de penser qu'il n'était pas permis de laisser une oeuvre sincère s'enlizer plus longtemps dans les sables de l'oubli<sup>71</sup>.

Fait intéressant, le préfacier donne maintenant dans l'idéologie pro-romanesque. Faisant écho à Doutre et Girard, il convient de la nécessité du roman canadien-français. Les temps changent, dirait-on. Le roman serait-il en passe d'être réhabilité à gauche comme à droite? Après tout, l'abbé Roy n'a-t-il pas accepté de préfacier le Vieux muet de Caouette malgré des préventions bien senties contre le genre?

10. L'Héritière d'un millionnaire (sic), C. Marcil

- a. Maintenant, nous devons dire que nous ne sommes animé, dans la tentative que nous entreprenons aujourd'hui, que par deux motifs parfaitement désintéressés : répandre le goût d'une saine et utile littérature parmi les classes populaires, et encourager, dans la mesure de notre influence et de nos moyens, les hommes courageux qui, ne tenant

pas compte de l'apathie générale en matière littéraire, sacrifient généreusement leurs efforts à l'accomplissement d'une tâche dont la perspective monétaire n'a rien de fort enviable<sup>72</sup>.

Nous avons ici une préface double : un texte signé de l'auteur, précédé d'un avis rédigé par un imprimeur-éditeur obligeant.

L'Avis au lecteur tient de l'imprimatur. Son message est simple : ceci est un bon livre. L'éditeur crie au désintéressement : ceci est un bon livre, à preuve, il n'a pas été écrit pour de l'argent. Le messianisme dont il se réclame, façon "répandre le goût d'une saine et utile littérature parmi les classes populaires", confirme l'avènement de l'idéologie pro-romanesque au Canada français. Après Doutre, qui voyait dans le roman un instrument de propagation du progrès social. On voit à quelle enseigne idéologique ce roman loge. Plus à gauche qu'à droite. Enfin, un dernier mot sur l'état misérable des lettres canadiennes, qui ne sont guère plus avancées vingt-trois ans après Les Fiancés de 1812.

- b. Le lecteur, vû l'époque relativement éloignée où les principaux faits relatés se sont accomplis, ne trouvera rien de nature à froisser ses opinions ou ses susceptibilités politiques dans les pages que nous allons livrer à la publicité. La morale y est aussi rigoureusement respectée, de sorte que ce livre pourra circuler sans danger dans les mains de n'importe quelle classe de lecteurs<sup>73</sup>.

Plus à gauche qu'à droite, mais on veut faire croire que ce roman est pour tous. Curieusement, le préfacier invoque la caution de l'Histoire -- garantie d'objectivité -- pour affirmer l'innocence du roman. Le roman historique est un genre innocent. À preuve, la morale "y est aussi rigoureusement respectée". Encore là, la hiérarchie des valeurs n'est pas celle d'un parfait catholique.

- c. Dans les pages que nous avons écrites, nous ne nous sommes guères soucié des proportions symétriques.

On y trouvera trois espèces de choses : des faits réels, de l'imagination dans une certaine mesure, et beaucoup de liberté d'allure.

N'écrivant pas un poème, nous n'avons pas cru devoir nous soumettre passivement à une discipline littéraire rigoureuse.

Nous avons laissé courir notre plume librement, plus anxieux de plaire par les détails que par les combinaisons de l'ensemble.

On sera assez bienveillant pour nous tolérer cet acte d'émancipation<sup>74</sup>.

S'il faut parler de parenté intellectuelle, nous dirons que Charles Marcil est l'héritier direct de Philippe Aubert de Gaspé père. Les deux paient tribut au même maître : l'histoire, et c'est le seul. Pour le reste, l'un et l'autre revendiquent une totale liberté d'action. Foin des canons et des censeurs, on écrit comme ça nous plaît.

11. Le Chevalier de Mornac, Joseph Marmette

- a. Vers l'année 1664, la Nouvelle-France venait de traverser et subissait encore une des phases les plus douloureusement critiques de son histoire. Rendus fiers et tout-puissants par le succès de leurs armes, qui, douze ans auparavant, avaient anéanti la grande nation huronne, les Iroquois régnaient en maîtres sur le territoire du Canada [...]

Négligée par la compagnie des Cent-Associés, qui ne songeait qu'à la traite des pelleteries, affaiblie par les dissensions entre les gouverneurs et l'autorité ecclésiastique, dans le Conseil-Supérieur, à Québec, la colonie naissante se peuplait en outre si lentement qu'elle ne pouvait fournir des défenseurs suffisamment nombreux pour tenir tête aux Iroquois<sup>75</sup>.

La préface se fait leçon d'histoire. L'auteur pose lui-même son sujet en dressant le décor historique qui accueillera la diégèse. Ce faisant, le préfacier découvre d'emblée ses couleurs idéologiques en indiquant l'école historique qui l'a nourri. C'est celle de Garneau, bien sûr, le beau-père de l'écrivain. Les idées qui dominent d'ailleurs ce bout de préface sont toutes garnéliennes : exaltation de la "grande nation huronne" -- alliée des Français d'antan --, vilification des Iroquois, ruade à la Compagnie des Cents-Associés, neutralité polie vis-à-vis des querelles entre autorités civiles et religieuses. C'est du Garneau remanié à la sauce conservatrice.

- b. Bien que je doive indiquer cette heureuse renaissance au dénouement de l'action de cette oeuvre, j'ai voulu surtout décrire, dans les pages suivantes, les périls, les angoisses, les terreurs et les drames qui marquaient chaque journée des hardis pionniers, nos admirables aïeux. Ce que je veux peindre ici, c'est cette vie d'alarmes, d'embûches et de luttes terribles dont est toute remplie l'héroïque époque qui précéda l'arrivée du régiment de Carignan; les craintes des habitants des villes, les incessants dangers du colon isolé dans les campagnes et souvent hors de la portée de tout secours; puis, à côté de cette existence parsemée d'épouvante, mais que rendaient cependant supportable encore certaines jouissances de la civilisation, les moeurs ou plutôt les coutumes barbares des tribus iroquoises; [...] enfin la marche stoïque de la civilisation contre la barbarie aux abois : et, pour adoucir les sombres couleurs d'un pareil tableau, l'insoucieuse gaieté gauloise, accompagnée d'un amour pur, fine fleur de chevalerie française aux parfums pénétrants et salutaires comme l'image de Béatrix que Dante emporte en son âme pour mieux endurer la vue des horreurs de l'enfer<sup>76</sup>.

Cas typique, la préface veut baliser la lecture du roman. D'abord, en indiquant le déroulement de la diégèse; ensuite, en définissant d'emblée la thématique du roman. On dit au lecteur : voici ce que vous devez lire, voici ce que vous devez comprendre. Ce qui est intéressant, toutefois, c'est que l'auteur mise à fond sur l'Histoire, et sur rien d'autre. Il ne promet pas de traité de morale ou de religion en sous-main. C'est un roman qui se veut exclusivement historique, dans la meilleure tradition de Scott et de Cooper. Ne serait-ce qu'à ce titre, pourtant banal, Marmette fait figure d'exception.

12. François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle, Joseph Marmette

- a. [Le] but auquel je visai le jour où je traçai les premières lignes de mon premier livre : rendre plus populaire en la dramatisant la partie héroïque de notre histoire et l'embrasser dans ces quatre volumes, où la fiction n'a que juste assez de place pour qu'on puisse les classer dans la catégorie des romans historiques<sup>77</sup>.

Nous sommes en 1870. Marmette a déjà écrit Charles et Eva, paru dans la Revue canadienne en 1866-1867. Voici qu'il précise, dans son Introduction -- qui n'est autre qu'une première préface déguisée -- la finalité de son oeuvre romanesque. Il veut écrire des romans historiques, rien de moins, il le sait et le dit. Deux mentions sont suspectes : "la partie héroïque de notre histoire", qui jette un doute sur l'histoire du Canada français depuis la Cession; et la portion congrue qu'il accorde à la fiction, presque à regret même. Cette dernière remarque s'inscrit, croyons-nous, dans l'idéologie anti-romanesque. La téléologie romanesque de Marmette est didactique, populiste; elle n'est pas fictionnelle. Des deux vocations -- l'Histoire ou la Littérature -- il choisit résolument la première, lui asservissant la seconde. Marmette préfère Garneau à Marmette. Il n'y a que le médium qui diffère. Un aveu de taille.

- b. Revanche sévère, cruelle même, mais conséquence inévitable des massacres [Lachine] que la population de la Nouvelle-Angleterre avait provoqués chez nous l'année précédente<sup>78</sup>.

Marmette commente là les expéditions commandées par Frontenac sur Schenectady, Salmon Falls et Casco, en représailles au massacre de Lachine. Il légitimise fermement les représailles. Aux beaux sentiments religieux de charité, Marmette préfère l'Histoire qui explique et se s'excuse pas. Vision plus rationaliste que catholique, assurément. On a déjà fait valoir que Marmette est davantage préoccupé d'archives que d'encens. C'est une caractéristique qu'il faudra suivre chez lui.

- c. Le récit qui va suivre n'est le fruit ni du caprice, ni du hasard, contrairement au grand nombre de ces oeuvres légères dont notre temps est ahuri. Et, comme il n'est guère probable qu'on mette le motif qui me l'a fait écrire au compte de l'intérêt pécuniaire -- il est bien établi que les lettres ne sauraient, au Canada, faire vivre, même médiocrement, le plus frugal comme le plus fécond des écrivains -- je puis dire avec Montaigne, dès le début : "Cecy, lecteurs, est un livre de bonne foy<sup>79</sup>."

Nous avons parlé d'idéologie anti-romanesque. Aucun doute avec Marmette, pour qui le roman issu de la muse est suspect. L'inspireteur chef doit être Clio. Ça, au moins, c'est sérieux! De toute évidence, son préjugé contre le roman, ces "oeuvres légères", est ancré solidement. En

passant, un petit coup de patte à ceux qui ne goûtent pas suffisamment la littérature, c'est-à-dire les autorités civiles qui n'en achètent pas assez, et les lecteurs qui n'en lisent pas, sait-on?

- d. Vint un jour enfin, où, lassé par la lecture exclusive de ces fictions [Scott et Cooper], je me mis à lire l'histoire de mon pays. Aux émouvants récits des luttes, des aventures et des souffrances de nos aïeux, tout l'enthousiasme de mes jeunes ans, toutes les facultés de mon imagination se concentrèrent sur ces faits aussi brillants que vrais; et, à mesure que j'avançais en la lecture de ces pages attachantes, une idée qui m'était venue tout d'abord, surgissait, croissait, grandissait en moi c'était de rendre populaires, en les dramatisant, les actions nobles et glorieuses que tout Canadien devrait connaître<sup>80</sup>.

La préface donne dans le genre autobiographique :  
voici comment j'ai fait mes débuts, etc. Et il reprend, avec plus de relief, l'idée de l'Introduction sur la popularisation de l'Histoire du Canada par le biais du roman. Son oeuvre se veut utile et patriotique, rien de plus. Toujours le préjugé anti-roman. En voici une preuve de plus :

- e. Mais on me reprochera, peut-être, l'aridité de certains détails qui pourront aux yeux de quelques lecteurs, sembler étranges dans une oeuvre d'imagination. À cela je répondrai que, mon but étant de faire mieux connaître un des plus beaux épisodes de nos annales -- le second siège de Québec -- je n'ai, à dessein, employé d'intrigue que ce qu'il en faut pour animer mon récit.

Aussi bien heureux serai-je, si je puis dire comme le poète: "Le conte fait passer le précepte avec lui<sup>81</sup>."

13. Fleur des ondes, G. de Montreuil

- a. Les peuples civilisés, dans tous les pays du monde, quelles que soient leurs moeurs, leurs coutumes ou leur langue, se sont toujours ressemblés par un vice commun : l'envie. Et lorsqu'un homme s'élève au-dessus de sa nature au point de se dévouer au bien public sans l'arrière pensée d'un bénéfice personnel, il porte évidemment en lui les signes d'une destinée providentielle. [...]

Au commencement du seizième siècle, un Français eut cette sublime gloire de consacrer sa vie à une entreprise dont il n'attendait rien pour lui-même, mais qui devait gagner des hommes à la civilisation et de vastes contrées à sa patrie.

C'est Samuel de Champlain<sup>82</sup>.

Une petite différence ici, comparativement aux auteurs précédents : le texte préfaciel fait corps avec le roman. Cela s'intitule "Considérations générales sur la politique de Champlain", où l'auteur loue le grand homme, ses idées, son oeuvre.

Le tout commence par une affirmation gnomique qui tient à la fois de l'Histoire et de la Morale. Ces deux considérations sont faites pour baliser la lecture du reste, le présent gnomique ayant, comme l'ont montré Grivel et Mitterand, valeur de créance universelle. Il n'est pas permis de douter. C'est de l'idéologie pure : où le propos culturel est tenu pour valeur universelle. Et indiscutable.

L'idée-force ici tient moins de la morale et de la grandeur historique que de l'anti-matérialisme, certes un des canons de ce qu'on pourrait appeler l'"idéologie canadienne-française". Nous verrons cela de plus près ultérieurement (cf. Observations ci-après). Le matérialisme est tenu ici pour une anti-valeur : témoin, les hommes qui n'ont cure de l'argent sont des héros, ou alors des saints, même les deux. Ces hommes ne pensent qu'au Bien public et à la Patrie. On nous propose un parangon de civisme.

- b. Tandis que d'autres accouraient au Nouveau-Monde, attirés par l'appât d'un trafic avantageux et d'une rapide fortune, lui seul [Champlain] peut-être marchait à la découverte, portant dans son âme le rêve grandiose d'un empire chrétien, épanoui sur la barbarie.

Les expéditions antérieures à celles de Champlain avaient été, il est vrai, plutôt des entreprises commerciales : c'est là qu'il faut chercher la cause de leur insuccès. L'amour du gain peut faire accomplir des coups d'audace, il ne saurait produire l'héroïsme<sup>83</sup>.

Toujours sur le mode gnomique, on assène la vérité -- la créance -- au lecteur. Il est répété que le lucre est mauvaise chose. On définit aussi le projet de Champlain en avalisant la version orthodoxe de l'Histoire, celle qui fut écrite par les prêtres, Ferland entre autres. Champlain avait une mission divine, rien de moins. Deux mots collent au texte : "empire" et "chrétien", le siècle et l'âme. La vision politique et le dessein catholique se confondent joyeusement.

- c. Après son voyage aux Indes Occidentales, le capitaine Samuel de Champlain aurait pu vivre à la manière agréablement inutile des jeunes seigneurs de son époque; mais la passion du dévouement égalait, chez lui, celle des courses lointaines<sup>84</sup>.

Attention : G. de Montreuil se permet ici un coup de patte aux seigneurs de jadis. C'est une liberté que Marmette -- prompt à louer la chevalerie française -- ne serait pas permise. La préfacière ne craint pas la controverse.

- d. La France venait de traverser une période de guerres désastreuses, mais l'édit de Nantes et le traité de Verviens (sic), en quinze cent quatre-vingt-dix-huit, avaient rétabli la paix. La prospérité renaissait rapidement. [...]

Hélas! l'acte d'un fou ou le crime d'un misérable peuvent avoir des conséquences nationales éternelles.

Le fanatique qui poignarda Henri IV eut l'un de ces gestes tragiques aux effets lamentablement séculaires. Le sort de la Nouvelle-France fut, désormais, confié à des compagnies mercantiles, plus avidement occupées du soin de leurs intérêts que de la régénération chrétienne du Canada<sup>85</sup>.

La préfacière loue le roi de la poule au pot et de la tolérance religieuse. Deux remarques ici : 1) G. de Montreuil personnalise l'Histoire, c'est l'assassinat du bon roi Henri qui fit le malheur de la Nouvelle-France, sans égard pour la conjoncture économique-historique d'alors;

2) cette fois, un coup au mercantilisme, coupable d'avoir miné la christianisation du Canada. Cette dernière prise de position idéologique, qui confirme le premier énoncé sur la question, est d'une netteté remarquable.

- e. Il n'est peut-être pas téméraire de dire que la barbarie servait mieux leurs profits [les compagnies], et qu'elles n'étaient nullement pressées de la voir disparaître, pour la remplacer par de braves colons parlant le langage de France, défrichant les terres, vivant de leurs récoltes, et élevant de beaux enfants dans la crainte de Dieu et l'amour du Roi.

Défricher, cultiver, c'était faire reculer devant l'homme civilisé les bêtes à fourrures; et il importait fort peu à la plupart des Associés que les sauvages fussent sans foi ni loi, pourvu qu'ils vinssent, chaque année, à Tadoussac, échanger pour des brimborions les riches peaux de castor dont leurs canots étaient remplis.

S'il est vrai que le commerce fait la richesse d'une nation, la rapacité des marchands peut aussi, en certaines circonstances, causer sa ruine. Il en fut ainsi pour la Nouvelle-France. [...] La forêt abrita de nobles ambitions, mais elle couvrit aussi bien des hontes. La jalousie, plus d'une fois, mina sourdement l'oeuvre sainte du patriotisme; et la probité native des indigènes, avant d'être corrompue par l'exemple, dut s'étonner des luttes déloyales dont certains traiteurs donnèrent le spectacle<sup>86</sup>.

La charge anti-matérialiste se précise. Les marchands n'avaient l'oeil qu'à leur profit; ils n'ont fait aucun bien à la Nouvelle-France. Le commerce est une chose mauvaise. -- Le dossier accablant proposé au lecteur trahit une vision idéalisée de la colonisation française du Canada,

vision plus bucolique qu'historique. Oubliant que le colon français n'aurait jamais traversé l'océan sans le lobby marchand qui obtenait de Versailles l'infrastructure militaire, logistique et administrative, justement nécessaire à la colonisation, Montreuil invente un paradis agricole, catholique et français. L'obsession de la civilisation française à coup de soc confirme l'idéologie agriculturiste et nationaliste de l'auteur.

L'idéalisation embrasse également l'autochtone : on parle volontiers de sa "probité native". Montreuil croit encore au mythe du Bon Sauvage. On nage dans le rousseauisme corrigé par Maurras.

- f. À ses premiers pas sur la terre du Canada, le Père de la Nouvelle-France trouva les naturels divisés en deux groupes distincts, séparés par une haine aussi tenace que féroce.

Placé, dès le début, dans l'alternative d'être l'ami des uns ou l'ennemi de tous, il subit l'inévitable, en faisant alliance avec ceux qui, les premiers, l'avaient accueilli, et se trouvaient, d'ailleurs, être alors les plus forts.

Cette sage politique devait faciliter l'oeuvre des découvertes, en procurant aux explorateurs des guides sûrs dans la forêt, leur évitant maint tâtonnement sous les flèches assassines.

L'historien Ferland a reproché injustement à Champlain d'être allé, sans nécessité, massacrer les Iroquois dans leur pays. On voit bien, pourtant, par le discours du grand sagamo des Montagnais à de Pontgravé, en seize cent trois,

que les sauvages, dès la première heure, posèrent comme prix de leur amitié, que les Français les aidassent dans leurs guerres contre les Iroquois.

De Pontgravé avait engagé sa parole; Champlain en supporta bravement les conséquences. Il ne pouvait pas donner à ces peuples naïfs le dégradant exemple du manquement à la foi jurée<sup>87</sup>.

Fait intéressant -- et combien rare --, la préface se permet de contredire Ferland, l'historien pourtant orthodoxe de la Nouvelle-France. C'est un trait de liberté qu'on ne verra pas souvent. Elle entreprend de réhabiliter Champlain sans souci de la censure idéologique, en invoquant pourtant la Morale. Le procédé est habile. Montreuil oppose à la Morale ... la morale comme argument.

- g. En seize cent huit et longtemps après, les Montagnais, les Souriquois, les Algonquins et autres peuples du Canada, voyaient avec bonheur les Français parcourir leurs pays, y bâtir des demeures, éventrer le sol pour lui arracher ses richesses, et faire toutes actions de gens qui entendent s'établir en permanence. [...]

[...] Champlain était un apôtre. Il ne rêvait point d'anéantir les sauvages, mais voulait de ces races vigoureuses, aux forces neuves, à l'énergie indomptable, faire un peuple civilisé.

Les groupes épars qui maintenant forment une infime minorité, nous semblent indignes de fixer longtemps l'attention; c'est plutôt une pensée de pitié que l'on arrête sur eux<sup>88</sup>.

Le discours idéaliste reprend, avec plus de force. Le colon français est un civilisateur qu'on accueille avec bonheur. L'idéal est transcrit sur le mode

agriculteur, bien sûr. Par malheur, toutefois, le Bon Sauvage est mort.

- h. On peut supposer que Henri IV, qui faisait grand cas du pâturage et du labourage, n'aurait pas manqué de donner une poussée vigoureuse à la colonisation, sur ce territoire que Champlain venait d'ajouter au patrimoine national. Mais les ministres qui succédèrent au profond Sully estimèrent-ils, vraiment, les richesses négligées de nos lointaines forêts?...

Il est vrai que les propos intéressés de certains courtisans, aussi bien que la navigation d'alors et les guerres de religion qui désolaient la France, mettaient Tadoussac et Québec loin de Paris<sup>89</sup>.

Nouvel éloge à Henri IV, l'ancien roi protestant, et nouveau coup de bâton aux seigneurs oisifs et aux intérêts mercantiles qui empoisonnèrent l'"oeuvre sainte de la colonisation". On note chez la préfacière un goût avoué pour la tolérance religieuse qui l'éloigne du Ferland officiel, et qui la rapproche de Garneau, l'historien libre.

\*

14. D'un océan à l'autre, R. de Roquebrune

Aura-t-on assez ennuyé l'homme du Canada à l'étranger avec les sauvages! "Alors, il y a beaucoup de sauvages chez vous? Est-ce que vous êtes tous de sang-mêlé au Canada?"

Si, un peu surpris, le Canadien répond qu'il n'y a pas de sang-mêlé, que les Canadiens-Français et les Canadiens-Anglais sont les deux grandes races qui habitent ce pays, que les derniers Indiens achèvent de mourir dans leurs réserves où ils sont conservés comme des bibelots rares :

- Oui, mais les métis? Vous avez beaucoup de métis au Canada? [...]

Je serais donc heureux que ce livre-ci contribuât à faire comprendre aux étrangers que les Canadiens ne sont ni des sauvages ni des métis et qu'il ffit connaître un peu ce que sont les vrais Canadiens et particulièrement les Canadiens-Français.

Que ce soit donc, si l'on veut, l'objet de ce roman<sup>90</sup>.

Voilà un monsieur de qui on ne dira certainement pas qu'il est fier "du sang indien qui coule dans ses veines". Roquebrune rejoint G. de Montreuil dans son mépris pour l'Indien, l'accent de pitié en moins.

Il suite de ces propos un complexe d'infériorité nationale bien vivace. L'auteur veut revaloriser la race canadienne-française en la démarquant de ces dégénérés que sont les Indiens. Il y a du groulxisme dans ce discours, une franche parenté avec l'idéologie maurrassienne qui conduit tout droit, comme on le sait, à l'antisémitisme et autres expressions du pire fascisme.

15. Les Habits rouges, R. de Roquebrune

Ce roman, dont le sujet me poursuit depuis longtemps, s'il a été écrit à Paris, fut imaginé au Canada, dans la région même où la plupart des événements de la rébellion de 1837 se sont passés.

Ayant fait de personnages tels que lord Gosford, le général Colborne, Papineau, etc., un usage rigoureusement romanesque, je crois bon de rappeler les libertés permises au genre. En tout cas, je n'ai fait agir ici les personnages vrais que d'après l'Histoire et, si je leur ai prêté des sentiments, c'est que j'avais besoin que mes personnages eussent une âme et un coeur, fussent des hommes.

J'ai donc tenté, en animant une époque canadienne, de faire vivre ceux qui y ont vécu. Pour cela il m'a paru que c'eût été une faute de goût de sembler faire l'apologie d'une cause ou d'un homme. Je n'ai voulu faire que ce que la technique élémentaire du roman me commandait : une histoire qui ait un commencement et une fin et une psychologie qui fût à l'échelle humaine<sup>91</sup>."

Roquebrune se dit canadien, résolument. Il aurait pu oublier. Ensuite, il rappelle fermement que le roman est un genre ayant droit de cité. Même s'il donne dans l'idéologie pro-romanesque, il exprime néanmoins le besoin de défendre la légitimité de l'acte d'imagination. Comme quoi la bataille du roman n'est pas encore gagnée. Enfin, il évite soigneusement tout parti pris politique. Il se retranche derrière l'onirisme et la technique. Le roman doit exister pour le roman.

16. Le Château de Beaumanoir, E. Rousseau

- a. Notre origine française est assez noble pour que ceux qui ne la partagent pas dussent la respecter. [...] Faisons-nous connaître, non par les criaileries et les chants séditieux dans la rue, mais en forçant ceux mêmes qui ne parlent pas notre langue (malheureusement pour nous et pour eux, ils sont trop nombreux) à étudier l'histoire du Canada, non-seulement l'époque héroïque du Régime Français, mais bien aussi depuis la conquête. Notre histoire est toute enrichie de faits honorables pour nous; aucun Anglais de bon sens ne peut étudier cette histoire, sans voir se dissiper au moins une partie des préjugés que lui et les siens caressent avec complaisance<sup>1.92</sup>

1. Lettre en date du 7 décembre 1885 de Mgr Alex. Taché, sur la Situation.

Faisant siens les propos de Mgr Taché, Edmond Rousseau désigne le camp idéologique auquel il appartient. Nationaliste, certes, mais du genre qui ne monte pas sur les barricades, plutôt, qui prêche par l'exemple et l'argument objectif, et ce, dans la meilleure tradition catholique. On arrivera à dominer l'Anglais par la logique et par l'éloquence de l'histoire. C'est dire qu'on ne veut rien savoir des Patriotes et autre engeance de sédition. On est conservateur et on en est fier. Rousseau n'aurait pas dit mieux que Taché. À preuve :

- b. Ces remarquables paroles de l'une des gloires de l'épiscopat canadien-français résumant la pensée qui a présidé à ce livre. En face des insinuations malveillantes et des injures qui ont été dites et écrites depuis quelques mois contre la

population canadienne-française, contre nos milices, il n'est pas de meilleure réponse, croyons-nous, de réfutation plus facile et plus complète, que de rappeler les actions héroïques de nos pères, leur courage dans l'adversité, leur vaillance sur le champ de bataille<sup>93</sup>.

Chose rare, c'est une préface qui se veut une réponse à un fait précis d'actualité. La visée est donc polémique : Rousseau veut laver l'injure faite à ses compatriotes par la presse anglaise qui s'indignait de ce que les Canadiens français étaient mauvais soldats. L'Histoire héroïque du Canada l'aidera dans sa tâche. Voici toute la téléologie du roman : instruire et justifier. Le roman devient un instrument de propagande nationaliste... aux mains de la droite cette fois. Les milieux bien pensants ont donc fini, non seulement par accepter l'existence du Roman, ils apprennent aussi à s'en servir. Nous sommes en 1916. Quinze ans après le Vieux muet.

- c. Une certaine presse francophobe, naguère encore, n'a pas craint de nous accuser de "lâcheté", de "cruauté", de "pillage". Il suffit, pour venger notre honneur national outragé et faire repentir nos détracteurs, de mettre en regard les actions de nos pères et celles de leurs aïeux.

Nous sommes les fils de ces anciens preux, comme l'a prouvé la conduite des nôtres au Nord-Ouest en avril dernier, conduite qui a confirmé également une fois de plus la vérité de vieil adage : "Bon sang ne ment pas"!...

Voilà en deux mots, l'unique but que nous nous sommes proposé en écrivant cet humble ouvrage.

Dieu veuille que nous n'ayons pas été trop au-dessous de la tâche<sup>94</sup>.

Rousseau précise le contentieux dont il s'agit.

\*

17. La Monongahéla, E. Rousseau

L'encouragement du public me force à donner suite à une idée dont j'ai fait part au lecteur dans la préface d'un ouvrage publié en 1888 [Les Exploits d'Iberville]. [...] je me contente de déclarer ici que le but que je poursuis dans les pages qui vont suivre est toujours le même : vulgariser, populariser l'Histoire du Canada et la présenter sous la forme la plus agréable possible<sup>95</sup>.

Voilà qui est clair : Rousseau n'écrit pas de romans. Il réécrit plutôt l'Histoire du Canada en se servant du roman. Cela sent le préjugé anti-romanesque à cent lieux.

\*

18. Souvenirs d'un exilé, F.-B. Singer

- a. La vie de l'homme, a dit un grand poète moderne, est un livre intéressant pour quiconque sait en feuilleter les pages! O abîme du cœur humain, qui peut sonder tes sombres profondeurs! [...] Tantôt pur et calme comme l'azur limpide d'un ciel étoilé, tu t'épanouis au souffle des émotions douces; tantôt irrité comme le flot courroucé de l'Océan qui gronde, tu t'élèves, tu te gonfles, tu bondis, tu te brises sous le souffle impur des passions malheureuses<sup>96</sup>.

Singer ne nomme pas "le grand poète moderne". Bien lui en prend; il s'agit de Victor Hugo. La censure idéologique n'aurait jamais accepté pareil patronage. C'est un cas pur d'auto-censure.

Le reste est très hugolien. Très moral aussi. Il est permis de penser que la Morale sera sauvée dans ce livre. Et l'Idéologie sera contente.

- b. Jean Jacques Rousseau a fait des confessions, mais bien différent du philosophe genevois qui écrit sa vie après avoir rempli l'univers de ses chefs-d'oeuvre; je viens, moi, le plus déshérité de la création et inconnu au monde littéraire, lui tracer le tableau d'une existence malheureuse, d'un pauvre exilé politique, qui mourut abandonné, loin du ciel qui l'avait vu naître, et le seul encore de ma patrie, tâcher d'intéresser mes compatriotes à ses malheurs.

Que suis-je relativement aux grands génies dont je veux suivre la trace? Un atome imperceptible perdu au beau milieu de la création<sup>97</sup>.

Le préfacier -- Singer lui-même -- n'arrive pas à dissimuler sa préférence pour les romantiques. À preuve, l'éloge de Rousseau. Ce qui suit étonne davantage : le voilà qui crie bien haut sa modestie. De toute évidence, il ne se sent pas à la hauteur de la tâche. Ou est-ce feinte habile? Un fait intéressant : il se dit le seul de son pays à vouloir intéresser les siens aux malheurs des Patriotes. Nous sommes en 1871. Papineau vient de mourir mais les gens de 1837 n'ont pas encore été réhabilités par L.-O. David. L'auteur sait qu'il s'attaque à un sujet encore tabou aux yeux de l'idéologie canadienne-française.

- c. Et puis, cher lecteur, nos villes et nos villages, nos lacs et nos montagnes sont privés de cet intérêt historique qui fait le principal aliment des écrivains d'outre-mer qui à chaque pas, buttent pour ainsi dire, sur une histoire de six mille ans d'existence.

Le Canadien n'a pour toute ressource que son imagination. Il faut qu'il soutienne son récit par d'éternelles fictions. Telles sont les causes qui empêcheront pour longtemps notre littérature d'avancer aussi rapidement que nous pourrions l'espérer. Mais faudra-t-il jeter, de dépit, notre lyre, et condamner du même coup l'avenir littéraire de notre pays? Nous ne le croyons pas, et malgré les obstacles innombrables qu'il nous faille surmonter, nous devons, en courageux soldats de l'avenir, lutter contre l'aridité de notre histoire, et nous efforcer de faire jaillir des cendres du cacique, de nos grands lacs et de nos forêts vierges, des récits qui puissent, au moins, aplanir ces difficultés à la postérité<sup>98</sup>.

C'est encore pire qu'on pensait : non seulement est-il incapable d'écrire, mais personne, au Canada, ne peut écrire. "On est pas capables!" Nous n'avons pas le décor qu'il faut pour écrire des romans français.

Son préjugé est double : contre le Canada, mauvaise terre de littérature; contre le roman, l'imagination étant suspecte à ses yeux ... "d'éternelles fictions". Au-delà de cette séance d'auto-flagellation -- dont la facticité n'échappe à personne -- on devine sans peine le désir secret de l'auteur-préfacier d'être absous à l'avance de toutes les maladresses qui maculent un premier livre. Son génie véritable n'en ressortira que mieux. De même, le coup de griffe au genre romanesque trahit le désir maladif d'être pris au sérieux, sans parler d'un complexe d'infériorité nationale gros comme le bras.

\* \* \*

### Observations

Nous avons donc recensé et commenté toutes les préfaces du roman historique canadien. Chacune a rendu son sens idéologique. Il ne reste plus qu'à revoir l'ensemble pour isoler les idées que nous trouvons récurrentes.

Nous distinguons quatre groupes d'idées préfacielles, que nous rangeons en ordre d'importance suivant la place qu'elles occupent. Quelques préfaciers brassent des thèmes qui émanent du Discours social : c'est le premier groupe. Dans le deuxième, nous mettons les préoccupations et remarques qui ressortissent au Discours historique. Troisième groupe, le Discours politique. Enfin, le plus important, le Discours esthétique qui regroupe tous les énoncés qui se rapportent à l'Art, à la Littérature, et surtout, à la question du roman.

Dans le contexte de notre thèse, soulignons qu'il n'y a pas plus "auctorial" que le discours préfaciel. La préface est plus qu'une simple manière de tenir la plume. C'est le lieu où l'auteur -- ou un substitut dûment agréé -- met bas le masque pour prendre position. Comme au théâtre, le titre romanesque racole le badaud, nous l'avons vu. Le rideau n'est pas encore levé, les trois coups n'ont

pas retenti quand arrive le préfacier. C'est l'auteur, ou son double. Debout sur la scène, il explique ce qu'il a fait, ce qu'il attend du public, ce qu'il croit. Il s'assure que l'auditoire ne comprendra que ce qu'il faut bien comprendre. Et l'auteur repart, avec la quasi-certitude que le public n'a plus à penser ... pour mieux jouir. C'est un peu cela, une préface.

#### 1. Le Discours social

Les intervenants à ce chapitre sont peu nombreux : Bourassa, Girard, Caouette, Montreuil et Roquebrune. On le voit bien, ce sont surtout les auteurs appartenant au vingtième siècle qui se permettent des incursions dans le registre social. Nous recensons trois thèmes récurrents : l'agriculturisme, la question indienne et l'ordre des valeurs. Dans ce dernier cas, nous pensons surtout à Caouette et Girard qui présentent des vues résolument opposées.

##### a. L'agriculturisme

Ses hérauts sont Bourassa et G. de Montreuil. Le premier en ceci qu'il propose les descendants québécois du

peuple acadien comme des modèles de vertu socio-économique; la seconde fait de même avec les colons de la Nouvelle-France qui, à l'en croire, ne songeaient qu'à la gloire de Dieu et du roi, aux récoltes et aux enfants. Dans les deux cas, le portrait est idyllique et propose un modèle d'avenir bonifié par le souvenir. Le plaidoyer chez G. de Montreuil frise la tirade idéaliste : l'auteur oppose l'agriculturisme au matérialisme, les colons à la métropole, et par inférence, les Canadiens aux Français, et ce, dans la plus pure tradition manichéenne. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces deux questions (cf. le Discours extradiégétique). Ainsi, dès les préfaces, on remarque que, par la glorification de l'agriculture, le roman historique rejoint le roman du terroir.

b. La question indienne

L'unanimité se fait ici entre Roquebrune et Montreuil. La préface de Fleur des ondes ne fait que constater la misère et la déchéance des derniers Indiens du Canada. C'est dit avec un accent de pitié qui n'est pas sans évoquer le mythe rousseauiste du Bon Sauvage (la fameuse "probité native" du sauvage). Chez Roquebrune, c'est le mépris qui parle. Il serait bien mal venu celui qui lui prêterait trois gouttes de sang algonquin : la

question du sang national fait précisément l'objet du roman, comme on le verra.

c. L'échelle des valeurs

On se souvient de la préface du Vieux Muet, qui est une épître déguisée. L'abbé Roy y assène ses valeurs dans l'ordre suivant : Religion - Histoire - Patrie. Totalement l'inverse chez le préfacier de Girard, comme le dit l'incipit. Il ne faudrait pas attribuer ce renversement à l'évolution de la société; après tout, Girard et Caouette publient en même temps, soit vers 1900. Ce fait nous signale, pour la première fois, que la pensée canadienne-française à l'origine du roman historique pré - 1925 n'est pas monolithique.

2. Le Discours historique

Le problème est intéressant dans la mesure où il nous permet de mettre au jour un procédé préfaciel typique, qui est d'ailleurs commun aux quatre romanciers suivants : Bourassa, Marmette, Bibaud et Montreuil. Les quatre se

servent de la préface pour tracer une rétrospective historique. Pour appuyer l'intrigue, bien sûr, également pour énoncer les principes qui guident l'oeuvre ... et qui doivent guider la lecture. Le procédé n'est pas très différent du prologue dramatique entrevu plus haut. C'est particulièrement le cas de G. de Montreuil, chez qui la préface est riche de postulats idéologiques, par opposition à la diégèse elle-même où les interventions auctoriales se comptent sur les doigts de la main. Cette façon de faire équivaut à énoncer la morale de la fable avant même de la raconter. Marmette et Bourassa se montrent plus subtils : plus savants et moins personnels, aussi.

Chez Bibaud, la rétrospective historique s'apparente à celle de Montreuil en ceci qu'elle est en même temps une prise de position idéologique ferme. Elle est pour les Patriotes, contre les Bureaucrates, à n'en pas douter. Toutefois, le propos historique conduit tout droit au discours politique quand Bibaud compare les iniquités de jadis au temps glorieux de maintenant : aujourd'hui, les Canadiens français ont leur juste part des honneurs et du pouvoir, on est bien chez nous, etc. ... Cela s'appelle "asservir l'Histoire à l'idéologie ambiante".

### 3. Le Discours politique

#### a. Les apolitiques

Il s'en trouve pour dire que la politique n'a pas sa place dans le roman. Ce sont Bourassa et Roquebrune : le premier se garde bien, dit-il, de faire le jeu des discordes politiques, aussi ne citera-t-il que des historiens anglais et américains; le second dit qu'on ne parle pas de choses sales comme la politique quand on fait de la littérature. Bourassa mise sur l'objectivité, Roquebrune, sur les convenances et l'opportunisme.

#### b. Les politiques

Et il s'en trouve qui affirment exactement le contraire : Doutre, Girard, Gaspé, Houde. L'auteur des Fiancés de 1812 et l'auteur de Florence (ici, son affidé) se servent précisément du roman pour faire leur politique, puisque c'est fait pour ça de toute manière. De là les coups de pied à l'enseignement, chez Doutre, et l'empoignade contre l'impérialisme britannique, chez Girard. Pour les deux, le roman, et surtout la préface, est une tribune politique comme une autre. Notons deux traits qui leur sont communs : l'expression d'un courage peu commun (même si

Girard a recours à la parole d'un Autre, après tout c'est lui qui signe le roman); et le fait que les deux romanciers sont âgés d'à peine vingt ans! Chez Marcil également, la franchise des convictions s'allie à la jeunesse. Comme jeunes gens, ils n'ont sans doute pas accès aux tribunes normalement réservées aux hommes politiques accrédités : journaux, banquettes parlementaires, etc. De là, peut-être, la nécessité de faire du roman une arme politique. Ce sont les premiers romanciers "engagés" du Canada français.

Gaspé et le préfacier de Houde sont plus circonspects. Plus à droite aussi. Gaspé éprouve peu de sympathie pour le régime parlementaire. Mais c'est dit gentiment. Casimir Roy tient le libéralisme de jeunesse de Houde pour une aberration qui se soigne.

Pour les quatre, un dénominateur commun : à gauche comme à droite, la politique parle dans le roman historique canadien. Deux discours opposés, mais le même médium.

#### 4. Le Discours esthétique

Avant de traiter la question du roman, mentionnons quelques idées qui font l'unanimité des préfaciers.

Au premier chef, la Critique, qui n'a bon genre chez personne. Gaspé dit s'en moquer complètement; Bourassa l'expédie en trois phrases. Dautre, et les préfaciers de Houde et Girard -- les hommes de gauche et l'homme de droite, donc -- lui reprochent de miner la verve créatrice des écrivains canadiens-français. Beaucoup de préfaces tiennent ce genre de propos. En récusant d'avance tout reproche, en coiffant d'emblée tous les critiques du même bonnet d'âne, on inocule un vaccin au roman. On le prémunit ainsi du mauvais oeil à la manière des chamanes prononçant des paroles incantatoires à la veille d'un sacrifice. Au-delà du rituel préfaciel, on note le refus global et systématique du discours critique commun à tous les romantismes. C'est peut-être le fait d'une littérature qui, marquée par le milieu ultramontain, cherche à situer le débat à un autre niveau. Mais il y a un risque : en refusant le discours critique sur le roman, on ouvre la porte toute grande au discours moral, lequel ne tarde jamais à faire sa loi.

En second lieu, on note le désir de se libérer des formes reçues. C'est le cas de Gaspé -- très loquace sur ce point --, de Bourassa et de Marcil. Chez les deux premiers, on évite comme la peste l'appellation de "roman". Pour Marcil, la liberté formelle procède de la déclaration

d'indépendance et de la profession de foi ludique tout à la fois. Comme quoi le roman canadien-français des origines n'est pas l'esclave des maîtres étrangers, et certainement pas des maîtres de la critique; car la morale a déplacé le problème. Parmi ces contraintes, certains auteurs cherchent leur propre voie.

Enfin, quatre auteurs déplorent la misère des lettres canadiennes. Doutre, qui a bien raison de s'en plaindre puisqu'il n'est que le troisième romancier du Canada; Marmette, qui ne sent pas beaucoup d'encouragement chez ses compatriotes; le préfacier de Caouette, l'abbé Roy, qui voudrait bien que les Canadiens lisent un peu plus; enfin, Singer, qui conclut à l'impuissance des Canadiens à écrire -- témoignage désolant d'un parfait complexe d'infériorité nationale. Il n'y a qu'Adèle Bibaud pour affirmer la thèse contraire. Selon elle, la Littérature vivra au Canada; et la préfacière de remercier à deux genoux Sir Lomer Gouin. Le dithyrambe d'Adèle Bibaud à l'endroit du "Washington des lettres canadiennes" est intéressant dans la mesure où il signale que la Littérature, au Canada français, est entrée dans une phase de réceptivité. Un changement de mentalité s'annonce.

a. En haine du roman

Nous avons déjà mentionné les travaux d'Yves Dostaler (Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle) qui montre, avec force témoignages d'époque à l'appui, combien longue et douloureuse fut la gestation du roman canadien-français. Celui-ci, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, se heurte à l'opposition farouche de l'idéologie ultramontaine. Voici, à titre d'exemple, ce qu'écrivait la Semaine religieuse de Montréal en 1874 : "Hélas, nous constatons avec douleur que les mauvais livres envahissent notre société [...]. Il ne s'agit pas seulement de romans légers mais d'ouvrages condamnés par l'Église, d'ouvrages où la religion et la pudeur sont insultées avec cynisme; nous parlons des écrits de Zola, de J.-J. Rousseau, de George Sand, d'Eugène Sue et de Victor Hugo et de ce que produit la littérature la plus malsaine de nos jours<sup>99</sup>." -- Nous pourrions multiplier à l'infini ce genre de citations.

Dans l'examen des préfaces du roman historique canadien, nous avons relevé nombre de remarques qui font écho au préjugé anti-romanesque de l'ultramontanisme. Le plus virulent à cet égard est, sans conteste, l'abbé Roy, préfacier du Vieux muet de J.-B. Caouette. À lui la palme de la haine du roman. Sans rien vouloir ôter à ses mérites,

convenons aussi qu'il est le seul à parler de la sorte. Chez les autres romanciers, la haine du roman n'est jamais aussi vitriolique.

Plutôt, les réticences à l'égard du roman se manifestent sous forme de propos parfois durs à l'endroit de la littérature dite "légère". Sur ce point, on trouve l'unanimité parmi toutes les tendances idéologiques. Gaspé, Caouette, Marmette, le préfacier de Girard la couvre de mépris. Chevalier, lui, préfère la littérature historique. Singer voue une méfiance bien sentie à la fiction en général. Tous ces messieurs veulent faire sérieux : ils s'accrochent à l'historicité, à la scientificité, pour circonvenir le préjugé qui accable la littérature d'imagination.

b. Pour le roman

Nous l'avons vu au sujet du discours social et politique de la tribune préfacielle, les idées n'ont nullement une propriété monolithique. En général, on s'exprime librement et toutes les idées sont permises.

Justement, il s'en trouve pour dire que le roman est une chose bonne et belle. Ici, le pendant de l'abbé Roy

du Vieux Muet est Doutre. Pour lui, il ne fait aucun doute que le roman est un bel instrument de propagande sociale, si on en croit l'exemple d'Eugène Sue. Les considérations de Doutre sur ce sujet ne doivent toutefois rien à l'esthétisme : ce jeune homme qui croit qu'on peut changer la condition sociale par des romans, n'a compris que la fonction utilitaire du roman.

Le changement de mentalité n'est évident que beaucoup plus tard. Avec Adèle Bibaud, d'abord, qui croit dur comme fer à l'avenir de la Littérature dans la province de Québec. Après avoir lu l'abbé Roy, nous nous attendions à plus de circonspection. Enfin, on voit Robert de Roquebrune écrire des romans comme si c'était chose naturelle au Canada français. Il n'y a chez lui nulle trace de la polémique pour ou contre le roman. Les temps ont effectivement changé sous ce rapport.

c. Le roman récupéré

Une évidence se dégage des recherches d'Y. Dostaler : l'ultramontanisme a perdu la bataille du roman au XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré toutes les prescriptions, tous les interdits, l'avance du roman est irrépessible. Les sorties hyperboliques contre le roman, écrit Y. Dostaler,

[...] indiquent néanmoins la popularité évidente du roman puisqu'on s'en alarme à ce point. Ajoutons à cela l'abondance des feuilletons pour la plupart d'auteurs anonymes ou inconnus, publiés dans les journaux de l'époque, le nombre assez imposant d'albums littéraires ou de suppléments ajoutés aux principaux journaux, les publications étrangères comme La Bibliothèque française qui, vers les années 1880-1890, "publie tous les mois un volume contenant un grand roman complet d'un des auteurs les plus en renom en France" ou comme La Vie populaire qui "paraît deux fois la semaine et contient tous les romans à succès qui paraissent à Paris, tous les chefs-d'oeuvre de la littérature moderne, ou même la Bibliothèque à 5 sous", toute cette production romanesque atteste, d'une façon incontestable, la popularité du genre auprès d'une partie de la population canadienne-française<sup>99</sup>.

En somme, la presse ultramontaine a beau condamner le roman, le public canadien en achète et en lit également.

Oui, le roman s'infiltré partout et emporte toutes les places. Après les journaux, Y. Dostaler montre, chiffres en main, que le roman fait faire de bonnes affaires aux libraires<sup>101</sup>. Ce n'est pas tout : des Canadiens ont même l'audace de défendre le roman. Ainsi le jésuite Joseph Desrosiers plaide pour le genre et cite même Léon Gauthier et Louis Veillot pour appuyer sa thèse<sup>102</sup>.

Dans un tel contexte, on ne s'étonne pas qu'intervienne alors ce phénomène récurrent de la société bourgeoise : la Récupération. Les ultramontains ne font qu'appliquer le vieil adage américain : "If you can't

beat'em, join 'em." Ainsi on coopte le roman. Sans pour autant abandonner leurs préventions contre le genre, les ultramontains eux-mêmes se mettront au roman. Exemple : Pour la patrie de Jules-Paul Tardivel. Le bon abbé Roy a beau dénoncer le roman, il n'en reste par moins qu'il accepte d'en préfacer un. Sans doute se veulent-ils les exceptions qui confirment la règle. On finira même par trouver des qualités au roman, ou du moins, des raisons pour le tolérer. Le roman, par exemple, peut servir à instruire les masses : c'est précisément ce que disent Marmette, Rousseau et le préfacier de Laure Conan. Quoi de mieux, dans ce cas, qu'un bon roman historique avec péripéties, gloires nationales, amour du pays, vertu, religion, etc.?

Le roman ayant conquis droit de cité dans le Canada ultramontain, il demeure toutefois prudent de préciser dans la préface que le roman n'a rien d'offensant pour la morale, qu'il est historique et instructif. C'est précisément ce que disent la plupart de nos préfaciers : s'ils ne reconnaissent pas tout à fait le droit du roman à l'existence, ils sollicitent néanmoins pour eux-mêmes le droit d'écrire et d'être lu, et d'avancer, ici et là, quelques petites idées qui leur sont chères.

RENVOIS

1. H. Mitterand, "La préface et ses lois : avant-propos romantiques", dans Le Discours du roman, Paris, les Presses universitaires de France, 1980, p. 21.
2. Ibid., art. cit., p. 22-23.
3. Ibid., loc. cit., p. 23.
4. Ibid., loc. cit.
5. Ibid., loc. cit.
6. Ibid., art. cit., p. 24-25.
7. Ibid., art. cit. p. 26.
8. Ibid., loc. cit.
9. Ibid., art. cit., p. 27.
10. Jacques Derrida, La Dissémination, Paris, Seuil, 1972, 322 p.
11. Supra 1, art. cit., p. 32.
12. Cl. Duchet, "L'illusion historique. L'enseignement des préfaces (1815-1832)", dans Revue d'histoire littéraire de France, LXXV (2-3), 1975, p. 245-267.
13. Ibid., art. cit., p. 249.
14. J. Dubois, L'Assommoir de Zola. Société, discours, idéologie, Paris, Librairie Larousse, 1973, p. 105.
15. Ibid., op. cit., p. 107.
16. Supra 12, art. cit., p. 250.
17. Geneviève Idt, "Fonction rituelle du métalangage dans les préfaces hétérographes", dans Littérature, n° 27, oct. 1977, p. 66.
18. Ibid., art. cit., p. 67.
19. Ibid., loc. cit.
20. Ibid., loc. cit.

21. Ibid., art. cit., p. 68.
22. Ibid., loc. cit.
23. Ibid., art. cit., p. 70-71.
24. Ibid., art. cit., p. 74.
25. Philippe Aubert de Gaspé (père), Les Anciens Canadiens, texte intégral conforme à l'édition de 1864, Montréal et Paris, Fides, 1967, p. 15-16.
26. Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé, L'Influence d'un livre, Montréal, Réédition-Québec, 1968, 93 p.
27. Supra 25, ibid., op. cit., p. 17.
28. Napoléon Bourassa, Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé, Montréal, Fides, (1976), p. 27.
29. Ibid., op. cit., p. 28-29.
30. Ibid., op. cit., p. 29-30.
31. Ibid., op. cit., p. 30.
32. Ibid., op. cit., p. 31.
33. Ibid., loc. cit.
34. A. Bibaud, Les Fiancés de Saint-Eustache, Montréal, (s.é.), 1910, VII, p. [3-4].
35. D. Monière, Le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1977, p. 13.
36. Ibid., op. cit., p. [3].
37. Supra, note 34, op. cit., p. [4-5].
38. J.-B.-A. Allaire (l'abbé), Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, vol. III, Montréal, Imprimerie de l'École Catholique de Sourds-Muets, 1910. Supplément, p. 86.
39. J.-B. Caouette, Le Vieux muet ou Un héros de Chateauguay, Québec, Imprimerie du Soleil, 1901, VIII, p. V.

40. Ibid., op. cit., p. V-VI.
41. Ibid., op. cit., p. VI-VII.
42. Ibid., op. cit., p. VII-VIII.
43. Ibid., op. cit., Avant-propos.
44. H.-É. Chevalier, L'Ile de Sable. Épisode de la colonisation du Canada, Paris, Calmann-Lévy, 1862, p. 4.
45. Béatrice Corrigan, "Henri-Émile Chevalier and his novels of North America", dans The Romanic Review, 1944, p. 220-231.
46. Cf. Roger Le Moine, Le Catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau, Document de travail du C.R.C.C.-F. 21, 1982, 340 p.
47. Laure Conan, L'Oublié, dans Oeuvres romanesques, t. II, Montréal, Fides, (1975), p. VI-VII.
48. Ibid., op. cit., p. V-VI.
49. Ibid., op. cit., p. X-XI.
50. Ibid., op. cit., p. XIII-XIV.
51. Ibid., op. cit., p. XVI.
52. Ibid., op. cit., p. XVIII-XIX.
53. Ibid., op. cit., p. XIX-XX.
54. Joseph Doutre, Les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne, Montréal, Réédition Québec, 1969, p. V-VI.
55. Ibid., op. cit., p. VI-IX.
56. Ibid., op. cit., p. X-XI.
57. Ibid., op. cit., p. XII-XIII-XIV.
58. Ibid., op. cit., p. XVI-XVII.
59. Ibid., op. cit., p. XVIII.
60. Ibid., op. cit., p. XIX.

61. Ibid., op. cit., p. XX.
62. Rodolphe Girard, Florence. Légende historique, patriotique et nationale, Montréal, (s.é.), 1900, XI, p. VII.
63. Ibid., loc. cit.
64. Ibid., loc. cit.
65. Ibid., op. cit., p. VII-VIII.
66. Ibid., op. cit., p. VIII-IX.
67. Ibid., op. cit., p. IX.
68. Ibid., op. cit., p. X.
69. Frédéric Houde, Le Manoir mystérieux ou les Victimes de l'ambition, roman inédit, extrait du Nouveau Monde, Montréal, Imprimerie Bilodeau, 1913, p. 9.
70. Ibid., op. cit., p. 10.
71. Ibid., op. cit., p. 12.
72. Charles Marcil, L'Héritière d'un millionnaire (sic). Roman historique, Montréal, J.-A. David, 1867, 2 livraisons de 48 p. chacune. Avis au lecteur.
73. Ibid., loc. cit.
74. Ibid., op. cit., préface de C. Marcil.
75. Joseph Marmette, Le Chevalier de Mornac, Montréal, Hurtubise/H.M.H., 1972, p. 27-28.
76. Ibid., op. cit., p. 29-30.
77. Joseph Marmette, François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1924, p. 8. (Introduction).
78. Ibid., op. cit., p. 13. (Introduction).
79. Ibid., op. cit., p. 15. (Préface à la première édition, 1870).
80. Ibid., op. cit., p. 17-18. (Préface à la première édition, 1870).

81. Ibid., op. cit., p. 19-20. (Préface à la première édition, 1870).
82. Gaëtane de Montreuil, Fleur des ondes. Roman historique canadien, Québec, l'Action sociale limitée, 1924, p. 7-8.
83. Ibid., op. cit., p. 8.
84. Ibid., loc. cit.
85. Ibid., op. cit., p. 9-10.
86. Ibid., op. cit., p. 10-11.
87. Ibid., op. cit., p. 11-12.
88. Ibid., op. cit., p. 12-13.
89. Ibid., op. cit., p. 13.
90. R. de Roquebrune, D'un océan à l'autre. Roman canadien, Montréal, Fides, (1964), p. 9-10.
91. Robert de Roquebrune, Les Habits rouges, Montréal et Paris, Fides, (1978). Avant-propos.
92. Edmond Rousseau, Le Château de Beaumanoir. Roman canadien, 2<sup>e</sup> édition, Québec, la Cie de la publication Le Soleil, 1916, VI, p. V.
93. Ibid., op. cit., p. VI.
94. Ibid., loc. cit.
95. Edmond Rousseau, La Monongahéla. Histoire du Canada popularisée, Tours, Maison Alfred Mame et fils (et) Montréal, Granger frères, (1930). Au lecteur.
96. François-Benjamin Singer. Souvenirs d'un exilé canadien, Montréal, Imprimé par John Lovell, 1871, p. 3.
97. Ibid., op. cit., p. 4.
98. Ibid., op. cit., p. 5.
99. Louis Franc, "Mauvais livres et mauvais feuillets", dans la Revue canadienne, III<sup>e</sup> série, IV (1891), p. 162. Cité dans Y. Dostaler, Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 17.

100.Y. Dostaler, Les infortunes du roman ..., p. 18.

101.Ibid., op. cit., p. 15 et 30-31.

102.Ibid., op. cit., p. 37.

III

Le Discours extradiégétique

## Introduction

Nous avons donné dans les Prémisses (cf. p. 30) un exemple de ce à quoi ressemble le discours extradiégétique : quand Marmette interrompt la narration de l'Intendant Bigot pour avancer un "commentaire idéologique assainissant"<sup>1</sup> sur les bienfaits de la Conquête. Tel est l'objet du présent chapitre. Plutôt que de recenser simplement les interventions auctoriales dans le roman historique canadien, nous tenterons de rattacher ces paroles d'auteurs aux idéologies d'où elles émanent.

Ce sera un chapitre plus long que la normale, à cause des citations longues et nombreuses. Ce qui est compréhensible puisqu'il est préférable de comparer les textes aux textes, plutôt que des résumés de textes à d'autres résumés de textes.

Nous serons épaulé dans notre tâche par les travaux concluants qui ont été faits ces dernières années sur les idéologies au Québec. Nous comptons utiliser principalement les études de Denis Monière (Le Développement des idéologies au Québec<sup>2</sup>), Jean-Paul Bernard (Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>) et Serge Gagnon (Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920<sup>4</sup>). Ces trois ouvrages, réunis aux volumes Idéologies au Canada français 1850-1900<sup>5</sup> et Idéologies au Canada français 1900-1929<sup>6</sup>, forment une synthèse à peu près complète de l'évolution des idéologies dans la période qui nous occupe.

Nous avons divisé les interventions auctoriales en deux groupes : celles qui relèvent du propos historique parce qu'elles renvoient à un événement de l'histoire du Canada français; et celles qui tiennent au propos social, par exemple, lorsque l'auteur prend position sur un problème contemporain : la tempérance, l'éducation, etc.

Nous l'avons dit, en général la parole auctoriale s'offre aisément au lecteur : sous forme d'énoncés, de commentaires qu'on insère sans difficulté dans la diégèse. Encore là, il y a toujours des exceptions : Laure Conan, Edmond Rousseau et Robert de Roquebrune préfèrent souffler

leurs idées à leurs personnages, mais l'astuce est trop évidente pour ne pas mettre de telles remarques au compte du discours d'auteur.

On notera quelques absences : le Nicolas Perrot de Boucherville, l'Algonquine de Girard, entre autres, ces récits où la fiction occulte la réflexion. Ce sont des romans d'aventures qui se sont glissés dans notre étude à la faveur de leur titre exclusivement. D'ailleurs, nous ne les avons pas revus depuis le chapitre sur le discours intitulé. Il est d'autres romans, Fleur des ondes de Gaétane de Montreuil, pour ne citer que celui-là, où l'idéologie auctoriale se situait toute entière dans la préface. Il reste les autres romans, qui sont nombreux.

Dans la partie traitant du propos historique, nous suivrons l'ordre chronologique de l'histoire canadienne, de la colonisation jusqu'à l'affaire Riel. Par contre, la présentation des auteurs individuels respectera la séquence chronologique des dates de publication des romans, ce qui nous permettra de mieux cerner les filiations idéologiques. Pour ce qui est du propos social, l'ordre des idées sera fonction de leur récurrence; ainsi, la question de la tempérance, qui n'est évoquée que chez Gaspé et Caouette, se classe-t-elle loin derrière l'idée de la Femme.

\* \* \*

A. Le propos historique

Reprenons, en guise d'introduction, quelques idées de Serge Gagnon.

On se souvient qu'en 1844, dans sa préface aux Fiancés de 1812, Joseph Doutre reproche aux maisons d'enseignement leur silence sur l'histoire du Canada<sup>7</sup>. Un an plus tard paraît le premier tome de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau. Le roman historique et l'historiographie canadienne sont donc de proches contemporains. S. Gagnon note la coïncidence entre la naissance de l'historiographie québécoise et l'aventure avortée de 1837<sup>8</sup>. Le roman historique canadien ne serait-il qu'une coïncidence de plus? C'est justement l'avis de R. Le Moine qui écrit à ce sujet que les échecs militaires [comme les déconvenues politiques] "engendrent une double littérature romanesque qui, visant à l'oubli d'un intolérable présent, tente soit de recréer un "temps vécu", [...] soit d'élaborer un univers [...] idéal et incitatoire<sup>9</sup>." Le roman historique, par l'exaltation du passé, sublime la réalité refusée, l'insupportable état des choses : il repense un monde disparu qui devient plus conforme à ses aspirations étouffées, il corrige parfois la fatalité. C'est le pur plaisir du texte.

Pour l'instant, il importe de retenir quelques observations de Gagnon sur l'historiographie canadienne-française. En premier lieu, il avance, chiffres en main, que l'histoire du Canada a été surtout écrite par des conservateurs, des clercs, des ultramontains. Comme il l'écrit, "pour un libéral, dix, vingt, trente conservateurs<sup>10</sup>." Le passé obsède la gauche comme la droite<sup>11</sup>, mais c'est le parti des clercs qui l'emporte. Gagnon explique la marginalisation de l'historiographie libérale en établissant un parallèle serré entre la cléricatisation forcenée du Québec<sup>12</sup> et l'investissement de la recherche historique par les clercs et leurs affidés laïcs<sup>13</sup>. Garneau lui-même, libéral confirmé et convaincu, sera quelque peu récupéré dans ce mouvement en conséquence des pressions exercées par le clergé; à ce propos, Gagnon écrit :

[...] Garneau est à l'image des années 1840, décennie où s'envole le rêve de l'indépendance nationale et de la cité laïque des Patriotes. Le réveil religieux est l'aube des temps nouveaux. L'emprise croissante des clercs sur la mémoire collective et les destinées nationales s'affirme déjà. Signe des temps, les politiciens libéraux des années 1840 se rapprochent de l'Église. [...] L'Église se voit confier de nouveaux rôles; celui du maintien de la paix sociale et de la survivance culturelle des Franco-catholiques. Voilà pourquoi, à mesure que progresse le récit de Garneau, le clergé se voit offrir une place de choix dans l'échiquier social. L'historien finit par se convertir à l'idéologie de conservation formulée par les clercs, alliés aux bourgeoisies. En somme, le réaménagement des rapports sociaux au cours des années 1840 est responsable des contra-

dictions, des ambiguïtés, des hésitations que révèle l'oeuvre historique de Garneau, surtout si l'on compare le ton de l'histoire du régime français et les atténuations du récit du régime britannique<sup>14</sup>.

Ainsi forcé à rentrer dans le rang, le courant de l'historiographie libérale animé par Garneau se dilue lentement dans le conservatisme d'inspiration cléricale. Ce "détournement d'auteur" se produit également dans le roman canadien de l'époque : c'est le clergé, dont l'abbé Casgrain, qui se charge de réaménager des oeuvres comme l'Influence d'un livre, Charles Guérin et Une de perdue, deux de trouvées.

Il n'y a pas que la personne de Garneau qui soit récupérée par l'esprit du temps et les instances idéologiques. On s'efforce de faire subir le même sort à son oeuvre pour la remplacer par des textes jugés plus conformes aux vues de l'Église. James Le Moine, homme de famille libérale néanmoins respectueux des contraintes du milieu ultramontain où il évolue, avancera même l'hypothèse voulant que le clergé ait fait disparaître la 1<sup>ère</sup> édition de l'Histoire de Garneau à cause de ses opinions un peu trop franches sur le blocage de l'émigration huguenote aux premiers temps de la colonie<sup>15</sup>. Gagnon tient cette idée pour plausible. Garneau baillonné, Ferland et Chapais brillent d'autant mieux. Le seul autre historien libéral

du XIX<sup>e</sup> siècle, Benjamin Sulte, résolument jésuitophobe, sera peu écouté<sup>16</sup>, sauf au Canada anglais et aux États-Unis<sup>17</sup> ... La réédition de l'oeuvre intégrale de Garneau devra attendre le vingtième siècle : en 1913 et en 1928, Hector Garneau, son très anti-clérical petit-fils, ressuscite le premier tome "huguenot" de 1845<sup>18</sup>. À Paris ...

De leur côté, les historiens clerics prospèrent. Gagnon montre à ce sujet qu'ils bénéficient de l'aide généreuse de l'État pour publier :

[...] les abbés Martin, Ferland, Verreau et Casgrain, pour ne nommer que ceux-là, ont reçu une aide financière de l'État pour effectuer leurs recherches dans les archives européennes, pour transcrire les sources françaises ou en commander la copie<sup>19</sup>.

On ne s'étonne donc pas de ce que l'historiographie conservatrice ait pu fleurir dans un tel contexte.

Nous avons tenté de démontrer dans le chapitre précédent (cf. le Discours préfaciel, p. 191) que l'idéologie du roman historique n'est nullement monolithique, à propos de la question du roman pour ne citer que cet exemple. Au vu des tiraillements entre historiographie libérale et histoire conservatrice qui ont animé le XIX<sup>e</sup> siècle et le début du vingtième, on peut s'attendre à des

échos dissonants dans le discours extradiégétique du roman d'Histoire canadien, surtout au chapitre des interprétations historiques. À d'étranges complicités, aussi.

a. La colonisation : le rêve catholique, la tentation huguenote

Relisons d'abord ce passage d'À l'oeuvre et à l'épreuve de Laure Conan :

1. "Ce que je rêve pour elle [la Nouvelle-France], s'écria Champlain, mais ce qui fait notre vie, notre gloire, notre charme : je voudrais que le Canada fût, là-bas, ce que la France a été en Europe ... Je voudrais que les Français d'Amérique fussent, de tous les peuples, le plus noble, le plus généreux, le plus fraternel. Je voudrais, pour eux, la vieil honneur et la vieille foi<sup>20</sup>.

"J'espère que Québec sera la ville la plus catholique, la plus française de l'Amérique.

.....

"Il suffit que le Canada garde à jamais la langue, l'honneur et la foi de la France [...]; je ne désire rien de plus; et chaque fois que j'entre dans ma chapelle de Québec, je le demande à Dieu<sup>21</sup>."

C'est Champlain qui parle. La romancière historienne se fait ici l'écho du clerc historiographe Casgrain<sup>22</sup> qui ne voyait dans la fondation de la Nouvelle-France autre chose qu'une oeuvre sainte. Cette interprétation, qui date

de 1864, est assez courante à l'époque; N.-E. Dionne et Ferland voient aussi une croisade dans le projet de Champlain<sup>23, 24</sup>. Pour bien montrer la filiation avec Conan, citons ce passage de Casgrain à propos de Champlain et de la vie des saints colons :

À l'exemple de leur chef, tous menaient la conduite la plus édifiante, et s'approchaient régulièrement des sacrements de l'église. Pour rappeler plus souvent à chacun la pensée du ciel, Champlain établit la coutume si pieuse et si touchante, conservée jusqu'à nous, de sonner l'angelus trois fois par jour. [...] Chaque soir, le vénérable patriarche de la colonie rassemblait tous ses enfants dans ses appartements pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience<sup>25</sup>.

Cette notion idyllique se retrouve transplantée à peu près intégralement dans le roman de Conan. Soulignons ici la mention de "vieille foi" -- la religion catholique, bien sûr -- qui nous rapproche de la question huguenote.

2. Il [M. Garnier] avait suivi Champlain dans sa rude et noble carrière. Au conseil du roi, il l'avait vu soutenir seul la cause de la civilisation et de la France, contre les commerçants avides et les ministres aveugles, appuyant les misérables intérêts des particuliers<sup>26</sup>.

On se souvient de la tirade antimercantile de Gaëtane de Montreuil dans la préface de Fleurs des ondes (cf. p. 169). Il faut situer cette dernière citation dans la même lignée. Encore une fois, elle est conforme aux vues

des historiens prêtres dont le discours est fortement teinté d'antimatérialisme. N.-E. Dionne, par exemple, avance dans son Samuel de Champlain<sup>27</sup>, en 1891, que le "père de la Nouvelle-France" n'a jamais exercé la traite pour des motifs intéressés mais pour l'unique bien de la colonie<sup>28</sup>.

3. Si Roberval, si La Roche ont échoué misérablement, c'est que la Nouvelle-France a de hautes destinées et ne pouvait pas sortir d'une bande de repris de justice ... Quant à Chauvin ... un protestant ne devait pas être le fondateur de la Nouvelle-France<sup>29</sup>.

Contrairement à Garneau, Conan réproouve la colonisation "à l'australienne" du Canada et les désirs d'implantation des huguenots. Il faut y voir une filiation avec N.-E. Dionne, qui a défendu ces mêmes thèses dans son Jacques Cartier<sup>30</sup>, à propos des colons malfaiteurs<sup>31</sup>, et dans son Champlain, à propos des calvinistes<sup>32</sup>. La filiation entre Dionne et Conan est d'autant plus plausible que le premier publie en 1889 et 1891, et la seconde, en 1891 et 1900.

4. [Maisonneuve]

"Voyez-vous, il faudrait savoir donner ses sueurs comme on donne son sang. Nul de nous n'est ici pour faire fortune<sup>33</sup>.

[De Brigeac à Maisonneuve]

Les colonies anglaises sont si prospères.

- Oui, mais les Puritains traitent les Indiens comme des bêtes fauves. Il ne faut pas que la civilisation leur apparaisse comme une force brutale. Nous autres, nous subissons la guerre, mais nous voulons la paix ... Nous voudrions ne former avec ces malheureux qu'une seule famille; nous voudrions leur donner la civilisation, la foi, tous les biens<sup>34</sup>."

On retrouve ici, dans l'Oublié de Conan, la trace de trois courants idéologiques canadiens-français dans ce bref dialogue : 1) le messianisme; 2) l'antiprotestantisme et 3) l'antimatérialisme. Ainsi qu'on le verra, les deux derniers vont toujours à peu près de pair, puisque l'industrie et le commerce sont des activités associées au calvinisme.

Mieux que personne, Mgr Louis-Adolphe Paquet a exprimé l'idée, profondément enracinée dans l'idéologie canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du vingtième, que le peuple canadien doit rester étranger au grand capital pour mieux se consacrer à sa mission évangélisatrice en Amérique. On connaît sa fameuse épître à ce sujet :

Nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner le foyer lumineux de la religion et de la pensée. Pendant que nos rivaux revendiquent, sans doute dans des luttes courtoises, l'hégémonie de

l'industrie et de la finance, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat<sup>35</sup>.

Les historiens clercs ont appliqué cette définition du messianisme dans leurs écrits. Témoin ce passage de la biographie de Maisonneuve que signe le sulpicien Pierre Rousseau vers la fin des années 1870 :

La "Sainte Colonie" telle que l'appelait le Père Leclerc [...] a voulu être pour l'Amérique du Nord un foyer ardent de charité, de zèle et d'apostolat, le type d'une colonie chrétienne, une cité catholique modèle que les étrangers visiteront un jour, moins pour admirer la majesté de ses édifices publics, l'élégance de ses maisons, les enchantements de son parc et de ses environs, la douceur et l'aménité des moeurs de ses habitants, que pour étudier les institutions religieuses de celle qu'ils appellent la "Petite Rome de l'Amérique du Nord", et ce centre d'où rayonnent tant de missionnaires pour atteindre d'un côté jusqu'aux îles de la Madeleine et à Terre-Neuve et de l'autre jusqu'à l'île de Vancouver, depuis les glaces du pôle nord jusqu'aux marais enfiévrés de la Floride<sup>36</sup>.

L'identité de vues entre les romans de Conan et l'historiographie cléricale ne fait aucun doute. Maisonneuve tient un discours trop proche de Mgr L.-A. Paquet pour ne pas soupçonner la parenté idéologique que Conan introduit entre les deux personnages.

Écoutons maintenant ceux qui font valoir des thèses qui vont à l'encontre de l'idéologie cléricale. Au

sujet de la question huguenote, voici ce que dit Charles Marcil, dans l'Héritière d'un millionnaire (sic) :

5. Le monarque français qui chassait alors, hors de la France, environ 500,000 Huguenots n'eut que 200 hommes à envoyer au secours de la colonie. Ces Huguenots demandaient comme une faveur d'aller s'établir sur les terres du roi, en Amérique. On était si soucieux d'opérer leur conversion qu'on ne leur répondit que par les galères, les confiscations et le supplice. Ces hommes se répandirent en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. Ils allèrent porter à l'étranger le secret de l'industrie française.

Les fanatismes ont cela de particulier qu'ils sont destructeurs de leur nature.

Avec l'immigration des Huguenots nous n'aurions pas une patrie que nous sommes obligés de disputer, pouce par pouce, à l'étranger. Nous n'aurions pas eu les brigandages de la conquête. Nous n'aurions pas devant nous la catastrophe pour perspective. Notre pays serait français, et nulle race, en Amérique, ne porterait plus haut son pavillon.

Nous serions la France américaine, c'est-à-dire une suprême puissance!

L'idée de ce que nous sommes et de ce que nous aurions pu être abreuve notre coeur de deuil<sup>37</sup>!

C'est du Garneau tout pur, le lyrisme en prime : un romancier libéral pour un historien libéral. Ça ressemble même un peu au plagiat. Voyons le texte même de Garneau :

De quel avantage n'eut pas été une émigration faite en masse et composée d'hommes riches, éclairés, paisibles, laborieux comme l'étaient les Huguenots, pour peupler les bords du St-Laurent,

ou les fertiles plaines de l'Ouest? Du moins n'auraient-ils pas porté à l'étranger le secret des manufactures de France [...] Une funeste politique sacrifia tous ces avantages aux vues exclusives d'un gouvernement armé, par l'alliance du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, d'une autorité qui ne laissait respirer ni la conscience ni l'intelligence. Si vous et les vôtres ne vous êtes pas convertis avant tel jour, l'autorité du roi se chargera de vous convertir, écrivait Bossuet aux schismatiques. Nous le répétons, sans cette politique, nous ne serions pas, nous Canadiens, réduits à défendre pied à pied contre une mer envahissante, notre langue, nos lois et notre nationalité<sup>38</sup>.

C'est ce genre de passage qui, marqué au coin de la tolérance religieuse et d'un libéralisme économique bon teint, n'a pas dû plaire aux idéologues ultramontains. S'il manque à Marcil l'originalité de l'idée, reconnaissons-lui du moins le courage de l'avoir ressuscitée en 1867.

L'exemple de Marcil et Conan reproduisant des versions différentes de l'épisode huguenot dans la foulée des Garneau et Dionne, nous donne un premier aperçu de l'existence d'un dialogisme idéologique dans le roman historique canadien. Toutefois, on ne peut pas toujours parler de purs romanciers historiques libéraux; certains n'hésitent pas à emprunter au registre de l'historiographie clerc pour étayer leurs thèses. On retrouve de pareilles ambivalences chez les auteurs conservateurs. Si Marcil est un libéral bon teint, comme le prouve son adhésion totale aux opinions de Garneau, on verra Doure, pourtant un rouge au-dessus de

tout soupçon, faire siennes certaines visions historiques propres à l'école des historiens religieux. Du côté conservateur, Edmond Rousseau est un ultramontain de la plus belle eau et le clame sans réserves, et pourtant il n'hésite pas à affirmer des convictions nationalistes sorties tout droit du patrimoine libéral des années 1840; à côté, il y a des Marmette qui ménagent la chèvre et le chou. Un exemple : ce passage des Fiancés de Doutre nous montre un futur libéral adhérent, avant la lettre, à l'optique conservatrice du "peuple canadien-français civilisateur, juste et bon" :

On venait de voir, sur ce nouveau continent, deux peuples lutter ensemble pour dominer sur des forêts et sur une nation encore étrangère aux bienfaits de la civilisation. L'un de ces peuples avait franchi l'Atlantique pour venir, non pas porter le feu dans ces pays presque inhabités, mais semer au milieu des indigènes la civilisation et la morale de l'Évangile. Ce peuple, sublime en toutes ses actions fut le peuple Français.

Un siècle s'était à peine écoulé depuis le commencement de son oeuvre philanthropique qu'une nation jalouse de ses découvertes, et ambitieuse dans ses vues vint entraver ses progrès naissants et cueillir le fruit de ses labeurs. Ce peuple envieux fut le peuple Anglais<sup>39</sup>.

Dans sa rétrospective plutôt sommaire et résolument manichéenne du Canada, Doutre oublie commodément la traite des fourrures et autres activités bassement matérialistes pour ne retenir que le zèle missionnaire des colons-moines. On croirait nager en plein Faillon, en plein

Ferland. Comme quoi la thèse messianique est même antérieure à la parution des historiographies clercs et qu'elle était avalisée dans la famille libérale. Toutefois, la vision "clerc" de Doutre est compréhensible en ceci que le jeune romancier est à peine sorti du collège; il ne possède pas encore la fougue libérale du futur défenseur de l'Institut canadien et de Guibord. Doutre diffère des écrivains conservateurs dans la mesure où il assortit son interprétation missionnaire d'une remarque contre le conquérant anglais qui allie le nationalisme à des considérations morales. Et il n'y a pas chez lui de ces amabilités qu'ont les historiens religieux pour les Anglais : Roy, par exemple, quand il relate les bienfaits de la Conquête et loue les "douceurs du régime anglais"<sup>40</sup>. Doutre se cantonne plutôt dans le manichéisme historico-moral : les bons Français et les méchants Anglais.

Sur la question de la colonisation, un dernier auteur, Joseph Marmette, qui rejoint Laure Conan et Ferland par ses parallèles entre l'épopée de la Nouvelle-France et le roman de chevalerie chrétien et français. Le premier passage est tiré de Charles et Eva, le premier roman de Marmette, paru dans l'ultramontaine Revue canadienne de 1866-1867. Le second provient de l'Intendant Bigot de 1871.

Ni les éléments déchafnés, ni la distance, ni le nombre presque toujours supérieur de leurs ennemis, rien ne pouvait arrêter cette poignée de braves que la France transplanta sur les bords incultes et sauvages du Saint-Laurent, qui y introduisirent la civilisation au prix de leur sang et qui y luttèrent avec succès, pendant plus de deux siècles, contre des ennemis sans nombre acharnés à leur perte<sup>41</sup>.

.....

C'était le vrai type de ces nobles gentilhommes canadiens qui, pendant deux siècles, arrosèrent de leur sang l'immense territoire de la Nouvelle-France, depuis les glaces de la Baie-d'Hudson jusqu'aux marais de la Louisiane, et qui allaient, semant partout l'héroïsme avec le même désintéressement que les preux du temps de Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproche<sup>42</sup>.

À la controverse nationaliste, Marmette préfère l'exaltation patriotique des ancêtres. C'est un choix qui lui vaut à coup sûr l'aval des rouges comme des ultras. C'est donner belle figure à la neutralité.

\*

b. Mgr de Laval : gallicans et ultramontains

Les historiographes canadiens-français du XIX<sup>e</sup> siècle ont beaucoup parlé de Mgr de Laval. Pas toujours en bien : Garneau, par exemple, qui voit en lui un "esprit absolu et dominateur" et recevra l'assentiment de Casgrain sur ce point<sup>43</sup>. Comme toujours, cependant, la voix de

Garneau demeure à peu près isolée, sinon étouffée, dans le cas de Mgr de Laval, par le concert des dithyrambes conservateurs. Sur la question des querelles entre l'évêque et le pouvoir civil, l'abbé Gosselin écrit :

L'Église [...] société immortelle et infaillible [...] est aussi supérieure à l'État, que l'âme l'est au corps [...] les intérêts de l'une sont aussi supérieurs aux intérêts de l'autre, que le ciel l'est à la terre [...] par conséquent chaque fois que ces intérêts peuvent être en conflit, c'est l'État qui doit se soumettre à l'Église<sup>44</sup>.

Partant de ce raisonnement ultramontain, Gosselin donne toujours raison au premier évêque canadien contre les gallicans.

Même son de cloche chez Thomas Chapais, historien ultramontain par excellence comme Gagnon l'a bien montré<sup>45</sup>. Chapais défend toutes les initiatives de Laval, du Conseil souverain jusqu'à la condamnation de la traite de l'eau-de-vie. Sur cette dernière question, Chapais écrit :

Était-ce licite, pour obtenir un avantage matériel, d'attenter à la morale naturelle et à la morale chrétienne? Avait-on le droit, pour remplir de castor les magasins de Québec et les vesseaux de La Rochelle, de verser aux indigènes, avec le filtre maudit qui les affolait, la rapine, l'inceste, le viol, le meurtre, le suicide, le déchaînement effroyable de toutes les passions bestiales? [...] Cette rigueur de nos lois actuelles n'est-elle pas la plus éclatante justification de Mgr de Laval et de ceux qui soutenaient sa courageuse attitude<sup>46</sup>?

Ainsi, bien pourvu de tels défenseurs, Mgr de Laval ne devrait avoir aucune difficulté à bien paraître dans le roman historique canadien.

La partie ne sera pas facile. Marcil, empruntant la plume gallicane de Garneau, lui assènera quelques coups bien sentis en prenant position pour les gouverneurs. Rousseau l'ultra, comme on s'y attendait, donnera la parole aux historiens religieux. Marmette, lui, préférera nager entre deux eaux. Voyons d'abord Marcil :

L'Évêque de Pétrée était une nature hautaine et inflexible. D'Avaugour, de son côté, qui était un militaire et un brave qui s'était distingué sur les champs de bataille de la Hongrie, entendait commander, et non obéir. La cause vraie ou supposée de ces conflits, fut la vente de l'eau-de-vie aux sauvages. Les choses, dans tous les cas, s'enchevêtrèrent de telle façon que d'Avaugour et son parti furent excommuniés. Le tout fut porté devant le tribunal du roi qui donna gain de cause à l'Évêque.

D'Avaugour fut remplacé par M. de Mézy.

Le premier de ces deux gouverneurs a incontestablement rendu de grands services à la colonisation de la Nouvelle-France. Il fut un de ceux qui firent comprendre le mieux l'importance qu'il y avait pour le gouvernement français de seconder énergiquement l'oeuvre de Jacques Cartier et de Champlain<sup>47</sup>.

On reconnaît sans peine la signature de Garneau qui, selon le mot de Gagnon, voit en Laval un simple politicien "dont les comportements n'ont rien du démocrate"<sup>48</sup>,

et en Mésy un homme aux "velléités libérales"<sup>49</sup>. Pour sa part, Marcil ne s'attaque pas à Laval, mais son admiration pour d'Avaugour trahit certes un penchant gallican. À l'opposé de Marcil, voici la vision ultra que Rousseau exprime dans la Monongahéla, vingt-trois ans après l'Héritière :

Mgr. de Laval consacra ensuite une grande partie de son énergie à réprimer le honteux trafic de l'eau-de-vie parmi les sauvages. Que de troubles! que d'avaries! lui furent suscitées à cause des sages mesures qu'il adoptât, mesures qui devaient pourtant produire un résultat si moral et empêcher tant de malheurs parmi le peuple. Et cela de la part même de ceux qui auraient dû l'aider de leur influence et de leur position : les gouverneurs d'Avaugour et de Mésy.

"Nous renvoyons ceux qui seraient tentés d'accuser le premier évêque de Québec de rigorisme outré, aux mémoires du temps. Ils y liront avec horreur la relation des mille et une scènes de lubricité, de viol, de carnage auxquelles ce trafic des liqueurs a été cause tant qu'il a été toléré parmi les nations barbares et misérables qui avaient pour ces poisons une soif inextinguible<sup>50</sup>.

Et plus loin :

Le son des cloches annonça à toute la ville ce lugubre événement [la mort de Mgr Laval]. Tout le peuple se pressa auprès du lit funèbre, sur lequel gisait le corps inanimé de celui qui avait tant aimé son troupeau et pour le bien duquel il s'était imposé de si grands sacrifices. Chacun voulut toucher à son corps quelque objet de piété. Il n'est pas jusqu'aux enfants qui envahissaient la chapelle ardente en criant : "Laissez-nous voir le Saint! Laissez-nous voir le Saint!(2)"

(2) Historique<sup>51</sup>

Non content de reproduire les vues de Chapais et consorts sur la querelle de l'eau-de-vie, Rousseau prête même sa plume, et la tribune du roman, au groupe de pression qui tenta d'obtenir la béatification de Mgr de Laval, lequel groupe entra en activité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. "En 1890", écrit Gagnon, "Roux publie la Positio super introductione causae; en 1911, la Positio super virtutibus<sup>53</sup>." Le parti pris de Rousseau, ici, est on ne peut plus évident.

Enfin, Marmette, qui est toujours prudent, et sûrement plus nuancé que les précédents. Marmette écrit dans le Chevalier de Mornac en 1873 :

À cette époque, le gouverneur-général était M. de Mézy, vieux militaire et ancien major de la citadelle de Caen. Son prédécesseur, M. d'Avaugour, ayant été rappelé en France par suite des démêlés qu'il avait eus avec Mgr de Laval, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, l'évêque de Québec avait demandé à la cour de choisir lui-même le futur gouverneur; ce qui lui avait été accordé. Le prélat avait désigné M. de Mézy, l'un de ses anciens amis. Mais il se repentit bientôt de ce choix. [...] L'élection du syndic des habitants mit le feu de la discorde au sein du Conseil souverain. La plus grande partie du Conseil était opposée au privilège électif et repoussa trois fois l'élection du syndic. Pour faire triompher ses idées, certainement plus libérales alors que celles de la majorité dirigée par l'évêque, le gouverneur suspendit plusieurs membres de leurs fonctions, et força le procureur-général Bourdon, ainsi que le conseiller Villeraye, à s'embarquer pour l'Europe.

Quoiqu'on ne puisse approuver l'opportunité de ces mesures, il résulte de tous ces tiraillements et des scènes violentes qui s'ensuivirent entre le gouverneur et l'évêque, que si M. de Mézy se montra trop ardent, trop emporté, trop irréfléchi dans ses procédés, Mgr de Laval, de son côté, ne mit peut-être pas assez de soin à se concilier l'esprit altier de son ex-ami par quelques concessions habiles. D'ailleurs les querelles que le même prélat eut plus tard avec M. de Frontenac, prouvent que monsieur l'évêque, ainsi qu'on disait alors, était très entier dans ses opinions, et que le sang royal qui coulait dans ses veines s'échauffait fort facilement dès qu'on faisait mine de froisser, tant soit peu, les idées éminemment autocratiques qu'il tenait de son auguste cousin Louis XIV<sup>54</sup>.

À la polémique, Marmette préfère un ton badin qui distribue les torts à peu près équitablement. C'est un auteur qu'on aurait du mal à situer entre gallicans et ultramontains. Toutefois, il est permis d'avancer que ses remarques bien qu'aimables sur le caractère de Mgr de Laval trahissent une certaine inspiration garnélienne. Pour le reste, Marmette se contente d'énumérer des faits, position d'objectivité que l'on peut mettre au compte de la réceptivité difficile du roman dans le contexte que l'on connaît (cf. le Discours préfaciel, p. 187-194).

c. La Déportation des Acadiens : un rare cas d'unanimité

À gauche et à droite, c'est l'indignation légitime. Bourassa invoque la caution des historiens de la Nouvelle-Angleterre pour fustiger cet acte de barbarie. De

son côté, Marcil, davantage connu pour son lyrisme colérique que pour sa fidélité aux sources historiques, n'a pas de mots assez forts pour juger cet épisode répugnant. Écoutons d'abord Bourassa, dans Jacques et Marie (1866) :

Allez! maintenant, vils instruments d'une politique barbare, allez distribuer sur tous les rivages de l'Amérique cette moisson de la tyrannie, cette semence du malheur! [...] Non, tous les enfants de ces mères aux entrailles fécondes ne seront pas étouffés sur la terre de l'exil; il survivra des coeurs conçus dans ces seins désolés, trempés dans les larmes de la nation, pétris dans le creuset de la souffrance, bercés aux chants de leurs malheurs, aux cris de leurs angoisses, aux tressaillements de leurs poitrines épuisées, pour vous jeter au-delà des âges la clameur vengeresse de l'histoire<sup>55</sup>.

Le ton surprend un peu, surtout quand on se souvient de la résolution de l'auteur qui s'était promis, dans la préface (cf. le Discours préfaciel, p. 126), de rester sereinement éloigné de toute polémique anti-anglaise. L'indignation a été plus forte que lui. Normalement, on aurait attendu un ton plus conciliant, et plus miséricordieux, de la part d'un écrivain proche des ultramontains. Un tel ton vengeur ne se voit que chez les libéraux : Doutré, Marcil et Girard, entre autres. Toutefois, le ton de Bourassa est compréhensible dans la mesure où on le sent "engagé" dans l'affaire de la Déportation, ne serait-ce qu'en raison de ses alliances familiales. À propos de la question acadienne, voyons Marcil qui ne mâche pas ses mots non plus :

Les Acadiens surtout furent les principales victimes de la haine de l'Angleterre contre nous. Vaincus, ils furent en partie transportés et leurs établissements saccagés. L'acharnement avec lequel la Grande Bretagne opéra l'oeuvre de la transportation, de la spoliation et de la destruction de nos frères les acadiens est une infamie hideuse dans les pages lugubres de son histoire<sup>56</sup>.

...

Nous ne demandons pas la liberté, mais nous prenons ici le droit de maudire avec la plus suprême indignation, la politique de l'Angleterre dans cette circonstance, de maudire l'un des actes de cruauté froide et réfléchie le plus odieux et le plus infamant dont l'histoire garde le souvenir.

Que Dieu éloigne de ta tête, grande puissance de la mer, l'explosion des colères que l'univers entier amasse contre toi depuis des siècles! Tes hauts pavillons ont protégé tous les brigandages sur l'océan, tandis que tes soldats rouges, fidèles à tes ordres souverains, pillaient tous les peuples la carabine à la main.

La coupe de tes iniquités déborde depuis longtemps<sup>57</sup>!

On ne verra pas souvent romanciers libéraux et conservateurs tomber d'accord sur une même interprétation historique, avec à peu près les mêmes mots, et environ au même temps : une seule année sépare Jacques et Marie de l'Héritière. On note que Bourassa n'a pas su conserver l'attitude de neutralité détachée qu'il promettait d'afficher dans sa préface (cf. le Discours préfaciel, p. 127-128). Il forme, avec Marcil, le seul couple des romanciers historiques revanchards.

d. La Conquête vue par les conquis

L'évocation de la Conquête est un autre foyer de convergence entre l'historiographie et le roman. Ici, comme ailleurs, des interprétations libérales, conservatrices, et certaines, hybrides. Trois thèmes retiennent notre attention : 1) l'explication de la défaite française de 1760, que proposent les historiens et qu'avalisent, ou démentissent, les romanciers; 2) le rôle de Bigot dans cet épisode de l'histoire canadienne; 3) le récit des lendemains de la Conquête, c'est-à-dire, la façon dont les Canadiens s'en sont accommodés, en particulier, les seigneurs.

1. L'oeuvre de la Providence

L'historiographie clerc, au XIX<sup>e</sup> siècle, propose une explication de la Conquête qui vire à l'idée fixe : il faut y voir, disent-ils en gros, la main de Dieu qui : a) a voulu punir la France de son immoralité en lui enlevant sa colonie la plus belle, la plus sainte, etc.; b) a voulu éprouver les vertus et la patience de ses fils élus, les Canadiens; c) a voulu, le temps de l'épreuve passé, leur donner pour maître la grande couronne anglaise qui les protégera désormais pour l'éternité, en leur donnant de sages lois, etc. Si les Canadiens forment aujourd'hui un

peuple heureux, c'est en conséquence de la Conquête, que Dieu a voulue pour nous, dans l'impénétrable mystère de ses desseins. On pourrait continuer comme ça encore longtemps. Voyons plutôt quelques textes des historiens.

En 1852, l'abbé Faillon écrit :

On ne peut s'empêcher d'admirer ici la conduite de la divine Providence dans la révolution même qui assujettit le Canada à l'Angleterre. Cet événement, qui fit verser tant de larmes aux Canadiens, par la crainte de voir la religion catholique s'éteindre, fut, au contraire, dans les conseils de la divine Sagesse, le moyen ménagé pour la conserver parmi eux; tant il est vrai, comme dit l'Écriture, que les voies de Dieu sont différentes de celles des hommes, et que ses pensées sont différentes de leurs pensées. Il est hors de doute que si le Canada eût continué d'appartenir, comme auparavant, à la France, il n'eût été infecté bientôt par les doctrines désolantes dont ce royaume devint le foyer, et qu'au moment de la révolution française il n'eût été contraint de subir le sort de la France, d'embrasser ses institutions schismatiques, de vivre aussi lui-même sous le régime de la Terreur, de voir ses plus honorables citoyens bannis, ses hôpitaux dépouillés, ses institutions religieuses abolies, ses temples fermés, ses prêtres persécutés, mis à mort, et, enfin, toutes ces autres horreurs dont la France devint le théâtre<sup>58</sup>.

À en croire la version ultramontaine de l'historien sulpicien, le Canada et la religion l'ont échappé belle en perdant aux Plaines d'Abraham. C'est une vision idéologique qui avalise le statu quo politique au Canada, flatte le conquérant et le clergé qui lui est asservi, et endort le

conquis dans la sécurité de la religion et des institutions britanniques. C'est aussi une vision répandue.

En effet, Casgrain reprend le même couplet dans son Montcalm et Lévis :

La fortune qui jusque là s'était montrée si hostile au général anglais parut lui accorder toutes ses faveurs. Cette puissance invisible que les païens appelaient la fatalité, et que les chrétiens nomment la Providence, voulait le triomphe de sa cause. [Ce fut une fort bonne chose, autrement] la Nouvelle-France serait restée à ses anciens maîtres, en proie aux abus qui l'auraient entraînée sur la pente que suivait la France de Louis XV, jusqu'à ce qu'elle fût tombée avec celle-ci dans l'abîme de la révolution<sup>59</sup>.

C'est écrit en 1891, près de quarante ans après Faillon, comme quoi le providentialisme a la vie dure. Selon Ernest Gagnon, auteur de l'étude intitulée Le Fort et le Château Saint-Louis : (Québec) - étude archéologique et historiographique, le Canada français a profité de la Conquête pour se purger de tous ses éléments immoraux et indésirables; chez lui aussi, la Conquête a préservé le Canada des abus de la révolution française<sup>60</sup>. Et ainsi de suite ...

De 1866 à 1925, de Bourassa à Conan, les romanciers historiens reprennent les théories providentialistes des clercs historiographes. Bourassa d'abord :

Dieu voulait au moins accorder au courage des Français la victoire pour récompense; il nous abandonnait les fumées de la gloire, il nous donnait un champ de lauriers pour ensevelir notre empire naissant, mais il n'en livrait pas moins la possession de l'Amérique septentrionale à nos éternels adversaires<sup>61</sup>.

Encore la main de Dieu, mais on note tout de même une légère pointe d'amertume, car nous étions un empire après tout. Enfin, ce que ultramontain veut, Dieu le veut! Un auteur libéral s'y serait pris autrement pour dire ces choses.

Et maintenant Marmette qui résume tout Faillon, Ferland, Casgrain, Gagnon dans François de Bienville en 1870, et dans l'Intendant Bigot en 1871.

La Nouvelle-France était dans la période ascendante de sa gloire [après le siège de Phipps]. Dieu, qui veillait sur la destinée de cette colonie, voyait que le vivace élément français n'y était pas encore assez enraciné pour pouvoir y lutter, comme il sut faire avec succès par la suite, contre les prétentions des races environnantes. Et si plus tard nos pères durent courber un moment la tête sous l'orage, pour la relever ensuite avec fierté, c'est que la Providence voulait nous sauver des plus grands dangers de la révolution française, que Louis XV et sa voluptueuse cour attiraient déjà sur la France au moment de la conquête du Canada par l'Angleterre. Ce n'était que justice, car, tandis que la société française irritait là-bas le ciel par son luxe et sa démoralisation sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, les colons de la Nouvelle-France arrosaient de leur sang le sol de leur patrie d'adoption; les Jogue, les Breboeuf, les Daniel et les Lalemant rachetaient abondamment par leur martyre la petite part de ces fautes qui incombaient à nos ancêtres, par suite de leurs rapports de parenté avec la mère patrie<sup>62</sup>.

On retrouve la même explication théologico-morale dans

Bigot :

Les Anglais, qui avaient intérêt de se débarrasser des hommes les plus influents de la colonie conquise, s'étaient hâtés de renvoyer en France les principaux fonctionnaires du gouvernement canadien, ainsi que les troupes et les familles les plus nobles et les plus riches. Avec tous ceux-là s'étaient trouvés compris les escrocs et les folles galantes qui ont figuré dans ce livre et dont la vie désordonnée avait jeté, durant quelques années, le scandale par toute la colonie. [...] Le départ de tous ces roués fut cause que le Canada conserve ses anciennes moeurs si pures qui font encore aujourd'hui l'honneur de notre population; car le contact de cette corruption étrangère et partielle n'avait pas assez longtemps duré pour gagner la société canadienne, dont l'honnêteté a toujours été si proverbiale qu'on se refuse, maintenant encore, lorsqu'on feuillette les vieux mémoires, à croire aux roueries de l'intendant Bigot et de son fastueux entourage<sup>63</sup>.

En marge de l'explication providentialiste empruntée aux auteurs reçus, un trait dominant retient l'attention chez Marmette : la relation dialectique qu'il fait valoir entre Canadiens et Français. Les premiers sont bons, catholiques, courageux, moraux; les seconds, tout le contraire! La qualité canadienne est investie d'une supériorité morale imbattable. On retrouve le même mouvement d'autovalorisation par comparaison chez d'autres auteurs ainsi qu'on le verra plus loin : Tremblay, par exemple. Du côté des historiens, Sulte s'emploie longuement à établir des comparaisons entre Français et Canadiens qui avantagent les seconds. Il

dédaigne, par exemple, le climat chaud où vivent les Français, ces décadents ... "Chez-nous", écrit-il, "l'hiver qui nous impose le casque et les mitaines, accroît nos ressources physiques au lieu de les amoindrir." Plus loin : "La statistique nous enseigne que le peuple canadien-français est celui qui fournit le plus de centenaires<sup>64</sup>." Il faut y voir, croyons-nous, chez Sulte comme chez Marmette, les velléités d'un nationalisme émergeant, également, l'idéologie de colonisés en rupture de mère-patrie qui compensent leur complexe d'infériorité par un processus d'autovalorisation forcée. Le "bon Québécois" et le "maudit Français", avec toutes leurs dénominations idéologiques, ne datent pas d'hier.

## 2. La faute à Bigot

Nous avons déjà Marmette qui dote Bigot de toutes les tares morales qui perdirent le Canada à la France. Bourassa et Conan n'en pensent pas moins, le premier, avec le lyrisme outrancier qu'on lui connaît; la seconde, avec un peu plus de charité. Mais le résultat est le même : Bigot est le dernier des derniers.

En Canada, [...] les passions individuelles se concentrèrent dans cet intérêt urgent de l'honneur national et du salut de la patrie. Chacun fit taire ses propres douleurs, oublia ses malheurs,

ses pertes, ses jouissances envolées ou différées, pour ne songer qu'au danger commun, au danger présent! [...] Profitant du trouble et des embarras où nous tenait une tâche si laborieuse, un agent infâme du gouvernement sans nerf et sans gloire, aidé de complices encore plus dénués de vergogne, détournait les fonds destinés à la défense et au soutien de la colonie [...] Pendant que nous mourions de faim, la clique de Bigot se hâtait d'acheter des châteaux en province et des hôtels à Paris, pour aller dépenser en débauches, quand la France serait vaincue, le prix de notre indigence, de notre désespoir, de notre défaite<sup>65</sup>!

Plus loin :

Alors il y en eut qui firent entendre des imprécations contre cette cour de Sardanapale qui régnait à Versailles, et veillait dans ses débauches sur l'honneur de la nation; qui gorgeait ses concubines auxquelles elle abandonnait le sceptre, et laissait, dans son épuisement et sa gueuserie, écraser ses héros sans secours, démembrer l'empire, ruiner le prestige et l'influence de la France de Louis XIV, et borner son action civilisatrice dans le monde; gouvernement hermaphrodite, qui, par l'impudeur de ses vices et la mollesse de sa conduite, n'inspirait de hardiesse qu'aux fripons dissolus; gouvernement marqué par la main de la justice divine, et que le peuple, soulevé comme la tempête, allait bientôt briser et rejeter dans l'ombre du passé avec les choses vieilles et souillées<sup>66</sup>.

Conan, dans la Sève immortelle, en 1925 -- donc plus de cinquante ans après Bourassa -- redit les mêmes choses, avec plus de retenue:

Quatre années de guerre avaient fait négliger l'agriculture. Pendant que les hommes étaient à l'armée, pour garder le Canada à la France, les vieillards, les femmes, les enfants avaient courageusement cultivé la terre; mais les infâmes

coquins qui spéculaient sur la souffrance publique avaient fait enlever les grains et les bestiaux. La détresse était extrême, la noire misère, générale<sup>67</sup>.

....

Il se rappelait les cruels abus du pouvoir, les criminelles concussion, les triomphants scandales officiels, toutes ces fêtes brillantes qui insultaient à la détresse universelle<sup>68</sup>.

À l'instar des historiographes conservateurs, Bourassa et Conan reprennent à leur compte l'équation Bigot + immoralité de la France de Louis XV = défaite des Plaines d'Abraham. Il n'y a que Garneau qui montre quelque clémence pour Bigot quand il propose l'explication suivante :

[...] l'accusation portée contre les fonctionnaires de la colonie, avait pour objet principalement de faire retomber sur eux et non sur les ministres, véritables auteurs des désastres, la responsabilité des événements<sup>69</sup>.

Comme le montre S. Gagnon, pour Garneau, la faute de la Conquête doit retomber, moins sur les hommes, que sur les institutions politiques de l'Ancien Régime<sup>70</sup>. Comme toujours, Garneau est le seul à penser ainsi. Pour les romanciers, Bigot reste une trop belle cible, un trop beau prétexte à l'interprétation théologico-morale de la Cession, pour le laisser partir comme ça. Bigot n'est en fin de compte qu'un instrument de persuasion de plus dans l'arsenal de l'idéologie ultramontaine.

### 3. L'après-Conquête

Ils sont beaux les lendemains de la Conquête. Ils chantent même, parfois. Et ce, du côté libéral comme du côté conservateur; côté rouge ou côté clerc, la Cession n'a pas été un si grand malheur après tout. D'autre :

Si, néanmoins, les démarches par lesquels ce dernier peuple [les Anglais] fit passer le Canada sous sa puissance, ne furent pas dictées par une droite justice; les Français n'eurent pas à déplorer beaucoup ce changement de maître, par la manière sage et libérale dont ils furent administrés. Les nouveaux sujets, encore plus magnanimes que leurs dominateurs surent par la suite reconnaître, par leur loyauté, les égards dont ils avaient été l'objet<sup>71</sup>.

C'est une interprétation, fort aimable pour le conquérant, qui se situe dans la lignée des historiographes libéraux façon Garneau. On se console en se disant que la défaite des Plaines d'Abraham a, à tout le moins, favorisé l'implantation du libéralisme au Canada français, tant et si bien, qu'en fin de compte, on y gagne ... Dans ce jeu étrange de ratiocinations multiples, on s'emploie moins à valoriser le conquérant que le conquis : qui est, il faut le dire, un bon conquis, fidèle au bon maître qui le traite bien. On retrouve la même apologie du conquis chez Gaspé père, qui se double toutefois d'un éloge également vibrant du conquérant plus proche de la vision clerc que du parti rouge :

Je suis loin de croire cependant que tout soit perdu : la cession du Canada a peut-être été, au contraire, un bienfait pour nous; la révolution de 93, avec toutes ses horreurs, n'a pas pesé sur cette heureuse colonie, protégée alors par le drapeau britannique. Nous avons cueilli de nouveaux lauriers en combattant sous les glorieuses enseignes de l'Angleterre, et deux fois la colonie a été sauvée par la vaillance de ses nouveaux sujets. À la tribune, au barreau, sur les champs de bataille, partout sur son petit théâtre, le Canadien a su prouver qu'il n'était inférieur à aucune race. Vous avez lutté pendant un siècle, ô mes compatriotes! pour maintenir votre nationalité, et grâce à votre persévérance, elle est encore intacte; mais l'avenir vous réserve peut-être un autre siècle de luttes et de combats pour la conserver. Courage et union, mes compatriotes<sup>72</sup>!

Nous voici revenus aux fameux "bienfaits de la Conquête "exaltés par Faillon, Casgrain et consorts, cette fois, avec en prime la gloire militaire. La vision de Gaspé est celle d'un seigneur canadien-français fier de voir les siens porter l'uniforme rouge de l'année conquérante, privilège de la classe nobiliaire après 1760. La fierté d'avoir été agréé par l'occupant est l'apanage d'une classe supérieure soucieuse de rendre hommage à celui qui l'a cooptée et rendue prospère. Il faut ranger Gaspé parmi ceux qui, contrairement à Garneau, se font les champions du régime britannique. Entendons maintenant le son d'une voix discordante, celle d'Henri-Émile Chevalier, qui écrit trois ans avant Gaspé :

Ils [les Anglais] furent mieux reçus qu'on ne pourrait le croire, parce qu'ils ne touchèrent ni aux privilèges des nobles, ni à ceux du clergé. Le peuple était ignorant; il ne voyait que par les yeux de ces deux castes, n'entendait que par leurs oreilles.

Les nobles, pour la plupart des cadets de famille, n'avaient rien à attendre de la France, où plusieurs d'entre eux étaient assez mal notés. Quant aux ecclésiastiques, ils n'ont point de nationalité propre. L'Angleterre reconnut la dîme pour ceux-ci, les droits seigneuriaux pour ceux-là. Ils l'acceptèrent. Quelques-uns même lui firent des caresses. Ils furent peu nombreux, parmi les nobles, je me hâte de la déclarer<sup>73</sup>.

Propos durs à l'endroit du clergé et des seigneurs que ne tempèrent même pas la dernière phrase. Il n'y a qu'un libéral malpensant pour écrire ainsi ... ou un socialiste. Or, Chevalier était rédacteur au Pays, organe du parti libéral, de 1858 à 1859<sup>74</sup>. Le libéralisme canadien d'alors était peu suspect de complaisance envers le clergé. Comme le démontre J.-P. Bernard dans les Rouges, le Pays avait à peu près le même programme politique, quoique quelque peu dilué, que son prédécesseur, l'Avenir de J.-B.-É. Dorion : abolition de la tenure seigneuriale, annexion aux États-Unis, abolition des dîmes, critique de l'éducation dispensée par le clergé, etc.<sup>75</sup>. Le Pays alla même jusqu'à proposer un programme séparatiste et à s'en prendre au pape à propos de l'indépendance de la Pologne<sup>76</sup>. De là les coups de griffe de Chevalier aux seigneurs et aux curés, et par là, à l'historiographie traditionnelle, si

prompte à encenser la classe dominante canadienne-française qui eut le bonheur de transiger avec l'occupant. Garneau n'avait pas été plus tendre avec la classe des seigneurs qu'il représentait comme "vendue au conquérant"<sup>77</sup> selon le mot de S. Gagnon : "Ils [les seigneurs] étaient conséquemment opposés au peuple dans toutes les questions où ses intérêts paraissaient contraires aux leurs"<sup>78</sup>."

Sur cette question, un dernier auteur que nous avons du mal à situer dans notre grille idéologique : Michel-M. Thil-Lorrain qui, en 1867, explique d'une manière quasi fantaisiste la fuite des nobles après la Conquête. Thil-Lorrain prête aux fuyards des motifs patriotiques :

Dès lors [en 1760], tous ceux qui purent regagner la France s'empressèrent d'émigrer. L'aversion pour les Anglais, l'appréhension de leur brutalité froide et haineuse, la persuasion peut-être où beaucoup demeuraient que cette domination serait courte et que la France n'abandonnerait jamais une si précieuse colonie, entraînaient l'aristocratie du pays, une grande partie des négociants et tous ceux qui tenaient à l'administration<sup>79</sup>.

Thil-Lorrain, ici, "corrige la fatalité", récrit l'Histoire; il veut faire croire que la noblesse canadienne a agi comme l'aristocratie émigrée qui refusa la France révolutionnaire, et plus tard, napoléonienne : bel exemple de gommage idéologique. Il est tentant de voir dans de tels propos un réflexe de solidarité avec la classe dirigeante. Difficile

à dire car, comme on le verra plus loin, Thil-Lorrain n'est pas tout à fait un conservateur pur de tout alliage. Il lui arrive d'avoir des velléités libérales. Mi-chair, mi-poison, un peu comme Marmette.

\*

e. 1775 : la tentation américaine

Ici, quatre versions de l'invasion américaine de 1775. Un seul, Choquette, l'auteur des Ribaud qui écrit en 1898, présente un texte nuancé qui montre bien que les Canadiens d'alors étaient divisés sur cette question. Thil-Lorrain, en 1867, et Marmette, en 1875, sont résolument opposés à l'invasion tout en laissant percer les moments d'hésitation que connurent certains. Le dernier, Caouette, en 1900, fait comme si les Canadiens s'étaient levés en bloc pour chasser l'Américain; Caouette ne présentera pas une version différente des guerres de 1812. Ce qui n'étonne personne quand on connaît les idées conservatrices de l'auteur, qui se montre parfois même plus catholique que le pape. D'abord, la version de Thil-Lorrain :

Lorsque cette heure sonna dans les destinées de l'Amérique [la révolution américaine], il y eut un moment d'hésitation anxieuse parmi les Canadiens. Ils pouvaient, en effet, s'affranchir du joug de leurs ennemis et humilier leurs barbares oppresseurs; mais l'aversion qu'ils nourrissaient contre les colons américains fut plus forte encore que celle qu'ils ressentait pour les Anglais [...]. Ceux-ci [les Américains] arrivaient avec une population qui se fut immédiatement emparée de toute influence et eut en peu de temps, absorbé la race française. Les Anglais, au contraire, ne présentaient qu'une occupation éloignée, incapable de supprimer l'élément prédominant du pays et dont on n'avait qu'à redouter l'inintelligente oppression. Les Canadiens eurent donc raison de repousser les Américains et de rester neutres<sup>80</sup>.

C'est à peu près la thèse de tous les historiens, de gauche et de droite. Même Garneau a soutenu, avant Thil-Lorrain et les trois autres, que les Canadiens s'opposaient à l'annexion en 1774<sup>81</sup>. Évidemment, l'argumentation toujours sereine de Garneau contraste avec les concerts d'éloges à l'endroit des Britanniques que feront entendre les historiens loyalistes du début du XX<sup>e</sup> siècle : Gosselin et Chapais, par exemple.

Les romanciers historiens sont plus prudents. Ils raisonnent à la manière d'un paysan roublard qui doit se tirer d'un mauvais pas. Il se dit : j'ai deux ennemis, l'un aussi exécrationnable que l'autre, mais le premier, l'Anglais, est loin et bête; le second, il est proche et méchant. Son intérêt lui dicte de choisir le moindre de ces deux maux. Allons-y avec l'Anglais, et puis on verra bien ... Marmette est aussi ce paysan :

Avouons cependant que les tyrannies du gouvernement militaire qui suivit la conquête lui [Evrard, le héros des Fiancés] firent quelquefois prêter l'oreille aux suggestions séditeuses, mais alors motivées, de François Gazeau [le chef du parti pro-américain]. Déjà même Evrard sentait s'éveiller en lui toutes les antipathies que suscitait dans le pays le despotisme des vainqueurs, lorsque la prudente Angleterre s'était décidée, en 1774, d'accorder au Canada les franchises de l'Acte de Québec.

Cette politique sensée avait ramené Evrard à ses idées naturelles. Jointes à cela les récriminations du Congrès lui firent bientôt voir des ennemis non moins dangereux que les conquérants dans ces Anglais d'Amérique, qui ne tâchèrent par leurs protestations subséquentes d'entraîner les Canadiens de leur côté que pour les aider à secouer le joug de l'Angleterre, sachant bien que nous disparaîtrions ensuite comme race pour nous fondre dans la grande confédération américaine. Ainsi placés entre deux ennemis, n'était-il pas plus sage de rester les sujets du plus distant, dont l'éloignement restreindrait nécessairement les vexations, alors que la proximité d'une grande puissance comme celle des États-Unis - que les penseurs de l'époque considéraient déjà comme établie, - devait assurer la tranquillité des Canadiens en forçant la métropole à ne les point trop mécontenter d'abord et à les ménager beaucoup par la suite? On a vu du reste que cette opinion était commune à la majorité de la population qui, si elle ne s'en rendit pas directement compte, n'en agit pas moins tacitement dans ce sens, par son abstention quasi-complète lors de cette invasion dont les Américains attendaient merveille<sup>82</sup>.

On ne saurait dire toutefois que Thil-Lorrain et Marmette se montrent entièrement du côté des collaborateurs. L'un et l'autre ne manquent pas de souligner que le régime anglais d'alors faisait mal aux Canadiens. On ne peut pas dire qu'ils louent "les douceurs des lois

anglaises". En ce sens, les deux auteurs demeurent respectueux de l'Histoire et proche de Garneau. Toutefois, leurs sympathies anglaises sont assez évidentes. Ce n'est pas le cas de Choquette, plus américain que britannique, et quelque peu déçu aussi de voir les Canadiens faire cause commune avec l'occupant contre l'envahisseur :

Puis vient l'invasion américaine.

La haine du vaincu contre le vainqueur se réveille. Si le traité de 1763 avait livré le sol, il n'avait pas livré la population. Celle-ci acclame donc comme des sauveurs les insurgés américains qui venaient, de leur appels, ressusciter chez elle d'anciens rêves de gloire et de liberté. Aussi, les habitants de Chambly et des environs s'unirent-ils à eux pour s'emparer des places fortes et chasser les soldats anglais. Mais le même vent d'indépendance ne soufflait pas pareillement par tout le pays, et les Américains, repoussés de Québec, durent évacuer les fortifications dont ils s'étaient emparés<sup>83</sup>.

Donc, certains des nôtres étaient pour, d'autres étaient contre. L'auteur s'en tient aux faits, sans verser dans les ratiocinations "normandes" des deux premiers. On décèle même chez Choquette quelque regret, ce qui le met complètement à rebours des historiens clercs du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux-là résolument apologistes de la cause anglaise. Sur ce point, la version nostalgique de Choquette annonce les interprétations actuelles des historiens. Caouette, de son côté, se situe dans ce courant clerc. À preuve :

Nous sommes toujours surpris, et avec raison, de voir certains fanatiques mettre en doute la loyauté des Canadiens-français.

Pour faire disparaître ce doute de leur esprit malade, il nous faudrait, ni plus ni moins, renoncer à notre belle langue et à notre sublime religion. Car, à maintes reprises, sur le champ de bataille, nos compatriotes ont prouvé que l'Angleterre n'avait pas, au Canada, de sujets plus braves et plus loyaux qu'eux.

Quinze ans à peine après la cession de notre pays à l'Angleterre, c'est-à-dire en 1775, lors du siège de Québec par les Américains, qui donc repoussa l'envahisseur? L'histoire nous dit que ce fut une poignée de Canadiens-français, ayant à leur tête le capitaine Dumas<sup>84</sup>.

Caouette fait écho à Gaspé (cf. p. 235) qui voit aussi de hauts faits d'armes canadiens-français dans les campagnes de 1775 et de 1812. Comme Gaspé, et à l'inverse de Choquette, Thil-Lorrain et Marmette, Caouette donne à croire que la menace américaine ne suscitait que répulsion parmi les Canadiens en 1775. Et à l'entendre, les Canadiens ont presque tout fait tout seuls. Mais Caouette est ainsi fait qu'il s'embarrasse rarement de nuances! En cela aussi, il est fidèle à l'idéologie clerc. L'abbé Gosselin, par exemple, dans son histoire de l'Église du Canada<sup>85</sup>, ne manque pas de flétrir ceux qui osèrent afficher leurs sympathies pro-américaines en 1774-1775 :

Que d'incidents scandaleux, dans cette triste période [...] où viennent se mettre à nu des sentiments de haine et d'aversion, contre le clergé [...] accueillis partout comme des amis [les rebelles américains] et presque des sauveurs : étrange disposition de nos Canadiens, aimant mieux affamer Québec que de refuser leurs denrées à des étrangers<sup>86</sup>!

Gosselin écrit cela en 1916-1917. En 1915, Chapais<sup>87</sup>, selon S. Gagnon, "endosse la thèse loyaliste, voire impérialiste, de Gosselin relative aux premières décennies du régime et réédite la théorie de la conquête providentielle<sup>88</sup>." Comme quoi Caouette ne manquait jamais d'appuis autorisés! C'est ce qu'on verra aussi à propos de 1812.

\*

f. 1812 : la guerre sainte

Nous connaissons déjà certaines caractéristiques de l'historiographie : l'une d'elles est l'encensement inconditionnel de la royauté britannique, qui se porta garante des libertés de l'Église catholique canadienne devant la menace protestante venue du Sud. On comprend donc que les romanciers historiens nourris de l'idéologie conservatrice, tels Singer et Caouette, se fassent les champions de la résistance à l'envahisseur américain. À ces deux auteurs s'ajoute Thil-Lorrain qui semble avoir épousé le credo clerc pour cette occasion; en 1867, il fait dire au gouverneur Prevost :

Espérons qu'aussi vaillamment secondés par le clergé et l'épiscopat, les Canadiens verront triompher la plus juste des causes et sauront intrépidement repousser cette odieuse agression<sup>89</sup>.

L'abondance des qualificatifs valorisants confirme que l'auteur éprouve des sympathies nettement pro-anglaises et qu'il a bien pratiqué les historiens prêtres. Un autre exemple, celui de Singer, qui écrit en 1871, quatre ans après Thil-Lorrain :

[...] c'est dans cette maison que demeura le colonel de Salaberry, avec les principaux officiers de son armée, durant l'hiver qui précéda la bataille de Chateauguay, combat à jamais glorieux pour notre nation et dont le souvenir se conserve encore vivace dans la mémoire des braves guerriers de ces temps-là dont quelques-uns vivent encore aujourd'hui, en l'année 1852<sup>90</sup>.

Le choix idéologique de Singer est assez clair : il est pour la collaboration et contre l'Américain. Au suivant, Caouette, qui montre tout juste plus d'empressement à faire vibrer la lyre anglaise :

Le prédicateur fit d'abord l'historique des feux de la Saint-Jean [...]. Et, remontant à la source de notre histoire, il retraça les luttes héroïques que les prêtres, les soldats et les laboureurs eurent à soutenir pour conserver leur religion, leur langue et leurs traditions. Il parla de la cession du Canada à l'Angleterre et dit que les Canadiens-français avaient aujourd'hui, comme avant la cession, le devoir de rester catholiques et français, mais qu'ils devaient aussi rester loyaux à l'Angleterre et la défendre contre tous ceux qui voudraient porter atteinte à son prestige sur le sol du Canada. Voyez au-dessus de l'autel de ce temple, ajouta-t-il, ce faisceau de drapeaux

français et anglais liés à la croix du Christ : eh bien, ce faisceau est le symbole des devoirs que vous avez à remplir envers Dieu, envers la France et envers l'Angleterre<sup>91</sup>!

Nous connaissons déjà Caouette et son attachement au clergé. On n'est donc pas surpris. L'unanimité des auteurs cités est faite, mais elle se situe tout à droite. Curieusement, aucun auteur libéral n'est présent; même Doutre, qui a pourtant consacré son seul roman à la guerre de 1812, n'a pas profité de l'occasion pour faire valoir ses idées libérales. Sans doute, comme Thil-Lorrain, n'a-t-il retenu de l'épisode que les exploits militaires des Canadiens et le fait qu'ils aient participé à une victoire britannique. Peut-être est-ce réflexe de colonisé, trop heureux de s'être hissé à la hauteur du conquérant à la faveur du combat, et ce, au point d'oublier ses propres intérêts et les exactions dont il a été pourtant victime, avant et après 1812? Il est vrai que la gloire des armes est une chose trop belle et trop rare pour le conquis désireux de prouver, faits en main, qu'il est un bon conquis ... Notons les éloges généreux que l'on adresse dans ce roman, à Salaberry, le héros canadien-français de 1812 : la valorisation du vainqueur de Chateauguay était nécessaire à l'éclosion d'un nationalisme "canadien", capable d'épouser l'intérêt britannique tout en restant fidèle à l'ethnie.

g. Les victoires posthumes des Patriotes

Dans le roman historique canadien, les Patriotes remportent quatre victoires pour deux défaites. Ils sont gagnants. Et plus ils avancent, de 1837 à 1925, plus leur victoire se fait décisive. Chevalier, dans la Huronne en 1861, est le premier à se faire leur avocat. Singer, qui vient dix ans plus tard, n'approuve pas l'équipée de 1837. En 1900, Girard est pour, dans Florence; en 1901, Caouette, toujours irrécupérable, est contre, dans le Vieux Muet; le compte est nul. Bibaud, dans les Fiancés de St-Eustache, en 1910, et Roquebrune, dans les Habits rouges de 1923, font pencher la balance en faveur de Chénier et de ses braves. Ces deux dernières oeuvres -- il convient de le signaler -- sont postérieures au célèbre essai de Laurent-Olivier David, Les Patriotes de 1837-1838, qui, dès 1877, obtint un franc succès auprès du public canadien<sup>92</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le nationalisme canadien et au début du vingtième, le nationalisme canadien reprend du poil de la bête, comme on le verra. Dans ce contexte de nationalisme réchauffé, les Patriotes gagnent leurs plus belles batailles. Même la droite canadienne-française joindra sa voix au concert d'éloges, curieuse perversion de l'intelligence mémoriale, qui rappelle la vieille plaisanterie de la France gaulloise, où l'on découvrit, non sans étonnement, que les

résistants s'étaient fait plus nombreux après l'Occupation que pendant.

Dans la Huronne, le romancier H.-É. Chevalier, toujours plus libéral que doué, associe le mouvement patriote à une conspiration maçonnique, lui prêtant au passage quelques qualités révolutionnaires "bien françaises" :

"Frères de la loge Canadienne, il y a bientôt quatre ans que nous ne nous sommes réunis. [...] Les mouvements de 1837 et 38 ont échoué; mais est-ce à dire que cet échec nous condamne à porter éternellement les fers que l'Angleterre a rivés à nos mains et à nos pieds? est-ce à dire que nous ne puissions rompre le joug et prendre enfin, sur les ailes de la liberté, notre essor vers cette ère de prospérité et de bonheur qui fait le partage des citoyens de la république notre voisine? est-ce à dire que nous n'ayons été créés que pour servir d'esclaves à de vils tyrans? Non, frères, les Canadiens ont sucé le lait de l'indépendance au sein de la vieille France, leur mère; ils savent comme elle défendre et revendiquer leurs droits; comme elle, ils sauront vaincre et humilier l'orgueilleuse Albion."<sup>93</sup>

C'est le Grand-Maître de la loge Canadienne qui parle ainsi. La facture libérale du roman ne saurait être plus nette : pour allier ainsi les maçons aux Patriotes, dans le Québec cléricalisant d'alors (!), il fallait que Chevalier fût installé bien au chaud à Paris<sup>94</sup> comme il l'était. Aussi la grandiloquence du Grand-Maître tient-elle davantage de Robespierre et des charbonneries que de Papineau et de

Chénier. Aux antipodes de Chevalier, Singer, dix ans après :

[Épithaphe de l'Exilé, gravée par le narrateur :]

O vous qui passez dans ces lieux, priez pour un infortuné qui mourut assassiné loin de sa patrie. Il fut forcé de s'exiler pour avoir voulu affranchir son pays de l'esclavage.

O mes bien-aimés compatriotes, fuyez les séditions; soutenez vos droits, cela est juste, mais soutenez-les par des moyens qui ne vous mettent pas dans la triste alternative de choisir entre la mort et l'exil. Ne vous laissez jamais entraîner par les discours incendiaires d'orateurs qui cherchent moins votre bonheur que le moyen de s'élever aux honneurs en se servant de vous comme de marchepieds. Fuyez donc la révolte, car la rébellion conduit à l'exil ou à l'échafaud<sup>95</sup>.

Ces propos durent faire plaisir au clergé canadien-français de 1871, lequel clergé s'était montré hostile au soulèvement de 1837. On se souvient des mandements de Mgr Lartigue à ce sujet. L'épithaphe de Singer ressasse les mêmes discours d'aplatissement, de soumission, etc. Le fait que Singer ose parler d'"esclavage" trahit bien sûr quelque sympathie pour les Patriotes, mais le prêche qui précède le montre totalement rangé du côté des clercs pacificateurs et collaborationnistes.

Il faut attendre Florence de Girard, parue en 1900, pour voir un autre romancier historien prendre position sur les souvenirs de 1837. En 1898, auparavant,

Choquette demeure plutôt ambigu sur ce sujet dans les Ribaud<sup>96</sup>. On connaît le tempérament fougueux de Girard, ses idées libérales, son patriotisme enflammé :

Et sa malheureuse patrie qui gémissait et ployait sous le joug honteux de l'Angleterre, déchirée par les griffes du lion britannique se vautrant continuellement dans le sang de l'humanité qui crie vengeance!

Qui sait si l'antique histoire de la grandeur et de la décadence de Rome ne se répétera pas<sup>97</sup>!

C'est du bon Bourassa première manière, du bon Groulx avant la lettre : nationalisme, anti-impérialisme britannique, tout y est! Pour la première fois, un auteur appelle même l'avenir au service de son idéologie. On est loin des temporisations de Singer. Et maintenant Caouette, plus collaborationniste que Singer :

Depuis environ deux ans, les Canadiens-français les plus en vue, et en particulier ceux qui occupaient des sièges dans la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, s'agitaient contre le gouverneur-général et ses ministres, qu'ils accusaient de bien des méfaits politiques.

Tous les historiens admettent que les griefs de nos compatriotes étaient fondés, mais plusieurs condamnent les chefs qui eurent recours à la violence pour obtenir la réparation des injustices et des torts dont ils souffraient<sup>98</sup>.

[Réponse de Jean-Charles Lormier au D<sup>r</sup> Chénier qui veut l'entraîner dans la lutte contre les bureaucrates :]

Non, mon cher docteur, tout n'est pas désespéré! J'ai foi dans l'avenir de notre cher pays et je suis persuadé qu'il n'est pas éloigné le jour où justice nous sera complètement rendue; mais je le répète, ce n'est que par des moyens légaux et constitutionnels que nous l'obtiendrons, et de Dieu et des hommes<sup>99</sup>!

Caouette n'a pas dû pratiquer beaucoup L.-O. David. Son confesseur, plutôt.

Le roman historique du début du vingtième siècle est entièrement acquis aux Patriotes. Adèle Bibaud, en 1910, dans les Fiancés de St-Eustache, retrace les origines du soulèvement dans des termes qui la rangent résolument du côté des nationalistes :

Depuis la conquête le peuple canadien français gémissait sous un joug tyrannique; chaque jour c'était une nouvelle vexation; les places, les honneurs, les gros traitements étaient uniquement réservés à une indigne fraction, opposés aux droits de la majorité.

Trois quarts de siècle s'étaient ainsi écoulés pour la nation vaincue dans l'endurance des plus révoltantes insultes. Volée, humiliée dans tout ce qu'elle avait de plus cher, par des gens sans honneur comme sans conscience, cette brave petite colonie française, perdue dans le Nouveau-Monde, en était arrivée au paroxysme de l'indignation; révoltée par les prétentions arbitraires du Conseil Exécutif et du Conseil Législatif, elle avait juré de reconquérir ses prérogatives de citoyens, qu'une certaine classe d'Anglais despotiques, hostiles aux hommes droits et indépendants avaient entrepris de lui enlever. Du moment qu'on parlait français, qu'on pratiquait un culte contraire, on devenait sujet aux poursuites de ces personnages, on était entravé dans les moindres entreprises. Les murmures, les protestations,

rien ne faisait. Les gouvernants demeuraient sourds aux plaintes, les agents du pouvoir continuaient de plus en plus à pousser les Canadiens Français à la révolte<sup>100</sup>.

En 1923, Roquebrune prend fait et cause pour les Patriotes en les présentant sous leur meilleur jour, accablant même au passage le clergé et les bourgeois collaborateurs :

Le clergé catholique et la haute bourgeoisie étaient nettement hostiles au mouvement créé par Papineau et ses partisans. Cette classe, respectueuse de l'autorité, craignait les représailles de l'Angleterre que l'on savait déjà énervée par le groupe de parlementaires et de journalistes qui avait fait passer des espoirs d'émancipation dans la masse populaire. En effet, le peuple, en qui vivait fortement la haine de l'étranger, accueillait ces idées avec joie<sup>101</sup>.

S'attaquer au clergé ... c'est un risque que Bibaud ne se serait pas permis, mais qui se trouve à la portée d'un monsieur vivant de sa sinécure aux Archives canadiennes à Paris. Sans vouloir diminuer les mérites de Roquebrune, soulignons qu'il évite d'occulter le fait historique à l'instar de ses prédécesseurs. Dans les Habits rouges... Dans Un océan à l'autre, c'est une autre histoire.

h. L'Acte d'Union de 1840 : un commentaire peu charitable

\*\*\*

Dans la Huronne, Chevalier écrit ce qui suit à propos de l'Acte d'Union :

Le Haut-Canada était endetté pour une somme énorme envers la célèbre maison de banque Baring, à Londres. Le Bas-Canada offrait de belles garanties de solvabilité. Après la destitution de lord Durham, cette maison réussit à faire appeler un de ses associés, M. Thompson, depuis lord Sydenham, au poste de gouverneur du Canada. Souple, politique retors, M. Thompson joua sous-jambe le triste représentant du parti libéral bas-canadien, M. Louis Lafontaine, et fit voter l'acte d'Union des deux Canadas, consommé en 1840<sup>102</sup>.

Commentaire digne d'un homme qui fut rédacteur au Pays, lequel journal avait pour programme, entre autres choses, de militer pour le rappel de l'Union<sup>103</sup>. Le trait à l'endroit de Baring rappelle également le poème de Byron que cite Chauveau dans sa philippique, La Fête des Banquiers<sup>104</sup>:

Who keep the world, both old and new pain  
Or pleasure? Who make politics using libber all?  
The shade of Bonaparte's noble daring?  
Jew Rothschild or his fellow Christian Baring  
Byron  
(Don Juan, Canto 12<sup>th</sup>)

Chevalier s'inscrit donc en faux -- on s'y attendait -- contre conservateurs et clerics, qui, comme Casgrain, ne trouvait pas assez d'éloges pour l'Acte d'Union. On sait

que Casgrain appartient à une famille de possédants qui a collaboré avec la répression en 1837 - 1838 et appuyé l'Acte d'Union, pour d'ailleurs ne s'en porter que mieux. (Le père de l'abbé, Charles-Eusèbe, a facilité le passage des troupes britanniques en 1837, de là les gratifications à la famille Casgrain et les positions idéologiques conservatrices de l'abbé<sup>105</sup>.)

\*

i. Déjà, le fédéralisme rentable ...

Il est ici question d'Un océan à l'autre de Roquebrune, le seul roman historique, avec le Revenant de Tremblay, dont l'action se déroule hors du Québec. Ce second roman de Roquebrune a pour toile de fond l'affaire Riel. Roquebrune donne des événements du Nord-Ouest une version qui montre peu de sympathies pour Riel et ses insurgés métis, qu'il méprise autant que les Indiens. C'est plutôt la raison d'État qui prévaut. À preuve :

Depuis l'annexion que le gouvernement fédéral avait faite, les Canadiens comprenaient l'importance immense que ces territoires avaient pour le Canada. Réunir l'Océan Atlantique à l'Océan

Pacifique par un chemin de fer, c'était tracer à travers le Canada une route entre l'Asie et l'Europe. C'était pour un pays tel que le Canada, si pauvre alors que les gens le quittaient en masse pour émigrer aux États-Unis, une promesse de développement et d'agrandissement prodigieux, une certitude de puissance et de richesse. Les métis venaient brusquement arrêter la réalisation de ce rêve magnifique<sup>106</sup>.

Le messianisme fédéral de Roquebrune ne connaît aucune borne; ici, il combine l'apostolat et la politique expansionniste d'Ottawa, le beau couple :

Assis sur une banquette, le Père Lacombe laissait errer son regard sur ce spectacle. [...] Le rail collait bien à cette terre de l'Ouest et nul ne pourrait l'en arracher. Le vent des prairies serait désormais déchiré par le sifflet strident des locomotives. Le Canada faisait un bond gigantesque et allait prendre possession de son domaine merveilleux de l'Atlantique au Pacifique<sup>107</sup>.

....

[Nouvelle rêverie du Père Lacombe :]

Les villes anciennes de la côte atlantique, celles de la province de Québec et celles de l'Ontario étaient reliées et réunies par ce vibrant lien d'acier aux montagnes et aux plaines de l'ouest, et le Canada s'étendrait désormais d'un océan à l'autre.

Et alors, d'un geste instinctif, le vieux missionnaire leva la main droite et, vers le train qui allait disparaître, il traça un grand signe de bénédiction<sup>108</sup>.

Contrairement à plusieurs de ses romanciers pairs qui asservissent la religion à l'État, comme Caouette, dans

la plus belle tradition ultramontaine, Roquebrune enrôle le clergé pour la grandeur d'Ottawa. Un fédéralisme en soutane qui fait plaisir aux actionnaires des compagnies de chemins de fer et aux députés croupions du Québec.

\* \* \*

#### B. Le propos social

Nous recensons ici les déclarations auctoriales qui ont prise sur le registre social. Dans un premier temps, nous tâcherons de situer l'idéologie de quelques auteurs, selon qu'ils expriment -- "reprennent" est plus exact -- des idées qui sont l'apanage du discours conservateur ou libéral ... ou les deux. Cette première étape nous donnera un aperçu de la circulation des idées dans la période qui nous occupe.

Le second groupe d'idéologèmes auctoriaux porte essentiellement sur la question féminine : comment on voit la femme, son rôle social, etc. La troisième section intéresse strictement la politique, plus particulièrement, la question du nationalisme. Enfin, le dernier groupe a pour thème l'idéologie antimatérialiste.

Comme dans la partie précédente, nous voulons relier le discours auctorial au discours idéologique de l'époque.

a. Idées de droite

a.1. La nostalgie seigneuriale

Trois auteurs évoquent avec lyrisme le bon temps des seigneurs canadiens : Gaspé, bien sûr, Marmette et Choquette. Leurs propos, qui tiennent du registre socio-historique, sont moins l'expression d'une émotion quelconque que d'une vision du monde qui admet le privilège et le statu quo social au profit des hautes classes possédantes. On se souvient que Gaspé n'aime guère le régime parlementaire (cf. p. 120), la vox populi, etc., auquel il préfère une sorte de monarchisme paternel. Témoin les quelques souvenirs qu'il évoque avec tendresse :

José, quoique traité avec la bonté la plus familière par toute la famille d'Haberville, ne manquait jamais aux égards qu'il leur devait.

....

Jules, par privilège de race nobiliaire, jouissait en tout temps d'un appétit vorace : excusable, d'ailleurs, ce jour-là, ayant dîné avant midi, et pris beaucoup d'exercice.

Excellent José! quelle fidélité! quel attachement à toute épreuve à ma famille! Des hommes au coeur sec comme l'amadou méprisent trop souvent ceux de la classe de l'humble José, sans posséder une seule de leurs qualités<sup>109</sup>.

Ainsi, Gaspé se fait une idée précise des attributs de la classe nobiliaire; grand coeur, le seigneur de Gaspé fait valoir que les domestiques qui restent à leur place sont gens de mérite, dévouement qui vaut bien une mention dans un roman, sans doute. Mais que de regrets dans cette évocation du bon vieux temps où la société était immuable. On retrouve les mêmes accents chez Marmette, qui, lui, se barde d'arguments historiques pour la circonstance :

Bien qu'à l'origine les seigneurs possédassent au Canada le redoutable droit de haute, moyenne et basse justice, ils ne l'exercèrent que rarement et l'histoire n'en mentionne aucun abus. À vrai dire, nos seigneurs étaient plutôt des fermiers du gouvernement que les représentants de ces feudataires et tyrans du moyen-âge qui traitaient le peuple comme un vil troupeau d'esclaves taillables et corvéables à merci. Aussi bien, comme le disait Frontenac en 1673, le roi entendait-il qu'on ne les regardât plus que comme des engagistes et des seigneurs utiles. Partant de là et considérant les résultats obtenus, l'on peut dire que ce système de colonisation était l'un des meilleurs que l'on pouvait mettre en usage à cette époque, vu que les seigneurs avaient le plus grand intérêt à attirer des colons sur leur fief et à les bien traiter pour en augmenter rapidement le nombre<sup>110</sup>.

Cette rétrospective laudatrice du régime seigneurial n'a rien d'exceptionnel. En 1884, le notaire Joseph-Edmond Roy publie un petit livre intitulé Guillaume Couture

premier colon de la Pointe-Lévy où il loue la belle époque, "ces temps de moeurs patriarcales, où chacun vivait comme en communauté, les corvées étaient de mise. On se mettait gaiement à l'oeuvre sans compter ses peines et son travail<sup>111</sup>." Pareil discours s'inscrit dans un processus d'idyllisation du passé. En voici d'ailleurs un autre exemple, tiré des Ribaud d'E. Choquette (1898) :

Ça n'existe plus aujourd'hui, vraiment, ces vieux gentilhommes sans autre blason que celui de leur noblesse d'âme. Bien que jeunes nous sommes déjà apathiques, anémiés, nos épaules sont faites au joug, et les belles vertus qui bouillonnaient autrefois chez nos ancêtres ne nous ont laissé que des scories<sup>112</sup>.

Pour Choquette, donc, la gentilhommerie -- et le régime seigneurial, par inférence -- devient une valeur-refuge du passé en compensation d'un présent qu'il rejette.

\*

#### a.2. Brûler l'Encyclopédie ...

On n'a aucun mal à situer E. Rousseau à droite, comme le prouvent les remarques suivantes sur l'Encyclopédie. Bien qu'il écrive en 1886 (Beaumanoir) et en 1890

(Monongahéla), ses idées sont beaucoup plus proches de l'Ancien Régime que du vingtième siècle. Dans le Château de Beaumanoir, il prête les paroles suivantes à son héros :

[Réponse de Louis Gravel au projet d'enivrer Pierre Maillard pour délivrer Claire sa bien-aimée :]

Ce moyen est impossible, je ne le prendrai point, parce qu'il est immoral [...]

Ton amitié pour moi t'aveugle, mon cher Claude, et te fait oublier les bons principes qui nous ont été inculqués au Séminaire de Québec par le bon père Filion -- "Défiez-vous de cette fausse maxime des encyclopédistes -- la fin justifie les moyens", nous disait-il! .... Ainsi donc, mon ami, n'insiste pas ....<sup>113</sup>

Rousseau récidive en 1890 avec la Monongahéla :

M. de Sabrevois aimait l'étude. Le vent du doute, les fausses doctrines du dix-huitième siècle que devaient personnifier les encyclopédistes, avaient alors ses précurseurs.

....

Mais c'était alors le bon ton, ça commençait à être la mode qui devint plus tard presque générale à la cour, de ne plus croire à rien, de rire de la vertu et de faire l'apologie du vice.

Hélas! la mode s'est propagée et elle existe encore de nos jours dans certains quartiers, chez certains petits jeunes gens qui se font vicieux pour être quelque chose, qui affectent de ne plus croire à rien pour prouver leur érudition, sans s'apercevoir qu'ils donnent une preuve de plus de leur ignorance. Mais vienne la mort, vienne même le moindre petit danger : il faut voir la terreur de ces petits maîtres! Avec quel cris de paon ils demandent le prêtre qu'ils ont poursuivi de leurs sacsames, et qui vient leur apporter le pardon<sup>114</sup>!

Ces deux passages coïncident avec la pensée de l'abbé Gosselin qui écrit sensiblement la même chose dans son histoire de l'Église du Canada depuis monseigneur de Laval jusqu'à la conquête. Témoin ce passage sur les officiers de Montcalm qui osaient lire l'Encyclopédie :

Ces officiers français, imprégnés, pour la plupart de l'esprit du dix-huitième siècle, imbus des idées de Voltaire, lecteurs assidus de l'Encyclopédie, ne vont-ils pas laisser de redoutables traces de leur passage au milieu de la société canadienne? Qui croira, en effet, qu'il n'en resta pas quelque chose, après la conquête? Rien de ces idées malsaines, sans doute, ne pénétra chez le peuple de nos campagnes : mais dans nos villes, que d'idées fausses, que de mauvais principes se firent jour alors, et que l'on attribua, non sans raison, au contact de nos Canadiens avec certains esprits français de l'époque<sup>115</sup>.

-- Rousseau marchait donc de bonne compagnie.

\*

### a.3 L'éloge de la tempérance

Relisons ce passage des Anciens Canadiens :

Plusieurs de ces chansons rappellent des réjouissances qui malheureusement dégénéraient souvent en excès, auxquels les sociétés de tempérance ont fort heureusement mis un terme<sup>116</sup>.

Cet extrait nous rappelle que la tempérance, qui fit la popularité et la fortune de l'abbé Chiniquy, était une idée fort en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle. La tempérance était aussi la chasse gardée de l'ultramontanisme. Comme le montre Denise Lemieux, l'Église canadienne, en la personne de Mgr Bourget, tenta même de transformer le mouvement des associations de tempérance en un mouvement religieux et national. Saint-Jean-Baptiste deviendra même, par les bons soins de l'évêque montréalais, saint patron des sociétés de tempérance, lui qui avait déjà charge d'âme du peuple canadien-français; ainsi, selon D. Lemieux, "on semble vouloir accentuer le caractère national de la société de tempérance"<sup>117</sup>. Cet événement date de 1842, les Anciens Canadiens de 1864. En 1901, le discours de Caouette sur la question n'a pas pris une ride :

Les jeunes gens de toutes les parties de la ville s'y rendaient en grand nombre [sur la grève sud de la rivière Saint-Charles, où vivait le Vieux Muet]. Après s'être baignés, dans un costume très primitif, ils s'amusaient à boire, et leurs libations se terminaient, assez souvent, par des rixes sanglantes.

Le vieux muet crut de son devoir de faire cesser ces scènes honteuses qui le scandalisaient et empêchaient les honnêtes gens d'aller se reposer en cet endroit charmant.

....

De plus, il établit une société de tempérance, et eut le bonheur, après six mois d'un travail opiniâtre, d'y recevoir huit cents membres, parmi

lesquels figuraient les ivrognes les plus dégradés. C'était un succès<sup>118</sup>.

Avec Caouette, l'ultramontanisme ne perd jamais ses droits, c'est le moins qu'on puisse en dire. Et il donne des résultats.

\*

b. Idées de gauche

b.1. L'humanité souffrante

Voici maintenant quelques auteurs qui sont nettement marqués à gauche : Chevalier, Marcil, Girard et Tremblay. Le premier, rappelons-le, est un exilé politique français et rédacteur au Pays :

L'infortune a cela de bon qu'elle rapproche les caractères les plus opposés, égalise les conditions les plus diverses et nivelle les classes les plus distinctes. Autant la richesse et le bonheur creusent de démarcations entre les individus, autant la misère et le malheur tendent à combler l'abîme qui les sépare. "La douleur, a dit l'abbé Constant, est la fatigue de l'humanité au progrès." Cette idée profonde et juste appuie celles que nous venons d'exprimer. -- Pour que l'humanité marche rapidement dans la voie de la perfection, il faut détruire les préjugés séculaires, éteindre

ce tison de haines allumé par la division des castes, réunir dans un ensemble harmonieux toutes les fractions éparses d'une société, équilibrer ses forces; et, pour cela, il faut aussi que les membres de cette société souffrent, que les mieux partagés aient besoin de ceux qu'on nomme les déshérités<sup>119</sup>!

"Perfection", "préjugés", "ensemble harmonieux" : on retrouve là, en quelques phrases, le programme de bien des loges maçonniques. Chevalier n'a pas fait mystère de ses sympathies sur ce plan-là. De tous les auteurs à l'étude ici, il est le seul toutefois à proposer l'embryon d'un programme socialiste pour l'humanité. Mais Chevalier ne constitue une exception qu'à titre partiel : même s'il est le seul à élaborer des éléments de doctrine, on retrouve chez d'autres des velléités qui sont rien moins qu'ouvriéristes. Considérons un instant cette page de Marcil :

[Journal de J. Gérard :]

Le principal but que nous nous proposons, en essayant de traiter le sujet qui précède [Le passé, le présent et l'avenir du peuple canadien], n'est pas d'écrire l'histoire du Canada proprement dite. Nous ne voulons qu'en signaler les principales époques à l'admiration et au respect du peuple canadien. Nous ajouterons que nous n'écrivons pas pour les hommes qui sont censés connaître, aussi bien et même mieux que nous, ce qui concerne l'histoire de leur pays.

Nous offrons spécialement notre travail au peuple des campagnes et aux classes ouvrières des villes.

....

Nous voulons dévoiler ses misères dans le passé, et ses afflictions dans le présent, pour pourvoir, dans la mesure de notre patriotisme, à sa protection et à sa défense<sup>120</sup>.

Nous connaissons déjà le "populisme" de droite d'Edmond Rousseau. Voici le "populisme" de gauche tel que l'incarnent C. Marcil et R. Girard, le second, quoique moins militant que le premier, présente les mêmes accents du genre "humanité souffrante" :

Est-ce que le laboureur, qui vit obscur au fond de ses terres en servant bien son Dieu et son pays, n'est pas plus grand sous l'étoffe grossière que l'homme d'État décoré, titré, honoré, adulé, qui ne pense qu'à s'enrichir tout en paraissant servir son pays!

Est-ce que le mineur qui aime bien son Dieu, sa patrie et sa famille, mais qui a le malheur d'avoir des souliers éculés et des pantalons troués et effrangés, n'est pas plus noble, avec son pic comme sceptre et les sueurs de son front comme diadème, que le roi crapuleux, avare et amolli, aux pieds des courtisanes enrubannées de sa cour?

Le petit ouvrier chétif, les mains et le visage noircis de sueur et de fumée, qui peine sur son établi ou dans l'atmosphère lourde et suffocante d'une manufacture, mais dont le coeur ne craint rien tant que de faillir à l'honneur du drapeau de son pays ou de son Dieu, n'est-il pas plus admirable que le capitaliste honteux et rapace qui, paresseusement étendu dans son fauteuil, lit la hausse ou la baisse de la Bourse?

Allons donc<sup>121</sup>!

S'il faut situer l'appartenance à un mouvement idéologique de ces deux écrivains qui dédaignent le "happy

few" de Stendhal pour épouser la "unhappy crowd" d'Aragon, nous évoquerons l'oeuvre de Médéric Lanctôt.

En 1867, soit l'année où paraît l'Héritière de Marcil, Médéric Lanctôt, ancien rédacteur au Pays, avocat et beau-frère de Joseph Doutre<sup>122</sup>, se présente aux élections contre G.-É. Cartier en s'opposant à la Confédération<sup>123</sup>. Selon D. Monière, Lanctôt est "influencé par la fondation de l'Association internationale par Marx et Engels et par la condition de la classe ouvrière à Montréal" et tentera de "lier patriotisme et revendications ouvrières"<sup>124</sup> :

Or il faut que la presse patriotique donne place à ces réclamations dans ses colonnes afin qu'elles soient connues du monde entier. En exerçant une forte pression sur l'opinion publique, le gouvernement du pays aura probablement honte du tenir l'ouvrier dans cette condition coloniale où tout est misère et déception pour les classes ouvrières<sup>125</sup>.

Ce passage, on le voit, ressemble avantageusement aux textes de Marcil et Girard, dans leur téléologie du moins.

Bien sûr, Médéric Lanctôt ne connut guère de succès de son vivant, et l'organisation de la force ouvrière au Québec dut attendre encore longtemps<sup>126</sup>. Mais Lanctôt eut du moins le mérite de lancer une tradition de protection

de l'ouvrier qui se poursuivait après lui. On trouve aussi des quotidiens populistes-ouvriéristes à l'époque de Florence et après. Témoin ce passage du Franc-Parleur du 6 novembre 1915 :

Et laissez-nous vous dire que nous aimons de tout coeur les petits, les humbles que l'on pressure de toutes parts, ces malheureux qui servent de marche-pied et de tête-de-turc à un tas d'apaches et de bandits du grand monde de la politique du commerce. Nous les aimons ces petits, parce qu'ils sont nos frères, et nous ferons valoir leurs droits bien haut, chaque fois que l'occasion se présentera; leurs griefs seront les nôtres et nous apporterons à la défense hebdomadaire de leur juste cause un coeur ferme et une main nette de toutes les souillures des vendus, des traîtres, des lâches et des satrapes<sup>127</sup>...

Girard aurait pu signer ce morceau de lyrisme ouvrier. Nous reviendrons plus tard sur la question des référents antimatérialistes de Girard et Marcil.

Et maintenant Rémi Tremblay, l'auteur du Revenant de 1884, lui aussi peu suspect de complaisance envers les riches et "la haute" :

Dans le faubourg Québec, on eut appelé cela un tripot, une maison de jeu et peut-être quelque chose de pis, mais dans le quartier aristocratique cela devait nécessairement porter un nom plus respectable, aussi, ceux qui en étaient les hôtes assidus avaient-ils eu le soin de décorer cette salle du nom de cercle Saint Fortunat, au grand scandale du Saint en question qui, s'il eut été consulté, n'eut jamais consenti à devenir le patron d'un cercle aussi vicieux<sup>128</sup>.

Au lyrisme paupérisant de Marcil et Girard, Tremblay préfère la satire sociale. Dessinant barbes et moustaches aux bien-pensants de la société canadienne française, il est le seul romancier de son temps à montrer quelque affinité avec les satiristes-moralistes façon De Foe et Swift.

\*

b.2. Sus à la toge

On le voit, Tremblay est le seul auteur à l'étude qui allie la satire sociale au roman historique. Contrairement à Marcil, si prompt à critiquer les fautes du Passé, Tremblay met tout son acharnement à fustiger le Présent. À preuve ce passage sur les avocats, qu'il ne tient pas en odeur de sainteté :

Dans notre pays, c'est la basoche qui gouverne. Or, qui dit avocat, dit exploiteur de misères, d'injustices et de préjugés. Si ces trois n'existaient pas, il n'y aurait pas d'avocats.[...] Presque tous [les avocats] aspirent à devenir au moins députés, un trop grand nombre réussissent et les plus retors d'entre eux deviennent ministres, puis juges. C'est le suprême de l'ambition. La conséquence de cet état de choses est que nos lois, sans cesse modifiées, amendées et suramendées, deviennent un véritable fatras, un vrai sac à procès et, si nous y perdons, la basoche en profite<sup>129</sup>.

Considérons aussi ce nouveau coup de patte à la basoche, à la gent-de-lettre et à la politicaillerie :

[...] à douze ans il [Léon Duroc] savait l'orthographe et la syntaxe ce qui, bien à son insu, constituait en sa faveur une incontestable supériorité sur un grand nombre d'avocats, d'écrivains, et d'hommes d'état de son pays<sup>130</sup>.

Rappelons à ce propos que Tremblay publie d'abord son roman en feuilleton dans la Patrie, à l'époque quotidien libéral bon teint dirigé par le franc-maçon Honoré Beaugrand. On ne s'étonne guère donc de constater chez Tremblay ce goût de la polémique et la facilité avec laquelle il s'en prend à l'autorité établie. Signalons, toutefois, que le dégoût de Tremblay pour la toge s'inscrit dans une tradition bien canadienne-française. On se souvient des lamentations d'A. Gérin-Lajoie dans Jean Rivard, le défricheur<sup>131</sup> et de P.-J.-O. Chauveau dans Charles Guérin<sup>132</sup> où l'on déplore l'encombrement de la profession, l'honnêteté toute relative des abonnés du prétoire. De même, dans son Histoire du notariat, J.-E. Roy, citant Charlevoix, affirme qu'un "notaire au fait de sa profession supprime dix avocats"<sup>133</sup>. Au-delà du réflexe catégoriel qui motive pareille remarque, on perçoit le ressentiment général envers le plaideur. Même N. Bourassa, à l'ordinaire allergique à la controverse, ne se prive pas pour accabler la basoche :

Cet énorme parti [le notaire], ce suprême personnage une fois fixé, les grandes ambitions du village n'avaient plus de but, car il n'y avait pas d'avocat - ô le beau temps<sup>134</sup>!

Il est vrai que le mot de Bourassa est fort anodin en comparaison avec les propos que tient Tremblay.

\*

c. Idées de droite et de gauche : la coexistence pacifique

Nous voici en présence d'un curieux phénomène d'ambivalence idéologique : à savoir, des déclarations auctoriales qui tiennent à la fois du registre libéral et du registre conservateur. Le premier, Thil-Lorrain, en 1867, se pose d'abord en libéral, défenseur de l'"humanité souffrante" :

Ce n'est qu'avec un indicible frémissement que je puis contempler cette merveille nature [la nature canadienne] dont notre immortel poète, le vicomte de Châteaubriand, vient de nous donner de si magnifiques peintures. Quel admirable génie! Après la régénération des nations par notre grande révolution, il vient de commencer la régénération des arts et des lettres! Avec quel éclat ne nous peint-il pas les frémissements prophétiques qui agitent tous les peuples! Il me semble que le siècle qui commence doit être grand entre tous les siècles de l'humanité, par ses découvertes, ses

inventions, et tout ce qui tend à améliorer le sort des classes souffrantes de la société<sup>135</sup>!

Quelques pages plus loin, toutefois, le même auteur critique le despotisme napoléonien par les préférences qu'il prête volontiers à son personnage, Mgr Plessis :

Ce fut avec plaisir qu'il [Monseigneur Plessis] s'informa de la France, de Napoléon-le-Grand alors arrivé au faite de sa puissance qui allait s'écrouler sous lui comme un monument de sable<sup>136</sup>.

....

[Mgr Plessis] ne put s'empêcher de l'admirer quand il eut appris de la bouche même de son neveu qu'il n'avait quitté la France que pour finir plus loin un odieux despotisme [...]<sup>137</sup>.

Même phénomène chez Singer qui ne craint pas non plus la contradiction :

O vous, moralistes de toutes les sectes, n'allez pas chercher vainement dans la nuit des temps, la cause primordiale de la dépravation du genre humain. Nos lois barbares, nos mœurs corrompues, nos usages stupides, la misère, la nudité, la faim, la soif ont seuls produit tous ces malheurs<sup>138</sup>.

On s'attendrait évidemment, après un tel passage, que l'auteur propose les remèdes de la tradition libérale du XIX<sup>e</sup> siècle : l'instruction obligatoire, le partage des richesses, etc. Pas du tout! Il prêche plutôt, avec le lyrisme qu'on lui connaît, la résignation catholique de l'homme devant le sort qui l'accable :

Adorons en silence les desseins de la Providence sur nous, mais n'aggravons pas, par nos sophismes des souffrances qui sont inhérentes à notre nature. On ne peut pas plus changer l'homme qu'on ne peut changer les caractères du loup et de l'agneau. Supportons donc, avec courage, le fardeau de la vie, et ne maudissons plus les lueurs blafardes, incertaines, phénoménales qui s'élèvent sombres et nuageuses et planent couvertes d'un voile, au-dessus du chaos<sup>139</sup>.

Ainsi s'exprime l'ambiguïté idéologique d'un homme qui a certes lu Jean-Jacques Rousseau et Victor Hugo, sans pour autant oublier l'histoire de Job. De là la dénonciation de l'ignorance et de la misère sociale et la consolation dans l'idéologie providentialiste du XX<sup>e</sup> siècle canadien-français. Quant à Thil-Lorrain, on se demande qui il plagiait (cf. Prémises, p. 23) quand il exprimait "ses" vues, car on connaît le goût de Thil-Lorrain pour les oeuvres des autres...

\*

d. Une certaine idée de la Femme

Quatre auteurs ont leur petite idée sur le rôle de la femme : Doutre, Bourassa, Marmette et A. Bibaud. Le premier s'insurge contre le sort que les mariages d'argent font

à la femme; les deux suivants se ressemblent étrangement par le culte qu'ils vouent à la femme canadienne d'autrefois -- la pionnière qui faisait douze enfants (thème qu'on retrouvera dans le roman de moeurs), labourait les champs et tirait de l'Iroquois -- et par le mépris qu'ils expriment pour leur contemporaine. Enfin, A. Bibaud se montre docile quoique prudemment féministe. Doutre :

On se restreint néanmoins aujourd'hui à calculer les richesses des prétendants à l'hyménée. [...] Que résulte-t-il souvent de ces mariages spéculatifs. La femme a été sacrifiée à l'intérêt. Elle est condamnée à couler de tristes jours dans la société d'un homme que son coeur déteste. L'époux ne voit pas en son épouse le degré d'affection qu'il avait cru gagner; il cherche loin d'elle des distractions à ses ennuis; il devient prodigue, cruel, puis avare quand ses finances sont à bout. De là les guerres domestiques, la mauvaise éducation des enfants<sup>140</sup>.

Pour un jeune homme de vingt ans, Doutre a des vues assez arrêtées sur la question féminine. Bien sûr, il déplore l'intervention de l'argent dans les affaires du coeur, mais la générosité du sentiment s'arrête là. L'émancipation de la femme, en 1844, n'est pas encore une idée rouge. Chez Bourassa transparaît le mépris de la contemporaine :

[Le lieutenant Gordon :]

Je fus bientôt entouré de cette troupe de mères et de filles que le démon de la frivolité vient saisir dans leur heureuse médiocrité intellectuelle et sociale, pour les ronger au coeur :

malheureuses créatures qui peuplent nos villes de provinces et surtout celles de nos colonies : sorties de la petite bureaucratie et des comptoirs des négociants fortunés, elles aspirent à notre société pour jouir de la vaine gloriole d'être vues en compagnie de nos épaulettes et de nos épées [...] <sup>141</sup>.

Cette observation sociale est trop au goût de l'auteur pour appartenir au seul lieutenant Gordon, comme en témoigne l'hommage à la pionnière et l'imprécation à la femme moderne que contient ce passage-ci :

Oh! nos saintes mères! [...] Elles n'avaient qu'une saison, l'automne; la jeunesse ne leur semblait pas donnée pour jouir et alimenter leurs plaisirs, mais pour la faire couler à flots purs dans la vie d'une nombreuse famille et pour fonder une génération forte.

....

Ah! vous, leurs filles, qui, après avoir laissé courir longtemps vos doigts sur des claviers ingrats et vos pieds sur des tapis brûlants, durant les jours et les nuits de votre jeunesse, osez vous écrier, dans l'énervement de vos forces, quand vos enfants pleurent, quand vos domestiques ne peuvent pas assez vous servir : - Que la vie est difficile! - jugez devant le souvenir de vos fortes mères, quelles femmes vous êtes <sup>142</sup>!

Laissons au biographe le soin de décider si de telles paroles sont adressées à madame Bourassa ou à une autre. Il est sûr, cependant, qu'elles répondent à une sorte de culte de la mère -- auquel cas, il faut céder la place au psychocritique -- et à une certaine vision sociale de la femme aisée avec domestiques, à laquelle l'auteur préfère la saine

et sainte matrone paysanne. Bourassa se montre ici en nette rupture de classe. Marmette, pour sa part, redit essentiellement les mêmes choses à la contemporaine, qui, décidément, paraît mal dans le roman historique :

Permettez-moi, mesdames, de vous rappeler, si vous vous plaisez à l'oublier, que vos mères furent des femmes fortes, qui savaient aussi bien charger et tirer un mousquet, que vous promener vos doigts effilés sur les touches d'ivoire d'un piano ou suivre les capricieuses arabesques de vos broderies. Souvenez-vous que dans ces temps chevaleresques, où le cri de guerre des Iroquois venaient réveiller leurs enfants au berceau, les Canadiennes ne craignaient pas, pour défendre leurs fils, de faire le coup de feu avec les maraudeurs indiens. Ne riez pas, car si les exemples de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette vous paraissent d'une époque et d'un pays trop lointains, sachez que nous eûmes aussi des femmes héroïques, dont les noms figurent avec honneur dans les plus belles pages de notre histoire<sup>143</sup>.

Après l'Intendant Bigot, Marmette reprend la même idée -- la sainteté des aïeules, qui s'oppose à la mollesse des modernes -- dans le Chevalier de Mornac, sauf qu'il y met moins de manières :

Les dames canadiennes d'alors, nos vénérées aïeules, dont je veux ressusciter en mes oeuvres la beauté, la jeunesse et les vertus héroïques, aimaient assez se décolleter, puisqu'il appert que Mgr de Laval dut leur défendre, par un mandement spécial, de venir à l'église les épaules et les bras nus. Ah! ce n'est point la peine de jeter les hauts cris, mesdames; car, malgré cela, nos chastes grand'mères valaient, pour le moins, autant que celles d'entre vous qui plissent la lèvre en me lisant, et dont le menton essaye en vain de se cacher sous leur collet haut monté<sup>144</sup>.

Après le culte de l'aïeule et le règlement de comptes avec la moderne, voici A. Bibaud, qui écrit en 1904 :

[Conversation entre nobles canadiens sur le rôle de la femme :]

-Moi, disait M. de Beaumont, je déteste les femmes qui écrivent. En affichant ainsi les talents qu'elles peuvent avoir il me semble qu'elles sortent complètement de leur rôle. [...]

....

[Réplique de M. d'Estimauville, bel esprit, qui donne sans doute le point de vue de l'auteur puisqu'il est le dernier à parler :]

-Vous vous trompez, mon cher, la femme véritablement intelligente sera celle qui comprendra le mieux que le premier et le seul but de sa vie doit être de faire le bonheur de son mari et de ses enfants; ne croyez pas que pour laisser son nom à la postérité elle négligera ceux qui lui sont si chers, et comment pourrait-il en être autrement? si les facultés morales, les plus élevées que Dieu nous a données et qui nous le font connaître, ne nous faisaient acquérir la sagesse, à quoi donc serviraient-elles? Croyez-vous que celle qui rêve et décrit le bonheur ici-bas, sera celle qui par sa propre faute s'en éloignera le plus? Ceci serait tout à fait hors de logique. Que trouvez-vous donc à blâmer dans une imagination vive<sup>145</sup>?

Le dernier intervenant -- qui est le porte-parole de l'auteur puisqu'il a le mot de la fin et le mot décisif -- ne proclame pas le féminisme à outrance. Sans nier les devoirs naturels de la femme -- faire et élever des enfants --, l'intervenant-auteur se contente de demander poliment pour elle le droit à l'imagination. C'est tout. La femme qui écrit n'est pas un bas-bleu, seulement une personne

sensible, un point. C'était peut-être beaucoup en 1904. Comme tant d'autres, A. Bibaud se sert du roman historique -- du Passé -- pour avancer des idées neuves. Le procédé n'est pas nouveau, mais ça marche et c'est ce qui compte.

\*

e. Le nationalisme : un bien commun

J.-P. Bernard et D. Monière montrent que si le nationalisme canadien-français est l'apanage du mouvement libéral au milieu du siècle dernier, il finit par devenir un bien commun à la gauche comme à la droite à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi en témoigne, par exemple, l'évolution idéologique du journal ultramontain Le Nouveau Monde : ce journal prétendument "ni bleu ni rouge mais Catholique"<sup>146</sup> fera résolument campagne pour les torys de G.-É. Cartier aux débuts de la Confédération, fidèle en cela aux enseignements de l'Église canadienne, et affirmera même : "La Confédération a besoin de Québec, comme contrepoids; et Québec trouve également dans la Confédération la garantie de son autonomie<sup>147</sup>." Voilà qui est clair. Le même journal, pourtant, déçu par la politique de MacDonald dans l'Ouest -- en

particulier les mauvais traitements infligés aux Canadiens français --, changera de discours vers la fin du siècle :

Il est bien entendu que nous sommes entrés, nous Canadiens-français, dans la Confédération grâce à une liste de droits parfaitement définis et que si ces garanties sont niées, oubliées, mises de côté, nous devons cesser d'être partie au contrat. Ce sera regrettable, mais ce n'est pas nous qui aurons créé cette situation<sup>148</sup>.

On compte exactement vingt ans entre ces deux affirmations, comme quoi le journal n'a pas seulement changé de propriétaire : il a aussi déchanté, et sa conscience nationale se fait jour. Le Nouveau Monde évolue : ainsi, dans ses premières années, il se prononcera contre l'instruction obligatoire, coupable selon lui, de fomenter des troubles sociaux<sup>149</sup>, et finira par réclamer l'instruction populaire en 1883<sup>150</sup>. On peut attribuer à l'évolution idéologique, comme celle que subit le Nouveau Monde, le glissement à droite d'idées qui sont traditionnellement de gauche. Le phénomène se produit également dans le sens contraire. A. Buies n'admet-il pas que le clergé est "une des formes de notre nationalité"<sup>151</sup>, à l'instar de nombreux rouges qui prêteront à l'Église un rôle avantageux dans l'histoire du peuple canadien-français et suggéreront des mesures sociales douteuses comme la colonisation. Il y a des jours, comme ça, où la gauche comme la droite ne sont plus ce qu'elles étaient...

Toujours à propos de la récupération du nationalisme par la droite, S. Gagnon écrit dans la foulée de J.-P. Bernard : "[La] présence de plus en plus exclusive du leadership clérical, au niveau national, allait convertir le nationalisme aux doctrines clérico-conservatrices<sup>152</sup>." Aussi, on ne s'étonnera guère de voir des romanciers historiques, aux appartenances idéologiques pourtant fermement opposées, exprimer des idées et des sentiments analogues sur la question nationale.

Le premier auteur cité ici est C. Marcil, dont nous avons déjà établi la parenté idéologique avec Médéric Lanctôt, le premier souverainiste québécois. Dans l'Héritière, Marcil avance l'idée de la séparation du Bas-Canada :

[Claude Renaud à Jules Gérard :]

Voici la marche que je prends la liberté de te suggérer : 1° D'où vient cette race que l'on peut appeler le peuple canadien proprement dit? 2°, Quelles ont été les phases spéciales de son existence? 3°, Quelle est sa condition politique et sociale actuelle? 4° Ses intérêts sont-ils compatibles avec l'indépendance, et doit-il tendre de toutes ses forces vers ce but<sup>153</sup>?

Et ailleurs :

Permettez-moi maintenant, concitoyens, de formuler au nom de la commune patrie, le credo politique de l'avenir. La tutelle coloniale n'étant pas éternelle de sa nature, nous voulons pourvoir à sa résiliation. Nous demandons à la liberté des lettres de rescision contre le régime colonial, c'est-à-dire contre la servitude pénale. Nous

avons des questions de droit à faire décider par le tribunal de la conscience nationale, savoir : la liberté est-elle prescriptible de sa nature? et dans l'espace qui nous occupe est-elle prescriptible par cent ans? La possession centenaire transfère-t-elle titre de propriété d'un peuple à un autre? Les radiations de peuples conquis sont-elles de droit humain ou de droit divin<sup>154</sup>?

[Lettre publique de Claude Renaud, le héros de l'Héritière.]

La rupture de l'Union étant une idée libérale, on comprend que Marcil se trouve à l'aise à gauche. Mais il est à peu près isolé. Il lui faudra attendre plus de vingt ans pour voir ces sentiments véhiculés par la droite. Curieusement, de tous les auteurs réactionnaires, c'est Rousseau qui mène la charge contre le Canada anglais :

En écrivant ce livre, si nous sommes sorti peut-être des règles ordinaires d'un roman, c'est que nous avons été guidé avant tout par une pensée patriotique. Expliquons-nous : - Dans un temps où une certaine partie de nos voisins d'Ontario cherchent à nous traiter en pays conquis; quand un grand nombre de journaux anglo-canadiens poussent le fanatisme et la haine du nom français jusqu'à mettre en doute notre courage; tranchons le mot : quand il n'y a que quelques mois, un journaliste anglais, sans le moindre semblant de vérité, sans le plus petit prétexte, s'oubliait jusqu'à accuser nos volontaires canadiens-français de Québec et Montréal, de lâcheté, de pillage, de brigandage, l'auteur s'est dit que l'écrivain canadien avait un devoir sacré à remplir : défendre sa nationalité calomniée, outragée<sup>155</sup>.

Rousseau écrit en 1890, soit à l'époque où l'ultramontanisme, lui-même en déclin, éprouve quelque refroidissement à l'égard du régime tory qu'il soutenait auparavant à grands

coups d'encensoir. Rousseau tient le langage de la désillusion, sa combativité nationaliste fait contraste avec l'aplatissement devant l'autorité civile avalisée par le clergé, si commune aux ultramontains.

Chez R. Tremblay, l'auteur libéral du Revenant, le désenchantement canadien-français à l'égard de la Confédération se traduit par les déboires de son héros, le jeune Eugène Leduc, qui découvre ce qu'il en coûte d'appartenir à une race inférieure, conquise :

Eugène, qui avait lu et réfléchi beaucoup plus que la plupart des enfants de son âge, avait formé le projet d'embrasser la carrière militaire, carrière qui n'offre guère d'avenir au descendant d'un peuple conquis. Notre futur guerrier savait bien qu'il n'aurait jamais l'occasion de défendre le drapeau de sa nationalité puisque les Canadiens-Français n'ont pas de drapeau qui leur soit propre. Il ne se souciait pas de servir l'Angleterre, mais il y avait la France, ce grand pays qui, quoi qu'on dise et qu'on fasse, sera toujours la patrie des Français du Canada. Il se proposait donc de passer en France dès qu'il aurait dix-huit ans pour s'enrôler dans la légion étrangère, bien qu'il eut été peiné d'apprendre qu'un Franco Canadien ne peut être admis qu'en qualité d'étranger dans l'armée française<sup>156</sup>.

Ainsi, le nationalisme de Tremblay s'exprime moins par des imprécations platoniques, comme chez Rousseau, que par un constat lucide de la condition sociale canadienne-française. Plus loin :

[Eugène Leduc, s'étonnant qu'on s'adressât en anglais aux bataillons canadiens-français, se fait répondre que c'est la langue de la majorité dans la milice] : Il avait maintenant la preuve que c'était là un des nombreux prétextes dont on se sert pour reléguer la langue française au second plan dans une province où elle est officiellement reconnue et où le simple bon sens exige qu'elle occupe le premier rang<sup>157</sup>.

Tremblay n'est pas seul dans le siècle à s'exprimer ainsi. Loin de là! En fait, il s'apparente à la tradition libérale de L.-A. Dessaulles, qui s'exclamait dans le Pays du 7 décembre 1861 : "Il y a vingt Canadiens dans la législature qui peuvent faire un discours anglais! Combien y voyez-vous d'Anglais qui puissent faire un discours français? Pas un<sup>158</sup>!" Bien sûr, Tremblay écrit plus de vingt ans après Dessaulles, mais les griefs n'ont pas changé en l'essence : le Canadien français est un homme colonisé dans son propre pays.

\*

f. Roquebrune et la voix du sang ...

On se rappelle la préface d'Un Océan à l'autre où Roquebrune s'offusquait de ce qu'on prête aux Canadiens

français un peu trop de sang indien à son goût (cf. le Discours préfaciel, p. 172-173) :

Ces cheveux blonds, cette carnation de la peau, ces yeux bleus de la jeune Canadienne, c'était la race de Normandie, le vieux sang nordique des Vikings. Aline Guilbault appartenait à cette famille humaine qui a conquis une moitié de l'Europe et une partie de l'Amérique. En elle se conservait un peu de l'instinct de ces hommes hardis, qui, venus de la mystérieuse Scandinavie, s'établirent par force en France, fondèrent des royaumes jusque dans les Siciles, et prirent une part si importante à la conquête du Canada. En cette année 1885, la fille du rancher Guilbault représentait dans l'Ouest canadien, au même titre que les Anglo-Normands, la race dont l'insatiable goût de conquête a transformé le monde<sup>159</sup>.

Le propos préfaciel était déjà dur. Roquebrune récidive dans le discours extradiégétique. Dans le passage cité ci-haut, l'auteur exalte la race des vikings conquérants qui se perpétue dans les colons canadiens-français de l'Ouest. Toutefois l'insistance qu'il met à vanter les mérites du sang anglo-normand--blondeur de l'héroïne, "cette carnation de la peau", "ces yeux bleus" -- ressemble d'une manière troublante au culte aryen qui empoisonnera dix ans plus tard la propagande nazie, le discours vichyste et autres aberrations du même tabac. Non qu'il faille voir un crypto-nazi en Roquebrune — Bonheur d'occasion n'est pas non plus un roman fasciste en dépit des états de service de Gabrielle Roy à Je suis partout<sup>160</sup>, fameux repaire d'intellectuels nazis façon Rebattet et Brasillach --, plutôt un

"esprit du temps", un discours idéologique propre aux années vingt côté France et côté Canada. À titre d'exemple, on retrouve dans l'historiographie canadienne -- à côté du discours généralement paternel à l'endroit de l'autochtone -- quelques pointes de racisme anti-indien et anti-métis : chez Sulte, entre autres<sup>161</sup>. Voyons ce que Roquebrune en dit :

[Le colonel de Salaberry à M. Ménard, le savant :]

Vous allez vous trouver devant des gens très graves [les Indiens], qui abusent de la rhétorique la plus pompeuse et d'une intempérance de discours terrible. Tout est prétexte à phrases déclamatoires pour eux. Je ne sais où ils ont pris ce goût qu'ils ont pour les longues palabres.

-Mais c'est leur sang indien qui veut cela, colonel. Ignorez-vous que l'éloquence fut toujours un art très prisé chez les sauvages d'Amérique? Les conquérants espagnols, anglais et français ont toujours été obligés de subir d'interminables harangues<sup>162</sup>.

Et plus loin :

[Le Père Lacombe à Donald Smith :]

C'est un homme [Riel] profondément religieux mais en lui le mélange de la race indienne avec le sang français semble avoir produit un déséquilibre. Il est mystique et son mysticisme est d'une nature parfois inquiétante<sup>163</sup>.

Derrière Roquebrune, c'est toute une époque qui parle. Le temps où l'on lisait avidement la France juive de Drumont, où l'on croyait dur comme fer à la prédestination par le sang, où l'on se régalaient de l'immuabilité compor-

tementale des races, toutes ces balivernes criminelles qui firent la fortune du nazisme, des Croix-de-Feu et des Chemises noires d'Adrien Arcand. À l'heure où Roquebrune compose D'un océan à l'autre, les années vingt sont infectées par l'idéologie du sang. Par exemple, André Bélanger écrit à propos de l'oeuvre de Groulx :

La race canadienne-française est déterminée chez Groulx par les impératifs de sa naissance et de sa prime enfance. Il serait permis de parler dans un sens large de déterminisme quasi génétique. Les notions d'"hérédités" de patrimoine, d'héritage culturel reviennent constamment sous sa plume<sup>164</sup>.

Ces notions étaient très répandues à l'époque, Groulx n'inventait rien. La culte de la race, du sang, de la nation n'est pas non plus l'apanage d'un Maurras ou d'un Céline. C'est l'obsession d'une époque entière qui entre par Roquebrune dans le roman historique canadien. On comprend ainsi un peu mieux pourquoi le pauvre Riel, métissé de sang indien trouble, est à ses yeux un être perdu, un "loser", que la locomotive confédérale écrasera sans pitié. C'est le mariage d'un certain credo biologique avec la fatalité historique qui est dur pour les sangs impurs. D'un océan à l'autre émerge aux créances fort en vogue de l'Action française, dont, au premier chef, l'apriorisme raciste qui fait les bons génocides.

g. Agriculturisme et antimatérialisme : pour la Terre, contre l'Argent

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du vingtième, l'idéologie canadienne-française est marquée, entre autres, par deux grands courants : l'agriculturisme et l'antimatérialisme. Le second est surtout mis de l'avant à la fin du siècle, à partir des travaux de Mgr L.-A. Paquet. Les textes d'époque nous ont tout dit sur ces deux mouvements. Voyons ici en quoi ils se manifestent dans le roman historique canadien-français d'avant 1925.

Rappelons que l'agriculturisme est surtout une créature ultramontaine, comme l'a démontré Fernand Dumont. En 1861, la Gazette des campagnes déclare :

Qu'il suffise de dire que l'agriculture a fait jusqu'ici la plus solide gloire des Canadiens puisqu'elle a été la base et la garantie humaine la moins contestable de leurs supériorité, de leur esprit de paix, de leurs moeurs honnêtes, simples et hospitalières, de leur foi vive, de leur bonheur social et domestique<sup>165</sup>.

L'idée que la Terre est la plus belle conquête du Canadien français résonnera longtemps chez nous; elle est surtout véhiculée par le clergé et ses thuriféraires. Selon F. Dumont, l'agriculturisme s'inscrit dans une stratégie de repli sur soi-même, compréhensible chez un peuple conquis à

qui sont refusés les moyens de maîtriser son avenir économique, politique et social. Parallèlement au repli sur soi et sur la terre s'exerce le repli sur le passé : trois dominantes complémentaires qui se retrouvent, comme l'écrit Dumont, "dans les attitudes d'un peuple étranger à son devenir<sup>166</sup>." On connaît aussi la définition de l'agriculturisme que donne Michel Brunet :

L'agriculturisme est une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne. C'est un refus de l'âge industriel contemporain qui s'inspire d'une conception statique de la société<sup>167</sup>.

Solidement enraciné dans la pensée canadienne-française de l'Acte d'Union à Duplessis, on comprend que l'agriculturisme imprègne également la littérature d'ici, dont le roman historique.

Toutefois, nos romanciers historiens sont moins préoccupés de chanter le retour à la terre, que de dénoncer le premier corollaire de l'agriculturisme : l'antimatérialisme. En effet, le retour aux chaumières et aux pâturages suppose un déni de la valeur matérialité. Reprendre la charrue, c'est refuser la vie facile que donne l'argent, le travail à la chaîne en usine, la vie dans la poussière des

villes. L'antimatérialisme est aussi un article important du credo ultramontain d'autrefois, une des idées-forces dans le processus de cléricatisation massive du Canada français de 1840 à la Révolution tranquille. Témoin ce passage du Nouveau Monde de 1873 : "Le vrai bonheur ici-bas consiste premièrement dans la possession des biens surnaturels, les biens de la grâce, et secondairement dans la possession des biens de l'ordre naturel<sup>168</sup>." On se rappelle les échos de ce postulat dans l'Oublié de Laure Conan et Fleur des ondes de Montreuil. L'argent est chose sale, seul compte le salut de l'âme.

Curieusement, le plus agriculturiste de nos auteurs est celui qui était le moins susceptible de remuer le fumier : Roquebrune, dans D'un océan à l'autre :

Par la fenêtre, Donald Smith aperçut Guilbault qui donnait à manger aux chiens.

Et sortant le rejoindre, il se disait que tous ces êtres étaient sains comme s'ils eussent appartenu à une race dont la chair et le sang s'étaient renouvelés. Il semblait, à voir ce jeune homme, cette jeune femme et ces quatre enfants, que la race humaine se fût débarrassée enfin de toutes les tares qu'elle traîne depuis des siècles, que toutes les hérédités mauvaises eussent été vaincues par un inexplicable miracle. Et il n'était pas loin de voir en eux des produits naturels de cette terre canadienne où l'hiver assainit toutes choses et où les étés sont féconds, abondants et nourriciers<sup>169</sup>.

On se rappelle l'obsession maurrassienne de la régénération chez Roquebrune. Le voici qui propose la solution canadienne-française par excellence : le retour à la terre, harnachant ainsi l'agriculturisme triomphant à l'aryanisme balbutiant. Il fallait le faire ... La même idée revient plus tard dans le roman :

[Le colonel de Salaberry aux Ménard, l'oncle et le neveu :]

- Vous ne revenez donc pas maintenant vers l'Est? Je croyais que Jacques [le neveu] devait faire choix d'une profession?

- C'est justement parce que j'ai fait choix d'une profession, colonel, dit Jacques en riant, que nous allons désormais nous fixer dans l'Ouest.

- Comment cela?

- Oui, dit M. Ménard, Jacques est décidé à avoir un ranch et à faire l'élevage ...

- Et la chasse, compléta l'adolescent. N'est-ce pas la plus belle des professions, colonel? Ai-je besoin d'aller grossir le nombre d'avocats qu'a déjà produits notre race? J'aime mieux faire pousser ici du blé et élever des vaches et des chevaux. Le Nord-Ouest sera bientôt envahi par l'émigration du monde entier; il est tout naturel que les Canadiens soient ici les premiers colons<sup>170</sup>.

En 1925, donc, Roquebrune reprend les mêmes thèmes qu'on retrouve dans Jean Rivard de Gérin-Lajoie et dans Charles Guérin de P.-J.-O. Chauveau, ces romans de jeune homme où l'auteur déconseille le port de la toge et réclame la conquête de la glèbe. Il faut dire que Roquebrune se fait

l'écho aux penseurs de son temps. Ainsi, en 1908, le journal Le Nationaliste ne dit pas autrement : "Retournez à la terre, reprenez cette antique et honorable besogne du laboureur et oubliez les fascinations de la ville [...] Alors, gagnez le Nord, gagnez le Lac Saint-Jean, gagnez l'Ouest, mais trouvez-vous une terre à cultiver...<sup>171</sup>." Chez Roquebrune, l'apriorisme raciste fait cause commune avec l'apriorisme agriculturiste.

Avant Roquebrune, cependant, E. Rousseau déplore aussi le surplus de sujets instruits que produit le Canada. Lui aussi refuse l'instruction et privilégie la terre pour le salut et l'avenir de la nation canadienne-française : une vieille recette toujours goûtée de l'idéologie ultramontaine :

Quand ce fils lui avait été donné après 14 années d'un mariage stérile, Ignace Gravel - préjugé, hélas! que l'on rencontre si souvent de nos jours chez les cultivateurs canadiens, qui vont ainsi faire presque toujours le malheur de leurs enfants, quand ils n'ont pas à s'accuser de grever le pays de sujets inutiles, parfois dangereux - Ignace Gravel s'était promis, disions-nous, de soustraire son fils aux rudes travaux des champs pour en faire un monsieur<sup>172</sup>.

Comme nombre d'ultramontains, Rousseau se méfie de l'instruction qui salit le coeur pur du paysan. Il est de son temps. Le Nouveau Monde n'écrivait-il pas en 1878 :

Le propre de la vraie éducation ne doit pas être de déplacer socialement l'élève, mais de lui donner les moyens d'atteindre avec plus de ressources dans le coeur et l'intelligence la perfection de l'état de ses pères ou de ses parents adoptifs<sup>173</sup>.

Roquebrune n'aurait pas dit mieux, et l'instruction, c'est la mort de l'agriculture, et par extension, de la pieuse nation canadienne-française.

Si l'agriculturisme fait bonne figure dans le roman historique canadien, le matérialisme n'a pas la part belle. Les auteurs qui se prononcent sur la question sont unanimes à le rejeter. C'est pour eux, comme qui dirait, une valeur anticanadienne. Singer, par exemple :

Je déteste une éducation qui n'a pour but que le chiffre. le chiffre étiole l'âme; avec le chiffre poésie, philosophie, religion, tout meurt. Le chiffre c'est le meurtre de la pensée. Qu'est devenue l'Angleterre depuis qu'elle se livre exclusivement au commerce. Un cadavre doré; mais ses grands écrivains ont disparu. S'il en paraît encore, ce sont de rares météores qui n'éblouissent qu'à de longs intervalles<sup>174</sup>.

C'est dit, évidemment, avec l'accent lyrique auquel Singer nous a habitué : la jérémiade romantique, mais qui n'en traduit pas moins le courant antimatérialiste qu'anime le clergé canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle. Singer accommode à la sauce lamartinienne la pensée de Mgr Paquet.

Mais l'antimatérialisme n'est pas l'apanage des ultramontains : il se porte bien à gauche également. Témoin ces deux philippiques de R. Tremblay :

Les Européens qui liront cette scène [une banqueroute] se diront peut-être qu'elle est invraisemblable. [...] Chez nous, l'homme du peuple tient le banqueroutier pour un voleur, et il a raison. Nos moeurs domestiques sont pures et si le sens moral est un peu émoussé dans nos cercles commerciaux, la faute en est aux Européens qui ont créé notre commerce et qui donnent le ton aux affaires<sup>175</sup>.

...

Comme eux [les Américains], nous avons ici nos charlatans politiques, nos marchands de religion, nos trafiqueurs de consciences, nos réputations surfaites, et nos idoles aux pieds d'argile. Autant qu'eux, nous nous aplatissons devant le veau d'or, et s'il nous est impossible de surpasser leur admiration servile pour le vice doré, par contre, l'honnête homme convaincu du crime de pauvreté chronique et invétérée, est l'objet d'un mépris beaucoup plus profond chez nous qu'aux États-Unis<sup>176</sup>.

Tremblay, on le voit, ne manque pas de faire valoir que l'attachement aux biens matériels est aussi un vice "canadien" mais il avance dans le premier passage ... que ce n'est pas de notre faute. Ce sont "les autres", l'Europe, qui nous ont fait comme nous sommes. Il y a là, en sous-titre, l'expression d'une autre valeur : le nationalisme canadien. Qui s'accompagne, malheureusement, d'un déni puéril. Le second passage est plus dur pour les Canadiens, mais Tremblay ne manque pas, encore une fois, de décerner la

palme du matérialisme à d'autres ... les méchants Américains.

Chez Singer, une deuxième fois, et chez Bourassa, le matérialisme revient sur la sellette. Pour eux, la valeur argent est propre à l'homme prétendu civilisé. Leur critique du matérialisme passe toutefois par la résurrection -- et l'éloge -- du Bon Sauvage d'autrefois. D'abord Singer :

En effet, que sont devenues toutes ces nations qui peuplaient l'Amérique lors de la conquête? C'est à peine s'il reste encore quelques traces de toutes ces tribus guerrières. Hélas! cher Didier, il faut l'avouer avec douleur et à la honte de l'humanité, ces fiers caciques sont devenus la proie des peuples prétendus civilisés de l'Europe. Du midi au septentrion, des bords glacés du Labrador aux Cordillières de l'Equateur, tout est devenu la pâture d'impitoyables ravisseurs<sup>177</sup>.

Singer récrit l'Histoire d'une plume qui ne doit rien à l'Action française de Roquebrune. Curieusement, il est bien le seul de ses confrères à se faire le défenseur des peuples indiens génocidés. Mais il fallait qu'il le fasse au nom d'une valeur qu'il croit "canadienne". Bourassa est plus ambigu sur ce point:

Moi, me soumettre à ces blancs [les Anglais]! s'écria le Micmac : non, non, nous ne nous soumettons jamais qu'à la loi de la mort. [...] Nous prêtons notre secours aux autres nations, dans la

guerre, mais nous ne lions jamais nos bras et notre volonté! [...] Et crois-tu que je voudrais attacher ma vie à vos lois de la paix, à vos travaux d'esclaves? Vous autres, hommes faibles, vous vous êtes fait des besoins serviles; il vous faut dormir sur des lits, manger des viandes assaisonnées, couvrir votre peau sensible d'habits variés; vous êtes gouvernés par ces nécessités, et vous travaillez toute votre vie pour gagner ces morceaux de métal qui servent à vous procurer ces choses. Quant à nous, nous prenons à la terre ce qu'elle donne pour nous alimenter et nous couvrir, et nous continuons à coucher sur elle tels que la vie nous y condamne. Partout elle nous offre ses richesses et elle ne nous retient nulle part. Nous sommes ses véritables souverains, jamais ses serviteurs et ses captifs. Méprisant ce que vous appelez des biens, [...] nous ne sommes pas tentés d'avoir recours au vol et au mensonge pour déposer les autres<sup>178</sup>.

Bourassa a recours à un procédé classique : le Huron de Voltaire, les Persans de Montesquieu, les lilliputiens de Swift qui tendent le miroir à leur société. C'est aussi, comme chez Singer, écrit sur le mode romantique; on veut croire qu'il existe des êtres étrangers aux richesses matérielles qui corrompent l'homme. On conspue la civilisation, on exalte la nature, par la bouche d'un Bon Sauvage complaisant. Ici, toutefois, la critique sociale en habit exotique ne s'adresse pas qu'aux Canadiens trop près de la piastre : elle met dans le même panier toute la civilisation blanche. Critique d'ailleurs peu effective puisqu'elle n'émane que d'une voix trop isolée.

Dans la foulée de Bourassa, mentionnons un dernier auteur qui craint aussi les ravages de le matérialité dans la nation canadienne-française. Il s'agit de Houde :

(1) Jusqu'à l'établissement de la domination anglaise, le Canada consommait une quantité de marchandises de luxe importées, considérable eu égard au chiffre de sa population. Pendant un peu plus de trois quarts de siècle ensuite, les Canadiens-Français eurent des habitudes plus simples, puis leur goût pour le luxe reprit plus extravagant que jamais, et il est poussé si loin aujourd'hui que ceux qui s'intéressent à leur avenir comme race distincte appelée à jouer un rôle important, en sont justement alarmés<sup>179</sup>.

Contrairement aux auteurs précédents qui se servent surtout d'arguments empruntés à la rhétorique, Houde table sur l'histoire économique du Canada. De même, son ton est beaucoup moins polémique. Rappelons que Houde publie son roman dans le Nouveau Monde, journal ultramontain, et qu'avant lui, Faillon, historien ultramontain, fustigeait l'amour du luxe et exaltait la vie artisanale des premiers colons<sup>180</sup>. Ce qui prouve une fois de plus le rapport intime qui unit l'antimatérialisme à l'ultramontanisme.

Comme dans les chapitres précédents, nous faisons suivre le recensement des idéologèmes extradiégétiques par quelques observations.

\* \* \*

### Observations

Pour chaque idéologème recensé ici on trouve un équivalent dans les textes d'époque : nos romanciers historiens ne travaillent à peu près jamais seul, chacun est tributaire d'un courant idéologique donné. Tous les propos historiques, particulièrement, trouvent leur source chez quelque historien; les propos sociaux ont leurs pendants dans la presse, dans le mouvement des idées en général. On ne saurait en conclure toutefois que tout romancier historien a son historiographe à lui, ou un cadre idéologique dans lequel il s'enferme pour mieux penser. Ce n'est pas toujours le cas. Nous l'avons dit au départ (cf. Prémises, p. 32) en évoquant l'exemple de Georges Bernanos : la littérature ne s'asservit pas comme on veut. Nos romanciers historiens, aussi, jouent de drôles de tours à la taxonomie idéologique. Bien sûr, il y a de purs romanciers marqués à

gauche : Marcil, par exemple, qui puise toute sa science historique chez Garneau, le dépassant même sur la question de l'avenir politique du Canada français. Et il y a aussi d'irréductibles ultramontains : E. Rousseau et surtout J.-B. Caouette, sans conteste le premier de la classe. Dans un premier volet, nous tâcherons de situer ces divergences. Mais la vaste majorité des romanciers à l'étude, disons-le d'emblée, n'est pas pure de tout alliage. Ainsi nous avons vu Doutré célébrer l'oeuvre de civilisation du Canada français comme le meilleur des historiens clercs; nous avons vu aussi Rousseau accabler ses concitoyens anglophones avec la vigueur d'un jeune rouge. Justement, nous voulons ici rendre compte de ces convergences parfois troublantes.

Il convient, avant, de rappeler les propos de C. Grivel qui sont à la base de notre thèse :

Premier fait auquel il faut se rendre : un texte est une opération de citations. Son tissu est parfaitement citatoire, réitératif même. Par rapport à cette évidence, les allures d'originalité qu'il se donne doivent paraître souvent fort vaines. Un texte constitue toujours une réaction à d'autres textes; il en constitue toujours la redite transformatrice, avec ou sans déni. Un texte, en d'autres termes, est un phénomène de comparution des textes (contemporains, analogues, "repêchés") qu'il requiert. En ce sens, un auteur est un compilateur. Un lecteur, aussi<sup>181</sup>.

Grivel clame même la nécessité de ce phénomène :

[...] sans la citation universelle des sens admis par lui [le social], aucune littérature ne saurait venir à bout de sa tâche<sup>182</sup>.

Le sens de ces assertions nous apparaît d'autant plus clairement au terme de notre enquête sur les propos extradiégétiques qui, on l'a vu, sont rarement orphelins.

Oui, nos auteurs ont souvent été les dociles élèves de Garneau et de Casgrain, ânonnant comme il faut la leçon d'histoire bien apprise. Et c'est chose parfaitement normale : le romancier historique n'est pas digne de ce nom s'il ne puise ses renseignements à bonne source. On ne s'attendait pas, évidemment, à ce que certains s'emploient à citer leurs maîtres à penser avec tant de servilité. Rousseau et Thil-Lorrain, par exemple. En effet, ceux-là ont mal compris la nécessité et la légitimité du texte littéraire comme "tissu citatoire". Mais nous trouvons réconfortant de voir la majorité se démarquer des cadres idéologiques dont ils sont issus. Comme l'écrit Grivel, "la littérature fixe la positivité, le sens admis, dieu, la loi tout aussi bien, mais la littérature les déjoue aussi<sup>183</sup>." Par exemple, quand Bourassa, l'ultramontain modéré quoique bon teint, prête à son Indien de service son réquisitoire contre ce qu'on n'appelait pas encore la "société de consommation", lui qui s'était juré de ne jamais verser dans la polémique (cf. Le Discours préfaciel, p. 126). Ici,

Bourassa se déleste du corset idéologique des biens-pensants cléricalisés, normalement plus prompts à encenser le statu quo social qu'à le dénoncer. C'est peut-être le propre de la littérature que de penser mal et bien tout à la fois. C'est sûrement le cas du roman historique canadien.

\*

### 1. Divergences

Dans le chapitre précédent (cf. Le Discours préfaciel), en particulier à propos de la question du roman, nous avons démontré qu'il y avait lieu de départager les romanciers historiques canadiens en deux camps : auteurs de gauche, auteurs de droite, ceux qui sourient à l'avenir et ceux qui lui tournent le dos; romanciers libéraux et romanciers conservateurs, ceux qui ont fait leurs classes auprès de Dessaulles et consorts, et ceux qui croient que le seul chemin mène à Rome. Les Rouges contre les Bleus. Dans le cas du discours extradiégétique, la même constatation est vérifiable.

Dans les interprétations historiques, il y a de parfaits romanciers rouges. On le voit à propos de la question huguenote quand C. Marcil reprend à peu près mot

pour mot les idées de Garneau sur l'interdiction d'entrée des huguenots au Canada et la révocation de l'Édit de Nantes. Marciel s'oppose résolument à Laure Conan et à toute l'historiographie ultramontaine sur ce point. L'auteur de l'Héritière récidive dans le portrait qu'il trace de Mgr de Laval : encore là, il se bute à E. Rousseau, l'apologiste du premier évêque de Nouvelle-France.

Parmi les autres romanciers libéraux, on compte aussi H.-É. Chevalier, lui qui prête des intentions maçonniques aux Patriotes et proclame traîtres les Canadiens qui se sont ralliés à l'occupant. Ses remarques sur l'après-Conquête et l'Acte d'Union de 1840 révèlent encore une fois l'ancien collaborateur du Pays, journal libéral.

En matière sociale, il faut mentionner Marciel encore qui prône la souveraineté du Canada français, ce qui fait de lui sans doute le premier romancier péquisant avant la lettre; Rodolphe Girard, le premier à brandir l'étendard de l'anti-impérialisme british; enfin, et surtout, Rémi Tremblay au satirisme social si dur pour les élites canadiennes-françaises -- exception faite du clergé -- et le mirage de l'égalité entre les descendants des pères fondateurs du Canada, s'opposant par là à l'angélisme fédéralisant de Roquebrune.

La liste n'est pas longue. Elle s'arrête ici, car il y a beaucoup plus de parfaits romanciers conservateurs. Ici ce sont Rousseau et Caouette qui emportent toutes les palmes. Le premier loue à grands cris l'ultramontanisme de Mgr de Laval et pourfend les Encyclopédistes. Le second est l'apôtre de toutes les vertus -- chasteté, tempérance, etc... -- et le thuriféraire inconditionnel du clergé dans toutes ses interprétations historiques.

Il n'est plus utile, toutefois, de comparer la pensée de tel auteur rouge à tel autre bleu. C'est déjà chose faite d'ailleurs. Il importe plutôt, croyons-nous, de faire valoir le fait que, malgré toutes ces divergences fondamentales, le roman historique canadien ne présente aucun élément de polémique interne. Conan ne reprend pas Marcil, Girard et Rousseau ne se prennent jamais aux cheveux. Bien sûr, le romancier d'Histoire prend position : il s'emporte contre le Roman ou tonne contre la métropole anglaise, mais jamais il n'attaque un collègue écrivain, jamais. On ne trouve aucune trace de "dialogisme" ou de "plurilinguisme" au sens où l'entend Mikhaïl Bakhtine<sup>184</sup>, par exemple, quand le Don Quichotte parodie le genre canonisé qu'est le roman de chevalerie. Personne, parmi nos auteurs, n'est tenté par la dynamique subversive du langage parodique suivant l'exemple des grands du roman : Cervantès,

Rabelais, Grimmelshausen, Sterne, Lermontov. Tout au contraire, le romancier historien d'avant 1925 essaie plutôt de s'"installer" dans le genre tel qu'il est admis, reçu; il essaie de faire un bon roman historique, à l'égal des autres. Jamais il ne lui vient l'idée de briser le cadre, de modifier la recette; il ne fait que transplanter dans le décor canadien les modèles qu'ont façonnés Scott et Cooper. Cette docilité formelle ne les empêche pas d'avoir des idées, bien au contraire, on voit comment ils exploitent la tribune du roman. Mais le ton est toujours au monologue, jamais au dialogue. Chacun a son historien favori, son parti politique, ses intérêts catégoriels, et chacun prêche pour sa paroisse. Tant chez les libéraux que chez les conservateurs, on parle pour soi sans un regard pour le voisin qui pense autrement. Le résultat : l'intervention auctoriale du roman historique canadien est un discours canonisé totalement inefficace, à l'image, si on veut, d'un escrimeur qui s'exercerait à frapper de grands coups dans le vide.

Il est un fait qui corrobore notre dernière affirmation. À l'exception de Marmette et de Laure Conan, tous les romanciers historiques canadiens sont les auteurs d'un seul roman -- quelques-uns en ont écrit deux, pas plus. Ainsi, chacun "s'est fait plaisir" en disant ce qu'il avait

à dire, pas plus. Une fois épuisé le réservoir d'idées, on cesse d'écrire des romans puisqu'on a tout dit. Nos romanciers historiens sont des gens d'idées, rarement des gens de lettres; de même, ces gens évoluent peu, et c'est sans doute pourquoi ils cessent d'écrire.

\*

## 2. Convergences

Donc le roman historique n'est jamais subversif, ni par la diégèse, ni par la langue. Bien sûr, il exprime des idées -- qui sont le plus souvent conformes à l'idéologie cléricalisée dominante, rarement inorthodoxes. Et quand il se sert du discours auctorial -- dans le titre, la préface ou le propos extradiégétique -- pour avancer des thèses, il s'écarte peu des idées que lui suggère le courant idéologique dont il se réclame. Et encore, il ne cherche pas la controverse, il prend position, un point c'est tout. Sur le plan des idées, le roman historique canadien reste un roman de chapelle.

Nous avons vu des romans libéraux, des romans conservateurs, les premiers submergés en nombre par les seconds. Ce fait épouse tout à fait l'évolution de la conjoncture idéologique au Canada français de 1837 à 1925. Dans les Rouges, J.-P. Bernard a fort bien montré comment les idées libérales, de forces vives qu'elles étaient au lendemain du Rapport Durham, ont fini par se diluer dans le courant de conservatisme qui emporta le siècle. L'idéologie libérale finit par survivre ailleurs que chez ses défenseurs originaux : elle est lentement récupérée par les partis soumis à l'idéologie cléricalisante d'alors. Le jeu de l'usure, des sinécures et de la cooptation idéologique réduit au silence ses meilleurs ténors. L.-A. Dessaulles meurt en exil à Paris; Joseph Doutre entre dans la magistrature, Laurier quittera l'Institut canadien pour faire un mariage catholique. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le conservatisme triomphe. Même Honoré Mercier finit par accepter la fédération canadienne, le nationalisme se dilue<sup>185</sup>. Non qu'il faille tenir le libéralisme pour mort et enterré; il subsiste tout de même. Chose certaine, il continue de vivre dans le roman historique comme en témoignent les tirades anti-impérialistes de R. Girard et la réhabilitation posthume des Patriotes chez Bibaud et Roquebrune.

Mais, comme l'a montré J.-M. Bernard, la récupération des idées libérales par les forces conservatrices, le nationalisme par exemple, ne se fait pas sans risques. Il arrive que les champions de l'idéologie conservatrice finissent par parler comme les libéraux d'autrefois. L'évolution du journal Le Nouveau Monde est symptomatique de ce glissement de valeurs. Dans son article sur la question, Gérard Bouchard a fort bien dit comment le journal, à ses débuts, -- tory jusqu'à la moelle, contre l'instruction obligatoire, pour la Confédération, etc. --, a pu glisser lentement vers des idées plus proches du libéralisme -- le Nouveau Monde réclamera vingt ans plus tard l'intervention de l'État dans l'éducation des masses et contestera le lien avec Ottawa<sup>186</sup> --. Le même phénomène est observable chez les libéraux, Arthur Buies et L.-A. Dessaulles par exemple, qui reconnaîtront un jour la contribution du clergé à l'évolution du Canada français<sup>187</sup>. Un mouvement mange l'autre, les antagonismes s'émoussent, les partis commencent à se ressembler, à tenir le même langage. Les conservateurs accaparent le discours nationaliste, comme on le voit dans les colonnes du Nouveau Monde et chez l'ultra E. Rousseau. Les libéraux finissent par croire aux vertus du retour à la terre; ainsi Roquebrune qui envoie ses Canadiens français défricher l'Ouest, et Arthur Buies qui finit collaborateur du curé Labelle<sup>188</sup>. Nous assistons, dans le roman historique, aux mêmes permutations de valeurs.

C'est surtout vrai dans le cas du propos historique. Bien avant l'assimilation des idées libérales par le Nouveau Monde et les oeillades d'Arthur Buies au clergé, Marcil et Bourassa parlent le même langage quand ils évoquent le drame acadien. Plus tard, Rousseau et Girard fustigent avec la même indignation l'arrogance de la majorité anglophone. Dans le domaine social aussi, romanciers de gauche et droite serrent les coudes. L'agriculturisme et l'anti-matérialisme deviennent des biens communs; libéraux et conservateurs, Conan et Montreuil, idéalisent le passé agricole du Canada français; Doutre et Marmette exaltent la mission civilisatrice des Canadiens français; Roquebrune et Conan prêchent également l'agriculturisme; Singer et Tremblay condamnent le matérialisme avec la même vigueur. Les romanciers brassent souvent les mêmes idées.

En somme, le discours extradiégétique est rarement l'esclave d'une telle école de pensée. L'idéologie romanesque est volage plus souvent qu'autrement. Bien sûr, il y a toujours des purs : Marcil et Caouette. Mais les hybrides sont majoritaires.

\* \* \* \* \*

RENVOIS

1. Ch. Grivel, "Savoir social et savoir littéraire", dans Littérature, n° 44, déc. 81, p. 77.
2. D. Monière, Le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1977, 381 p.
3. J.-P. Bernard, Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1971, 394 p.
4. S. Gagnon, Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Coll. Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p.
5. F. Dumont, J.-P. Montmigny et J. Hamelin (éd.), Idéologies au Canada français 1850-1900, Histoire et sociologie de la culture 1, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1971, 327 p.
6. F. Dumont, J. Hamelin, F. Harvey et J.-P. Montmigny, Idéologies au Canada français 1900-1929, Histoire et sociologie de la culture 5, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1974, 377 p.
7. J. Doutre, Les Fiancés de 1812 ..., p. XIX\*.
8. S. Gagnon, Le Québec et ses historiens ..., p. 9.
9. R. Le Moine, "Le roman historique québécois (1837-1925)", dans Archives des lettres canadiennes, t. III, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 1971, p. 69.
10. Supra 8, op. cit. p. 17.
11. Ibid., op. cit., p. 20-21.
12. Ibid., op. cit., p. 34.
13. Ibid., op. cit., p. 320.

---

\* L'appendice II donne la notice bibliographique complète pour tous les romans cités dans ce chapitre.

14. Ibid., op. cit., p. 319.
15. Ibid., op. cit., p. 25-27.
16. Ibid., op. cit., p. 388-389.
17. Ibid., op. cit., p. 323.
18. Ibid., op. cit., p. 36.
19. Ibid., op. cit., p. 36-37.
20. L. Conan, À l'oeuvre et à l'épreuve ..., p. 50-51.
21. Ibid., op. cit., p. 54.
22. H.-R. Casgrain, Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de la colonie, Québec, Desbarats, 1864, 467 p.
23. S. Gagnon, Le Québec et ses historiens ..., p. 152-153.
24. Ibid., op. cit., p. 331.
25. Supra, note 20, cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 72.
26. L. Conan, À l'oeuvre..., p. 53.
27. N.-E. Dionne, Samuel Champlain Fondateur de Québec et Père de la Nouvelle-France. Histoire de sa vie et de ses voyages, t. I : Québec, A. Côté et Cie, 1891, XXII-427p.; t. II, Québec, s. édit., 1906, VII-539 p.
28. S. Gagnon, Le Québec ..., p. 152-154.
29. L. Conan, À l'oeuvre..., p. 67.
30. N.-E. Dionne, Jacques Cartier. Ouvrage couronné par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, XII-332 p.
31. S. Gagnon, Le Québec..., p. 150.
32. Ibid., op. cit., p. 160-161.

33. L. Conan, L'Oublié ..., p. 228.
34. Ibid., op. cit., p. 232-233.
35. Cité dans D. Monière, Le Développement..., p. 227.
36. P. Rousseau, Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Villemarie 1640-1676. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 141.
37. C. Marcil, L'Héritière d'un millionnaire ..., p. 58-59.
38. F.-X. Garneau, Histoire du Canada..., t. I. Cité par S. Gagnon, Le Québec ..., p. 304.
39. J. Doutre, Les Fiancés de 1812 ..., p. 21-22.
40. S. Gagnon, Le Québec..., p. 230-231.
41. J. Marmette, Charles et Eva ..., p. 172.
42. J. Marmette, L'Intendant Bigot ..., p. 25.
43. S. Gagnon, Le Québec..., p. 103.
44. Auguste Gosselin, Vie de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et apôtre du Canada, 1622-1708, Québec, Imprimerie L.-J. Demers et Frères, 1890, Vol. I, XXXII 5. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 83.
45. S. Gagnon, Le Québec..., p. 185-187.
46. T. Chapais, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672), Québec, Imprimerie S.-A. Demers, 1904, p. 240. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 191-192.
47. C. Marcil, L'Héritière..., p. 53-54.
48. S. Gagnon, Le Québec..., p. 298.
49. Ibid., op. cit., p. 299.
50. E. Rousseau, La Monongahéla..., p. 17-18.
51. Ibid., op. cit., p. 27-28.
52. S. Gagnon, Le Québec..., p. 98-106.

53. Ibid., op. cit., p. 99.
54. J. Marmette, Le Chevalier de Mornac..., p. 43-44.
55. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 295-296.
56. C. Marcil, L'Héritière..., p. 79-80.
57. Ibid., op. cit., p. 89-90.
58. Étienne-Michel Faillon, Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Soeurs de la charité de Villemarie, dans l'île de Montréal, en Canada, Villemarie, Chez les Soeurs de la Charité, Hôpital général, 1852, p. 175. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 50-51.
59. H.-R. Casgrain, Guerre du Canada 1756-1760, Montcalm et Lévis, vol. II, p. 221 et 235. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 174.
60. S. Gagnon, Le Québec..., p. 201-202.
61. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 34.
62. J. Marmette, François de Bienville..., p. 378-379.
63. J. Marmette, L'Intendant Bigot..., p. 88.
64. B. Sulte, Histoire des Canadiens français 1608-1880, t. III, Montréal, Wilson et Cie, 1882, p. 95 et 96. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 356.
65. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 299-300.
66. Ibid., op. cit., p. 324.
67. L. Conan, La Sève immortelle..., p. 25.
68. Ibid., op. cit., p. 93.
69. F.-X. Garneau, Histoire du Canada..., t. III, p. 284. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 293-294.
70. S. Gagnon, Le Québec..., p. 294.
71. J. Doutre, Les Fiancés..., p. 22-23.
72. Ph. Aubert de Gaspé, Les Anciens Canadiens..., p. 163.
73. H.-É. Chevalier, La Huronne..., p. 170.

74. J.-P. Bernard, Les Rouges..., p. 158.
75. Ibid., op. cit.
76. Ibid., op. cit., p. 133 et 140.
77. S. Gagnon, Le Québec..., p. 306.
78. F.-X. Garneau, Histoire du Canada..., t. III, p. 463. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 306.
79. M.-M. Thil-Lorrain, Nélida ou les Guerres canadiennes..., p. 12.
80. Ibid., op. cit., p. 14-15.
81. S. Gagnon, Le Québec..., p. 315-316.
82. J. Marmette, La Fiancée du rebelle..., p. 36-37.
83. E. Choquette, Les Ribaud..., p. 242.
84. J.-B. Caouette, Le Vieux muet..., p. 42.
85. A. Gosselin, L'Église du Canada après la conquête, Québec, Laflamme, 1916-1917, t. I, XII-432 p.; t. II, XII-606 p.
86. Ibid., op. cit., V, p. 41. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 275-276.
87. T. Chapais, Cours d'histoire du Canada, Québec, Garneau, 1919-1934, 8 vol.
88. S. Gagnon, Le Québec..., p. 278.
89. M.-M. Thil-Lorrain, Nélida..., p. 25.
90. F.-B. Singer, Souvenirs d'un exilé canadien..., p. 19.
91. J.-B. Caouette, Le Vieux Muet..., p. 186.
92. Richard Chabot, "Les Patriotes de 1837-1838, essai de Laurent-Olivier David", dans Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. I, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, 1980, p. 564-565.
93. H.-É. Chevalier, La Huronne..., p. 75.

94. B. Corrigan, "Henri-Emile Chevalier and his Novels of North America", dans The Romanic Review, 1944, p. 227.
95. F.-B. Singer, Souvenirs d'un exilé canadien..., p. 303.
96. E. Choquette, Les Ribaud..., 180 p.
97. R. Girard, Florence..., p. 42.
98. J.-B. Caouette, Le Vieux Muet..., p. 279.
99. Ibid., op. cit., p. 292.
100. A. Bibaud, Les Fiancés de St-Eustache..., p. 2-3.
101. R. de Roquebrune, Les Habits rouges..., p. 24.
102. H.-É. Chevelier, La Huronne..., p. 175.
103. J.-P. Bernard, Les Rouges..., p. 106.
104. P.-J.-O. Chauveau, "Album littéraire et musical de la Revue Canadienne", dans le Canadien, 5 avril 1941.
105. Paul-Henri Hudon, Rivière-Ouelle, 1672-1972, (sans éditeur), 1972, p. 303.
106. R. de Roquebrune, D'un océan à l'autre..., p. 139-140.
107. Ibid., op. cit., p. 250-251.
108. Ibid., op. cit., p. 253-254.
109. Ph. Aubert de Gaspé, Les Anciens Canadiens..., p. 21.
110. J. Marmette, Le Chevalier de Mornac..., p. 88-89.
111. J.-E. Roy, Guillaume Couture premier colon de la Pointe-Lévy, Lévis, Mercier et Cie, 1884, p. 61. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 125-126.
112. E. Choquette, Les Ribaud..., p. 4-5.
113. E. Rousseau, Le Château de Beaumanoir..., p. 193.
114. \_\_\_\_\_, La Monongahéla..., p. 39-40.

115. A. Gosselin, L'Église du Canada depuis monseigneur de Laval jusqu'à la conquête, t. III, Québec, Laflamme et Proulx, 1911-1914, p. 453.
116. Ph. Aubert de Gaspé, Les Anciens Canadiens..., p. 118.
117. D. Lemieux, "Les Mélanges religieux", dans Idéologies au Canada français, 1850-1900..., p. 69.
118. J.-B. Caouette, Le Vieux Muet..., p. 365.
119. H.-É. Chevalier, L'Ile de Sable..., p. .
120. C. Marcil, L'Héritière ..., p. 40.
121. R. Girard, Florence..., p. 12-13.
122. Gaëtan Gervais, "Un souverainiste du XIX<sup>e</sup> siècle : Médéric Lanctôt, 1838-1877", dans Idéologies au Canada français 1850-1900..., p. 265 .
123. D. Monière, Le Développement..., p. 205.
124. Ibid., loc. cit.
125. Médéric Lanctôt, art. paru dans l'Union nationale, 13 février 1867. Cité dans D. Monière, Le Développement..., p. 206.
126. D. Monière, Le Développement..., p. 207.
127. Le Franc-Parleur, 6 novembre 1918. Cité par E. Champoux, "Le Franc-Parleur, 1915-1917", dans Idéologies au Canada français, 1900-1929..., p. 148.
128. R. Tremblay, Un Revenant..., p. 4.
129. Ibid., op. cit., p. 215.
130. Ibid., op. cit., p. 12.
131. A. Gérin-Lajoie, Jean Rivard, le défricheur, Montréal, Hurtubise-H.M.H., 1977, 400 p.
132. P.-J.O. Chauveau, Charles Guérin, Montréal, Marc-André Guérin, 1973, XXXII, 384 p.

133. J.-E. Roy, Histoire du notariat depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, t. I, Lévis, Revue du notariat, 1899-1902, p. 242. Cité dans S. Gagnon, Le Québec..., p. 233.
134. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 46.
135. M.-H. Thil-Lorrain, Nélida..., p. 11.
136. Ibid., op. cit., p. 24.
137. Ibid., op. cit., p. 24-25.
138. F.-B. Singer, Souvenirs d'un exilé..., p. 62.
139. Ibid., op. cit., p. 63.
140. J. Doutre, Les Fiancés de 1812..., p. 123-124.
141. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 131-132.
142. Ibid., op. cit., p. 46-47.
143. J. Marmette, L'Intendant Bigot..., p. 60.
144. \_\_\_\_\_, Le Chevalier de Mornac..., p. 64.
145. A. Bibaud, Avant la conquête..., p. 98-99.
146. Le Nouveau Monde, 17/8/1869. Cité dans G. Bouchard, "Le Nouveau Monde", dans Idéologies au Canada français, 1850-1900..., p. 130.
147. Le Nouveau Monde, 2/7/1872. Ibid., op. cit., p. 131.
148. Le Nouveau Monde, 2/7/1894. Ibid., op. cit., p. 145.
149. Ibid., op. cit., p. 124.
150. Ibid., op. cit., p. 133.
151. J.-P. Bernard, Les Rouges..., p. 213.
152. S. Gagnon, Le Québec ..., p. 23.
153. C. Marcil, L'Héritière..., p. 39.
154. Ibid., op. cit., 19.
155. E. Rousseau, Le Château de Beaumanoir..., p. 219.

156. R. Tremblay, Un Revenant..., p. 62.
157. Ibid., op. cit., p. 164-165.
158. Christine Piette-Samson, "Louis-Antoine Dessaulles", dans Idéologies au Canada français, 1850-1900..., p. 236.
159. R. de Roquebrune, D'un océan à l'autre..., p. 164-165.
160. M. Genuist, La création romanesque chez Gabrielle Roy, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1966, p. 26.
161. Cf. S. Gagnon, Le Québec..., p. 371 et 377.
162. Supra 156, op. cit., p. 62
163. Ibid., op. cit., p. 82.
164. A. Bélanger, L'Apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 202. Cité dans D. Monière, Le Développement..., p. 248.
165. La Gazette des campagnes (1861). F. Dumont, "Quelques réflexions d'ensemble", dans Idéologies, 1850-1900..., p. 9-10.
166. F. Dumont, "Du début du siècle à la crise de 1929", dans Idéologies, 1850-1900..., p. 8.
167. Michel Brunet, La Présence anglaise et les Canadiens, Montréal, Beauchemin, 1968, p. 119.
168. Le Nouveau Monde, 15/11/1873. Cité par Gérard Bouchard, "Le Nouveau Monde", dans Idéologies, 1850-1900, p. 120.
169. R. De Roquebrune, D'un océan à l'autre..., p. 62.
170. Ibid., op. cit., p. 82.
171. Le Nationaliste (26/01/1908). Cité par Jacques Tremblay, "Le Nationaliste, 1908-1909", dans Idéologies, 1900-1929..., p. 128.
172. E. Rousseau, Le Château de Beaumanoir..., p. 11.
173. Le Nouveau Monde, 9/12/1875. Cité dans Idéologies, 1850-1900..., p. 126.

174. F.-B. Singer, Souvenirs d'un exilé canadien..., p. 107.
175. R. Tremblay. Un Revenant..., p. 120.
176. Ibid., op. cit., p. 165-166.
177. F.-B. Singer, Souvenirs d'un exilé canadien..., p. 107.
178. N. Bourassa, Jacques et Marie..., p. 337.
179. F. Houde, Le Manoir mystérieux..., 1913, p. 133.
180. S. Gagnon, Le Québec..., p. 144-145.
181. Ch. Grivel, "Les Universaux de texte", dans Littérature, n° 12, décembre 1973, p. 39.
182. Ch. Grivel, "Esquisse d'une théorie des systèmes doxiques", dans Degrés, n° 24-25, hiver 1980-1981, p. 4.
183. Ibid., art. cit., p. 13.
184. M. Bakhtine, Esthétique et théorie du roman, Bibliothèque des Idées, Paris, Éditions Gallimard, 1978, 488 p.
185. J.-P. Bernard, Les Rouges..., p. 315-320.
186. C. Bouchard, "Le Nouveau Monde", dans Idéologies, 1850-1900..., p. 120-141.
187. F. Dumont, Idéologies, 1850-1900..., p. 7.
188. G. Vincenthier, Une idéologie québécoise de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières, Collection Histoire, Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1979, p. 26.

## Conclusions

Voici venu le moment de répondre à la question que nous nous posions dans les Prémises. À savoir, dans quelle mesure le roman historique canadien est-il, idéologiquement parlant, roman de la Résistance ou roman de la Collaboration? Nos recherches sur le titre, les préfaces et le discours extradiégétique nous ont donné tous les éléments de réponse.

Dans un second volet, nous voulons proposer une explication à l'échec du roman historique; dire pourquoi on l'oublie si facilement de nos jours.

\*

### 1. La nécessité du roman historique canadien

Il faut bien comprendre que l'évolution du roman historique canadien s'inscrit dans un mouvement qui anime toute la civilisation occidentale au XIX<sup>e</sup> et au début du vingtième : ce mouvement, c'est l'histoire du roman. Comme l'explique fort bien Marthe Robert<sup>1</sup>, le roman est longtemps tenu pour un genre impur, chargé de tous les défauts : légèreté, mauvaises moeurs, idées dangereuses, tout ce qu'on voudra. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que certains auteurs (Flaubert, Henry James, entre autres) font déclarer le roman "d'utilité publique"<sup>2</sup>, ouvrage capable de répandre le goût des choses saines et utiles. Ce qui ne sauve le roman qu'à moitié : quand il est le Don Quichotte de Cervantès ou Candide de Voltaire, il est mis à mal par l'Index; mais quand il se met au service de la morale et l'idéologie bourgeoises, on offre à son auteur un siège à l'Académie française. Il y aura donc les mauvais romans et les bons romans.

De 1837 à 1925, au Canada français comme ailleurs, le roman a mauvais genre parmi les tenants de l'idéologie dominante, qui est ultramontaine et vote bleu. Toutefois, on montre une faiblesse pour le roman historique, seul membre sain d'une famille dévoyée. Témoin l'abbé Casgrain qui écrit :

[...] à l'endroit des romans en général, je suis de l'opinion d'Eugénie de Guérin, dont le grand sens catholique lui faisait dire : "Les romans ne m'intéressent guère, jamais ils ne m'ont touchée ... J'ai peur de ce dérangement moral que fait le roman et qui en détruit le charme pour moi. Je ne puis toucher ces livres que comme à des insensés ... De tous les romanciers, je ne goûte que Scott"<sup>3</sup>.

Comme le montre Y. Dostaler dans Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, l'attitude de Casgrain est très commune à l'époque; dans le contexte de l'ultramontanisme, c'est une opinion modérée qui équivaut à un blanc-seing pour le roman historique. Dans un tel contexte, on comprend pourquoi il était préférable d'écrire des romans historiques, plutôt que de simples romans. Au cours de notre enquête sur le discours intitulant, nous avons vu à quel point il est impérieux pour nos auteurs de clamer leur appartenance au genre historique. Un bon titre historique était quasiment une condition sine qua non de survie dans un milieu hostile à l'imagination romanesque. Comme l'écrit Yves Dostaler :

C'est peut-être pour mieux se faire pardonner d'écrire des romans d'amour qu'on se lançait dans le roman historique. Ainsi l'auteur faisait oeuvre utile et il risquait moins de se voir affubler du titre d'amuseur public<sup>5</sup>.

Nous souscrivons entièrement à ce jugement.

Mais au-delà des questions de réceptivité, il faut constater les motivations profondes qui donnent naissance au

roman historique canadien. Ici encore, la conjoncture internationale offre sa réponse. Le XIX<sup>e</sup> siècle est le siècle du roman comme l'a montré Marthe Robert; il est aussi, aux dires de Georges Lukacs, le moment où se forme la conscience historique de l'Occident et la conscience nationale des peuples :

L'appel à l'indépendance nationale et au caractère national est nécessairement lié à une résurrection de l'histoire nationale, à des souvenirs du passé, à la grandeur passée, aux moments de honte nationale, que cela aboutisse à des idéologies progressistes ou réactionnaires<sup>6</sup>.

Prolifération du roman et avènement de la conscience historique et nationale, l'union de ces deux phénomènes favorise l'éclosion du roman historique. L'Europe s'y met avec fureur : Cl. Duchet a montré la popularité du genre en France (cf. Le Discours intitulant, p. 45); il essaime en Russie, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Hongrie. Et au Canada français où fleurit également ce que Claude Mettra appelle "cette obsession généalogique qui habite toute la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup><sup>7</sup>." Le public canadien-français a soif d'histoire et le roman historique répond à la demande. Et cette soif est d'autant plus vive, comme le fait valoir Roger Le Moine<sup>8</sup>, que la nation française du Canada doit se remettre de la révolte manquée de 1837, et de l'Acte d'Union qui sanctionne cet échec. Ainsi

donc, les Doutre, Gaspé et Marmette sont des compagnons naturels des Garneau, Ferland et Chapais. Historiens et romanciers, en naissant à la même époque, satisfont le même besoin. C'est cette conjoncture favorable qui fait qu'un récit sur trois, de tous les textes d'imagination publiés de 1837 à 1925, est d'inspiration historique. Qui plus est, le mariage entre l'historiographie et le roman historique canadiens est une union parfaite. C'est ce que nous apprend la lecture des préfaces et du discours extradiégétique. Les romanciers citent généreusement et longuement Chapais, Ferland, Garneau et Dionne : Rousseau récrit Ferland, Marcil plagie Garneau. Une seule exception ici : Gaëtane de Montreuil qui ne craint pas de malmener un peu Ferland en lui reprochant certaines interprétations (cf. le Discours préfaciel, p. 170). À part G. de Montreuil, tous les romanciers sont unanimes à donner pour vérité incontestable l'historiographie canadienne. En présentant l'historiographie comme créance universelle, le romancier historique -- qui a en fait besoin de toute cette valeur incontestable pour se poser en écrivain sérieux et acceptable -- peut se livrer à l'imaginaire, à la fantaisie, à l'héroïsation de ses personnages. Ce besoin de croire au vrai est une nécessité idéologique fondamentale, comme le fait remarquer Paul Veyne<sup>9</sup>. De même, le romancier peut aussi répandre, en la donnant pour vrai, la vérité historique; c'est toujours,

comme le disent les préfaces, une de ses principales motivations. En résumé, la canonisation de l'historiographie est le plus beau dividende de l'alliance entre l'Histoire et le Roman historique.

Le seul problème demeurait le roman. Comment le faire admettre, vendre, lire? De là les titres romanesques lestés d'historicité, ainsi que nous l'avons vu. C'est vrai des titres principaux. Mais, au fur et à mesure qu'avance le XIX<sup>e</sup> siècle, le mot "roman" apparaît de plus en plus dans le titre secondaire. Comme quoi les romanciers craignent moins d'affirmer leur identité et la nature de leur produit. En ce sens, la titrologie du roman historique canadien rend compte de la percée irrésistible du genre romanesque, de sa réceptivité accrue. Bien sûr, cela ne se fait pas sans difficultés. En 1844, Doutre publie les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne, refusant l'appellation de roman; en 1890, E. Rousseau fait paraître la Monongahéla. Histoire du Canada popularisée, comme quoi les réticences au roman sont encore fortes; en 1912, Gaétane de Montreuil se craint pas de dire qu'elle écrit un roman historique canadien, la résistance au roman est en train de fondre.

Mais la bataille du roman se déroule surtout dans les préfaces. C'est là que la résistance au genre se fait la plus vive, c'est là aussi que la bataille est gagnée. Le prêche violent contre le roman qui sert de préface au Vieux Muet de Caouette n'est qu'un baroud d'honneur; le dernier sursaut d'un ultramontanisme hostile à l'imagination. En effet, le roman est avalisé par l'idéologie dominante comme moyen de propagation des idées saines et utiles. En 1844, Doutre le "rouge" fait l'apologie du roman comme outil de propagande dans les mains du réformateur social; à la fin du siècle, Rousseau et Caouette s'approprient le roman pour servir leurs thèses. Le roman n'a plus rien à craindre du jour où un gardien de la morale du calibre d'A.-B. Routhier écrit que

le bon roman peut aussi être historique et servir très utilement les intérêts de la Religion et de la Patrie [...] La mission du roman historique est particulièrement de montrer le rôle de la Providence dans l'histoire, de mieux graver dans la mémoire les événements humains et d'enseigner aux peuples le chemin de la grandeur et de la vertu<sup>10</sup>.

Le roman historique appartient désormais à tout le monde.  
Malgré des réticences encore vives, le roman a désormais  
droit de cité. C'est la principale leçon des préfaces.

Le roman au Canada français est légitimisé par l'avènement du roman historique. Chacun, esprit libéral ou affidé des clercs, pourra faire avancer sa cause sociale ou morale par le truchement du roman historique. Et personne ne se gênera pour le faire. C'est justement ici que les choses se gâtent.

\*

## 2. L'échec du roman historique canadien

L'analyse du discours extradiégétique dans le roman historique canadien nous montre un roman idéique. Sous ce rapport, il ressemble comme un jumeau à la peinture canadienne-française telle qu'on la pratiquait à la même époque : visages de bonnes soeurs, portraits de députés et fresques à la Napoléon Bourassa liant la naissance du Canada français aux origines du monde. Comme la peinture, le roman historique canadien est plus préoccupé d'idéologie que d'esthétisme. De là la cause première de son échec. C'est un roman qui a vieilli avec les idées qui l'ont fait naître; aussi a-t-il cessé de "parler" aux descendants de ses premiers lecteurs. Il ne pouvait en être autrement : quand

un Marcil écrit pour "répandre le goût d'une saine et utile littérature parmi les classes populaires" (cf. Le Discours préfaciel, p. 158), ou quand un Caouette écrit pour "glorifier la religion, la patrie, la vertu" (cf. Le Discours préfaciel, p. 137), on ne peut s'attendre à autre chose qu'un pamphlet ou un prêche. Souvent, le roman meurt dès que l'idéologue prend le dessus sur l'esthète.

Nous avons vu deux idéologies distinctes émerger dans le roman historique : l'idéologie libérale, qui regrette par exemple l'interdiction faite aux huguenots de s'établir en Nouvelle-France; et l'idéologie conservatrice, qui dit, entre autres, que la Conquête sauva la morale canadienne-française. D'un côté les libéraux comme Rémi Tremblay qui accable les élites pourries du Canada français; de l'autre, les conservateurs comme Caouette qui font l'éloge de la tempérance. Il y a donc effectivement un roman de la Résistance à l'idéologie clerc dominante; et un roman de la Collaboration qui instille des idées bien pensantes dans la fiction romanesque. Le premier est un roman de jeune homme, journaliste débutant ou étudiant qui a des idées libérales et n'a rien à perdre à être mal vu en bonne société; l'auteur s'appelle Doutre, Marcil, Girard. Le second est un roman de marguillier, brave monsieur, notaire ou fonctionnaire établi, quisling sur les bords qui

va à la messe et choisit ses fréquentations : Rousseau, Caouette, Houde. Ce clivage ne surprend personne, il est à l'image de l'évolution des idées politiques au Canada français, de 1840 à 1925, où l'on voit le libéralisme se diluer dans le conservatisme. Ce qui étonne, toutefois, c'est l'harmonie idéologique qui s'instaure en dépit du clivage partisan. Ainsi on voit des romanciers que tout sépare, comme Marcil et Bourassa, se donner la main quand ils relatent la tragédie acadienne. Par-dessus tout, on note le même mouvement d'autovalorisation ethnique qui anime tous les romanciers et qui s'exerce par la réhabilitation de l'Histoire des Canadiens français. Rousseau, Doure, Marcil, Girard, Caouette, Bibaud, Roquebrune, Gaspé, tous ont la passion du Canada français, tous disent appartenir à une grande nation. L'"obsession généalogique", que nous avons évoquée plus tôt, unit le libéral et le conservateur. Nous avons là deux discours autistes qui, au fond, finissent par dire les mêmes choses. L'ennui, chez l'un comme l'autre, c'est qu'on va trop loin dans l'amour du passé et de soi, au point d'occulter la diégèse. Le plus bel exemple de roman avorté est le fragment l'Héritière d'un millionnaire (sic) de Charles Marcil où l'auteur est tellement préoccupé de redire l'Histoire glorieuse du Canada qu'il perd le fil de sa propre histoire... Paradoxalement, l'"obsession généalogique" qui est à l'origine du roman historique finit aussi par l'étouffer.

Tout n'est pas noir, bien sûr. On peut relire avec plaisir les Anciens Canadiens de Gaspé; et il y a de fort belles pages chez Bourassa et Conan. Mais même les "bons" romans sont victimes du détournement idéologique qui accable leurs auteurs. Par exemple, quand on voit des romans comme Jacques et Marie, la Sève immortelle et D'un océan à l'autre asservis à l'idéologie agriculturiste. Dans ces trois romans, la plume pourtant sûre de l'écrivain délaisse l'Histoire tragique qui fait les grandes fables, pour le "happy end" du terroir tranquille. D'ailleurs, le roman historique canadien est rarement tragique; bien sûr, tous les romans sur 1837 finissent mal, de Bibaud à Singer. Mais, l'émoussement du tragique est surtout visible chez les romanciers des années vingt, où la conquête de la glèbe vient se substituer à la tragédie historique. Le désir obsessif de montrer au lecteur le chemin de la ferme freine l'élévation du roman historique canadien. À ce sujet, deux passages chez Laure Conan sont particulièrement révélateurs; par exemple, quand elle écrit dans l'Oublié à propos de Lambert Closse parti cultiver la terre : "Défricher, labourer, semer, c'est la noblesse de la main de l'homme. C'est presque aussi beau que de porter le drapeau<sup>11</sup>"; et encore, dans la Sève immortelle, quand Tilly dit : "Maintenant que la guerre est finie, l'amour de la terre me remonte au coeur. Je vais me donner à la culture. Rien n'est doux

à l'oeil comme la vue des champs qu'on a labourés, semencés<sup>12</sup>." À ce propos, R. Le Moine a raison de noter la convergence entre le roman de la terre et le roman historique<sup>13</sup>. Mais il y a plus, croyons-nous : le fait est que le premier finit par manger le second. C'est ça qui est triste.

On ne fait pas de romans palpitants avec des héros qui préfèrent le champ d'avoine au champ de bataille. Ici c'est l'idéologie agriculturiste qui engourdit le roman historique, l'annule en le déshéroïsant. Charles De Gaulle, qui s'y connaissait en grandeur, faisait remarquer : "Imagine-t-on Jeanne d'Arc [sauvée du bûcher] mariée, mère de famille? et qui sait... peut-être trompée par son mari<sup>14</sup>?" L'imaginaire collectif est ainsi fait qu'il retient plus volontiers la saga du brave qui dit merde, brûle ses drapeaux et ne se rend jamais; il oublie l'ex-héros qui troque ses épaulettes pour un baril de lard et deux poches de blé. Reconnaissons que l'idée, à l'époque, avait un sens. Conan et Roquebrune, en célébrant les noces du roman historique et de l'agriculturisme, s'inscrivaient dans un projet de société propre à des esprits "néo-colonisés", qui, impuissants à effacer l'Histoire, voulaient racheter leur honneur en s'élevant au niveau du néo-colonisateur. "Pas un colonisé", dit Fanon, "qui ne rêve au moins

une fois par jour de s'installer à la place du colon<sup>15</sup>." Dans cette optique, la "fin agriculturiste" chez Conan et Roquebrune servait un objectif idéologique de taille : revaloriser le passé national du Canadien français et hisser celui-ci au niveau du conquérant anglais en l'envoyant coloniser l'Ouest, élever du bétail, moissonner le seigle -- idéal parfaitement en accord avec les intérêts du messianisme clerc. La combinaison parfaite, et gagnante, pour qui voulait flatter une idéologie dominante pétrie de cléricanisme.

Mais le risque était gros. Sorti de l'oeuvre de Garneau, parti pour la gloire, le roman historique canadien finit happé par l'idéologie agriculturiste et sombre corps et biens dans Jean Rivard, le défricheur de Gérin-Lajoie. Il ne survivra pas à ce détournement idéologique, comme le montre aussi R. Le Moine<sup>16</sup>. Il faut comprendre qu'après 1925, l'"obsession généalogique" ne sera plus ce qu'elle était; de même, la magie de l'agriculturisme commencera à perdre de son effet. G. Deleuze a raison d'écrire que "le fantasme n'est jamais individuel; il est fantasme de groupe<sup>17</sup>". Mais le roman canadien, comme fantasme historique et agriculturiste, est l'oeuvre d'un groupe isolé, d'une caste intellectuelle qui a de moins en moins prise sur la réalité. Jeanne la fileuse ne réussira pas à ramener les

Canadiens français des États-Unis; le roman de la terre n'arrivera pas non plus à endiguer l'exode rural. Dans cette perspective, le roman historique devient un vaste imaginaire socio-historique dēconnectē du rēel, une "parure dēshabitēe", comme disait Gide; un pur Dēsir, un appareil idēologique d'État inopērant. Rēplique lancinante au Rapport Durham, le roman historique canadien prendra tranquillement, à court terme, le chemin des archives et des soldes gigantesques des libraires en faillite.

Et maintenant : le roman historique quēbēcois, lui, que dit-il?

\* \* \*

RENVOIS

1. Marthe Robert, Roman des origines et origines du roman, Coll. TEL, Paris, Gallimard, 1972, 364 p. Cf. "Le genre indéfini", p. 11-78.
2. Ibid., op. cit., p. 28.
3. H.-R. Casgrain, "Étude sur Angéline de Montbrun", dans Oeuvres complètes, t. I, Montréal, Beauchemin et Valois, p. 412.
4. Y. Dostaler, Les Infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle, Coll. Littérature, Montréal, Cahiers, du Québec/Hurtubise HMH, 1977, 175 p.
5. Ibid., op. cit., p. 118.
6. Georges Lukacs, Le roman historique, Paris, Payot, 1965, p. 24.
7. Cl. Mettra, "Le romancier hors les murs", dans La Nouvelle Revue Française, numéro spécial sur le roman historique, n<sup>o</sup> 238, oct. 1972, p. 21.
8. R. Le Moine, "Le roman historique québécois (1837-1925)", dans Archives des lettres canadiennes, t. III, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Fides, 1971, p. 69.
9. Paul Veyne, Les Grecs croyaient-ils à leurs mythes?, Coll. Des Travaux, Paris, Seuil, p. 123.
10. A.-B. Routhier, Causeries du dimanche, Montréal, C.O. Beauchemin et Valois, 1904, p. 250. Cité dans Y. Dostaler, Les infortunes..., p. 122.
11. Laure Conan, L'Oublié..., p. 185.
12. Id., La Sève immortelle, p. 121.
13. Supra 8, art. cit., p. 72.
14. Cité dans J. Lacouture, De Gaulle, t. 2 Le politique, Paris, Seuil, 1985, p. 236.
15. Cité dans Mikel Dufrenne, Perversion - Subversion, Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 55.

16. Supra 8, loc. cit.
17. Cité dans Mikel Dufrenne, Perversion - Subversion,  
Paris, Presses Universitaires de France, 1977, p. 140.

## Bibliographie

NOTA: Les romans à l'étude ici sont marqués d'un astérisque.

I - ROMANS

[Anonyme] "L'Iroquoise. Histoire ou nouvelle historique", La Bibliothèque canadienne, octobre et novembre 1827, p. 176-184, 210-215; Légendes canadiennes, p. 13-32; dans John HARE, Contes et nouvelles du Canada français, 1778-1859, I, p. 51-66.

- \* AUBERT DE GASPÉ, Philippe, Les Anciens Canadiens, texte intégral conforme à l'édition de 1864, Montréal et Paris, Fides, 1967, 359 p.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe-Ignace-François, L'Influence d'un livre. Roman historique, Québec, Imprimé par William Cowan & fils, 1837, IV, 122 p.; Montréal, Réédition - Québec, 1968, 93 p.

BEAUCHEMIN, Yves, L'Enfirouapé, Montréal, les Éditions La Presse, 1974, 257 p.

- \* [GONNEVILLE, Eléda, pseud. d'Adèle Bibaud], Trois ans en Canada, Montréal, [O. Bibaud], 1887, 44 p.; Avant la conquête. Épisode de la guerre de 1757, Montréal, The Montreal Printing & Publishing, 1904, 172 p.

- \* BIBAUD, Adèle, Les Fiancés de Saint-Eustache, Montréal, [s.é.], 1910, VII, 163 f.

BOUCHARD, Arthur, Les Chasseurs de noix. Aventures de deux coureurs de [sic] bois chez les Sauvages dans les premiers temps de la colonie, Montréal, Imprimerie populaire, 1922, 323 p.

- \* BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Georges, Nicolas Perrot ou les Coureurs de bois sous la domination française, La Revue de Québec, 1889-1890.

—————, Une de perdue, deux de trouvées, Montréal, Hurtubise H.M.H. ltée, 1973, 473 p.

- \* BOURASSA, Napoléon, Jacques et Marie. Souvenir d'un peuple dispersé, La Revue canadienne, juillet 1865 - août 1866; Montréal, Fides, [1976], 361 p.

CAOQUETTE, Jean-Baptiste, Une Intrigante sous le règne de Frontenac. (Nouvelle), Québec, [s.é.], 1921, 145 p.

- \* —————, Le Vieux muet ou Un héros de Châteauguay, Québec, Imprimerie du Soleil, 1901, VIII, 412 p.

CARON, Louis, Le Canard de bois, Montréal, Boréal Express, 1981, 327 p.g

CARON, Saint-Arnaud, Vadeboncoeur, Paris, Acropole, 1983, 351 p.

CHEVALIER, Henri-Émile, La Batelière du Saint-Laurent, La Patrie, 24 octobre - 14 novembre 1854; [reproduit sous le titre] L'Héroïne de Châteauguay. Épisode de la guerre de 1813, suivi de l'Iroquoise de Caughnawaga, Montréal, John Lovell, 1858, 125 p.

—————, "La jolie fille du Faubourg Québec", Le Moniteur canadien, 2 février - 10 août 1854; [reproduit sous le titre] Le Pirate du Saint-Laurent, suivi de "Jacques Cartier ou le Premier Jour de l'An 1536 au Canada", Montréal, Imprimé et publié par John Lovell, 1859, 173 p.

\* —————, La Huronne de Lorette, La Ruche littéraire, 1854-1855; La Huronne. Scènes de la vie canadienne, Paris, Calmann-Lévy, 1861, VIII, 357 p.

\* —————, L'Ile de Sable. Épisode de la colonisation du Canada, La Ruche littéraire, février-décembre 1854; Paris, Calmann-Lévy, 1862, 307 p.

—————, "La Vengeance d'une Iroquoise", La Patrie, 26 septembre 1854, p. 1-4; L'Iroquoise de Caughnawaga, précédée de L'Héroïne de Châteauguay, Montréal, John Lovell, 1858, 125 p., [V. p. 99-125].

\* CHOQUETTE, Ernest, Les Ribaud. Une idylle de 37, Montréal, Eusèbe Sénécal & cie, 1898, VII, 354 p.; Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1926, 180 p.

\* [CONAN, Laure, pseud. de Félicité Angers], À l'oeuvre et à l'épreuve, Oeuvres romanesques II, Montréal, Fides, 1975, p. 17-215.

\* —————, L'Oublié, La Revue canadienne, juin 1900 - juillet 1901 [en tête de titre : les Colons de Ville-Marie]; Montréal, la Cie de publication de "la Revue canadienne", 1900, 183 p.; Oeuvres romanesques II, Fides, [1975], p. 217-317.

\* —————, La Sève immortelle. Roman canadien, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1925, 231 p.; Oeuvres romanesques II, Fides, [1975], p. 105-215.

DEGUISE, Charles, Le cap au diable. Légende canadienne, dans La Gazette des campagnes, 4 novembre 1862 - 18 février 1863; Montréal, Eusèbe Sénécal, 1873, 44 p.

—————, Hélika. Mémoire d'un vieux maître d'école, La Revue canadienne, août 1871 - mai 1872 : Montréal, Eusèbe Sénécal, 1872, 139 p.

D'ODET D'ORSONNENS, Jean-Éraste-Protais, Felluna, la vierge iroquoise. Une épluchette de blé d'Inde. Une insurrection, Montréal, Imprimé par Sénécal et Daniel, 1856, 78 p.

- \* DOUTRE, Joseph, Les Fiancés de 1812. Essai de littérature canadienne, Montréal, Louis Perreault, 1844, XX, 493 p.; Réédition-Québec, 1969.

DUQUET, Édouard, Pierre et Amélie, Québec, J.-N. Duquet, 1886, 44 p.

[Er De Saint-Roch, pseud. de Jean-Éraste d'Orsonnens], Angéline. Épisode de l'insurrection canadienne de 1837-1838, La Guêpe, 25 janvier - 15 février 1859.

[FÉRON, Jean, pseud. de Joseph-Marc-Octave LEBEL], L'Aveugle de Saint-Eustache, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1924, 77 p.

—————, La Revanche d'une race, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1924, 111 p. [Paru d'abord dans l'Action catholique, 16 mars - 17 mai 1918.]

FERRON, Madeleine, Sur le chemin Craig, Montréal, Stanké, 1983, 191 p.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine, Jean Rivard, le défricheur (récit de la vie réelle) suivi de Jean Rivard, économiste, Coll. Textes et Documents littéraires, Montréal, Hurtubise, HMH Ltée, 1977, 400 p.

- \* GIRARD, Rodolphe, Florence. Légende historique, patriotique et nationale, Montréal, [s.é.], 1900, XI, 127 p.
- \* —————, L'Algonquine. Roman des jours héroïques du Canada sous la domination française, Montréal, la Compagnie de publication de "la Patrie", [1910], 65 p.

- \* ROUDE, Frédéric, Le Manoir mystérieux ou les Victimes de l'ambition, Le Nouveau Monde, 20 octobre - 14 décembre 1880; roman inédit, extrait du Nouveau Monde, Montréal, Imprimerie Bilaudeau, 1913, 250 p.
- L'Iroquoise. The Iroquoise, Édition bilingue, Textes introduits et annotés par Guildo Rousseau, Sherbrooke, Éditions Naaman, 1984, 80 p.
- MAILLET, Antonine, Pélagie-la-Charrette, Montréal, Leméac, 1979, 351 p.
- \* MARCIL, Charles, L'Héritière d'un millionnaire [sic]. Roman historique, Montréal, J.-A. David, 1867, 2 livraisons de 48 p. chacune.
- \* MARMETTE, Joseph, Charles et Éva, La Revue canadienne, décembre 1866 - mai 1867 (avec pour sous-titre : "Épisode des hostilités entre le Canada et les colonies anglaises en 1690"); Montréal, les Éditions Lumen, chez Thérien frères limitée, [1945], 187 p.
- \* \_\_\_\_\_, Le Chevalier de Mornac. Chronique de la Nouvelle-France, 1664, Montréal, Hurtubise/H.M.H., 1972, 259 p.
- \* \_\_\_\_\_, "La Fiancée du rebelle. Épisode de la guerre des Bostonnais, 1775", La Revue canadienne, janvier-octobre 1875.
- \* \_\_\_\_\_, François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle, Québec, Léger Brousseau, 1870, 299 p.; Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1924, 203 p.
- \* \_\_\_\_\_, L'Intendant Bigot, L'Opinion publique, 4 mai - 26 octobre 1871; Montréal, George E. Desbarats, 1872, 94 p.
- \_\_\_\_\_, Le Tomahawk et l'épée, Québec, Léger Brousseau, 1877, 207 p.; Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1924, 122 p.; 1930.
- \* [DE MONTREUIL, Gaëtane, pseud. de madame Charles Gill, née Georgina Bélanger], Fleur des ondes. Roman historique canadien, Québec, La Cie d'imprimerie commerciale, 1912, 161 p.; l'Action sociale limitée, 1924, 147 p.
- MYRAND, Ernest, Une Fête de Noël sous Jacques Cartier, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 1888, 256 p.

- \* [DE ROQUEBRUNE, Robert, pseud. de Robert Laroque de Roquebrune], Les Habits rouges, Paris, Aux éditions du Monde nouveau, 1923, 280 p.; Montréal, Fides, 1948, 170 p.; Montréal et Paris, [1978], 137 p.
- \* ———, D'un océan à l'autre. Roman canadien, Paris, Aux Éditions du Monde nouveau, 1924, 254 p.; Montréal, Fides, [1964], 210 p.
- \* ROUSSEAU, Edmond, Le Château de Beaumanoir, Roman canadien, Lévis, Mercier et cie, 1886, VII, 276 p.; 2<sup>e</sup> édition, Québec, la Cie de publication "le Soleil", 1916, VI, 234 p.
- , Les Exploits d'Iberville, Québec, Typographie de C. Darveau, 1888, XI, 254 p.; Tours, Maison Alfred Mame & fils [et] Montréal, Granger frères. [1930], 230 p.
- \* ———, La Monongahéla. Histoire du Canada popularisée, Québec, Typographie de C. Darveau, 1890, 237 p.; Tours, Maison Alfred Mame & fils [et] Montréal, Granger frères, [1930], 234 p.
- ROY, Régis, Le Cadet de la Vérendrye ou le Trésor des montagnes de roches. Épisode d'un voyage à la découverte de la mer de l'Ouest en 1750-51-52, le Monde illustré, 7 novembre 1896-30 janvier 1897; [reproduit sous le titre] Le Secret de l'amulette. Roman canadien historique inédit, Montréal, Éditions Édouard Garand, [1926], 48 p.
- , Le Chevalier de Tonty ou Main-de-fer. Chronique de la découverte du Mississipi, en 1682, Le Monde illustré, 30 septembre - 2 décembre 1899; La Main de fer. Roman historique canadien, Montréal, Éditions Édouard Garand, (1931), 53 p.
- \* SINGER, François-Benjamin, Souvenirs d'un exilé canadien, Montréal, Imprimés par John Lovell, 1871, 303 p.
- \* THIL-LORRAIN, Michel-Materne, Nélida ou les Guerres canadiennes, 1812-1814, La Revue canadienne, 1867; Trois-Rivières, P.-V. Ayotte, [s.d.], 173 p.
- THOMAS, Alphonse, Albert ou l'Orphelin catholique, Montréal, Beauchemin & Valois, 1885, 416 p.
- , Gustave ou Un héros canadien. Roman historique et polémique, Montréal, Librairie Notre-Dame de Lourdes, Gernaey & Hamelin, 1882, 407 p.

\* TREMBLAY, Rémi, Un Revenant. Épisode de la guerre de Sécession aux États-Unis, La Patrie, 8 septembre - 20 novembre 1884; Montréal, Typographie de "la Patrie", 1884, 437 p.

TROBRIAND, baron de, Philippe-Régis-Denis de Keredern, Le Rebelle. Histoire canadienne, Le Courrier des États-Unis, 2, 4, 7 et 9 décembre 1841; Montréal, Réédition-Québec, 1968, 38 p.

## II - THÈSES

BANNOUT, Robert, "Le Roman populaire québécois et le Mythe du héros historique". Thèse de maîtrise ès arts, Montréal, Université de Montréal, 1971, IV, 107 p.

BOURASSA, Lucette, "Le Roman au Canada français, 1925-1949". Préface de l'auteur, École de bibliothécaires, université Laval, 1949, 37[1] p.

DAGNEAU, Jacques, "Les Historiens canadiens-français face aux événements de 1837-1838. Idéologie et historiographie". Thèse de licence ès lettres (histoire), Québec, Institut d'histoire, université Laval, 1968, XVII, 230 p.

Soeur DOMINIQUE SAINT-JEAN [Lucienne Bertrand], "La Nouvelle-France dans le roman canadien (1608-1701)". Thèse de maîtrise ès arts, Montréal, Université de Montréal, 1951, f. 90-112.

DOSTALER, Yves, "L'Opinion canadienne-française devant le roman du XIX<sup>e</sup> siècle". Thèse de D.E.S., Québec, université Laval, 1965, XXX, 161 f.

FOURNIER, Georges Vincent, "L'Histoire des idées au Québec. Jalons de la pensée québécoise de L.-J. Papineau à Pierre Vallières". Thèse de maîtrise ès arts, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1971, 158 f.

HAYNE, David MacKness. "French-Canadian Novelists on the Defensive. A Study of the Disintegrating Influences at Work on Nineteenth Century French-Canadian Society, as Portrayed in the Novels of the Period". Thèse de maîtrise ès arts, Ottawa, Université d'Ottawa, 1944, III, 122 p.

\_\_\_\_\_, "The Historical Novel and French Canada". Thèse de doctorat en philosophie, Ottawa, Université d'Ottawa, 1945, III, 188 f.

HÉBERT, Janine, "Laure Conan, romancière". Thèse de maîtrise ès arts, Montréal, Université de Montréal, 1947, 104 f.

LEURY, Berthe, "Bibliographie du roman historique canadien", Montréal. École des bibliothécaires, Université de Montréal, 1963, 34 f.

MARCHAND, Louise, "Bio-bibliographie de Robert LaRocque [sic] de Roquebrune", Montréal, École des bibliothécaires, Université de Montréal, 1941, X, 60 f.

Frère STANISLAS, "Joseph Marmette, le Cooper canadien". Thèse de maîtrise ès arts, Montréal, Université de Montréal, 1944, 131 f.

TAYLOR, Margaret Ellen Bresee, "Le Roman historique canadien-français, des origines jusqu'à 1914". Thèse de maîtrise ès arts, Montréal, McGill University, 1942, 142 f.

### III - ÉTUDES PUBLIÉES EN VOLUMES

Archives des lettres canadiennes, publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, t. III, Le Roman canadien-français, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, [1971], 514 p.

ARVON, Henri, Marxist Esthetics, Ithaca and London, Cornell University Press, 1973, 125 p.

BAKHTINE, Mikhaïl, Esthétique et théorie du roman, Paris, NRF, Gallimard, 1978, 488 p.

BARTHES, Roland, Le Degré zéro de l'écriture, Paris, Seuil, 1972, 187 p.

\_\_\_\_\_, Mythologies, Paris, Seuil, 247 p. (Points).

\_\_\_\_\_, S/Z, Paris, Seuil, 1970, 278 p.

BÉLANGER, André-J., L'Apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936, Québec, les Presses de l'université Laval, 1974, 392 p. (Histoire et Sociologie de la culture).

BERNARD, Jean-Paul [éditeur], Les Idéologies québécoises du 19<sup>e</sup> siècle, [Montréal], les Éditions du Boréal Express, [1973], 149 [2] p. [Textes de Fernand Ouellet, Fernand Dumont, Michel Brunet, Gilles Bourque et Nicole Frenette, Philippe Sylvain].

BERNARD, Jean-Paul, Les Rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, préface de Fernand Dumont, Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 1971, XX, 394 [1] p.

BESSETTE, Gérard, Lucien GESLIN et Charles PARENT, Histoire de la littérature canadienne-française, [Montréal], Centre éducatif et culturel, 1968, 704 p.

BISSON, Laurence-A., Le Romantisme littéraire au Canada, Paris, Librairie E. Droz, 1932, 285 p.

BOURINOT, John George, The Intellectual Development of the Canadian People : an Historical Review, Toronto, Hunter, Rose & Company, 1881, XI, 128 p.

BRUNET, Michel, La Présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas, Montréal, Beauchemin, 1958, 293 p.

CASGRAIN, Henri-Raymond, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Valois, 4 v.

CHABOT, Richard, Le Curé de campagne et la Contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-38, La querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-38, Montréal, Hurtubise HMH ltée, 1975, 242 p. (Les Cahiers du Québec. Collection Histoire et Documents d'histoire).

CHABROL, Claude [éditeur], Sémiotique narrative et textuelle, Paris, Librairie Larousse, 1973, 223 p.

CHARBONNEAU, Jean, Des Influences françaises au Canada, préface d'Édouard Montpetit, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 3 vol. : t. I : [1916], XIX, 226 [1] p.; t. II : Études et Problèmes, avant et depuis la cession, [1918], 375 [1] p.; t. III : Réflexions sur l'histoire constitutionnelle du Canada. La volonté de domination et la volonté de conservation, [1920], 320 p.

COSTISELLA, Joseph, L'Esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française de 1837 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Montréal, Librairie Beauchemin limitée, 1968, 316 p.

Curés et Bedeaux. le cléricalisme au Canada, Montréal [s.é.], 1896, VII, 87 [1] p. [signé "?"].

DEMETZ, Peter, Marx, Engels and the Poets, Chicago & London, The University of Chicago Press, 1967, 278 p.

DERRIDA, Jacques, La Dissémination, Paris, Seuil, 1972, 307 p.

DOUVILLE, Raymond et Jacques-Donat CASANOVA, La Vie quotidienne en Nouvelle-France, Paris, Hachette, 1964, 268 [3] p.

DROLET, Antonio, Les Bibliothèques canadiennes (1604-1960), Montréal, le Cercle du Livre de France, [1965], 234 p.

DUBOIS, Jacques, L'Assommoir de Zola, Société, Discours, Idéologie, Paris, Librairie Larousse, 1973, 224 p.

DUFRENNE, Mikel, Subversion-Perversion, Paris, Presses universitaires de France, 1977, 190 p.

DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, Le Roman canadien d'expression française de 1860 à 1958. Recherche d'un esprit romanesque, Paris, A.G. Nizet, 1978, 908 p.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN, Fernand HARVEY et Jean-Paul MONTMIGNY [éditeurs], Idéologies au Canada français, 1900-1929, Québec, les Presses de l'université Laval, 1974, [1] 377 p. (Histoire et Sociologie de la culture, n° 5).

DUMONT, Fernand, Jean-Paul MONTMINY et Jean Hamelin [éditeurs]. Idéologies au Canada français, 1850-1900, Québec, les Presses de l'université Laval, 1971, IX, 327 p. (Histoire et Sociologie de la culture, I).

DUMONT, Fernand et Jean-Charles FALARDEAU [éditeurs], Littérature et Société canadiennes-françaises, ouvrage réalisé sous la direction de Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau. Deuxième colloque de la revue Recherches sociographiques du département de sociologie et d'anthropologie de l'université Laval, Québec, les Presses de l'université Laval, 1964, 272 p.

- DUROCHER, René et Paul-André LINTEAU, Histoire du Québec, Bibliographie sélective, (1867-1970), Trois-Rivières, Éditions du Boréal Express, 1970, 189 p.
- DUVIGNAUD, Jean, La Sociologie. Guide alphabétique, Paris, Denoël, 1972, 330 p.
- L'Éducation au Québec "19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles", [s.l.], les Éditions du Boréal Express, [1971], 145 [1] p. (Études d'histoire du Québec).
- ESCARPIT, Robert, Le Littéraire et le Social. Éléments pour une sociologie de la littérature, Paris, Flammarion, 1970, 315 [2] p.
- FALARDEAU, Jean-Charles, Notre société et son roman, Montréal, Éditions HMH, 1967 234 p. (Sciences de l'homme & humanisme n° 1).
- FALCONER, Graham et Henri MITTERAND [éditeurs], La lecture sociocritique du texte romanesque, Toronto, Samuel Stevens, Hakkert & Company, 1975,
- FAUTEUX, Aegidius, Patriotes de 1837-1838, [préface de monseigneur Olivier Maurault, index général de Gérard Malchelosse], Montréal, Éditions des Dix, 1930, 433 p.
- FEUCHTWANGER, Lion, The House of Desdemona or the Laurels and Limitations of Historical Fiction, [translated from the German and with a Foreword by Harold A. Basilus], Détroit, Wayne State University Press, 1963, 197 p.
- FRASER, Ian Forbes, The Spirit of French Canada. A Study of the Literature, Toronto, The Ryerson Press, and New York, Morningside Heights, Columbia, University Press, 1939, X, 219 p.
- FRÉGAULT, Guy, La Civilisation de la Nouvelle-France, (1713-1744), Montréal, Société des éditions Pascal, [1944], 285[1] p.
- \_\_\_\_\_, La Guerre de la Conquête, Montréal, Fides, [1955], 514[2] p.
- GAGNON, Serge, Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920. La Nouvelle-France de Garneau à Groulx, Québec, les Presses de l'université Laval, 1978, 474 p. (Les Cahiers d'histoire de l'université Laval, n° 23).

GENUIST, Monique, La création romanesque chez Gabrielle Roy, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1966, 175 p.

GUNDY, Henry Pearson, Book Publishing and Publishers in Canada before 1900, Toronto, Société bibliographique du Canada/Bibliographical Society of Canada, 1965, IV, 63 p.

HALDEN, Charles, AB DER, Études de littérature canadienne-française, précédées d'une introduction : "La Langue et la Littérature française au Canada, la famille française et la nation canadienne", par Louis Herbette, Paris, F.-R. de Rudeval, éditeur, 1904, CIV, 352[1] p.

—————, Nouvelles Études de littérature canadienne-française, Paris, F.-R. de Rudeval, éditeur, 1907, XVI, 377[2] p. (Bibliothèque canadienne).

HAMEL, Réginald, Gaétane de Montreuil, [Montréal], l'Aurore, [1976], 205 p.

HAMELIN, Jean, Économie et Société en Nouvelle-France, [Québec], Presses universitaires Laval, 1960, 137 p. (Les Cahiers de l'Institut d'histoire n° 3).

HAMELIN, Jean [éditeur], Histoire du Québec, St-Hyacinthe, Édisem inc., [1976], 538 p.

HAMELIN, Jean et Yves ROBY, Histoire économique du Québec, 1851-1896, préface d'Albert Faucher, Montréal, Fides, [1971], XXXVII, 436 p. (Histoire économique et sociale du Canada français).

HARE, John [compilateur], Contes et Nouvelles du Canada français, 1778-1859, préface de David M. Hayne, Ottawa, Éditions de l'université d'Ottawa, vol. I, 1971, 192[1] p. (Centre de recherche en civilisation canadienne-française).

HAYNE, David M. et Marcel TIROL, Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900, [Québec], les Presses de l'université Laval, [1968], VIII, 144 p.

HOEK, Léo, La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle, Mouton Éditeur, La Haye, Paris, New York, 1980, 168 p.

JAMESON, Frederic, Marxism and Form Twentieth-Century Dialectical Theories of Literature, Princeton, Princeton University Press, 1971, 432 p.

\_\_\_\_\_, The Political Unconscious, Ithaca, Cornell University Press, 1981.

JONES, Frederick Mason, Le Roman canadien-français, ses origines, son développement, Montpellier, Imprimerie de la Manufacture de la Charité, 1931, 202 p.

Les Journaux du Québec de 1764 à 1964, préface de Jean-Charles Bonenfant, Québec, les Presses de l'université Laval, [et] Paris, Armand Colin, 1965, XXVI, 331 p. (Les Cahiers de l'Institut d'histoire n° 6).

KIRALYFALVI, Béla, The Aesthetics of GYÖRGY Lukacs, Princeton, Princeton University Press, 1975, 164 p.

LACOUTURE, Jean, De Gaulle, t. 2 La politique, Paris, Seuil, 1985, 724 p.

LAFLECHE, Guy, [Prolégomènes à une] Histoire des formes du roman québécois, Montréal, la Librairie de l'Université de Montréal, 1976-1977, 173 p.

LALOUX-JAIN, Geneviève, Les Manuels d'histoire du Canada au Québec et en Ontario (1867 à 1914), Québec, les Presses de l'université Laval, 1974, 250 p. (Histoire et Sociologie de la culture n° 6).

LANG, Berel et Forest WILLIAMS, [éditeurs], Marxism and Art, New York, David McKay Company, 1972, 470 p.

LAPERRIÈRE, Auguste [Augustin, éditeur], Les Guêpes canadiennes, Ottawa, A. Bureau, imprimeur, 2 vol. : t. I : 1881, 401 p.; t. II : 188[3], 350, II p.

LEEHNARDT, Jacques, Lecture politique du roman, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 188 p.

LEMIRE, Maurice, Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français, Québec, les Presses de l'université Laval, 1970, XII, 281[2] p. (Vie des lettres canadiennes, n° 8).

LE MOINE, Roger, Joseph Marmette. Sa vie et son oeuvre, suivi de À travers la vie, roman de moeurs canadiennes de Joseph Marmette, Québec, les Presses de l'université Laval, 1968, 250[1] p. (Vie des lettres canadiennes, n° 5).

\_\_\_\_\_, Napoléon Bourassa. L'homme et l'artiste, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1974, 258[1] p. (Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, n° 8).

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT [et al.], Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), [Montréal], Boréal Express, 1979, 660 p.

Littérature canadienne-française. Conférences J.-A. de Sève, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1969.

LORTIE, Jeanne d'Arc, s.c.o., La Poésie nationaliste au Canada français (1606-1867), [préface de Luc Lacourcière], Québec, les Presses de l'université Laval, 1975, IX, 535 p. (Vie des lettres québécoises, n° 13).

\_\_\_\_\_, [Soeur Sainte-Berthe], s.c.o., Textes d'auteurs canadiens III. Poésie patriotique et nationale (1760-1845), Québec, les Presses de l'université Laval, 1965, 161 p.

LUKACS, George, Essays über Realismus, Berlin, Aufbau-Verlag, 1948, 265 p.

\_\_\_\_\_, Histoire et conscience de classe, Paris, les Éditions de Minuit, 1960, 417 p.

\_\_\_\_\_, Le Roman historique, Paris, Payot, 1965, 407 p.

NÉLOD, Gilles, Panorama du roman historique, Paris-Bruxelles, Éditions Sodi, 1969, 497 p.

MAGNAN, Charles-Josph, À travers les Beaux-Arts. Architecture-sculpture-peinture-musique-littérature. Simples notions, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 1898, X[1], 61 p. IU.

MAILHOT, Laurent, La Littérature québécoise, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 127[1] p. (Collection "Que sais-je?", n° 1579).

MANN-TROFIMENKOFF, Susan, Action française : French Canadian Nationalism in the Twenties, Toronto, University of Toronto Press, 1975, X, 157 p.

MARCOTTE, Gilles, Une littérature qui se fait, Montréal, Éditions HMH, 1962, 307 p.

MÉNARD, Jean, La Vie littéraire au Canada français, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1971, 258 p. (Cahiers du centre de recherche en civilisation canadienne-française, n° 5).

MITTERAND, Henri, Le Discours du roman, Paris, les Presses Universitaires de France, 1980, 266 p.

MOISAN, Clément, L'Âge de la littérature canadienne, Montréal, H.M.H., 1969, 193 p.

MONIÈRE, Denis, Le Développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours, Montréal, Éditions Québec/Amérique, [1977], 381 p.

MONIÈRE, Denis et André Vachet, Les Idéologies au Québec, préface de Jean-Rémi Brault, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1976, 156 p.

MORTON, W.L. [éditeur], The Shield of Achilles. Aspects of Canada in the Victorian Age. Le Bouchier d'Achille. Regards sur le Canada à l'ère victorienne, Toronto [et] Montréal, McClelland and Stewart Limited, [1968], 333[1] p. [Textes de Philippe Sylvain et Pierre Savard].

NORMAND, Eugène, Le Libéralisme dans la province de Québec, [s.l.n.d.], 95 p.

NOVELLE, Wege der Forschung, B. LV, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1968, 505 p. (Textes de Johann Wolfgang von Goethe, Friedrich Spielhagen, Theodor Storm.)

O'LEARY, Dostaler, Le Roman canadien-français. (Étude historique et critique), [Montréal], le Cercle du Livre de France, [1954], 195 p.

OUELLET, Fernand, Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850), Montréal, Fides, [1966], XXXII, 639 p.

PARIZEAU, Gérard, La Société canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle. Essais sur le milieu, Montréal, Fides, [1975], 550 p.

La Presse québécoise des origines à nos jours, tome premier, 1764-1859, Québec, les Presses de l'université Laval, 1973, XI, 268 p.; tome deuxième, 1860-1879, 1975, XV, 350 p.

RIFFATERRE, Michael, Essais de stylistique structurale, Paris, Seuil, 1979, 285 p.

ROBIDOUX, Réjean et André RENAUD, Le Roman canadien-français du vingtième siècle, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, 213[1] p. (Visages des lettres canadiennes).

ROQUEBRUNE, Robert de, Cherchant mes souvenirs, 1911-1940, Montréal, Fides, [1968], 243 p. (Collection du Nénuphar).

ROUSSEAU, Guildo [compilateur], Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, préface de David M. Hayne, Sherbrooke, Éditions Cosmos, 1970, 111 p.

ROY, Camille, À l'ombre des érables. Hommes et livres, Québec, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1924, 348 p.

ROY, Camille, Essais sur la littérature canadienne, Québec, Librairie Garneau, 1907, 376[1] p.

ROY, Camille, Nos origines littéraires, Québec, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1909, 354[1] p.

ROY, Pierre-Georges. À travers les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé, Montréal, Ducharme, 1943, 296 p.

SÉGUIN, Maurice, L'Idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique, [avant-propos de Denis Vaugeois], Trois-Rivières, les Éditions Boréal Express, [1968], 66[1] p. (Collection 1760, n° 1).

TOUGAS, Gérard, Histoire de la littérature canadienne-française, Paris, Presses universitaires de France, 1960, 286 p.; 1974, 270 p.

TRUDEL, Marcel, L'Influence de Voltaire au Canada, Montréal, Fides, les Publications de l'université Laval, [1945], 2 vol. : t. I : de 1760 à 1850, 221 p.; t. II, de 1850 à 1900, 315 p.

VINCENTHIER, Georges, Une idéologie québécoise de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières, [Montréal], Hurtubise HMH, [1979], [8] 119 p. (Les Cahiers du Québec, Collection Histoire).

ZÉRAFFA, Michel, Roman et société, Paris, P.U.F., 1971, 184 p.

ZIMA, P.-V., Le Désir du mythe, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1973, 315 p.

IV - ÉTUDES ET ARTICLES PUBLIÉS DANS DES RECUEILS, DES PÉRIODIQUES, DES JOURNAUX OU EN INTRODUCTION À DES ÉDITIONS

[ANONYMES]. "L'Avenir du roman canadien", dans la Presse, vol. XXXVI, n° 145 (24 avril 1920), p. 17.

[ANONYME], "Les Contes historiques", dans Le Canada, vol. XVII, n° 289 (13 mars 1919), p. 4.

[ANONYME], "Et le roman?", dans la Presse, vol. XXXIX, n° 21 (25 novembre 1922), p. 6.

[ANONYME], "La Littérature a une fonction sociale", dans le Semeur, vol. XXII, n° 8, (mars 1926), p. 209.

[ANONYME], "Sujets d'inspiration littéraire inexploités", dans la Presse, vol. XLIII, n° 90, (2 février 1927), p. 19.

ALTHUSSER, Louis, "Idéologie et appareils idéologiques d'États", dans La Pensée, n° 151, juin 1970, p. 3-38.

ANGENOT, Marc, "L'Inconscient politique", dans Littérature, n° 47, octobre 1982, p. 113-119.

BAGULEY, David, "Le Récit de guerre. Narration et focalisation dans "la Dêbâcle"", Littérature, n° 50, mai 1983, p. 77-90.

BALIBAR, Étienne et Pierre MACHEREY, "Sur la littérature comme forme idéologique. Quelques hypothèses marxistes", dans Littérature, n° 13, 1974, p. 29-48.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN, "Idéologies du Canada français 1850-1900 : orientations bibliographiques", dans Recherches sociographiques, vol. X, nos 2-3 (mai-décembre 1969), p. 449-463.

BENREKASSA, Georges, "Dit et non-dit idéologique; à propos du Supplément au voyage de Bougainville, Dix-Huitième Siècle", dans Littérature, n° 5, 1973.

BONENFANT, Jean-Charles "Le Canada français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle", dans Études françaises, vol. III, n° 3 (août 1967), p. 263-274.

\_\_\_\_\_, "Commentaires sur les courants idéologiques dans la société canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle", dans Recherches sociographiques, vol. V, nos 1-2 (janvier-août 1964), p. 120-121.

- BOURASSA, Napoléon, "Du développement du goût dans les arts au Canada", dans la Revue canadienne, vol. V, n<sup>os</sup> 1 et 3 (janvier et mars 1868), p. 67-80, 207-215.
- BOURQUE, Gilles et Nicole LAURIN-FRENETTE, "Classes sociales et Idéologies nationalistes au Québec, 1760-1970", dans Socialisme québécois, avril-juin 1970, p. 13-55.
- BRUNET, Michel. "Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme. Essai d'histoire intellectuelle", dans les Écrits du Canada français, vol. 3 (1957), p. 33-117.
- BUISINE, Alain, "Peuple et famille", dans Littérature, n<sup>o</sup> 26, mai 1977, p. 24-31.
- CASGRAIN, abbé Henri-Raymond, "Critique littéraire", dans Oeuvres complètes, Québec, Typographie de C. Darveau, t. III, 1875, p. 92-99.
- CHOQUETTE, Ernest, "Le Roman à faire", dans la Patrie, vol. XXIII, n<sup>o</sup> 95, (14 octobre 1901), p. 4.
- CORRIGAN, Béatrice, "Henri-Émile Chevalier and his novels of North America", dans The Romanic Review, 1944, p. 220-231.
- CROS, Edmond, "Prédication carcérale et structures de textes (Pour une sémiologie de l'idéologique)", dans Littérature, n<sup>o</sup> 36, décembre 1979, p. 61-74.
- DÉSILETS, Alphonse, "Notre histoire est inspiratrice", dans le Témoin, vol. XVI, n<sup>os</sup> 10-11 (mars-avril 1935), p. 6.
- DESROSIERS, Léo-Paul, "La Nationalisation de notre littérature par l'étude de notre histoire", dans l'Action française, vol. III, n<sup>o</sup> 2 (février 1919), p. 65-77.
- DIONNE, René, "Le Nationalisme de notre roman historique", dans Relations, vol. XXXI, n<sup>o</sup> 376 (octobre 1971), p. 281-284.
- DUBOIS, Jacques, "Code, Texte, Métatexte", dans Littérature, n<sup>o</sup> 12 (décembre 1973), p. 3-11.
- DUCHET, Claude, "'La Fille abandonnée" et "La Bête humaine". Éléments de titrologie romanesque", dans Littérature, n<sup>o</sup> 12, décembre 1973, p. 49-73.

\_\_\_\_\_, "L'Illusion historique - l'enseignement des préfaces (1815-1832)", dans Revue d'histoire littéraire française mai-juin 1975, n° 2-3, p. 247-267.

\_\_\_\_\_, "Positions et perspectives", dans Sociocritique, Paris, Nathan, 1979, p. 3-8.

\_\_\_\_\_, "Pour une socio-critique ou Variations sur un incipit", dans Littérature, n° 1, février 1971, p. 5-14.

\_\_\_\_\_, "Romans et objets : L'exemple de "Madame Bovary", dans Europe, n° 485-487, sept.-oct.-nov. 1969, p. 172-201.

\_\_\_\_\_, "Le Trou des bouches noires. Parole, société, révolution dans "Germinal"", dans Littérature, n° 24, décembre 1976, p. 11-39.

DUCROCQ-POIRIER, Madeleine, "Introduction à l'édition de 1972", dans Le Chevalier de Mornac, Montréal, Hurtubise/H.M.H., 1972, p. 9-20.

FALARDEAU, Jean-Charles, "Des élites traditionnelles aux élites nouvelles", dans Le Pouvoir dans la Société canadienne-française, ouvrage réalisé sous la direction de Fernand Dumont et Jean Paul Montminy, 3<sup>e</sup> colloque de la revue Recherches sociographiques, Québec, les Presses de l'université Laval, 1966, p. 131-145.

\_\_\_\_\_, "L'Évolution du héros dans le roman québécois", dans Littérature canadienne-française. Conférences J.-A. de Sève, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 235-266.

\_\_\_\_\_, "Idéologies et thèmes sociaux dans trois romans canadiens du XIX<sup>e</sup> siècle", dans Études françaises, vol. II, n° 2 (juin 1966), p. 133-161.

GAILLARD, Françoise, "Code(s) littéraire(s) et idéologie. Quelques remarques", dans Littérature, n° 12, décembre 1973, p. 21-35.

GRIVEL, Charles, "Esquisse d'une théorie des systèmes doxiques", dans Degrés, n° 24-25, hiver 1980-1981, p. 1-23.

\_\_\_\_\_, "Savoir social et savoir littéraire", dans Littérature, n° 44, déc. 81, p. 72-85.

\_\_\_\_\_, "Les Universaux de texte", Littérature, n° 12, décembre 1973, p. 25-49.

HARE, John, "Bibliographie du roman canadien-français. 1837-1962", dans Archives des lettres canadiennes, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, t. III, [1971], p. 415-511.

HAYNE, David M., "Les Grandes Options de la littérature canadienne-française", dans Études françaises, vol. I, n° 1 (février 1965), p. 68-89.

\_\_\_\_\_, "La Première Édition de notre premier roman", BRH, 1953, p. 49-50.

IDT, Geneviève, "Fonction rituelle du métalangage dans les préfaces hétérographes", dans Littérature, n° 27, octobre 1977, p. 65-74.

KORINMAN, Michel, "Le Sens de la pérégrination : Fernão Mendes Pinto", dans Littérature, n° 21, février 1976, p. 20-35.

LACOURCIÈRE, Luc, "Philippe Aubert de Gaspé (fils)", dans Livres et auteurs canadiens, Montréal, 1964, p. 150-157.

LAMONTAGNE, Léopold, "Les Courants idéologiques dans la littérature canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle", dans Recherches sociographiques, vol. V, n° 1-2 (janvier-août 1964), p. 101-119.

LAPIERRE, René, "Littérature québécoise et histoire : "Qui se désâme castre bien"", dans Liberté, [n° 147], vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 141-158.

LEBEL, Maurice, "Histoire de la littérature canadienne-française. Le roman de 1900 à 1920, contes, nouvelles, légendes et récits", dans L'Instruction publique, vol. IV, n° 4 (décembre 1949), p. 322-327 et n° 5 (janvier 1960) p. 399-411.

LEBLANC, Léopold, "Préface de l'édition de 1968", dans L'Influence d'un livre, Montréal, Réédition-Québec, 1968, p. I-VII.

LEENHARDT, Jacques, "Modèles littéraires et idéologie dominante", dans Littérature, n° 12, décembre 1973, p. 12-24.

LE GOFF, Jacques (éd.), La Nouvelle Revue Française, numéro spécial sur le roman historique, n° 238, oct. 1972. Articles de Claude Mettra, "Le romancier hors les murs", et de Michel Tournier, "La dimension mythologique".

LEMIRE, Maurice, "La Trahison de Bigot dans le roman historique canadien", dans RHAF, vol. XXII, n° 1 (juin 1968), p. 65-88.

LE MOINE, Roger, Joseph Marmette, Collection Classiques Canadiens, Montréal et Paris, Fides, [1969], 94[1] p. (n° 39).

—————, Napoléon Bourassa, Collection Classiques Canadiens, Montréal et Paris, Fides, [1972], 86[1] p., (n° 44).

—————, "Introduction à l'édition de 1975", dans [CONAN, Laure, pseud. de Félicité Angers], À l'oeuvre et à l'épreuve, Oeuvres romanesques II, Montréal, Fides, 1975, p. 9-16.

—————, "Présentation de l'édition de 1976", dans Jacques et Marie, Montréal, Fides, [1976], p. 15-27.

"Littérature et idéologies", dans La Nouvelle Critique, n° spéciale 39 bis, 1970, 320 p.

LOSIQUE, Serge, "L'Évolution du roman au Canada français, 1837-1938", dans Revue d'histoire littéraire de France, vol. LXIX, n° 5 (septembre-octobre 1969), p. 737-745.

LUKACS, George, "Essay on the Novel", dans International Literature, mai 1936, p. 68-74.

—————, "Narration vs. Description", dans International Literature, juillet 1937, p. 85-98.

—————, "Narration vs. Description", dans International Literature, juin 1937, p. 96-112.

—————, "Walter Scott and the Historical Novel", dans International Literature, avril 1938, p. 61-77.

—————, "Walter Scott and the Historical Novel", dans International Literature, décembre 1938, p. 73-84.

MARION, Séraphin, "Le Roman et le Canada français du XIX<sup>e</sup> siècle", dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. XIII, nos 3-4 (juillet-septembre et octobre-décembre 1943), p. 247-288, 417-430.

MITTERAND, Henri, "Le Système des personnages dans "Germinal"", dans Association internationale des études françaises, n° 24, 1972, p. 155-166.

OUELLET, Fernand, "Nationalisme canadien-français et Laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle", dans Recherches sociographiques, vol. IV, n° 1 (janvier-avril 1963), p. 47-70.

\_\_\_\_\_, "Le Nationalisme canadien-français : de ses origines à l'insurrection de 1837", dans Canadian Historical Review, vol. XLV, n° 4 (December, 1964), p. 277-293.

PETREY, Sandy, "Discours social et littérature dans "Germinal"", dans Littérature, n° 22, mai 1976, p. 59-74.

PICARD, Michel, "Le Trésor de Nemo : "L'île mystérieuse" et l'idéologie", dans Littérature, n° 16 (déc. 1974), p. 88-101.

RACELLE-LATIN, Danielle, "Lisibilité et Idéologie", dans Littérature, n° 12 (décembre 1973), p. 86-92.

RICKEN, Ulrich, "La Description littéraire de structures sociales : essai d'une approche sémantique", dans Littérature, n° 4 (décembre 1974), p. 53-62.

ROBIDOUX, Réjean, "Les Soirées canadiennes et le Foyer canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860", dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. XXVIII, n° 4 (octobre-décembre 1958), p. 411-452.

ROCHE, Anne et Gérard DELFAU, "Histoire-et-littérature", dans Littérature, n° 13 (février 1974), p. 16-28.

SAINT-AURICE, Faucher de, "L'homme de lettres", dans la Revue canadienne, vol. 5 (1868), p. 438-451.

SHOR, Ira Neil, "The Novel in History: Lukacs and Zola", dans Clio, décembre 1972, vol. 2 #1, p. 19-41.

"Sociocriticism", dans Substance, (A Review of Theory and Literary Criticism), 15 (1976).

TERTULIAN, Nicolas, "Georges Lukacs", dans Le Sycomore, 1980, p. 156-177.

VIATTE, Auguste, "Châteaubriand et ses précurseurs français d'Amérique", dans Études françaises (numéro spécial), vol. IV, n° 3 (août 1968), p. 263-346.

VINCENTHIER, Georges, "L'Histoire des idées au Québec. De Lionel Groulx à Paul-Émile Borduas", dans Voix et Images, vol. II, n° 1 (septembre 1976), p. 28-46.

WELLEK, René, "George Lukacs", dans Four Critics, Washington, Univ. of Washington Press, 1981, p. 37-54.

V - OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ALLAIRE, J.-B.-A. (l'abbé), Dictionnaire biographique du clergé canadien-français, 3 vol., Montréal, Imprimerie de l'École Catholique des Sourds-Muets, 1910.

Archives des lettres canadiennes, publication du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, t. III, Le Roman canadien-français, 3<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, [1971], 514 p.

Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, 2 vol. : t. I : Des Origines à 1900, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Fides, 1980, 927 p.; t. II : 1900-1939, 1363 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT [et al.], Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), [Montréal], Boréal Express, 1979, 660 p.

ROBERT, Paul, Le Petit Robert I, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Le Robert, 1982, 2173 p.

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Titre : L'Inscription idéologique dans le discours auctorial du roman historique canadien .....	2
Remerciements .....	3
Prémises .....	4-43
I - Le Discours intitulant .....	44-102
II - Le Discours préfaciel .....	103-200
III - Le Discours extradiégétique .....	201-315
Conclusions .....	316-332
Bibliographie .....	333-355
Table des matières	

## RESUME

La thèse de doctorat intitulée "L'Inscription idéologique dans le discours auctorial du roman historique canadien" a pour objet de mettre au jour les courants idéologiques qui traversent le roman historique canadien.

Dans les Prémisses, le candidat arrête les contours du sujet et la méthode d'analyse. S'appuyant sur les bibliographies de J. Hare et de M. Lemire, il délimite le champ chronologique de l'étude, lequel s'étend de 1837 à 1925: soit de l'Influence d'un livre d'Aubert de Gaspé fils à la Sève immortelle de Laure Conan. Après avoir défini le roman comme genre et dégagé la spécificité du roman historique, le candidat avance que le roman historique canadien est un récit long, antérieur à 1925, écrit en français et publié à l'intention du public canadien d'expression française, à l'étranger ou au Canada, et dont le sujet est consacré à l'Histoire des Canadiens français.

La méthodologie de la thèse s'inspire surtout des travaux de L. Althusser, C. Grivel et J. Dubois. Au premier, le candidat emprunte sa définition de l'idéologie en tant que processus de naturalisation et de cristallisation des réalités culturelles par le truchement des appareils idéologiques d'État, notamment le Livre. Dans la foulée de C. Grivel, le candidat explique le fonctionnement de l'idéologie dans le texte d'imagination. Enfin, en se fondant sur l'étude de l'Assommoir par J. Dubois, il avance que l'inscription idéologique dans le roman s'exerce surtout à trois niveaux: dans le titre, dans la préface et dans le discours extradiégétique.

Dans le premier chapitre, le Discours intitulant, le candidat s'appuie sur les notions arrêtées par Léo Hoek dans la Marque du titre. Trois groupes de titres sont dégagés: titre simples, titres avec second titre et titres avec sous-titres. Le candidat analyse chaque titre de roman historique, un à un. Chaque fois, il explique la "grammaire" du titre, ses connotations sémiques, son rendement idéologique, le type de public qu'il cherche à rejoindre. Dans sa démarche, le candidat montre que le titre du roman historique canadien est toujours un titre-programme désireux de rassurer le lecteur sur la moralité ou l'innocence de la diégèse qui va suivre. Le plus souvent lesté d'historicité ou de morale, le second titre du roman historique canadien répugne à l'innovation et se soucie surtout d'expliquer la

nature du roman, agissant surtout comme caution formelle. Le sous-titre a à peu près la même fonction. Fuyant la parodie et l'écart formel qui subvertissent ou sapent l'idéologie dominante, le romancier historique canadien recherche plutôt la "créance" qui légitimise son oeuvre et pave la voie à la réception.

Le deuxième chapitre, intitulé le Discours préfaciel, reprend les thèses de M. Mitterand, J. Dubois, C. Duchet et G. Idt. Selon l'hypothèse de Mitterand voulant que la préface, tout comme le titre, constitue un "réceptacle naturel" de l'idéologie, une sorte de "métaroman" où l'auteur, ou son affidé, arrête le sens et l'intention de l'oeuvre, le candidat entreprend d'isoler les idéologèmes préfaciels du roman historique canadien. Les interventions les plus parlantes des préfaciers sont commentées une à une, puis regroupées sous quatre registres: discours social, historique, politique et esthétique. C'est surtout ce dernier domaine qui retient l'attention dans la mesure où l'on voit la préface du roman historique devenir une tribune de plus pour les défenseurs et les détracteurs du roman, les premiers l'emportant sur les seconds par le nombre et la qualité de l'argumentation.

Dans le troisième chapitre, le Discours extradié-  
gétique, le candidat recense les idéologèmes que renferment les interventions autoriales dans le roman, pour ensuite

les apparier au discours idéologique de l'époque tel qu'il s'exprimait, par exemple, dans l'historiographie et la presse. En général, les romanciers marquent leur affiliation aux grands courants idéologiques du temps par l'interprétation qu'ils donnent des grands événements de l'histoire canadienne-française, et par leurs remarques sur les problèmes sociaux du moment. Dans l'ensemble, le propos historique est fidèle à l'historiographie avalisée par l'idéologie dominante de l'époque; il se trouve toutefois quelques romanciers plus près des historiens libéraux comme F.-X. Garneau, et d'autres, comme Gaëtane de Montreuil, qui osent contester les thèses des historiens cléricaux. Le propos social se résume à un tissu d'observations personnelles que l'on situe aisément dans la pensée du temps. L'on y retrouve de tout: des romanciers de gauche soucieux d'améliorer le sort de l'humanité souffrante, très proches de la classe ouvrière comme C. Marcil et R. Girard, et des romanciers marqués à droite qui reprennent par exemple le discours agriculturiste du clergé d'alors. Chose certaine, toutefois, le discours extradiégétique ne recherche pas le dialogue ou la controverse: au contraire, l'auteur se cantonne dans le monologue et le plaidoyer pro domo.

En conclusion, le recensement et l'analyse des idéologèmes du roman historique canadien débouchent sur trois constatations fondamentales: 1) le roman historique pave la voie à l'avènement du roman comme genre littéraire

autonome et établi au Canada français, comme en témoignent l'esthétisation croissante de sa titrologie et ses fréquentes expressions d'affirmation dans les préfaces; 2) le roman historique rend compte de l'"obsession généalogique" du Canada français de l'époque, dans la mesure où il cherche à canoniser l'historiographie canadienne, réfutant par là le Rapport Durham; 3) le roman historique canadien est l'échec qu'il est devenu parce que l'idéologie qu'il véhicule est anachronique et adialectique.